

b3489759 (F)

S

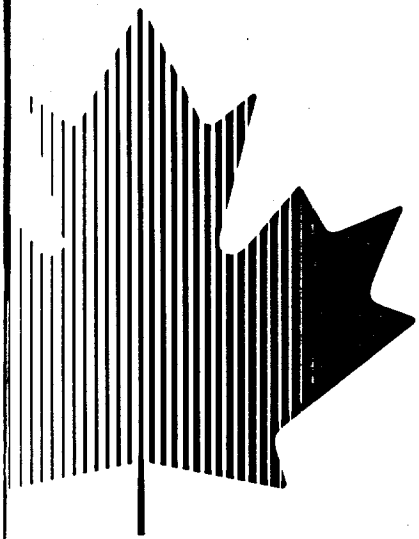
EXTERNAL AFFAIRS
AFFAIRES EXTERIEURES
OTTAWA
JAN 4 1979
LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE

NON - CIRCULATING /
CONSULTER SUR PLACE



**Ministère
des Affaires
extérieures**

**Revue
annuelle
1977**



**Ministère
des Affaires
extérieures**

**Revue
annuelle
1977**

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1978

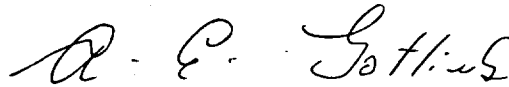
N° de cat. E1-1/1977F

ISBN 0-662-90089-8

L'honorable Don Jamieson

Secrétaire d'État
aux Affaires extérieures

J'ai l'honneur de vous soumettre la revue
annuelle du ministère des Affaires extérieures.
Conformément aux dispositions de la Loi du
ministère des Affaires extérieures, ce rapport
rend compte de notre activité au cours de
l'année 1977.

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "A. E. Gattineau".

Le sous-secrétaire d'État
aux Affaires extérieures

Ottawa, 1978

Table des matières

1977: Le Canada et le pari planétaire

Activités régionales

- 10 Afrique et Moyen-Orient**
 - 10 Afrique anglophone et lusophone
 - 13 Afrique francophone et Maghreb
 - 14 Moyen-Orient
 - 15 Asie et Pacifique**
 - 16 Nord-Est asiatique
 - 19 Pacifique
 - 23 Asie du Sud
 - 24 Europe**
 - 25 Europe de l'Ouest
 - 27 Europe de l'Est
 - 30 Europe du Nord-Ouest
 - 35 Affaires d'Amérique latine et des Antilles**
 - 35 Amérique latine
 - 39 Antilles du Commonwealth
 - 41 États-Unis**
- Activités sur le plan fonctionnel**
- 48 Relations de défense
 - 50 Désarmement et contrôle des armements
 - 52 Affaires technologiques et économiques
 - 61 Affaires juridiques

Activités multilatérales

- 74 Le Commonwealth
- 77 La Francophonie
- 79 Nations Unies

Coordination de la politique étrangère

- 90 Relations fédérales-provinciales
- 91 Le comité interministériel sur les relations extérieures

Services offerts aux Canadiens

- 98 Activités consulaires
- 100 Bureau des passeports

Affaires publiques et relations avec les médias

- 105 Relations avec les universités
- 109 Affaires culturelles
- 112 Affaires historiques
- 114 Services d'information et relations publiques
- 116 Programme des expositions universelles
- 116 Service de presse

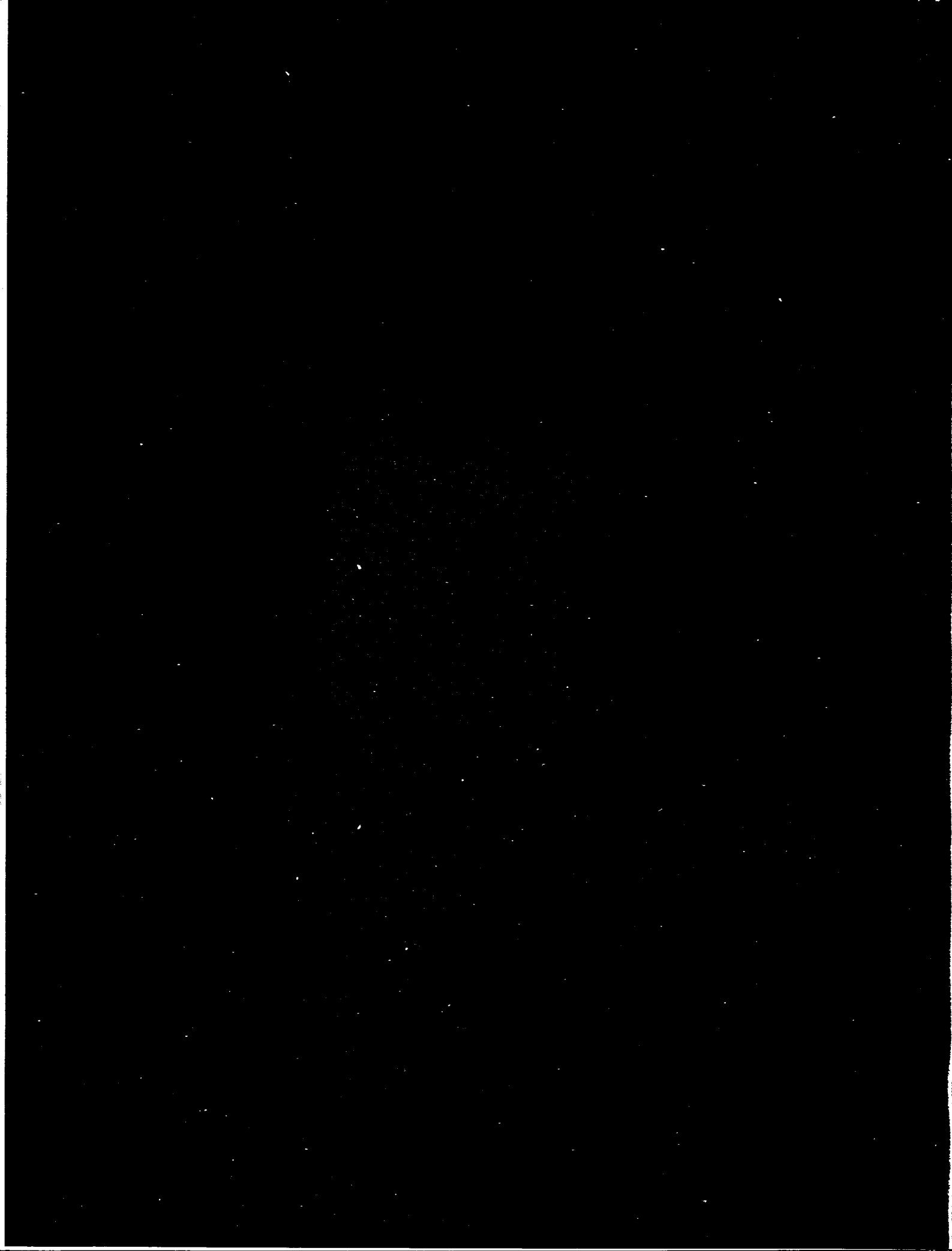
Ressources, personnel et communications

- 120 Représentants étrangers au Canada et protocole
- 121 Bureau du personnel
- 122 Budget
- 124 Représentants canadiens à l'étranger
- 129 Traitement de l'information
- 130 Conseiller en bilinguisme

Accords internationaux auxquels le Canada est devenu partie en 1977.

- 134 Accords bilatéraux
- 138 Accords multilatéraux

Organigramme de l'Administration centrale



1977: Le Canada et le pari planétaire

La communauté internationale a supporté avec beaucoup de force et de vigueur les tensions auxquelles elle a été soumise en 1977. Les conflits régionaux ont pu être réprimés dans une large mesure, la prolifération nucléaire a été prévenue grâce à la coopération internationale, les questions fondamentales des droits de la personne ont suscité un regain d'intérêt et les débats sur les grands problèmes économiques mondiaux ont donné quelques bons résultats. Quoique encore fragile et vulnérable, une structure d'interdépendance qui pourrait répondre aux besoins complexes de l'avenir a commencé à se dessiner. De nouveaux instruments multilatéraux ont été mis à l'essai, tandis que les institutions en place se sont attaquées à de nouvelles tâches. Au Moyen-Orient et en Afrique australe, des initiatives spectaculaires ont été lancées pour régler des problèmes apparemment insolubles.

Mais les événements survenus n'ont pas tous été encourageants. Les tiraillements entre l'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud, ne se sont guère apaisés. De nouveaux conflits ont éclaté en divers points de l'Afrique et de l'Asie, entraînant parfois l'intervention de puissances extérieures d'une façon qui ne manque pas d'inquiéter. La paix armée a survécu une année de plus, mais les tensions militaires et stratégiques entre superpuissances, sont demeurées aussi vives, assombrissant le climat international dans lequel un grand nombre de problèmes attendent d'être résolus. Il s'est révélé aussi difficile de faire progresser vraiment le désarmement, et les espoirs de voir naître un consensus véritable à propos des secteurs cruciaux des relations économiques internationales ont été déçus. Les pays industrialisés sont restés aux prises avec la « stagflation » et d'autres problèmes économiques, tandis que les pays en développement manifestaient un mécontentement bien légitime au sujet de l'ordre économique international.

En rétrospective, on peut dire que le bilan de 1977 n'est ni positif ni négatif, les possibilités futures et les obstacles à redouter se dessinant peut-être maintenant plus clairement. La communauté internationale a dû se rendre à l'évidence: la tâche essentielle de demain consistera à établir les règles de l'interdépendance.

C'est dans ce contexte que le Canada s'est efforcé, tout au long de l'année, de surmonter des difficultés d'ordre planétaire et de servir ses propres intérêts et idéaux nationaux au sein de la communauté mondiale. Il a joué un rôle international de premier plan en participant au « sommet économique » de Londres, à la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth et au « sommet » de l'OTAN, en siégeant au Conseil de sécurité des Nations Unies et en coprésidant la Conférence sur la coopération économique internationale (C.C.E.I.). Il a renforcé ses liens bilatéraux avec un certain nombre de pays grâce aux visites qu'ont effectuées à l'étranger le premier ministre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et d'autres ministres. Si ses moyens d'influer sur le cours des événements à l'étranger restent limités, une revue des principaux secteurs qui ont retenu son attention en 1977 montre à quel point il est demeuré fidèle à l'objectif d'une communauté internationale pacifique et prospère.

Relations économiques internationales

Les problèmes économiques qui affligent le monde depuis quelques années ont mis en évidence la nécessité, pour les grands pays industrialisés, de coordonner leurs programmes économiques du point de vue politique et technique. Le Canada a participé activement aux travaux du groupe du « sommet » (dont font partie également l'Allemagne, les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et le Japon), de l'O.C.D.E. et d'autres organisations clés chargées d'harmoniser et de promouvoir le développement économique de l'Occident et de la communauté internationale tout entière.

L'attention, d'une façon générale, est restée braquée sur les graves problèmes de l'heure, dont celui que pose la nécessité de stimuler la croissance mondiale tout en réduisant l'inflation, et les problèmes que soulèvent l'énergie, le commerce, les arrangements monétaires internationaux et les relations entre les pays industrialisés et les pays en développement. A cet égard, la préparation des Négociations commerciales multilatérales qui doivent reprendre au début de 1978 à Genève a revêtu une importance particulière pour le Canada, comme pour le système mondial des échanges en général.

Relations canado-américaines

La conduite de ses relations multiples et complexes avec les États-Unis a occupé la première place dans l'ordre des principaux objectifs bilatéraux du Canada en 1977. Divers événements ont d'ailleurs montré toute la vitalité et la diversité qui caractérisent ces relations à l'heure actuelle. Des accords ont été conclus sur un traité relatif aux pipelines de transit, sur un gazoduc du Nord, sur les droits de péage de la Voie maritime du Saint-Laurent et sur la coopération dans les applications pacifiques de l'énergie nucléaire. Par ailleurs, les discussions et les négociations se sont poursuivies sur les frontières maritimes et un certain nombre de questions intéressant l'environnement transfrontalier.

La Communauté européenne et le Japon

Malgré un climat économique généralement peu propice, le Canada s'est appliqué, en 1977, à accroître et diversifier ses relations économiques et politiques en resserrant ses liens avec le Japon et en faisant valoir ses intérêts auprès de la Communauté européenne — dont l'intégration ne cesse de progresser — et de chacun des pays qui la composent. Il a aussi déployé des efforts particuliers pour donner une expression concrète à des ententes solennelles comme celles du lien contractuel établi avec la C.E.E.

Le défi Nord-Sud

En 1977, les relations du Canada avec les nations en développement ont constitué l'une de ses préoccupations majeures. C'est ainsi qu'un élément essentiel de sa politique étrangère a été sa contribution à un transfert net de ressources vers les pays pauvres par le biais d'un important programme d'aide au développement. Le Canada a continué d'étendre son programme d'aide, tout en accordant une attention accrue à la place que peut occuper dans sa politique étrangère un programme qui, tout en étant efficace et humanitaire, réponde à ses intérêts nationaux.

Adaptant sa politique étrangère aux multiples facettes du Tiers-monde, le Canada a étendu et diversifié davantage ses relations commerciales et financières avec un certain nombre de pays qui prennent une importance croissante en Amérique latine, en Asie et en Afrique. En même temps, il s'est efforcé, au sein

de nombreuses tribunes, d'harmoniser les relations entre les pays en développement et les sociétés industrielles avancées, profitant, à cette fin, de l'avantage inestimable que lui confèrent son accès privilégié aux conseils du Commonwealth et de la Francophonie et son engagement, toujours aussi ferme, envers l'Organisation des Nations Unies. Les travaux de la Conférence de Paris sur la coopération économique internationale, qui a pris fin sur une note plus ou moins heureuse au milieu de l'année, ont été repris par des négociations sur le Fonds commun, les accords relatifs aux produits de base, l'endettement des pays en développement et d'autres questions complexes.

Paix, sécurité et relations Est-Ouest

Le Canada a continué d'appuyer les efforts déployés, à l'échelle internationale, en vue de réduire les tensions entre l'Est et l'Ouest et de promouvoir le désarmement, en suivant de près les pourparlers des superpuissances sur la limitation des armements stratégiques et en participant à la Conférence du Comité du désarmement, aux entretiens sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces, à la réunion de Belgrade qui suivit la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, ainsi qu'aux préparatifs de la session extraordinaire des Nations Unies sur le désarmement. Il a, en outre, réaffirmé son engagement au regard de la paix et de la stabilité mondiales par un apport réel à la sécurité collective de l'Occident, assurée par l'OTAN et NORAD, et par sa contribution aux forces de maintien de la paix de l'ONU stationnées en plusieurs points chauds du globe.

À la fin de l'année, le Canada, comme beaucoup d'autres pays, fut d'autant plus déçu par la lenteur des travaux de Belgrade en ce qui concerne la promotion de la détente, des droits de la personne et de la coopération en Europe que le conflit entre l'Est et l'Ouest prenait des proportions inquiétantes dans d'autres régions du globe.

Néanmoins, la réunion de Belgrade a permis, deux ans après la signature de l'Acte final d'Helsinki, de passer en revue les progrès accomplis dans le sens de la sécurité et de la coopération en Europe. Certains pays occidentaux n'ont laissé subsister aucun doute quant à leur conception de la mise en oeuvre des dispositions de l'Acte final, le Canada faisant valoir que l'on ne continuerait de croire réellement à la détente qu'à la condition de voir respecter les droits de la personne et faciliter les contacts entre les individus.

Le Canada est d'ailleurs resté entièrement fidèle au principe de la détente. Il a continué d'entretenir des relations normales avec l'Union soviétique et les alliés du Pacte de Varsovie, s'efforçant de servir les intérêts de ses citoyens sur le plan bilatéral, qu'il s'agisse de l'expansion des échanges commerciaux, culturels et scientifiques ou de la réunion des familles.

Moyen-Orient et Afrique

Le Canada, dans une attitude positive, a appuyé toutes les démarches ayant eu pour but d'instaurer la paix et la bonne entente au Moyen-Orient et de transmettre le pouvoir à la majorité noire en Afrique australe sans le recours à la force. Il a continué de fournir des effectifs aux forces de maintien de la paix de l'ONU stationnées au Moyen-Orient et dans d'autres régions du monde et, en sa qualité de membre du Conseil de sécurité, a encouragé les efforts déployés à l'échelle internationale en vue de régler pacifiquement le problème de la Namibie et d'atténuer la discrimination raciale en Afrique du Sud, pays avec lequel le gouvernement canadien a entrepris de réduire graduellement les activités commerciales qui jouissaient de son soutien. Quant à ses relations avec le reste de l'Afrique, elles s'inscrivent généralement dans le contexte propice qu'offrent le Commonwealth et la Francophonie, et sont axées sur le développement économique des pays membres de ces deux associations.

Renforcement de la non-prolifération nucléaire

Grand exportateur d'uranium et de technologie nucléaire, le Canada s'est retrouvé en 1977—qu'il s'agisse d'efforts unilatéraux ou multilatéraux—parmi les pays luttant avec le plus d'acharnement contre la dissémination des armes nucléaires. Il est toutefois resté aux prises avec le dilemme que lui pose l'obligation de mettre sa technologie nucléaire à la disposition d'un monde à court d'énergie et celle de réduire au minimum les risques de prolifération. Membre fondateur du Groupe des fournisseurs nucléaires et fervent partisan du Traité sur la non-prolifération, dont il est signataire, le Canada collabore à une étude internationale destinée à limiter les risques de prolifération que présentent les divers procédés—employés ou envisagés—de fabrication du combustible. De plus, parvenu, au cours de l'année, à renforcer les arrangements conclus avec la Communauté économique européenne en matière de garanties nucléaires, il a mené des négociations sur plusieurs accords bilatéraux du même genre afin de pouvoir reprendre ses livraisons d'uranium à destination de certains pays. Il semblerait, du reste, que les normes sévères qu'il a adoptées dans ce domaine extrêmement délicat auraient influé sur l'attitude d'autres gouvernements.

Droits de la personne

Le Canada a manifesté sa vive préoccupation à l'égard des droits de la personne dans les politiques qu'il a énoncées au cours de l'année à la réunion de Belgrade, aux Nations Unies, au Commonwealth, dans ses rapports avec l'Afrique australe et dans divers contextes bilatéraux. Il n'a pas caché le profond dégoût que lui inspire l'*apartheid*, puisqu'au Conseil de sécurité de l'ONU, il est allé jusqu'à se prononcer en faveur d'un embargo obligatoire sur les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud. Dans son approche de la question des droits de la personne, il a mis l'accent sur les réalisations concrètes plutôt que sur les beaux discours. Quand le besoin s'en est fait sentir, cependant, il n'a pas hésité à exprimer ses vues avec force. C'est ainsi que sa position et ses déclarations à la réunion de Belgrade et à l'Assemblée générale de l'ONU n'ont pas manqué de clarté.

Droit de la mer

Le Canada a attaché une importance particulière à la solution satisfaisante de l'ensemble complexe des questions juridictionnelles et économiques dont est saisie la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer. Il a continué de participer activement aux travaux de la sixième session et des réunions tenues en marge de cette dernière en 1977. Ses intérêts en l'espèce sont vitaux, d'abord parce que son littoral est l'un des plus longs du monde et que l'équilibre du milieu marin y est extrêmement fragile, et ensuite parce qu'il se préoccupe non seulement de la gestion des pêches et de l'exploitation des ressources des fonds marins, mais aussi de l'utilisation, pour le bénéfice de l'humanité tout entière, des ressources des grands fonds situés au delà des limites de juridiction nationale.

La Conférence a finalement connu beaucoup de succès, et cela en dépit de la diversité des points de vue politiques et économiques représentés et des nombreux conflits qui étaient à craindre. Le Canada a tout lieu d'être satisfait des résultats obtenus en 1977, particulièrement dans les domaines des pêches et de l'environnement. Dans des négociations parallèles tout aussi importantes, plusieurs accords bilatéraux ont été conclus au cours de l'année par suite de l'extension de la juridiction canadienne en matière de pêches sur la zone maritime s'étendant jusqu'à 200 milles des côtes.

Reflet de l'identité nationale à l'étranger

Le Ministère a continué de veiller en 1977 à ce que la politique étrangère canadienne reflète entièrement le caractère bilingue et multiculturel du pays. L'expansion des relations avec les pays anglophones et francophones du monde s'est activement poursuivie. De nombreux Canadiens conservant des attaches avec leur pays d'origine se sont intéressés de près aux efforts déployés pour faciliter les contacts entre les personnes, ainsi que le veut l'Acte final d'Helsinki. Le gouvernement canadien s'est montré résolu à projeter sur la scène internationale une image intégrale de ses intérêts nationaux en coordonnant soigneusement les visées internationales des provinces. Enfin, les programmes d'échanges culturels mis en oeuvre avec un nombre croissant de pays ont illustré la diversité du patrimoine canadien.

Perspectives

Les défis auxquels le Canada devra faire face dans le secteur critique des relations internationales se sont précisés davantage au cours de l'année. Il s'avère de plus en plus évident que c'est en apportant de meilleures solutions aux problèmes économiques et politiques mondiaux que l'on pourra accroître le bien-être des Canadiens. L'information judicieuse du public et la gestion coordonnée des politiques seront plus importantes que jamais si le Canada veut s'adapter aux impératifs économiques et politiques d'un monde où l'interdépendance s'accroît de plus en plus, s'il veut, en un mot, jouer un rôle à sa mesure dans l'édification d'une communauté planétaire plus pacifique et plus prospère, une communauté où règne une plus grande solidarité et qui soit capable de répondre aux aspirations des Canadiens.

La Chambre des communes a tenu un débat spécial sur les questions de politique étrangère les 19 et 20 décembre. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, y a prononcé une déclaration d'ouverture traitant de diverses questions, notamment du développement économique international, des relations du Canada avec les États-Unis, la Communauté européenne et la France, des garanties nucléaires, des droits de la personne et de la situation actuelle au Moyen-Orient et en Afrique australe. Les députés de tous les partis se sont alors livrés à un débat exhaustif sur la place du Canada dans le monde.



Activités régionales

Afrique et Moyen-Orient

Cette région a particulièrement retenu l'attention du Canada en 1977, notamment en raison des faits nouveaux survenus en Afrique du Sud et des coups de théâtre qui se sont produits au Moyen-Orient à la suite de la visite, au mois de novembre, du président Sadate en Israël, visite qui suivit de près celle du secrétaire d'État aux Affaires extérieures en Israël et en Égypte. En outre, des visites réciproques de dignitaires canadiens et africains venus de l'Afrique francophone ont souligné l'intérêt croissant du Canada pour cette partie du monde.

Comme les questions touchant l'Afrique et le Moyen-Orient ont dominé les délibérations du Conseil de sécurité cette année, il convient de relever un événement important: l'élection du Canada au Conseil, le 1^{er} janvier 1977, pour un mandat de deux ans.

Afrique anglophone et lusophone

La communauté internationale a déployé une somme considérable d'efforts pour trouver des solutions justes et acceptables aux problèmes des pays d'Afrique australe où la minorité blanche exerce toujours le pouvoir. Parallèlement, l'instabilité s'est aggravée dans la « corne de l'Afrique » (Somalie-Éthiopie) tandis que des divergences entre pays d'Afrique orientale ont suscité des tensions. L'accession à l'indépendance de Djibouti, l'ancien Territoire français des Afars et Issas, a fait disparaître un autre vestige du colonialisme européen.

Une fois encore, l'attention s'est surtout portée sur les problèmes de l'Afrique du Sud et les questions connexes du Zimbabwe (Rhodésie) et de la Namibie. Malheureusement, malgré les efforts des parties à la négociation pour liquider les derniers différends, l'année s'est achevée sans que l'on s'entende sur des formules susceptibles de ménager une transition entre le régime actuel et l'étape de l'indépendance et du gouvernement de la majorité dans ces deux territoires.

Rhodésie

Après l'échec de la conférence de Genève en janvier 1977, les gouvernements britannique et américain, en consultation avec les principales parties au différend rhodésien, ont élaboré un ensemble complet de propositions de règlement qui devaient servir de cadre à l'indépendance du Zimbabwe et de point de départ pour les négociations futures. A l'instar des premières propositions britanniques, le règlement suggéré avait fixé à mars 1978 la date de l'indépendance et prévoyait un accroissement de la participation britannique et internationale au processus de transition. Les propositions furent publiées en septembre et acceptées, peu après, par toutes les parties directement en cause, y compris M. Ian Smith et les nationalistes noirs. Le gouvernement du Canada avait accordé son appui plein et entier aux initiatives anglo-américaines et avait fait savoir qu'il était en principe disposé à contribuer à un fonds de développement financé par la communauté internationale. Cependant, plusieurs questions difficiles paralysèrent les pourparlers sur l'indépendance à la fin de 1977.

Sud-Ouest africain

Au mois d'avril, les efforts déployés sur le plan international pour régler le vieux différend opposant l'Afrique du Sud et les Nations Unies au sujet de la Namibie entrèrent dans une nouvelle phase. En effet, les cinq membres occidentaux du Conseil de sécurité de l'ONU (Allemagne de l'Ouest, Canada, États-Unis, France et Grande-Bretagne) entreprirent d'explorer avec les principales parties au différend (l'Afrique du Sud, l'ONU, l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain—la SWAPO, principal mouvement pour l'indépendance de la Namibie—et les États de la ligne de front: Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie et Zambie) les moyens d'en arriver à une solution qui, d'une part, serait acceptable pour la communauté internationale et, d'autre part, serait conforme aux exigences de la Résolution 385 du Conseil de sécurité de l'ONU votée le 30 janvier 1976. (Cette résolution demandait, entre autres, la tenue d'élections libres sous la supervision et le contrôle de l'ONU, le retrait de l'administration illégale sud-africaine en Namibie, la libération de tous les prisonniers politiques namibiens, l'abolition de toutes les lois et pratiques de discrimination raciale et de répression politique, et la liberté, pour tous les exilés namibiens, de réintégrer leur territoire.) Au cours de l'année, les représentants des cinq États Occidentaux du Conseil de sécurité se sont entretenus, à plusieurs reprises, avec les parties intéressées au siège des Nations Unies (New York), au Cap et ailleurs, ce qui a permis d'enregistrer certains progrès sur de nombreux points soulevés par la Résolution 385 et devait amener, à la fin de 1977, les cinq pays occidentaux à proposer la tenue, au début de 1978, de nouveaux pourparlers avec l'Afrique du Sud et la SWAPO à New York afin de réaliser un compromis sur les questions en suspens.

Afrique du Sud

Les émeutes et l'agitation qui avaient dominé les affaires intérieures de l'Afrique du Sud en 1976 n'ont pas été aussi fréquentes en 1977. Par contre, la détention et le bannissement de citoyens noirs influents se sont poursuivis, ce qui a eu des conséquences de la plus haute gravité lorsque les Sud-africains et le reste du monde ont appris la mort de Steve Biko, président honoraire de la Convention du peuple noir (B.P.C.) et chef de file respecté de l'opinion noire modérée. Sa mort, survenue dans des circonstances mystérieuses, lorsqu'il était au secret, a choqué l'opinion publique interna-

tionale. La vigueur de la réaction dans son pays et à l'étranger a finalement obligé le gouvernement de l'Afrique du Sud à mener une enquête sur les circonstances de sa mort. Mais, avant le début de l'enquête, le 19 octobre, le gouvernement de l'Afrique du Sud devait, une fois de plus, émouvoir la communauté internationale en arrêtant, détenant ou bannissant la grande majorité de ses critiques les plus en vue. Le 25 octobre, le gouvernement du Canada convoqua donc l'Ambassadeur de l'Afrique du Sud pour qu'il transmette à son gouvernement ses graves inquiétudes au sujet de mesures visant à réprimer une dissidence qu'il estimait légitime. Par la suite, le 4 novembre, le Canada s'est joint aux autres membres du Conseil de sécurité de l'ONU pour convenir, à l'unanimité, de l'imposition d'un embargo obligatoire sur la vente d'armes et de matériel militaire à l'Afrique du Sud, en vertu des dispositions du chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

Pendant que se déroulaient les délibérations du Conseil de sécurité sur l'embargo, le Canada a déclaré qu'il entreprenait une révision de ses relations économiques avec l'Afrique du Sud. Les résultats de cette révision ont été annoncés par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures le 19 décembre. Rappelant les derniers événements survenus en Afrique du Sud et les graves préoccupations de son pays devant une situation raciale unique, M. Jamieson révéla alors que le gouvernement canadien entendait réduire graduellement presque toutes ses activités de promotion commerciale en Afrique du Sud, tout en autorisant la poursuite du commerce et des investissements privés. En conséquence, les délégués commerciaux du Canada en Afrique du Sud seraient rappelés et le Consulat général à Johannesburg serait fermé. Les services financiers de la Société pour l'expansion des exportations ne s'appliqueraient plus aux transactions avec l'Afrique du Sud, et un code de conduite régissant les pratiques d'emploi des sociétés canadiennes faisant affaire en Afrique du Sud serait publié. Pour corriger les anomalies imputables à l'ancienne appartenance de l'Afrique du Sud au Commonwealth, le gouvernement exigerait dorénavant que tous les Sud-Africains qui viendraient au Canada sans l'intention de s'y établir aient obtenu un visa et il étudierait l'incidence de l'annulation éventuelle

du tarif préférentiel britannique dont l'Afrique du Sud jouit encore. Dans sa déclaration, M. Jamieson a aussi évoqué d'autres mesures touchant les relations économiques avec la Namibie. En faisant part de ces décisions, il a bien précisé que le gouvernement du Canada continuait d'espérer que le problème de l'Afrique du Sud se réglerait pacifiquement. Il a déclaré que le Canada maintiendrait ses relations diplomatiques avec ce pays et a souligné que la situation ferait l'objet d'un examen permanent.

Afrique de l'Ouest et de l'Est

L'instabilité régnant dans la corne de l'Afrique a, elle aussi, suscité l'inquiétude croissante de la communauté internationale. Le vieux différend opposant l'Éthiopie et la Somalie au sujet du désert de l'Ogaden, qui s'étend au sud-est de l'Éthiopie a d'abord donné lieu à des escarmouches frontalières, puis à des combats en règle à la suite desquels d'importantes villes éthiopiennes sont passées aux mains des guérilleros soutenus par la Somalie. Ces incidents et leurs répercussions dans la corne ont ouvert la porte à l'intervention étrangère, ce qui pourrait avoir des conséquences troublantes pour la stabilité de l'Afrique.

L'Ouganda s'est attiré le blâme de la communauté internationale pour ses violations flagrantes et répétées des droits de la personne. Après avoir appris les circonstances suspectes qui ont entouré la mort de l'archevêque Luwum et de deux ministres du cabinet ougandais en février, le gouvernement du Canada a fait part de sa vive inquiétude au gouvernement de l'Ouganda. Sur le plan international, il a également rappelé l'intérêt qu'il porte à la question des droits de la personne en déposant devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU une résolution demandant une enquête complète sur la situation en Ouganda.

L'année 1977 a également été le témoin de la désintégration de la Communauté de l'Afrique orientale et de l'augmentation des tensions entre le Kenya et la Tanzanie. En représailles contre la décision du Kenya de mettre sous séquestre la *East African Airways* à l'occasion du dixième anniversaire de la déclaration

d'Arusha, la Tanzanie a fermé sa frontière à toute circulation par voie de terre. Après l'échec des négociations sur la réouverture des frontières, le Kenya, de son côté, a frappé d'interdiction la circulation aérienne. Cette dernière série d'événements a mis un terme à la presque totalité des activités de la Communauté et a entraîné le rapatriement de ses fonctionnaires, en dépit de la décentralisation régionale que nombre de sociétés et d'établissements de recherche avaient déjà réussi à accomplir en Afrique orientale.

Le Canada, qui avait fait bon accueil à l'élection du Nigéria au Conseil de sécurité en 1977, continuera, dans les domaines d'intérêt commun, de suivre de près la politique étrangère active de cette nation, s'intéressant surtout à sa participation à la recherche de solutions pacifiques aux problèmes de l'Afrique du Sud.

Afrique francophone et Maghreb

Plusieurs événements d'importance pour l'Afrique francophone sont survenus en 1977: la réunion du Club des amis du Sahel, la radiation des dettes des pays les plus pauvres, l'annonce du gouvernement du Canada d'effectuer tous ses futurs transferts de crédits dans cette région sous forme de subventions, et, enfin, de nombreuses visites ministérielles au Canada et en Afrique. Ces visites ont haussé la cote du Canada auprès des gouvernements et des populations de toute la région et ont stimulé leur désir de venir dans notre pays dans la mesure où leurs moyens limités le leur permettent.

En juin, à l'invitation du Canada, s'est tenue au ministère des Affaires extérieures la deuxième réunion ministérielle du Club des amis du Sahel placée sous la présidence du chef d'État de la Mauritanie, M. Ould Daddah, et à laquelle participaient les huit États d'Afrique occidentale situés en bordure du Sahara. La majorité des pays occidentaux, un grand nombre d'organisations internationales et les institutions spécialisées de l'ONU y étaient représentés. Le Club a adopté une stratégie de développement économique à long terme pour le Sahel. Cette région sud-saharienne semi-aride, qui compte parmi les territoires les plus pauvres du monde, est habitée par quelque 27 millions de personnes et a été frappée par une sécheresse catastrophique de 1968 à 1972. Pour les pays du Sahel, la rencontre d'Ottawa était pleine de promesses et constituait le tremplin d'un plan de survie aux nombreuses ramifications. Un coup du sort a voulu, hélas, que la sécheresse revienne au Sahel au moment où s'amorçait la reprise économique.

Au même moment, au sud de l'équateur, dans la région cuprifère du Shaba, les ex-gendarmes katangais menaient une guérilla contre les forces gouvernementales zaïroises. Avec l'aide des troupes marocaines et le soutien stratégique de la France, la force zaïroise parvint à repousser les guérilleros après 80 jours de combats. Après cet affrontement, le Zaïre entreprit des réformes politiques. Les élections présidentielles qui suivirent reportèrent au pouvoir le président Mobutu Sese Seko avec une forte majorité. En collaboration avec d'autres pays industrialisés, membres du Club de Paris, le Canada a poursuivi ses efforts en vue de consolider la dette du Zaïre après que la situation économique eut amené le pays au bord de la faillite.

Tandis que la plupart des pays de la région continuaient, dans un climat relativement paisible, à mener la lutte contre le sous-développement, des tensions sociales et politiques apparaissaient, surtout dans les pays ayant un gouvernement à tendances marxistes. Au Bénin, une tentative de coup d'État fit l'objet d'une enquête des Nations Unies. Au Congo, le président N'Gouabi et le cardinal Biayenda furent assassinés en juillet. En Guinée, des manifestations sanglantes ont compromis la tendance à la libéralisation qui se dessinait.

Dans les derniers mois de 1977, le Canada s'est attaché à superviser concrètement ses projets d'aide au développement de Madagascar. Il a également signé avec le Gabon un accord de principe établissant une ligne de crédit de 150 millions de dollars.

À la fin de l'année, le couronnement de l'empereur Jean-Félix Bokassa (Empire centrafricain) s'est déroulé dans le faste.

Au Maghreb, le conflit autour du Sahara occidental mettant en cause l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie n'a pas désarmé. Les positions des parties sont trop éloignées les unes des autres pour que l'on puisse espérer une solution dans un avenir prochain.

Du point de vue bilatéral, les faits marquants de l'année ont été les offres de crédits commerciaux de 200 millions de dollars et de 1.2 million de dollars faites par la Société pour l'expansion des exportations au Maroc et à l'Algérie respectivement et la visite de ces pays par une mission commerciale canadienne dirigée par M. Jean-Pierre Goyer, conseiller du secrétaire d'État aux Affaires extérieures pour les questions touchant les pays et les organisations francophones. M. Goyer a également visité des pays francophones d'Afrique noire tandis que le président du Gabon, M. Omar Bongo, est venu en visite au Canada. Sont également venus au Canada en 1977 le lieutenant-colonel Baba Diarra, vice-président du Mali et MM. Moumouni Adamou Djermakoye, Moussa Kargougou et Umba di Lutete, ministres des Affaires étrangères du Niger, de la Haute-Volta et du Zaïre, ainsi que M. Jean-Boniface Asselé, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports du Gabon.

Moyen-Orient

Le différend israélo-arabe a connu un rebondissement en novembre lorsque le président d'Égypte, M. Sadate, s'est rendu de son propre chef en Israël dans l'espoir d'ouvrir la voie à une solution. Le Canada a été l'un des premiers pays à saluer l'initiative du président Sadate et le premier ministre, M. Trudeau, a envoyé aux dirigeants égyptien et israélien un message dans lequel il encourageait les efforts déployés en vue d'un règlement global. Les négociations directes qui se sont tenues à la fin de l'année au Caire et à Ismaïlia permettent d'entretenir un optimisme prudent.

Au cours de l'année 1977, on a assisté à un resserrement des liens entre le Moyen-Orient et le Canada, ainsi qu'en a témoigné l'accroissement du nombre de visites de ministres canadiens dans cette région. En avril, à l'occasion d'une tournée d'inspection des militaires canadiens appartenant aux forces du maintien de la paix de l'ONU en Syrie, en Israël et en Égypte, le ministre de la Défense, M. Danson, a rencontré les dirigeants politiques et militaires de chacun de ces pays. En mai, M. Jean Chrétien, ministre de l'Industrie et du Commerce, a dirigé des missions commerciales en Iran, en Arabie Saoudite et en Israël. Dans ce dernier pays, il a présidé la réunion inaugurale du Comité économique mixte canado-israélien. En juillet, M. le sénateur Perreault, leader du gouvernement au Sénat, a rencontré plusieurs dirigeants parlementaires en Israël. À l'échelon provincial, le premier ministre de l'Ontario, M. Davis, a visité Israël au printemps, tandis qu'en été le premier ministre de l'Alberta, M. Lougheed, s'est rendu en Iran, en Arabie Saoudite et en Israël.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui a effectué une visite au Moyen-Orient en automne, a été le dernier ministre étranger à s'entretenir avec le premier ministre Begin et le président Sadate avant leur rencontre historique à Jérusalem. M. Jamieson s'est dit heureux de cet événement, étant donné que l'un des objectifs qu'il s'était fixés lors de son voyage était d'« encourager les gouvernements israélien et égyptien à accomplir tous les gestes raisonnables permettant aux parties de parvenir au genre d'accommodement indispensable à la reprise des pourparlers de paix ». La visite de M. Jamieson a également permis de faire progresser les relations du Canada aussi bien avec Israël qu'avec l'Égypte.

Fait à noter, le Canada a annoncé qu'il versera à l'Égypte 5 millions de dollars sous forme de livraisons de blé et 2 millions de dollars au titre des frais de transport connexes pendant l'année financière 1977-1978. Il convient également de mentionner que l'Égypte a donné son accord à l'exposition des trésors artistiques de Tout Ankn Amon à la *Art Gallery of Ontario* en 1979.

Pour ce qui est du différend israélo-arabe, le Canada a gardé une attitude objective inspirée des Résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité. Il faut, selon lui, reconnaître le droit à l'existence d'Israël ainsi que les intérêts légitimes des Palestiniens et trouver les assises territoriales nécessaires à leur expression sur le plan politique. L'Assemblée générale a débattu 18 grandes résolutions sur le Moyen-Orient. Les délégués du Canada en ont appuyé 9 et rejeté 4, et se sont abstenus à cinq reprises. (Voir aussi la section sur les Nations Unies.)

Le Canada a accueilli avec plaisir l'apaisement qui, survenu au Liban en 1977, a permis à l'Ambassade du Canada à Beyrouth de reprendre ses activités au mois d'août. En mars 1976, celle-ci avait dû procéder à l'évacuation de son personnel en Jordanie et à Chypre. Au mois de juillet 1977, les contributions en espèces que le gouvernement du Canada avait directement versées au Comité international de la Croix-Rouge et à l'Appel du Secrétaire général pour le Liban, pour la reconstruction du Liban, s'établissaient à plus d'un million de dollars. En outre, le Canada a aidé financièrement les autres organisations qui participent à cette reconstruction.

En 1977, le Canada a été, de nouveau, le pays fournissant le plus important contingent aux forces du maintien de la paix des Nations Unies chargées de faire observer le cessez-le-feu dans la péninsule du Sinaï et sur le plateau du Golan.

Asie et Pacifique

Parmi les personnalités du Moyen-Orient venues au Canada cette année, il faut citer: le ministre d'État irakien, M. Aziz Rashid Akrawi (janvier), le ministre des Affaires étrangères du Soudan, M. Mansour Khalid (juillet), et M. Ahmed Sultan, premier ministre adjoint égyptien de la Production et ministre de l'Électricité et de l'Énergie (septembre).

Commerce

Les activités économiques et commerciales du Canada au Moyen-Orient ont poursuivi leur expansion en 1977. Dans les dix premiers mois de l'année, les exportations du Canada au Moyen-Orient se sont établies à 533 millions de dollars, ce qui représente un relèvement de 28 p. cent par rapport à la même période de l'année précédente. L'Iran a été le principal client du Canada, suivi par l'Arabie Saoudite. Pour les dix premiers mois de 1977, les importations canadiennes en provenance du Moyen-Orient se chiffraient à 1.1 milliard de dollars, ce qui représente une diminution de 22 p. cent par rapport à la période correspondante de 1976. Les plus importants fournisseurs du Canada ont été l'Arabie Saoudite et l'Iran. Le contrat de 3.4 milliards de dollars adjudé par le gouvernement saoudien au groupe formé par Bell Canada, une société néerlandaise et une société suédoise, constitue un exemple particulièrement intéressant. Il s'agit d'un projet d'expansion du réseau téléphonique automatique du pays dans lequel la part du Canada sera d'environ 997 millions de dollars et dont la réalisation, au plus fort des travaux, exigera la présence de 500 Canadiens. Pour aider les sociétés canadiennes dans leurs activités au Moyen-Orient, le gouvernement, outre les services diplomatiques et consulaires qu'il offre, a affecté 15 délégués commerciaux aux six ambassades établies dans la région.

Les relations du Canada avec les pays de l'Asie et du Pacifique se caractérisent par leur diversité. Rien d'étonnant à cela, étant donné que l'on trouve, dans cette vaste région, certaines des civilisations les plus variées et les plus anciennes du monde, certains des pays les plus industrialisés et certaines des économies les moins développées. Les pays de l'Asie et du Pacifique regroupent plus de la moitié de la population du globe et, de ce fait, leurs gouvernements doivent, dans nombre de cas, affronter d'énormes problèmes administratifs et politiques. Il est à noter que certaines des premières initiatives du Canada dans le domaine des relations extérieures intéressaient des pays de cette région. C'est qu'au sein du Commonwealth, des liens importants unissent le Canada à de nombreux pays d'Asie et du Pacifique. Leurs relations commerciales remontent très loin et plusieurs générations de Canadiens ont vécu et travaillé dans la région. En revanche, au cours des deux dernières décennies, nombre de ses habitants ont été accueillis au Canada.

Les programmes d'aide au développement que le Canada a mis en oeuvre en collaboration avec divers pays de la région de l'Asie et du Pacifique sont ses plus anciens et ses plus importants. Cette région compte quelques-uns de ses meilleurs clients et les importations canadiennes y ont augmenté de façon régulière. De plus en plus, les Canadiens voient en leur pays une nation du Pacifique. Il en découle donc logiquement que la plupart des thèmes de politique étrangère canadienne trouvent leur expression dans des relations avec l'un ou l'autre des pays de la région. Comme en témoigne l'intérêt croissant qu'il porte à l'Association des nations du Sud-Est asiatique (A.S.E.A.N.), le Canada se rend compte qu'il est souhaitable qu'il intensifie ses relations sociales, économiques et politiques avec les pays de l'Asie et du Pacifique.

Nord-Est asiatique

Japon

Les relations canado-japonaises ont continué à se multiplier au cours de 1977, traduisant ainsi l'importance croissante que les deux pays accordent à leur association.

La première réunion du Comité économique mixte Canada-Japon, tenue à Vancouver en juin, a constitué un fait marquant à ce titre. L'Ouest du Canada, dont on voulait souligner le rôle particulier dans les relations économiques du Canada avec le Japon, avait été choisi comme lieu de réunion. La participation du secrétaire d'État aux Affaires extérieures et du ministre japonais des Affaires étrangères, M. Ichiro Hatoyama a reflété le prix que l'un et l'autre pays attachent à ce comité qui, établi aux termes de l'entente relative à un «cadre de coopération économique» signée à Tokyo l'année précédente par le premier ministre Trudeau et M. Miki, alors premier ministre japonais, a permis à des hauts fonctionnaires des deux gouvernements de se rencontrer pour promouvoir les activités économiques coopératives et discuter de questions économiques multilatérales d'intérêt commun. Des groupes de discussion distincts ont été mis sur pied pour revoir les progrès accomplis dans les secteurs de l'énergie et des ressources, de la retransformation, de l'agriculture et de la foresterie, et du logement.

Lors de cette visite officielle au Canada, MM. Hatoyama et Jamieson ont discuté d'un large éventail de questions, notamment des négociations permanentes entreprises en vue de la révision de l'Accord de coopération nucléaire Canada-Japon de 1959. Ils ont également profité de leur participation au sommet de Londres en mai et à la C.C.E.I. à Paris à la fin de juin pour s'entretenir de coopération nucléaire et d'autres questions d'intérêt bilatéral.

Le Japon vient encore au deuxième rang des partenaires commerciaux du Canada et les questions commerciales et économiques demeurent au centre des relations entre les deux pays. Les échanges ont continué de s'accroître, malgré la récession générale qu'ont connue les deux pays. En 1977, les exportations du Canada vers le Japon se sont établies à 2.54 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 6.3 p. cent par rapport à l'année précédente. Le Japon est maintenant le principal marché ouvert aux produits agricoles et au charbon canadiens. En

1977, les produits agricoles ont constitué la part la plus importante (35 p. cent) de nos exportations vers ce pays; le charbon, pour sa part, a représenté 22 p. cent des exportations. Le Canada a également progressé dans ses efforts d'accroître ses ventes de produits raffinés au Japon; les exportations à ce titre ont d'ailleurs augmenté d'environ 13 p. cent par rapport à l'année précédente. En 1977, le Canada a bénéficié d'un surplus commercial de quelque 700 millions de dollars avec le Japon.

La coopération économique entre le Canada et le Japon a continué de s'intensifier. Les nombreuses discussions relatives aux entreprises en coparticipation et aux investissements japonais au Canada ont contribué à soutenir l'élan déjà présent dans un certain nombre d'importants secteurs, notamment ceux de l'énergie, des produits forestiers, du logement et de l'aérospatiale. Le gouvernement japonais et des sociétés privées, qui participent déjà à un projet d'exploitation des pétroles lourds en Alberta, sont actuellement en train de négocier une participation élargie dans l'exploitation de sables pétrolifères, sous l'égide de la Société de développement du pétrole du Japon.

Les secteurs privés des deux pays ont manifesté un réel désir d'accroître leurs contacts et d'établir des liens économiques. De leur propre chef, ils ont créé le Comité de coopération commerciale Canada-Japon, composé des cadres supérieurs d'entreprises des deux pays. Le gouvernement du Canada a fait savoir qu'il appuierait le Comité et travaillerait, en étroite collaboration avec celui-ci, au développement des relations économiques et commerciales entre le Canada et le Japon.

Au niveau ministériel, le processus consultatif a été renforcé par diverses consultations économiques multilatérales, en particulier lors de la réunion du sommet de Londres, des négociations commerciales multilatérales et des réunions de la Conférence sur la coopération économique internationale. Deux missions ministérielles fédérales se sont, en outre, rendues au Japon en 1977. En avril, le secrétaire d'État, John Roberts, en visite au Japon, a

étudié avec le ministre japonais de l'Éducation divers aspects des échanges culturels de plus en plus nombreux entre les deux pays et a prononcé un discours d'importance sur l'unité canadienne. Otto Lang, ministre des Transports et ministre chargé de la Commission canadienne du blé, a visité le Japon en octobre et y a rencontré ses homologues avec lesquels il a discuté d'une variété de questions, dont les ventes de céréales, le système de transport ADAC, le transport en vrac et la construction navale. Il a également rencontré des chefs d'entreprises et visité les installations de manutention du grain et de transport.

Un certain nombre de provinces se sont dites désireuses d'accroître leurs relations avec le Japon. En décembre, les ministres du Développement économique et des Forêts de la Colombie-Britannique se sont rendus au Japon pour promouvoir l'exploitation des ressources en pâte à papier et en charbon. Une délégation de l'Alberta s'y est également rendue en décembre pour discuter d'échanges culturels. Lors de la visite, en novembre, d'une délégation ayant à sa tête le ministre des Ressources naturelles de la Saskatchewan, on a exploré la possibilité de vendre de l'uranium au Japon. Au cours de l'année, le Manitoba a émis des obligations sur le marché japonais. En septembre, le premier ministre de l'Ontario, M. Davis, accompagné de ses ministres de l'Agriculture et de l'Industrie et du Tourisme, s'est rendu, lui aussi au Japon, à la tête d'une mission pour stimuler les investissements japonais en Ontario et les importations de produits ontariens. L'Hydro-Québec a terminé l'émission d'obligations sur le marché japonais; par ailleurs, une mission agricole québécoise a visité le Japon en septembre. Au cours du même mois, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Hatfield, a conclu, à Tokyo, les négociations menées en vue de l'émission d'obligations en yens.

Les parlementaires japonais et canadiens se sont également rendu visite. Hugh Poulin, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce, est allé au Japon en mars au cours d'une tournée des pays asiatiques visant à la discussion de questions commerciales, notamment en ce qui a trait aux produits textiles. C'est également en mars qu'Otto Jelinek, porte-parole du Parti conservateur pour les petites entreprises, a rencontré au Japon des représentants de l'Agence japonaise des moyennes et petites entreprises. Le leader du Nouveau parti démocratique, M. Ed Broadbent,

a participé au congrès de l'Internationale socialiste tenu à Tokyo en décembre. En outre, cinq délégations parlementaires japonaises ont visité le Canada l'an dernier pour discuter de diverses questions, allant des pratiques compatibles du gouvernement aux échanges entre bibliothèques parlementaires.

Le nombre des activités culturelles auxquelles participent le Canada et le Japon va croissant, notamment au niveau universitaire. On a assisté, au cours de l'année, à une expansion des programmes d'études canadiennes dans les universités japonaises et à la formation d'une Association japonaise d'études canadiennes, composée d'universitaires japonais intéressés par cette question. Les programmes destinés à familiariser les journalistes japonais avec le Canada et à présenter des personnalités et artistes canadiens à des auditoires japonais ont également permis de développer une compréhension et un intérêt mutuels.

Chine

Les relations sans cesse plus étroites entre le Canada et la Chine ont été marquées en 1977 par les visites en Chine de M. Otto Lang, ministre des Transports et ministre chargé de la Commission canadienne du blé (septembre) et au Canada de M. Huang Hua, ministre chinois des Affaires étrangères (octobre). Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, a accepté une invitation à visiter la Chine au début de 1978.

Les échanges culturels en 1977 donnent une idée de l'ampleur que prennent les relations sino-canadiennes. En mars, le *Canadian Brass Quintet* a effectué une tournée très appréciée en Chine. Le mois suivant, une délégation d'artisans canadiens s'est aussi rendue dans ce pays et, en mai, le Ballet de Shanghai a littéralement séduit les auditoires canadiens. Tout au long de l'année, on a préparé la visite en Chine de l'Orchestre symphonique de Toronto, visite qui, prévue pour le début de 1978, coïnciderait avec celle de M. Jamieson en Chine et au Japon. En avril, une équipe de Radio-Canada a tourné des documentaires télévisés en Chine et une délégation de l'Office national du film a discuté de la possibilité d'y réaliser plusieurs films.

Dans le cadre du programme officiel d'échanges universitaires, 23 étudiants canadiens sont allés étudier en Chine et 25 étudiants chinois sont venus au Canada. Deux médecins chinois, titulaires de la bourse Norman Bethune, sont arrivés à l'Université McGill en mai.

Au nombre des faits saillants qui ont marqué le programme d'échanges sportifs, on peut citer une tournée au Canada d'une équipe chinoise de volley-ball, la participation d'une délégation de hockeyeurs et d'entraîneurs chinois à des camps d'entraînement au Canada et la visite d'une équipe de gymnastes canadiens en Chine.

Les échanges officiels ont continué de s'accroître dans les domaines scientifiques et commerciaux. A cet égard, mentionnons la visite en Chine de métrologues canadiens, la tenue en Chine d'un séminaire canadien sur l'utilisation de la potasse et la visite en Chine d'un professeur de phytobiologie. Des spécialistes de la géochronologie isotopique et des délégations s'intéressant à l'hygiène du travail, au fer sédimentaire, à la machinerie agricole et aux pêches sont venus au Canada et une délégation de la République populaire de Chine (R.P.C.) a suivi un cours offert par l'Institut canadien international des céréales. En automne, une délégation de géophysiciens chinois a assisté à une conférence à Ottawa et une mission technique canadienne des pâtes et papiers a tenu des colloques en Chine.

On a assisté à un net essor des échanges entre le Canada et la R.P.C. en 1977, les exportations du Canada accusant, avec un chiffre total de 369.3 millions de dollars, une augmentation de 88 p. cent par rapport à l'année précédente. Les nouvelles ventes de blé ont compté pour le gros de l'augmentation, puisqu'elles ont totalisé 309.6 millions de dollars, soit 84 p. cent des exportations. Les importations se sont élevées à 81.9 millions de dollars. Au printemps, le Comité mixte du commerce Canada-Chine a tenu sa réunion annuelle à Ottawa pour discuter de l'expansion des échanges entre le Canada et la Chine et de questions connexes.

Corée

La nature et l'importance des relations du Canada avec la République de Corée (R.D.C.) se sont modifiées sensiblement ces dernières années, traduisant les progrès économiques notables enregistrés par la Corée. Les échanges, en particulier, ont continué d'augmenter rapidement et ont atteint en 1977 près de 500 millions de dollars, les exportations du Canada vers la Corée représentant environ 140 millions. L'an dernier, le Canada a réussi, dans une certaine mesure, à réduire le déficit de sa balance commerciale avec la R.D.C. et l'on s'attend à voir cette tendance s'accroître, d'autant plus que les effets de la vente d'un réacteur CANDU à ce pays, en 1976, se font de plus en plus ressentir. La Corée présente un débouché prometteur pour les céréales, le charbon thermique et métallurgique et les produits canadiens hautement perfectionnés.

Pendant l'année, des consultations utiles ont été tenues au niveau ministériel. Mentionnons, notamment, la visite effectuée à Ottawa par le ministre coréen du Commerce et de l'Industrie, M. Chang Yie Joon (avril), au cours de laquelle il a rencontré son homologue canadien ainsi que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et d'autres ministres du Cabinet. En septembre, le ministre coréen des Affaires étrangères, M. Park Tong Jin, et M. Jamieson ont discuté de questions politiques d'intérêt commun, à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York. Des hauts fonctionnaires se sont également rencontrés au Canada et en Corée pour discuter de diverses questions d'intérêt bilatéral, y compris les pêches, les importations de produits textiles au Canada, la défense civile et la coopération nucléaire.

L'avenir de cette association et, en fait, la préservation, dans la région, d'autres intérêts canadiens d'importance dépendront grandement de la stabilité et de la paix qui régneront dans la péninsule coréenne. Ajoutons que nombre de Canadiens souhaitent voir s'instaurer en Corée un sentiment de sécurité, condition première d'un véritable respect des droits de la personne dans tout le pays. Le Canada continuera donc d'appuyer les propositions visant à apaiser les tensions qui se font sentir dans la région, tout en demeurant fidèle au principe voulant que la R.D.C. joue un rôle de premier plan dans la négociation de tout règlement du problème coréen.

Pacifique

Hong Kong

Hong Kong est demeuré l'un des plus importants partenaires commerciaux du Canada, tant comme source d'importations, d'investissements et de capitaux que comme marché de biens et de services. En 1977, les exportations du Canada vers Hong Kong se sont établies à 66.9 millions de dollars, ce qui représente soit une augmentation de 13.8 p. cent par rapport à l'année précédente, et les importations de cette colonie britannique ont totalisé 280.9 millions de dollars. Le Canada a continué d'accueillir un grand nombre d'immigrants et d'étudiants de Hong Kong.

Australie

En 1977, les relations canado-australiennes ont continué de prospérer dans une grande variété de domaines d'intérêt mutuel, allant de l'exploitation des ressources au fédéralisme.

En janvier, Alastair Gillespie, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, s'est rendu en Australie pour discuter des garanties nucléaires et des politiques relatives aux richesses naturelles. A cette occasion, il a été convenu de procéder régulièrement à des échanges d'information sur l'exploitation énergétique et minière, notamment sur l'utilisation de l'énergie solaire, la conversion des combustibles fossiles et l'utilisation du charbon pour la production de pétrole et de gaz. Il a également été convenu que les deux pays devraient recourir à des garanties nucléaires plus rigoureuses et qu'ils devraient avoir de nouvelles consultations à cet égard, ce qui fut fait lors de la visite à Ottawa, en mai, du vice-premier ministre Anthony. Le juge Russell Walter Fox, conseiller spécial du premier ministre Fraser en matière de non-prolifération nucléaire, a discuté des questions de garanties à Ottawa, en septembre et en octobre. Deux groupes de hauts fonctionnaires australiens ont également eu des entretiens à Ottawa, en avril et en décembre, avec leurs homologues canadiens sur cette question.

En juin, M. J. Howard, alors ministre australien de la Consommation et des Entreprises, et sa délégation sont venus à Ottawa pour discuter des politiques de consommation. Au cours du même mois, M. P. Nixon, ministre australien des Transports, a visité diverses gares et aéroports canadiens. En juin également, lors de la réunion des chefs du Commonwealth à Londres, le premier ministre Fraser et le premier ministre Trudeau ont travaillé à résoudre le problème soulevé par la participation de l'Afrique du Sud aux manifestations sportives du Commonwealth. En septembre, M. Otto Lang, ministre des Transports également chargé de la Commission canadienne du blé, s'est rendu en Australie pour discuter de questions se posant à l'échelle internationale à propos des céréales et des politiques de transports urbains et de longue distance. Les parties ont convenu de l'opportunité d'accroître les échanges d'information sur ces deux plans.

En ce qui concerne les relations entre les États et les provinces, signalons que M. Kevin Stewart, ministre de la Santé de Nouvelle-Galles du Sud, a visité plusieurs villes canadiennes en mai pour étudier les problèmes d'administration et de santé communautaire. W.G. Newman, ministre ontarien de l'Agriculture, s'est rendu en Australie en octobre pour étudier la production de tabac, de fruits et de viande. Un groupe présidé par J.R. Messer, ministre des Ressources naturelles de la Saskatchewan, a visité l'Australie en novembre dans le cadre d'une mission d'enquête concernant l'uranium.

Il faut ajouter à ces visites celles d'autres personnalités australiennes et canadiennes. Le juge en chef du Canada, M. Bora Laskin, a pris la parole devant l'*Australian Law Society* à Canberra et l'Attorney général australien, M. R.J. Ellicott, a assisté à une réunion des ministres de la Justice du Commonwealth à Winnipeg, en août. Les représentants de la Commission de réforme du droit de l'Australie sont venus au Canada pour étudier les questions de réforme et le juge Staples, membre du Conseil d'arbitrage et de conciliation de l'Australie a visité le Canada pour évaluer les pratiques et méthodes d'enquête touchant les droits de la personne.

En avril, des députés et des sénateurs canadiens ont participé à la réunion de l'Union interparlementaire tenue à Canberra et en septembre, des parlementaires australiens ont participé à la vingt-troisième Conférence parlementaire du Commonwealth à Ottawa.

Le premier prix de journalisme offert par le Conseil des Arts du Canada dans le cadre d'un programme conjoint de prix littéraires Australie-Canada a été décerné à Michael Richardson pour ses excellents reportages sur le Sud-Est asiatique dans le *Melbourne Age*.

Indonésie

Le Canada fait grand cas de ses relations avec l'Indonésie, cinquième pays du monde pour son importance démographique. En 1977, on a consolidé les accords conclus l'année précédente lors des visites du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, du ministre de l'Industrie et du Commerce et du président de l'ACDI en Indonésie; c'est ainsi que des crédits continuent d'être affectés à de nouveaux projets, dans le cadre de l'accord de financement parallèle de 200 millions de dollars signé en 1976 par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Plus de la moitié de ce montant a déjà été engagée et on espère que le reste le sera sous peu. Vers la fin de l'année, de nouvelles possibilités comme le projet charbonnier d'un milliard de dollars réalisé dans la partie sud de Sumatra se sont présentées pour l'industrie et les milieux d'affaires canadiens. Le programme bilatéral d'aide au développement mis en oeuvre par le Canada et axé sur les secteurs de l'agriculture, des ressources hydrauliques, des transports et de l'énergie, est le plus important de tous les programmes canadiens de ce genre, non seulement à cause de son envergure, mais étant donné les capitaux et l'assistance technique qu'il fournit à l'Indonésie. Pendant l'année, les représentants du Canada ont discuté avec leurs homologues indonésiens d'un certain nombre de questions, entre autres, du droit de la mer et des accords sur les produits de base.

Philippines

Les relations entre le Canada et les Philippines ont continué de s'épanouir pendant l'année. L'accord relatif à la double imposition signé à Manille a pour but de surmonter les problèmes posés par la situation fiscale des entreprises ou des particuliers d'un pays qui tirent leurs revenus de l'autre et de contribuer ainsi à renforcer les relations économiques. Manille a fourni le cadre du premier « dialogue » Canada-A.S.E.A.N. en février; c'est d'ailleurs par les Philippines que s'établissent tous les contacts du Canada avec cette association. Le ministre de l'Agriculture, Eugene Whelan, a présidé la délégation du Canada à la réunion du Conseil mondial de l'alimentation

tenue à Manille en juin. Le ministre de l'Industrie et du Commerce de l'Ontario, Claude Bennett, a dirigé en octobre une mission du gouvernement ontarien sur le tourisme et l'investissement dans les Philippines; il a été accueilli à cette occasion par le président Marcos et le secrétaire au Commerce T. Quiazon. Au Canada, les Philippines se classent toujours parmi les dix premiers pays d'origine des immigrants.

Nouvelle-Zélande

Cette année, il y eut nombre de visites entre le Canada et la Nouvelle-Zélande.

Le juge en chef du Canada, M. Bora Laskin, s'est rendu en Nouvelle-Zélande pour discuter de questions juridiques. Le vice-président exécutif du Congrès du travail du Canada, M^{me} Shirley Carr, est également allée dans ce pays et a rencontré des responsables syndicaux et M^{me} Maureen O'Bryan, présidente de la Fédération des sports du Canada, y a visité les installations sportives.

Le ministre du Travail de la Nouvelle-Zélande, J.B. Gordon, est venu au Canada, accompagné d'une délégation, pour évaluer les politiques de travail du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux. Sa visite a été suivie de celle du ministre des Pêches, M. J. Bolger, qui a discuté des méthodes utilisées par le Canada pour étendre sa zone économique à 200 milles. En août, M. D.S. Tomson, ministre de la Justice, a assisté à la réunion de la *Commonwealth Law Society* à Winnipeg.

De hauts fonctionnaires se sont consultés sur des questions allant du droit de la mer à l'actualité concernant le Pacifique sud. Le sous-ministre de l'Expansion économique régionale, M. J.D. Love, s'est rendu en Nouvelle-Zélande en janvier pour discuter de l'organisation gouvernementale et un représentant du ministère des Affaires indiennes a visité la Nouvelle-Zélande au cours du même mois pour évaluer les politiques relatives aux droits des autochtones.

Vietnam

Les relations entre le Canada et le Vietnam ont progressé de façon satisfaisante en 1977. En juillet, l'ambassadeur Tran Tuan Anh a pris la direction de la mission vietnamienne établie à Ottawa en novembre 1976. Sous l'égide d'une organisation non gouvernementale de Vancouver, trois membres de l'Union des femmes vietnamiennes ont visité le Canada à la fin de novembre et au début de décembre afin de solliciter une aide plus importante pour le Vietnam. En réponse à une demande du Vietnam, le Canada a fourni à celui-ci une quantité de farine de blé d'une valeur de 5 millions de dollars, et en a assumé les frais de transport. La Croix-Rouge canadienne, grâce à des crédits de \$200 000 fournis par l'ACDI, a annoncé qu'elle avait l'intention de rééquiper une banque de sang à Saigon-Ville-Hô Chi Minh, (anciennement Saigon). D'autres organisations canadiennes non gouvernementales, avec l'aide financière de l'ACDI, ont continué d'aider le Vietnam dans divers domaines. Deux fonctionnaires vietnamiens ont suivi à Winnipeg un cours parrainé par l'Institut canadien international des céréales. En ce qui concerne les relations commerciales, il faut signaler la vente de 120 000 tonnes de blé au Vietnam.

Thaïlande

Les relations du Canada avec la Thaïlande, qui se sont intensifiées en 1977, n'ont pas souffert du changement de régime survenu à Bangkok en octobre. Les exportations du Canada vers la Thaïlande se sont accrues de 30 p. cent au cours du premier semestre de 1977 et l'on prévoit qu'elles dépasseront les 51 millions d'ici la fin de l'année. Comme en 1976, un bon nombre d'hommes d'affaires canadiens se sont rendus en Thaïlande pour étudier les débouchés commerciaux qui s'offraient à eux et la Société pour l'expansion des exportations du Canada a, pour la première fois, élaboré un projet financier avec la Thaïlande. Les ministres thaïlandais de l'Intérieur et de l'Industrie ont visité le Canada et, vers la fin de l'année, une délégation canadienne s'est rendue à Bangkok pour entamer les négociations sur un accord relatif à la double imposition. Le Canada a continué d'accorder son soutien à un certain nombre de programmes nationaux et internationaux réalisés en Thaïlande et a appuyé des organismes régionaux comme l'Organisation des ministres de l'Éducation du Sud-Est asiatique. En 1977, le Canada a apporté son aide à la Thaïlande à propos de travaux d'électrification rurale et d'installations de pêche dans les eaux intérieures.

Pacifique sud

Les relations du Canada avec les États insulaires du Pacifique sud se sont resserrées au cours de l'année devant l'intérêt manifesté par les îles en ce qui concerne la diversification de leurs relations avec l'étranger et l'accroissement de l'aide qu'elles reçoivent.

En mai, le secrétaire général de la Commission du Pacifique sud, M. Macu Salato, accompagné de M. Guy Motha, directeur des programmes de la Commission, est venu à Ottawa pour y discuter avec des fonctionnaires des perspectives d'établissement de liens plus étroits entre le Canada et la Commission du Pacifique sud et d'accroissement de l'aide accordée à ses membres.

Le haut-commissaire canadien à Wellington a représenté le Canada à la dix-septième Conférence du Pacifique sud à Pago-Pago en septembre. Des représentants du Haut-Commissariat ont assisté, en qualité d'observateurs, à la huitième réunion du Forum Pacifique sud à Port Moresby en août et à la première réunion de l'Organisation régionale des pêches du Forum du Pacifique sud à Suva en novembre. Étant donné les compétences du Canada au chapitre de la surveillance de sa zone économique de 200 milles et de la conservation des pêches, le Forum lui a demandé de prodiguer son aide à l'Organisation des pêches.

L'année 1977 a été marquée par la visite, à Ottawa, du premier ministre des Samoa occidentales, M. Tupuola Efi. Au cours de cette visite, qui eut lieu en octobre, M. Tupuola Efi s'est entretenu avec le premier ministre Trudeau et des fonctionnaires du ministère des Affaires extérieures et de l'ACDI. Les Samoa occidentales et le Canada ont convenu de signer un accord d'assurance des investissements étrangers. Le premier ministre Tupuola est également allé à Vancouver et à Victoria où il a rendu des visites de courtoisie au lieutenant-gouverneur et au premier ministre, M. William Bennett.

Asie du Sud

A.S.E.A.N.

Le premier « dialogue » Canada-A.S.E.A.N. a eu lieu à Manille en février et le second à Ottawa, à la fin d'octobre. (Il s'est poursuivi jusqu'au début de novembre.) Les réunions se sont tenues au niveau des fonctionnaires supérieurs. Le gros de la discussion a porté sur l'amélioration des relations économiques entre l'Association et le Canada et sur l'examen et la réalisation de projets d'aide au développement régional. On s'est également penché sur l'élaboration d'un programme de coopération industrielle avec les pays membres de l'A.S.E.A.N. On a, par ailleurs, convenu, en principe, de la formation d'un groupe consultatif qui, établi à Ottawa, serait composé de représentants des missions diplomatiques du groupe de l'A.S.E.A.N. et de fonctionnaires canadiens chargés de discuter de questions d'intérêt mutuel. L'importance croissante de l'Association, comme partenaire commercial, a été mise en évidence par le fait que les échanges bilatéraux avec le Canada se sont chiffrés à 495 millions de dollars en 1977, alors qu'ils ont été de 414 millions en 1976.

En 1977, les relations du Canada avec les pays de l'Asie du Sud ont été étroites et variées, sauf dans le domaine autrefois important de la coopération nucléaire. (En raison de la divergence de points de vue existant entre le Canada et l'Inde à propos des garanties, le programme intéressant celle-ci prit fin en mai 1976. Pour des raisons analogues, le programme intéressant le Pakistan est resté en veilleuse depuis le début de 1977.)

L'aide au développement acheminée par le biais d'organismes d'aide bilatérale et multilatérale a continué d'être une composante très importante dans les relations que le Canada entretient avec l'Asie du Sud. En 1977, comme au cours des années précédentes, les trois principaux programmes du Canada ont été réalisés en Inde, au Pakistan et au Bangladesh. L'aide à Sri Lanka et au Népal a continué de s'accroître et un nouveau programme prometteur concernant l'Afghanistan est en cours d'élaboration. Les liens existant entre l'Inde et le Canada, sur le plan culturel et éducatif, ont été stimulés par l'Institut Shastri, organisme appuyé par le gouvernement des deux pays et certaines universités canadiennes. Grâce à l'Institut, des professeurs canadiens peuvent travailler en Inde. En outre, un vaste programme d'immigration donnant de plus en plus d'importance aux relations familiales, a permis de multiplier les liens existant, au niveau des relations personnelles, entre l'Asie du Sud et le Canada.

Les fondements véritables et dynamiques de la démocratie parlementaire ont resurgi en Inde et à Sri Lanka, un changement de gouvernement étant survenu dans ces deux pays, en 1977, à la suite d'élections générales. Des délégués des nouveaux parlements ont assisté à la Conférence de l'Association parlementaire du Commonwealth à Ottawa en septembre.

Après qu'un cyclone destructeur eut ravagé la baie du Bengale en novembre, des secours ont été rapidement dépêchés par le gouvernement du Canada et des organismes privés.

En mai, le contre-amiral M.H. Khan, administrateur adjoint de la loi martiale au Bangladesh, est venu au Canada pour discuter de la Conférence sur le droit de la mer et du programme d'aide du Canada à son pays.

Europe

Le Canada a cherché en 1977 à multiplier et renforcer ses relations politiques, économiques et commerciales, tant bilatérales que multilatérales, avec l'Europe. Un certain nombre d'assemblées internationales lui ont d'ailleurs donné l'occasion de poursuivre cet objectif dans de nombreux secteurs d'intérêt commun.

La Communauté européenne étant déjà le plus important de ses partenaires commerciaux après les États-Unis, le Canada s'est naturellement tourné vers l'Europe de l'Ouest et du Nord-Ouest dans sa recherche continue de nouveaux moyens de diversifier ses relations extérieures pour satisfaire ses intérêts nationaux et réduire sa vulnérabilité aux changements qui se produisent à travers le monde. Il a participé avec les représentants des États-Unis, du Japon, de la Grande-Bretagne, de la France, de la République fédérale d'Allemagne, de l'Italie et de la C.E.E. au sommet économique tenu à Londres les 7 et 8 mai. Les participants ont discuté de mesures à prendre conjointement pour régler les problèmes touchant la situation économique mondiale, l'état du commerce international, le chômage chez les jeunes, le dialogue Nord-Sud, la pénurie énergétique et la dissémination des armes nucléaires. Il convient de souligner la présence, à cette occasion, du président de la Commission des Communautés européennes, qui donnait à la C.E.E. une voix unique sur la scène internationale.

Les négociations se sont poursuivies entre le Canada et la Communauté en vue d'un nouvel accord propre à garantir l'utilisation pacifique de l'énergie atomique et de la technologie nucléaire canadienne. Avec la conclusion d'un tel accord, le Canada pourrait reprendre ses livraisons d'uranium vers la Communauté.

Par ailleurs, la coopération s'est poursuivie avec les pays de l'Europe de l'Ouest et du Nord-Ouest par le biais de conférences internationales, de visites officielles et de rencontres entre ministres. Les propos échangés lors de celles-ci ont porté principalement sur le maintien de la paix, les applications pacifiques de l'énergie atomique, le développement économique et social, le droit de la mer, l'exploitation des ressources naturelles, la protection de l'environnement et les télécommunications.

Les échanges culturels et universitaires ont augmenté, surtout avec la France, la Grande-Bretagne et la Belgique, mais aussi avec l'Italie et la République fédérale d'Allemagne. Les missions canadiennes dans ces pays se sont attachées à promouvoir les programmes d'études canadiennes.

Les relations avec les pays de l'Europe de l'Est se sont resserrées à la faveur de nombreuses rencontres et de discussions ministérielles sur des questions d'intérêt bilatéral, dans les domaines de la santé et du bien-être, des sports, des affaires urbaines, de l'industrie, du commerce et des échanges, de la science, de l'agriculture et de l'énergie. Le Canada et la Roumanie ont signé, par exemple, un important accord de garanties nucléaires.

Le Canada s'est appliqué à trouver des moyens d'apaiser les tensions et d'accroître la sécurité en Europe pour faciliter les relations entre l'Est et l'Ouest. Il a participé aux études préliminaires et à la première réunion de rappel, à Belgrade, de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) tenue à Helsinki en 1976. A Belgrade, les participants de la C.S.C.E. (33 pays européens, les États-Unis et le Canada) ont passé en revue les progrès réalisés dans la mise en oeuvre des dispositions de l'Acte final d'Helsinki.

Europe de l'Ouest

Les relations du Canada avec les pays de l'Europe de l'Ouest se sont caractérisées par une grande activité en 1977: un accord analogue au « lien contractuel » établi avec la Communauté économique européenne (C.E.E.) en 1976 est intervenu avec la Commission européenne de l'énergie atomique pour mettre à jour l'accord sur l'utilisation pacifique de l'énergie atomique, toujours en vigueur, et le Canada a renforcé ses contacts avec cette partie du monde à l'occasion de diverses rencontres internationales, notamment au cours des entretiens semestriels avec la C.E.E., des réunions ministérielles de l'OTAN (tenues tous les six mois), à l'Assemblée générale de l'ONU à New York et au « sommet » économique, auquel participait, pour la première fois, le président de la Commission des Communautés européennes. Ces conférences ont, à leur tour, donné lieu à de nombreuses réunions et favorisé la discussion de toutes sortes de questions bilatérales et multilatérales, particulièrement à l'échelon ministériel.

En outre, plusieurs dirigeants étrangers sont venus au Canada discuter de questions d'intérêt commun. C'était, en juin, le Chancelier de l'Allemagne de l'Ouest, M. Helmut Schmidt; en septembre, le roi de Belgique et la reine Fabiola, accompagnés du vice-premier ministre, M. Léon Hurez; en octobre, le ministre des Affaires étrangères de la France, M. Louis de Guiringaud, et en novembre, le premier ministre de l'Italie, M. Giulio Andreotti. En octobre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a, lui aussi, effectué une importante visite en Europe de l'Ouest. En Espagne, il s'est entretenu avec le roi Juan Carlos, le premier ministre Adolfo Suarez et le ministre des Affaires étrangères Marcelino Oreja. M. Jamieson s'est également rendu en Grèce, où il a rencontré le président Constantine Tsatsos, le premier ministre Constantine Karamanlis et le ministre des Affaires étrangères Dimitrios Bitsos. En décembre, il est allé à Bruxelles participer à la réunion ministérielle de l'OTAN et a profité de l'occasion pour rencontrer les autorités de la C.E.E. chargées de l'énergie. En mai, le premier ministre Trudeau s'est rendu à Londres pour y participer au sommet économique ainsi qu'aux réunions au sommet de l'OTAN et, au cours d'un bref séjour en France, a rencontré le président Valéry Giscard d'Estaing.

De même, le Canada a renforcé ses liens bilatéraux avec divers pays de l'Europe de l'Ouest en accueillant à Ottawa, en mars, le secrétaire d'État à l'Immigration du Portugal, M. Joao Lima, et le sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères de l'Italie, M. Franco Foschi; en juin, le ministre de la Défense de la République fédérale d'Allemagne, M. Georg Leber; en août, le secrétaire d'État à la Consommation de la France, M^{me} Christiane Scrivener; en septembre, le ministre de l'Emploi de la Belgique, M. Guy Spitaels, et le ministre de la Justice de la France, M. Alain Peyrefitte; en octobre, le ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat de la France, M. René Monory, et le premier vice-président du *Bundesrat* ouest-allemand et ministre-président du *Land* de Rhénanie-Palatinat, M. Bernard Bogel; et enfin, en novembre, un représentant de la commission de la C.E.E. chargée de l'énergie, M. Guido Brunner.

Le ministre canadien de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Bud Cullen, a visité Rome et Milan en avril, tandis que M. Marc Lalonde, alors ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, visitait Paris en mai, puis Rome et la Sicile en septembre. M. Lalonde était accompagné des sénateurs Pietro Rizzuto et Maurice Lamontagne, ainsi que des députés Jacques Trudel et Marcel Prud'homme. Le ministre des Pêches et de l'Environnement, M. Roméo Leblanc, a visité Bruxelles en septembre, et le ministre des Communications, M^{me} Jeanne Sauvé, s'est rendu à Paris en février, à Genève en juin, puis au Luxembourg et en R.F.A. en septembre. Paris accueillait en outre, en juin, M. André Ouellet, ministre d'État chargé des Affaires urbaines, puis en septembre, MM. Hugh Faulkner, alors secrétaire d'État, et Alastair Gillespie, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. En avril, M^{me} Iona Campagnolo, ministre de la Santé et du Sport amateur, se rendait à Francfort et à Rome, tandis que M. Anthony Abbott, ministre de la Consommation et des Corporations, visitait Bonn. Le ministre de la Défense nationale,

M. Barney Danson, visitait cette même ville en mai, puis l'Italie en décembre. Enfin, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jack Horner, allait à Bruxelles, à Bonn, à Berlin et à Genève en novembre; il était accompagné, à Bruxelles, d'une importante délégation d'hommes d'affaires qui effectuaient cette visite dans le cadre de l'accord de coopération conclu avec la Communauté européenne.

Par ailleurs, des groupes de parlementaires se sont rendus en France, à l'Assemblée de l'Atlantique Nord et au Conseil de l'Europe. Une délégation du *Bundestag* (R.F.A.) est venue à Ottawa en octobre, cependant que le sénateur G.C. van Roggen et les députés Mitchell Sharp et Allan Martin sont allés à Bruxelles discuter de problèmes d'énergie nucléaire.

L'Europe a aussi accueilli des premiers ministres et des ministres provinciaux en 1977. C'est ainsi que M. Peter Lougheed, premier ministre de l'Alberta, s'est rendu en Suisse en juillet, que M. William Bennett, premier ministre de la Colombie-Britannique, a visité la Suisse, la France et la République fédérale d'Allemagne en septembre, et que M. René Lévesque, premier ministre du Québec, est allé à Paris en novembre.

Divers comités et groupes de travail ont favorisé le développement des relations bilatérales. La Commission économique France-Canada s'est réunie en janvier sous la coprésidence du ministre français du Commerce extérieur, M. André Rossi, et du ministre canadien de l'Industrie et du Commerce M. Jean Chrétien; les groupes de travail sur l'industrie et l'énergie ont fait de même, respectivement en janvier et en juin. La Commission mixte Canada-Belgique sur les relations culturelles et la sous-commission Belgique-Québec se sont réunies au Canada en octobre. De plus, le Canada et la R.F.A. ont tenu une réunion consultative dans le cadre de l'Accord sur la coopération scientifique et technique qui les lie. Enfin, l'application de l'Accord-cadre de coopération commerciale et économique entre le Canada et les Communautés européennes a donné lieu à un certain nombre de rencontres, dont celles du sous-comité de la coopération industrielle créé par le Comité mixte de coopération, qui se sont tenues à Bruxelles en mars et à Ottawa en juillet, et la première réunion du sous-comité préparatoire et de la coopération générale, qui s'est déroulée à Ottawa en juillet.

Le Canada a signé de nouveaux accords avec des pays de l'Europe de l'Ouest en 1977. En novembre, il en a conclu trois avec l'Italie, le premier sur la sécurité sociale, le deuxième visant à éviter la double imposition et le troisième portant sur la coopération en matière nucléaire. Il en a conclu deux autres avec la France en juin, l'un concernant la coopération dans les affaires urbaines et l'autre liant le Conseil national de recherches du Canada et l'Institut national français de la Santé et de la Recherche médicale. L'accord de transport aérien intervenu avec ce même pays le 15 juin 1976 est entré en vigueur en janvier 1977, et les arrangements relatifs aux pêches (arrangements provisoires) ont été reconduits pour un an en décembre. Un traité d'extradition a été conclu avec la R.F.A. lors de la visite du chancelier Schmidt en juillet. Le Canada a aussi signé avec la Grèce un accord portant sur les services réguliers de transport maritime commercial et est devenu partie à un accord de garanties conclu avec l'Agence internationale de l'énergie atomique et l'Espagne. Enfin, deux autres accords conclus précédemment sont entrés en vigueur au cours de l'année: un accord de pêche avec le Portugal et un accord canado-suisse visant à éviter la double imposition des revenus et des capitaux.

Europe de l'Est

En 1977, le Canada a continué de développer ses relations avec les pays de l'Europe de l'Est à divers niveaux.

S'il n'y eut pas de visites aux échelons supérieurs de la hiérarchie gouvernementale avec l'Union soviétique, les consultations ont continué aux échelons inférieurs. Le Canada et l'Union soviétique attachent toujours une grande importance à l'expansion de leur commerce bilatéral et ont poursuivi les objectifs définis dans leur Accord économique à long terme de 1976. Une imposante mission commerciale du Québec et un groupe d'hommes d'affaires dirigé par M. Loughheed, premier ministre de l'Alberta, se sont rendus en U.R.S.S. (juin). La visite de ce dernier visait à promouvoir les échanges et à faire connaître aux dirigeants soviétiques les possibilités qu'offrent le Canada et l'Alberta dans de nombreux secteurs économiques.

Dans le cadre de l'Accord sur les principes de la coopération dans le domaine des sports, des équipes des deux pays se sont affrontées dans des compétitions sportives diverses, jouées de hockey, concours de natation et de patinage en particulier. Par ailleurs, les échanges de diplômés, de scientifiques et de chercheurs se sont poursuivis sous le régime de l'Accord général sur les échanges. Il faut signaler aussi la visite des *Festival Singers* de Toronto en U.R.S.S., à laquelle doit répondre celle du Choeur de chambre de Moscou, au Canada, au début de 1978. D'autres tournées, commerciales celles-là, ont été effectuées par un certain nombre d'artistes. Deux danseurs du Ballet national du Canada, Karen Kain et Frank Augustyn, se sont produits dans plusieurs villes soviétiques, dont Moscou, où ils furent les hôtes du Ballet Bolshoi tandis que plusieurs artistes soviétiques sont venus au Canada. L'événement marquant du programme d'échanges fut certainement la tournée du Cirque de Moscou en automne. Enfin, l'exposition, à Moscou, à Kiev et à Leningrad, au Musée de l'Ermitage, d'une collection de tableaux des peintres canadiens du Groupe des Sept a connu un réel succès auprès du public soviétique.

Les relations canado-polonaises ont été marquées en 1977 par un certain nombre de visites de ministres et autres fonctionnaires de haut rang. En avril, M. Marc Lalonde, alors ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, s'est rendu en Pologne, où il a ren-

contré le premier ministre Jaroszewicz ainsi que le ministre du Travail et le ministre de la Santé et des Services sociaux. Cette visite, qui faisait suite à la venue d'une mission sanitaire polonaise au Canada, a permis de préparer le terrain pour une mission sanitaire canadienne en Pologne et d'engager la négociation préliminaire d'un protocole d'entente interministériel en matière de santé.

La négociation s'est poursuivie, par la suite, entre des représentants canadiens de la Santé et leurs homologues polonais au cours des réunions qui eurent lieu à Varsovie, Cracovie et Poznan. Le ministre polonais du Commerce extérieur et de l'Économie maritime, M. Jerzy Olszewski, a visité Ottawa, Montréal et Québec en avril. Il a rencontré le premier ministre Trudeau, s'est entretenu avec M. Jean Chrétien, alors ministre de l'Industrie et du Commerce, et a signé un nouvel accord triennal sur les céréales ainsi qu'une promesse d'achat de quatre cargos de ligne polyvalents. La valeur totale des transactions visées par ces ententes s'élève à quelque 380 millions de dollars. Par ailleurs, une imposante délégation commerciale québécoise a passé une semaine en Pologne, en septembre, sous la direction du sous-ministre de l'Industrie et du Commerce. La délégation représentant le Canada aux consultations commerciales qui, chaque année, ont lieu entre celui-ci et la Pologne et qui se sont déroulées, en décembre 1977, à Varsovie, était dirigée par l'un des sous-ministres adjoints de l'Industrie et du Commerce.

En mai, le ministre de la Santé et du Sport amateur, M^{me} Iona Campagnolo, a rencontré des représentants polonais des sports à Varsovie et signé un protocole d'entente destiné à promouvoir la coopération des deux pays dans ce domaine. M. André Ouellet, ministre d'État chargé des Affaires urbaines, s'est rendu dans la capitale polonaise en juin pour s'entretenir avec des hauts fonctionnaires, et M. Roméo Leblanc, ministre de l'Environnement et des Pêches, a participé en octobre à des réunions sur les questions bilatérales de pêche.

En mai, un sous-secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures a participé à des consultations politiques à Varsovie. Une délégation scientifique et technique canadienne a rencontré des fonctionnaires polonais à Varsovie et à Cracovie pour discuter des moyens de promouvoir la coopération canado-polonaise dans nombre de domaines scientifiques. D'autre part, les négociations sur une convention consulaire bilatérale se sont poursuivies alternativement dans les deux pays. (Ce n'est qu'en juillet que la Pologne a ouvert son consulat général à Toronto.) Pour ce qui est du domaine culturel, il faut signaler la tournée que l'Orchestre de chambre de McGill a effectuée en Pologne, en décembre.

Un certain nombre de faits nouveaux ont marqué l'évolution des relations entre le Canada et la République démocratique allemande (R.D.A.) en 1977. Le premier ambassadeur est-allemand auprès du Canada a présenté ses lettres de créance en février et le premier ambassadeur canadien auprès de la R.D.A. a présenté les siennes en mai. (Il s'agit de représentants non résidents, l'ambassadeur de la R.D.A. à Washington étant accrédité auprès d'Ottawa et l'ambassadeur canadien à Varsovie étant accrédité auprès de la R.D.A.)

En mai, M^{me} Campagnolo a rencontré des hauts fonctionnaires des sports en R.D.A. pour discuter de nouvelles possibilités de coopération dans ce domaine. Une délégation du gouvernement canadien s'est ensuite rendue au Festival national des sports de Leipzig, à l'invitation des Allemands de l'Est.

En juin, un sous-secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures a participé en R.D.A. aux premières consultations politiques entre les deux pays. En octobre, les deux parties ont signé un accord de pêche qui permet aux navires est-allemands de continuer à pêcher dans les régions placées sous la juridiction canadienne et reconnaît l'intérêt particulier du Canada ainsi que les besoins de ses collectivités riveraines quant aux ressources halieutiques de la zone située immédiatement au delà de la limite de 200 milles. En décembre, des représentants canadiens des Postes se sont rendus en R.D.A. pour conclure une entente sur les colis postaux.

Au chapitre des échanges avec la Tchécoslovaquie, notons qu'un sous-secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures s'est rendu à Prague en mai pour s'entretenir avec des hauts fonctionnaires de ce pays. En septembre, le sous-ministre tchécoslovaque des Transports, M. Josef Dykast, venu au Canada pour assister à la réunion de l'O.A.C.I. à Montréal, s'est rendu à Ottawa pour y rencontrer des représentants canadiens des Transports. Sa visite a été suivie, en octobre, de celle de M. Josef Jakubec, vice-ministre fédéral du Commerce extérieur. En novembre, les deux pays se sont entendus pour élargir leur représentation commerciale.

En décembre, l'Orchestre de chambre de McGill s'est produit dans la ville tchèque d'Ostrava et la troupe de renommée mondiale *Lanterna Magika* est venue prêter son concours au *Young People's Theatre* de Toronto.

Les relations entre le Canada et la Hongrie ont été marquées par des échanges de visites. En mai, M^{me} Campagnolo, ministre de la Santé et du Sport amateur, s'est rendue à Budapest pour étudier les possibilités de collaboration entre les deux pays, dans divers secteurs, celui des échanges sportifs en particulier. En juin, le ministre d'État chargé des Affaires urbaines, M. André Ouellet, a, lui aussi, visité la capitale hongroise et conclu un accord ministériel de coopération touchant divers aspects des affaires urbaines. En octobre, le ministre hongrois de l'Agriculture, M. Pal Romany, est venu au Canada signer un protocole d'entente sur l'hygiène animale. Enfin, un groupe de parlementaires canadiens a visité la Hongrie au cours de l'automne.

Le statisticien en chef du Canada, M. Kirkham, est allé en Hongrie en juillet et son homologue hongrois du Bureau central de la statistique, M. Jozsef Balint, est venu à Ottawa en septembre. Des représentants des deux pays ont procédé à des échanges de vues sur les propositions hongroises d'application des dispositions de l'Acte final de la C.S.C.E. aux relations canado-hongroises et ont discuté de questions commerciales lors de consultations qui se sont déroulées en avril.

Le Canada et la Roumanie ont poursuivi leurs négociations sur la coopération nucléaire. A ce sujet, M. Jamieson a signé à Ottawa (octobre) un accord de garanties jetant les bases d'autres accords qui laissent entrevoir des ventes d'équipement nucléaire et des transferts de technologie à la Roumanie. Le sous-ministre du Commerce extérieur, M. Constantin Stanciu, qui se charge de ces négociations pour la partie roumaine, s'est par ailleurs rendu à Ottawa (juillet) afin de participer aux consultations commerciales qui ont lieu, chaque année, entre les deux pays. Enfin, le sous-ministre roumain des Affaires étrangères, M. Vasile Gliga, est venu au Canada en octobre pour s'entretenir de questions bilatérales et multilatérales.

Les relations entre le Canada et la Bulgarie ont continué de se développer, les deux pays ayant conclu en septembre un accord de pêche, signé par M. Jamieson et son homologue bulgare, M. Mladenov. En septembre, un groupe de parlementaires canadiens prenaient part à Sofia à la Conférence de l'Union parlementaire internationale.

Plusieurs visites de ministres et de parlementaires canadiens ont contribué à l'expansion des relations canado-yougoslaves en 1977. M. Donald Mac Donald, alors ministre des Finances, s'est rendu à Belgrade en mai, à l'invitation de son homologue yougoslave, M. Cemovic. Sur l'invitation du ministre des Affaires étrangères de la Yougoslavie, M. Milos Minic, M. Jamieson a passé deux jours à Belgrade en juin; par ailleurs, une délégation de sept parlementaires a visité la Yougoslavie en septembre. En mai, M. Jamieson et l'ambassadeur yougoslave auprès du Canada ont échangé les instruments de ratification de l'accord commercial intervenu entre les deux pays en 1973.

Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.)

Du 15 juin au 5 août, les 35 pays ayant participé à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe ont tenu à Belgrade une réunion préparatoire pour dresser l'ordre du jour et régler les autres modalités de la première réunion consécutive à la C.S.C.E., réunion au cours de laquelle ils devraient passer en revue les progrès accomplis dans la mise en oeuvre de l'Acte final d'Helsinki.

Cette dernière s'est ouverte à Belgrade le 4 octobre, rassemblant les représentants des Affaires étrangères. M. Jamieson y était représenté par un sous-secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures, tandis que l'ambassadeur du Canada en Hongrie, chargé spécialement des affaires de la C.S.C.E., dirigeait la délégation canadienne. Outre les hauts fonctionnaires, celle-ci comprenait neuf députés et sénateurs représentant les trois principaux partis politiques.

La réunion a débuté par des déclarations générales en séance plénière, suivies, en séance à huis clos, par des déclarations traitant plus spécifiquement des principaux aspects de l'Acte final, notamment des principes régissant les relations entre États, des questions de sécurité, de la coopération économique et scientifique, de la sécurité et de la coopération dans la Méditerranée, des contacts entre personnes, de l'information, de la culture et de l'éducation, de même que des suites à donner aux décisions prises à Belgrade.

Dans l'ensemble, les discussions ont été menées rondement. Celles qui portaient sur la sécurité et les questions économiques se sont généralement déroulées sans heurts, tandis que les entretiens sur les droits de la personne ont souvent donné lieu à des échanges envenimés avec des délégations d'Europe de l'Est. Le 22 décembre, première date de clôture convenue entre les participants, la revue de la mise en oeuvre de l'Acte final était terminée, mais non l'examen des propositions (plus d'une centaine en tout) visant à améliorer cette mise en oeuvre. La réunion a donc été ajournée jusqu'au 17 janvier 1978.

Les discussions de Belgrade n'ont, sans doute, pas constitué un véritable dialogue entre l'Est et l'Ouest, mais elles ont tout de même permis aux délégations d'exprimer sans ambages leurs vues sur tous les sujets dont traite l'Acte final d'Helsinki, et le simple fait de pouvoir discuter ainsi de questions aussi diverses que celles qui touchent les relations Est-Ouest est une réussite en soi.

Europe du Nord-Ouest

Le gouvernement canadien s'étant engagé à appliquer intégralement l'Acte final d'Helsinki, la délégation canadienne a participé activement à toutes les discussions, mais, étant donné les préoccupations des Canadiens à propos des droits de la personne et des questions humanitaires (visites de familles et réunion des familles), c'est principalement sur ces points qu'elle s'est attardée. Elle a voulu, avec d'autres délégations, obtenir l'assurance que personne ne serait puni pour avoir agi selon l'esprit de l'Acte final, et qu'il serait possible à quiconque d'engager avec son gouvernement un dialogue sur les engagements que ce dernier a librement contractés. Elle a aussi cherché à persuader d'autres délégations de s'entendre pour que les dispositions de l'Acte final soient appliquées de façon que les gouvernements, en règle générale, et non plus par exception, prennent des décisions favorables à propos des problèmes posés par les visites de familles, les réunions de familles et les mariages entre citoyens de nationalités différentes, et pour que ces questions n'aient plus à faire l'objet, dans chaque cas individuel, d'une négociation particulière entre gouvernements. Enfin, son troisième objectif était d'amener les participants à s'entendre pour faciliter l'échange normal d'information et d'idées entre individus, notamment grâce à une plus libre diffusion de l'information écrite.

Grande-Bretagne

Solidement fondées sur des liens familiaux, sur l'histoire et sur une parenté de systèmes de gouvernement, les relations qu'entretiennent le Canada et la Grande-Bretagne continuent de s'épanouir grâce à la liberté de mouvement et la libre circulation des idées. Marquées au coin de la cordialité, de la franchise et de l'entraide, elles ont mûri et se sont diversifiées au cours des ans, à mesure que le rôle de la Grande-Bretagne évoluait sur le plan international et que les intérêts et les engagements du Canada se multipliaient. Partageant des vues semblables sur de nombreuses questions, les deux pays collaborent avantageusement au sein des divers organismes internationaux auxquels ils appartiennent : OTAN, Commonwealth, Nations Unies, etc., et leurs relations bilatérales débordent largement du cadre des activités diplomatiques et officielles traditionnelles. Tous deux désirent vivement mettre en commun leur expérience dans toutes sortes de domaines, dont la recherche et le développement industriels, la radiodiffusion, le logement, la santé et le bien-être, la lutte contre l'inflation, l'éducation, la protection du consommateur, la production énergétique et la coopération en matière de défense, pour ne nommer que quelques-uns de ceux qui furent explorés en 1977.

La Grande-Bretagne vient au troisième rang des partenaires commerciaux du Canada, après les États-Unis et le Japon. Son adhésion au Traité de Rome a quelque peu modifié les structures traditionnelles de ses relations commerciales avec le Canada, lesquelles vont certainement subir également l'influence du « lien contractuel » établi entre le Canada et la C.E.E. en 1976. Comme c'est le cas depuis des générations, la Grande-Bretagne reste l'une des premières sources de capitaux industriels du Canada. Le gouvernement et les hommes d'affaires canadiens, plus que jamais, recherchent la participation—la coparticipation en particulier—des Britanniques à des entreprises industrielles. Depuis toujours considérée comme un important marché financier pour le Canada, la Cité de Londres est, en quelque sorte, la plaque tournante des capitaux provenant d'autres pays européens. Ces questions économiques et d'autres encore ont fait l'objet de consultations tout au long de l'année et une revue officielle en a été faite lors de la vingt-quatrième session du Comité permanent Canada—Royaume-Uni, tenue à Londres en janvier.

Après avoir visité le Canada d'un océan à l'autre en 1976, le premier ministre Callaghan est revenu, en mars 1977, passer deux jours à Ottawa où il s'est entretenu avec le premier ministre Trudeau d'un certain nombre de questions multilatérales, dont les sommets de Downing Street et de l'OTAN et la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, qui devaient avoir lieu à Londres la même année. M. Callaghan était accompagné de M. David Owen, qui en était à sa première visite au Canada en qualité de secrétaire du *Foreign Office* depuis la mort prématurée d'Anthony Crosland.

Au cours de l'année, le Canada a accueilli, à l'occasion de visites de travail, MM. Albert Booth, secrétaire d'État à l'Éducation, John Fraser, ministre d'État chargé des Prix et de la Protection du consommateur, et Gordon Oakes, ministre d'État chargé de l'Éducation. De plus, plusieurs ministres fédéraux et provinciaux ont rencontré leurs homologues britanniques et discuté avec eux de diverses questions; ce fut le cas, notamment, du ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et des ministres des Communications, de la Santé nationale et du Bien-être social, de la Consommation et des Corporations, de l'Énergie, des Mines et des Ressources, ainsi que de la Défense nationale. Londres a reçu, par ailleurs, le premier ministre de l'Alberta, M. Lougheed, alors qu'il se rendait au Moyen-Orient (juin), et le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bennett, pendant sa mission économique en Europe (septembre). Les deux chefs de gouvernement provinciaux ont cherché, à cette occasion, à intéresser les investisseurs britanniques aux possibilités qui s'offrent à eux dans l'Ouest canadien.

Dans le champ d'activité du gouvernement, aussi bien qu'en dehors de celui-ci, la Grande-Bretagne joue, sur le plan des échanges de ressources humaines et d'idées, un rôle d'autant plus exceptionnel, qu'elle envoie chaque année un fort contingent d'immigrants au Canada. Elle s'est d'ailleurs, en ceci, classée au premier rang de tous les autres pays en 1977 (près de 20 000 immigrants). Les échanges culturels se sont poursuivis au rythme rapide qui les caractérise depuis quelques années. A l'occasion du vingt-cinquième anni-

versaire du couronnement de la reine Elizabeth, la Gendarmerie royale du Canada a déployé son Carrousel musical et présenté une exposition sur le rôle qu'elle joue dans la vie canadienne. Le Canada a aussi voulu commémorer cet anniversaire en présentant une exposition de photographies dans plusieurs villes britanniques.

Les Londoniens ont, par ailleurs, fait connaissance avec la musique canadienne populaire et contemporaine grâce aux concerts «Musicanada» donnés dans la capitale anglaise par le Quatuor Orford, les *Festival Singers of Canada*, le *Canadian Brass Quintette*, la Société de musique contemporaine du Québec et le Quintette à Vent du Québec.

Les arts visuels ont aussi été à l'honneur avec des présentations de dessins animés réalisés par Norman McLaren, des expositions de gravures et des expositions de paysages peints par le Groupe des Sept, celles-ci ayant été organisées par l'*Ontario College of Art* et la Société des artistes professionnels de Québec. Enfin, des échanges de professeurs et d'étudiants sont venus renforcer les relations universitaires établies ces dernières années par l'entremise de l'Association britannique des études canadiennes et de la Chaire d'études canadiennes de l'Université d'Édimbourg.

Irlande

Si le Canada entretient des relations chaleureuses avec l'Irlande, c'est qu'environ deux millions de ses habitants descendent de colons irlandais venus au Canada au dix-neuvième siècle et forment une collectivité à laquelle vient se joindre, chaque année, un millier de nouveaux immigrants.

Récemment, on a découvert à Terre-Neuve des inscriptions gravées dans la pierre qui permettent de penser que notre premier contact avec l'Irlande remonterait aussi loin que le sixième siècle, à l'époque où le moine irlandais saint Brendan, dans sa recherche de la «terre promise des Saints», aurait été entraîné vers l'Ouest, au cours d'un voyage dont il fait le récit fabuleux dans ses écrits (*Promised Land of the Saints*), jusqu'aux côtes lointaines de l'Amérique du Nord qu'il aurait, à ce que l'on croit, réellement découverte. Un autre épisode de l'histoire irlandaise, plus récent et moins hypothétique celui-là, a été commémoré en août par l'inauguration, à County Waterford (Alberta), d'une plaque en

l'honneur de l'explorateur John Palliser, qui, au XIX^e siècle, a arpenté et cartographié les prairies canadiennes vers la fin des années soixante.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a visité l'Irlande du 31 août au 6 septembre et a rencontré, à cette occasion, le président Patrick Hillery, le ministre des Affaires étrangères, M. Michael O'Kennedy, le ministre des Finances, M. George Colley et le chef de l'Opposition, M. Garret Fitzgerald, peu après la victoire du parti *Fianna Fail* lors de l'élection générale du 16 juin. Étant donné son « lien contractuel » avec la C.E.E., le Canada a mis cette visite à profit pour en apprendre davantage sur l'expérience de l'Irlande au sein de la Communauté. (L'Irlande en est membre depuis quatre ans.) Il a également discuté des liens étroits qui unissent ses forces armées et celles de l'Irlande dans diverses opérations de maintien de la paix de l'ONU.

Les Irlandais ont beaucoup apprécié le Carrousel musical de la Gendarmerie royale du Canada, qu'ils ont été nombreux à voir, du 24 avril au 4 mai, au Festival annuel du printemps de Dublin.

M. Brian Peckford, ministre des Mines et de l'Énergie de Terre-Neuve, a rencontré des représentants irlandais à Dublin (septembre) et discuté avec eux de production énergétique et d'un projet de recherche marine mené conjointement par l'Université de Galway et l'Université Memorial de Terre-Neuve. Du 29 avril au 3 mai, M. Justin Keating, alors ministre de l'Industrie et du Commerce de l'Irlande, a effectué au Canada une mission de promotion des investissements et des exportations auprès des grands hommes d'affaires de Toronto et de Montréal. A Ottawa, il s'est entretenu avec son homologue canadien, M. Jean Chrétien, aujourd'hui ministre des Finances.

Le Canada demeure une des premières sources de capitaux industriels pour l'Irlande. Depuis les années soixante, des sociétés canadiennes participent de près à la prospection minière dans ce pays; d'importants gisements de plomb et de zinc ont été découverts et l'image traditionnelle de l'Irlande, pays pauvre en ressources, s'estompe peu à peu. A l'heure actuelle, les investissements canadiens dans le secteur minier dépassent les 100 millions de dollars. Par ailleurs, des sociétés canadiennes ayant implanté en Irlande des

usines qui fabriquent divers produits, les institutions financières canadiennes y sont en plein essor. Les milieux d'affaires canadiens se sont toujours intéressés vivement à l'Irlande. C'est ainsi que l'Alcan annonçait, en novembre, que débuteraient bientôt les travaux de construction d'une usine d'alumine dans l'île Aughinish, près de Shannon. La réalisation de ce projet, qui fait appel au plus gros placement de capitaux jamais fait dans ce pays (507 millions de dollars), devrait influencer énormément sur l'économie de la région occidentale de l'Irlande. L'usine est censée produire 800 000 tonnes d'alumine par année lorsqu'elle entrera en service en 1982.

Le commerce bilatéral demeure relativement restreint, mais il est diversifié et croît à un rythme rapide depuis quelques années. Les exportations canadiennes comprennent une bonne part de produits finis et leur valeur a presque atteint 30 millions de dollars en 1977.

Pays scandinaves

La chaleur particulière dont sont empreintes les relations entre le Canada et les pays scandinaves tient à leurs affinités profondes nées d'expériences et d'attitudes semblables. Renforcée par les liens culturels qui se nouent entre les collectivités nordiques canadiennes et scandinaves, cette amitié repose sur les similitudes du mode de vie sous un climat nordique, des traditions européennes communes, un attachement aux institutions démocratiques, un esprit pragmatique et, depuis un certain temps, sur un souci commun du bien-être et du développement des populations arctiques. La coopération s'est développée progressivement entre le Canada et la Scandinavie dans les domaines de l'environnement et des questions socio-économiques, entraînant un mouvement croissant de visiteurs dans les deux sens. Le génie novateur des Scandinaves, particulièrement dans les secteurs du bien-être social et des relations de travail, a suscité un certain intérêt chez les Canadiens, qui, souvent, se sont inspirés des modèles scandinaves. Signalons, à titre d'exemple parmi tant d'autres, que le ministre de la Consommation et des Corporations s'est rendu en Finlande et en Suède en décembre afin d'y étudier les politiques et les usages en matière de consommation.

Le fait que le Danemark, l'Islande et la Norvège soient membres de l'OTAN tandis que la Finlande et la Suède demeurent neutres n'a pas empêché le Canada de coopérer avec tous les pays scandinaves à des tribunes régionales et internationales dans des domaines aussi divers que ceux du droit de la mer, de la gestion des ressources, de la protection de l'environnement, des télécommunications et du maintien de la paix.

Si les Scandinaves émigrent peu au Canada, il n'en est pas moins vrai que ceux qui le font, travailleurs généralement qualifiés, s'intègrent rapidement à la société canadienne, apportant une contribution originale à la prospérité de leur pays d'adoption.

Danemark

Le premier ministre du Danemark, M. Anker H. Jorgensen est venu au Canada en novembre, sur l'invitation du premier ministre Trudeau qui s'était lui-même rendu au Danemark en 1975. Il s'est entretenu avec son homologue canadien des problèmes économiques mondiaux (ainsi que de la présidence qu'assurera bientôt le Danemark au sein de la Communauté européenne) et a rencontré le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, le ministre des Affaires indiennes et du Nord Canadien et le président du Conseil du Trésor. Pendant sa visite, il a signé un traité d'extradition prévoyant une coopération étroite des deux pays dans la prévention du crime, y compris la prévention des détournements aériens.

En raison de la proximité géographique et culturelle des Territoires du Nord-Ouest et du Groenland, le Canada et le Danemark ont des intérêts communs dans l'Arctique. Les contacts culturels se multiplient entre les Inuit canadiens et groenlandais, et les deux pays procèdent régulièrement à des échanges de scientifiques et de techniciens dans les domaines des sciences naturelles et des sciences sociales. Le commissaire des Territoires du Nord-Ouest s'est rendu au Groenland en 1977. Il s'est entretenu, avec le gouverneur du Groenland, de la création d'un programme d'échange de personnel. Un événement d'importance majeure, en fait de coopération, a été l'adoption du Plan d'urgence canado-danois pour la lutte contre la pollution des eaux, destiné à coordonner les opérations de nettoyage en cas d'accident imputable au forage pétrolier pratiqué en haute mer entre l'île Baffin, le Labrador et le Groenland.

Invité par le ministre danois chargé du Groenland, venu lui-même à deux reprises au Canada en 1976, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a visité le Danemark et le Groenland en mai pour y étudier divers programmes sociaux mis sur pied à l'intention de ses habitants et s'informer des projets danois concernant l'autonomie politique du Groenland. En novembre, l'ambassadeur canadien à Copenhague a remis la médaille canadienne du Jubilé d'argent au colonel Thomas Dinesen, du Jutland, récipiendaire de la Croix de Victoria pendant son service avec les Forces armées canadiennes en 1918 et seul étranger à avoir reçu cet honneur. (Le colonel est le frère de la célèbre romancière danoise Karen Blixen-Isak Dinesen aujourd'hui disparue.)

Finlande

En mai, le Canada et la Finlande ont signé à Ottawa un accord sur les transports aériens qui prévoit, sur les routes spécifiées, l'exercice des troisième et quatrième libertés de l'air, ainsi que de droits de transit en un point situé en Europe entre les deux pays et de droits analogues à Montréal et à Helsinki, pour les vols à destination d'un point situé au-delà.

En juin, le Comité parlementaire permanent des salaires et de la Fonction publique de Finlande est venu au Canada afin d'y participer à un échange de vues sur des questions administratives avec des parlementaires et des fonctionnaires canadiens.

L'ambassadeur du Canada en Finlande a assisté, à titre d'envoyé extraordinaire, aux cérémonies qui ont marqué à Helsinki le soixantième anniversaire de l'indépendance finlandaise. L'urbaniste finlandais Heikki von Hertzen, créateur de la cité-jardin de Tapiola, située dans les environs d'Helsinki, qui a servi de modèle à des cités semblables dans le monde entier, est venu au Canada en mars pour faire part de ses expériences en aménagement urbain au public canadien et aux représentants du département d'État chargé des Affaires urbaines, ainsi qu'à ceux de la Société centrale d'hypothèques et de logement et de la Commission de la capitale nationale.

Islande

Le premier ministre a visité l'Islande en mai, rendant ainsi la politesse à son homologue islandais, M. Geir Hallgrímsson, venu au Canada en 1975. M. Trudeau s'est rendu à Thingvellir, siège du plus ancien parlement d'Europe, ainsi qu'à Keflavik, où l'OTAN a installé une base, et s'est entretenu avec M. Hallgrímsson, à Reykjavik, de questions intéressantes les deux pays et l'Alliance. Des hauts fonctionnaires islandais sont ensuite venus au Canada, en novembre, pour participer à des consultations sur les problèmes de défense de l'OTAN. Tout au long de l'année, la coopération s'est poursuivie entre les deux pays sur les questions liées au droit de la mer et aux pêches.

En réponse à une demande de l'Islande, le Canada a autorisé temporairement le Centre canadien de télédétection à fournir au Conseil national de recherches de l'Islande les données recueillies par satellite LANDSAT sur ce pays et transmises à la station réceptrice de Shoe Cove à Terre-Neuve.

Norvège

Rendant hommage à la collaboration dont le Canada et la Norvège sont, depuis longtemps, les artisans au sein de l'OTAN, le ministre de la Défense nationale, M. Barney Danson, s'est rendu dans ce pays en octobre pour y consulter son homologue, M. Hansen, ainsi que le ministre des Affaires étrangères, M. Frydenlund, au sujet du rôle du Canada sur le flanc nord de l'OTAN et au sujet d'autres questions de défense d'intérêt commun. M. Danson a aussi visité un certain nombre d'installations de défense dans le nord du pays.

La coopération dans le secteur clé de l'exploitation énergétique s'est développée davantage au cours de l'année, alors que des cadres de la Statoil (société d'État norvégienne d'exploitation des combustibles fossiles) et de Pétro-Canada se sont rencontrés alternativement dans l'un et l'autre pays pour discuter des moyens d'accroître les efforts qu'ils déploient conjointement en ce qui concerne le forage pétrolier au large des côtes et la promotion des ventes d'équipement.

Dans le cadre de son programme d'expansion des échanges commerciaux avec le Canada, la Norvège a nommé un vice-consul et un délégué commercial à Toronto en février. En juin, le vice-président du Conseil norvégien des exportations est venu au Canada étudier

les perspectives d'élargissement de la coopération industrielle dans divers secteurs. En marge de cette rencontre, le Canada et la Norvège ont signé à Oslo un protocole d'entente destiné à renforcer leur collaboration à la production de moyens de défense.

Suède

En 1977, la question de l'énergie a tenu une grande place dans les relations canado-suédoises. Un accord de garanties nucléaires est intervenu qui mettait à jour l'accord conclu en 1962 et ouvrait la voie à la coopération et aux échanges nucléaires entre les deux pays. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Alastair Gillespie, a participé, à Stockholm, à un échange de vues sur les sources d'énergie renouvelables. Il y a étudié également la façon dont les Suédois sont parvenus à pallier la pénurie énergétique, notamment en construisant des usines d'élimination des déchets productrices d'électricité. Par ailleurs, un comité parlementaire suédois est venu à Ottawa et à Toronto discuter de programmes d'énergie nucléaire avec des parlementaires et des fonctionnaires canadiens.

Depuis quelques années, l'expérience que la Suède a acquise en ce qui concerne la liberté d'accès à l'information, les politiques de consommation, les institutions pénitentiaires, et, d'une façon générale, les questions de sécurité sociale, suscite un intérêt particulier chez les Canadiens. Nombreux sont ceux qui, soit à titre de membre de délégations provinciales ou à titre individuel sont allés se documenter sur place sur les mesures adoptées par la Suède dans ces domaines. C'est ainsi qu'en automne le ministre fédéral de la Consommation et des Corporations s'est rendu en Suède à la tête d'une délégation, dans le but d'étudier les politiques alimentaires. Depuis quelques années, cependant, un mouvement en sens inverse se dessine de plus en plus clairement. C'est ainsi que le ministre suédois de la Santé et des Affaires sociales est venu examiner les programmes canadiens de soutien des familles, de soins aux enfants et d'hygiène préventive, et que l'ombudsman de la presse suédoise est venu donner une série de conférences au Canada.

Au sein des organisations internationales, la coopération bilatérale est demeurée étroite dans les domaines du développement international et des télécommunications (des consultations sur les satellites de radiodiffusion directe se déroulent chaque année entre les deux pays).

Affaires de l'Amérique latine et des Antilles

Amérique latine

En annonçant, au mois d'avril 1977, la création du Bureau des affaires de l'Amérique latine et des Antilles, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures confirmait l'intention du gouvernement du Canada d'accorder plus d'importance à ses relations avec cette région du monde; l'ancien Bureau des affaires de l'hémisphère occidental s'occupait auparavant de ces questions comme, d'ailleurs, des relations canado-américaines.

En 1977, le gouvernement du Canada a poursuivi sa politique d'expansion des relations avec les pays et les institutions d'Amérique latine. On a enregistré des progrès importants, notamment dans les rapports commerciaux et économiques, en matière de coopération au développement et dans le nombre de consultations sur diverses considérations politiques et autres.

Depuis le début des années 1970, le commerce du Canada avec l'Amérique latine a connu une augmentation constante, le chiffre des exportations étant passé de 1.48 milliard de dollars en 1976 à 1.6 milliard de dollars en 1977. Pendant la même période, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) a fortement contribué au développement de la région en aidant (aide bilatérale) les pays les plus pauvres de la région à réaliser leurs objectifs sociaux et économiques. Poursuivant l'expansion du programme en 1977, l'ACDI a affecté une plus grande partie de ses ressources totales à l'Amérique latine. Elle a également participé à des projets multilatéraux régionaux de concert avec diverses institutions interaméricaines.

Désireux d'approfondir les relations du Canada avec l'Amérique latine, M. Jamieson s'est rendu au Brésil, au Pérou et en Colombie en janvier, puis au Mexique en avril, son voyage faisant suite à celui du premier ministre Trudeau à Mexico, à Cuba et au Venezuela en 1976. Le même mois, le ministre de l'Industrie et du Commerce et le vice-premier ministre, M. MacEachen, sont allés au Venezuela et le ministre des Pêches et de l'Environnement, M. Leblanc, s'est rendu à Cuba. Ces visites ont illustré et contribué à renforcer les liens de plus en plus nombreux qui existent entre le Canada et les autres états américains.

La tournée des Grands Ballets canadiens, qui se sont produits à guichets fermés au Brésil, en Argentine, au Pérou, en Équateur, en Colombie, au Venezuela, à Costa Rica, au Nicaragua et à Mexico, a montré la place qu'occupe le Canada dans le domaine des arts.

Le Canada s'est aussi tenu au fait des événements survenus dans le domaine des droits de la personne dans plusieurs pays d'Amérique latine. Les autorités canadiennes ont souligné l'importance que leur pays attache au respect plus vigoureux de ces droits partout dans le monde en intervenant dans les tribunes internationales et en effectuant des démarches auprès de certains pays lorsque la chose semblait justifiée.

Affaires interaméricaines

La participation aux travaux d'organisations pan-américaines offre au Canada une excellente occasion d'établir des liens plus étroits avec les pays d'Amérique latine et donne une idée de son rôle croissant dans les affaires régionales multilatérales. A preuve, la Banque inter-américaine de développement, organisme de premier plan, a décidé de tenir son assemblée annuelle à Vancouver en 1978. Le Canada a, par ailleurs, détaché une délégation d'observateurs permanents à l'assemblée annuelle de l'Organisation des États américains (O.E.A.). En février, le directeur exécutif du Système économique latino-américain (S.E.L.A.) est venu à Ottawa discuter de coopération technique. Au mois d'août, lors de son assemblée générale, l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire a confirmé, à l'unanimité, qu'il établirait sa Commission géographique au Canada. En septembre, le Canada a été élu au comité exécutif du Conseil de direction de l'Organisation panaméricaine de la santé. Le même mois, le secrétaire général de la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL) est venu à Ottawa.

En septembre, le premier ministre Trudeau et M. Jamieson ont accepté l'invitation du président des États-Unis, du chef de gouvernement de Panama et du secrétaire général de l'O.E.A. d'assister à la signature des Traités du canal de Panama à Washington, à l'occasion de laquelle se sont rencontrés la majorité des chefs de gouvernement du continent.

Venezuela

Comme le Venezuela est le principal fournisseur de pétrole du Canada, il est son principal partenaire commercial en Amérique latine. Le volume des échanges a atteint 1.9 milliard de dollars en 1977, soit une augmentation d'environ 230 millions par rapport à 1976. Comme le Venezuela occupe une place importante dans les tribunes d'Amérique latine et du Tiers-monde, le premier ministre Trudeau s'est rendu à Caracas en janvier 1976 expressément pour établir des liens plus étroits et plus diversifiés avec ce pays. Sa visite s'est traduite par un relèvement spectaculaire du nombre d'échanges entre les deux nations et, en particulier, par divers contacts à l'échelon supérieur.

En février, une délégation du Congrès du Venezuela est venue à Ottawa observer le fonctionnement du Parlement. En mars, M. MacEachen s'est rendu à Caracas à titre de coprésident de la Conférence sur la coopération économique internationale afin de discuter avec le coprésident vénézuélien, M. Perez Guerrero, des questions qui restaient en suspens. En février, s'est tenu au Venezuela le « Premier symposium canado-vénézuélien sur le pétrole » auquel assistaient des représentants du gouvernement et de l'industrie privée des deux pays. Un deuxième symposium a eu lieu à Edmonton en juin et la délégation du ministère de l'Énergie et des Mines du Venezuela s'est ensuite rendue à Ottawa pour étudier d'autres domaines de coopération. Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean Chrétien, est allé à Caracas au mois de juin pour donner son appui à la participation du Canada à la construction d'un réseau ferroviaire de 700 km dans ce pays. Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Hatfield, a aussi effectué une visite au Venezuela au mois de juin pour y chercher des possibilités de commerce et d'investissement. M. Judd Buchanan, ministre des Travaux publics, a fait de même au mois de juin afin d'étudier le programme de travaux publics de ce pays.

En 1977, quelque 450 étudiants vénézuéliens étaient inscrits dans les universités du Canada dans le cadre du programme de bourses *Gran Mariscal de Ayacucho*, financé par le gouvernement du Venezuela.

Brésil

Le genre de rapports que le Canada entretient avec le Brésil illustre très bien le rôle que jouent le commerce et les investissements dans ses relations avec l'ensemble de l'Amérique latine. Ses investissements dans ce pays sont estimés à 2 milliards de dollars tandis que les échanges commerciaux entre le Canada et le Brésil ont atteint près de 490 millions de dollars en 1977, ce qui fait du Brésil le deuxième partenaire commercial du Canada en Amérique latine. Un comité mixte sur les relations commerciales et économiques, créé en 1976 pour servir de cadre officiel à l'examen des questions économiques et à la proposition de nouvelles initiatives, tient deux réunions par année, alternativement au Canada et au Brésil. La première a eu lieu à Ottawa en automne 1976. La visite effectuée par M. Jamieson au Brésil en janvier 1977 a consolidé les bases devant permettre l'expansion.

sion des rapports politiques et économiques avec cet important partenaire de l'hémisphère. Elle a été suivie en octobre par la venue au Canada du ministre de l'Agriculture du Brésil qui a signé, avec son homologue canadien, M. Whelan, un protocole d'entente sur la coopération agricole avec le Canada.

En collaboration avec le Paraguay, le Brésil construit actuellement d'immenses installations hydro-électriques à Itaipu sur le fleuve Parana. Depuis un certain temps déjà, les hommes d'affaires canadiens rivalisent pour l'obtention de marchés aux termes desquels ils fourniraient les génératrices à turbine et les services techniques connexes.

Tout au long de 1977, la Chambre de commerce Canada-Brésil s'est efforcée de raffermir les liens économiques entre les deux pays.

Mexique

De toutes les relations que le Canada entretient avec les pays d'Amérique latine, ses relations avec le Mexique couvrent le plus vaste éventail. Au fil des années, d'importants contacts ont été établis dans les secteurs suivants: politique, économie, culture, énergie, aviation civile et tourisme. L'arrivée au pouvoir du président Lopez Portillo a relancé la coopération, notamment dans le domaine économique.

Au mois de novembre, la tenue à Ottawa de la troisième réunion du Comité ministériel Canada-Mexique a permis de faire la connaissance des ministres et des hauts fonctionnaires les plus importants de l'Administration Portillo et a stimulé la recherche de nouvelles formes de coopération. A cette occasion, on a signé un traité d'échange de prisonniers. Ce traité qui avait fait l'objet de discussions, pour la première fois, lors de la visite effectuée au mois d'avril au Mexique par M. Jamieson, permettra aux Canadiens condamnés par les tribunaux mexicains de purger leur peine dans les établissements pénitentiaires canadiens et inversement. Mentionnons enfin la visite au Mexique d'une délégation de parlementaires canadiens, sous la direction du sénateur Molgat et du député Gus MacFarlane.

Le commerce bilatéral a continué sa progression, totalisant 412 millions de dollars en 1977, c'est-à-dire environ 50 millions de plus qu'en 1976. Pendant l'année, on a tenté de favoriser la participation du Canada dans les secteurs des transports urbains, du matériel pétrolier, de la fonte de l'aluminium et de l'énergie nucléaire.

On estime que le nombre de visiteurs canadiens au Mexique a augmenté de 25 p. cent de 1976 à 1977, ayant atteint cette année le chiffre de 235 000. Deux consuls honoraires, affectés à Acapulco et Guadalajara, offrent aux nombreux touristes et ressortissants du Canada qui résident au Mexique des services complétant ceux de l'ambassade.

La Commission mixte, créée aux termes de l'Accord culturel signé par le premier ministre Trudeau lors de sa visite en 1976, a tenu une réunion à Ottawa au mois de novembre afin de réexaminer les programmes existants et de planifier les futurs échanges culturels.

Région andine

Les relations du Canada avec la Colombie, l'Équateur, le Pérou et la Bolivie reposent essentiellement sur l'aide au développement et le commerce. Sous les auspices de l'ACDI, le Canada a mis sur pied des programmes bilatéraux d'aide au développement dans trois de ces pays tandis que le quatrième (Équateur) est admissible à l'aide par projet. Les échanges commerciaux ont augmenté de façon régulière tout au long des années 1970 pour atteindre 310.7 millions de dollars en 1977, ce qui représente une augmentation de 200 millions par rapport à 1970. On s'attend à ce que cette tendance continue.

Le point saillant des relations avec la Colombie et le Pérou en 1977 a été la visite du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Un certain nombre d'accords de coopération ont été signés ou annoncés à l'occasion de cette visite dans le but de montrer combien le Canada tient à collaborer au développement de ces pays. A Bogota, M. Jamieson a échangé les instruments de ratification de l'accord commercial canado-colombien avec le ministre des Affaires étrangères de ce pays.

La signature d'un accord de coopération au développement traçant le cadre de l'aide au développement fournie par le Canada a permis de consolider les relations avec la Bolivie.

Un groupe de dignitaires du ministère des Affaires étrangères de la Bolivie a effectué une visite à Ottawa en septembre afin d'étudier l'organisation du ministère des Affaires extérieures.

Patagonie

Dans une certaine mesure, les événements politiques survenus au début des années 1970 au Chili et en Argentine ont retardé le rapprochement du Canada avec ces pays. On peut néanmoins s'attendre que ses relations avec eux prennent de plus en plus d'importance à long terme. En effet, la stabilisation économique et financière de la région a renouvelé l'intérêt du Canada pour les possibilités de commerce et d'investissement. Ces derniers temps, les relations du Canada avec chacun des quatre pays de la Patagonie sont, avant tout, commerciales: la valeur des échanges commerciaux avec le Chili, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay a atteint 201.1 millions de dollars en 1977, le Chili et l'Argentine en étant les premiers bénéficiaires, alors qu'elle n'était que de 127.4 millions en 1976. Signalons que la construction du réacteur CANDU s'est poursuivie en Argentine tandis que s'engageaient des discussions sur d'autres formes de coopération dans le domaine nucléaire.

A la fin de 1977, le Canada avait autorisé l'immigration de 6 470 réfugiés chiliens touchés par les bouleversements survenus dans ce pays, y compris 110 prisonniers politiques ayant charge de famille (225 personnes à charge).

Amérique centrale et Antilles latines

L'accroissement de l'aide au développement et la promotion du commerce ont également été la cheville ouvrière des relations avec les six pays de l'Amérique centrale, ainsi qu'avec Haïti et la République Dominicaine. A El Salvador, au Honduras et en Haïti, on s'est surtout occupé des programmes d'aide au développement lancés dans les dix dernières années. Certains projets ont été parachevés tandis que l'on a poursuivi la planification de certains autres. Si nos échanges commerciaux avec cette région ne sont pas aussi importants que nos échanges avec nos principaux partenaires d'Amérique latine, ils ont néanmoins atteint

258.4 millions de dollars en 1977. D'ailleurs, les possibilités (notamment dans le secteur des transports, de l'électricité et des forêts) pourront s'accroître au rythme de la mise en valeur des ressources et des industries. Pour ce qui est des investissements canadiens, dont le Guatemala, la République Dominicaine et Panama ont été les principaux bénéficiaires, ils ont dépassé le demi-milliard de dollars.

C'est en 1977 qu'on a enregistré le plus grand nombre de visiteurs canadiens en Amérique centrale et dans les Antilles latines, les pays les plus populaires étant Haïti et Costa Rica. Plus les Canadiens en apprendront sur les attraits touristiques de cette région, plus ce mouvement s'amplifiera.

Cuba

La visite du premier ministre à Cuba en 1976 a permis, de bien des points de vue, d'améliorer nos relations. En 1977, le Comité mixte canado-cubain sur les relations économiques et commerciales a tenu une réunion à la Havane afin de discuter de l'état des relations entre les deux pays et d'explorer les possibilités de commerce et d'investissements. Par ailleurs, l'afflux de touristes canadiens dans l'île a continué au même rythme que les années précédentes. En outre, un certain nombre de visites officielles ont montré la diversification croissante des relations du Canada avec la République. Ainsi, le ministre de la Santé de Cuba est venu au Canada afin de discuter les détails d'un accord sur la santé signé à La Havane en 1975. M. Roméo Leblanc, ministre des Pêches et de l'Environnement, s'est rendu à Cuba pour signer un accord sur les pêches. En novembre, le premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. Regan, est allé à La Havane afin d'examiner les possibilités existant du point de vue du commerce et des investissements. On s'attend que d'autres contacts de ce genre mettent au jour de nouvelles possibilités dans ces domaines.

Antilles du Commonwealth

Les liens du Canada avec les Antilles du Commonwealth existent depuis plusieurs centaines d'années et remontent aux jours où l'on troquait le bois d'oeuvre et le poisson salé canadiens contre le rhum et le sucre antillais. Il était donc tout naturel que des relations étroites se forment avec les îles de la région qui, à l'instar du Canada, ont hérité les traditions parlementaires britanniques et la langue anglaise et ont conçu des formes démocratiques de gouvernement d'abord au sein de l'Empire britannique puis dans le cadre de la libre association qu'est le Commonwealth.

Les Antilles du Commonwealth se composent de six pays indépendants, cinq États « associés » au Royaume-Uni et six territoires placés sous dépendance britannique. A l'exception des Bahamas dont le représentant réside à Washington, les États indépendants des Antilles du Commonwealth ont tous un haut-commissariat à Ottawa et, dans la majorité des cas, un consulat dans plusieurs grandes villes du pays. Les hauts-commissariats du Canada se trouvent à Trinité-et-Tobago, en Jamaïque (accréditation auprès des Bahamas et de Belize), à la Barbade (accréditation auprès de Grenade, des États associés des Indes occidentales et de Montserrat), ainsi qu'à Georgetown (accréditation double auprès du Surinam). Le consul général de New York est accrédité auprès des Bermudes à titre de commissaire.

Les liens commerciaux du Canada avec les Antilles du Commonwealth se sont resserrés en 1977. Pendant les dix premiers mois de l'année, les exportations du Canada sont passées de 90 à 120 millions de dollars. Les importations se sont élevées de façon marquée pour atteindre 122 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 80 millions par rapport à 1976, et sont dues au surcroît d'achats de sucre et de produits pétroliers. Ce sont les échanges commerciaux avec Trinité-et-Tobago qui ont connu la plus forte augmentation. Les investissements du Canada dans la région sont toujours aussi élevés (350 à 400 millions de dollars) surtout dans le secteur de l'alumine et de la bauxite, dans les banques, le tourisme et l'industrie légère, et ceci, en dépit de la baisse qu'ont connue les investissements étrangers en général, depuis l'année dernière, après que certains gouvernements, celui de Trinité-et-Tobago en particulier, eurent acquis ou nationalisé des secteurs industriels appartenant à des étrangers.

Les Antilles du Commonwealth demeurent l'une des destinations préférées des vacanciers canadiens, sans compter qu'un certain nombre d'entre eux s'y sont établis de façon permanente. De plus, le flux d'immigrants antillais venant au Canada et le développement de colonies importantes et organisées dans un grand nombre de nos grandes villes contribuent également, sur le plan des relations humaines, à créer des liens entre le Canada et cette région. La Jamaïque et la Guyane comptent encore parmi les dix principaux pays d'origine de nos immigrants.

Les chefs de gouvernement des Antilles du Commonwealth viennent fréquemment au Canada rencontrer leurs homologues. En octobre, le premier ministre de la Guyane, M. Burnham, s'est rendu en visite officielle au Canada en compagnie de ses principaux ministres. A cette occasion, des discussions ont eu lieu à propos du programme bilatéral d'aide au développement, du dialogue Nord-Sud et d'autres questions régionales et multilatérales d'intérêt commun. Les premiers ministres de la Jamaïque, de la Grenade, de Belize, d'Antigua ainsi que de Saint-Christophe-Niève-Antigua sont tous venus à Ottawa. Au mois d'août, le Canada a reçu à Winnipeg les procureurs généraux lors de la rencontre des ministres de la Justice du Commonwealth. Peu de temps après sa nomination au poste de ministre des Finances du Canada, M. Jean Chrétien a assisté à la réunion annuelle des ministres des Finances du Commonwealth qui s'est tenue à la Barbade. De leur côté, les députés ont eu l'occasion de s'entretenir lors de la rencontre de l'Association des parlementaires du Commonwealth à Ottawa au mois de septembre. La tradition qui veut que les navires canadiens aillent croiser dans la région s'est maintenue cette année, puisque nos bâtiments ont mouillé à la Barbade, à Sainte-Lucie et à Saint-Vincent. Dans le cadre des programmes d'échanges et d'instruction militaire du Commonwealth, des soldats de Trinité-et-Tobago, de la Jamaïque et de la Guyane ont fait du service au Canada pendant diverses périodes.

En témoignage de l'intérêt que le Canada et ses citoyens portent aux Antilles du Commonwealth, la Société Radio-Canada y a dépêché une équipe de journalistes au début de l'année, laquelle a réalisé des reportages de première main sur la situation politique et économique de la région. Aux Bahamas, les élections ont reporté au pouvoir le gouvernement en place, tandis qu'à l'est plusieurs États associés des Indes occidentales s'acheminent vers l'indépendance.

Lors de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth à Londres, un comité ministériel sur Belize a été créé, composé de 8 membres de l'association, dont le Canada, la Barbade, la Jamaïque et la Guyane. Sa première rencontre a eu lieu en septembre. En compagnie de plusieurs autres nations, le Canada a coparrainé une résolution sur l'indépendance et l'intégrité territoriale de Belize lors de la trente-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, résolution qui a été adoptée par une forte majorité.

Actualité économique

Pendant l'année qui vient de s'écouler, les graves difficultés économiques auxquelles sont en proie les Antilles du Commonwealth ne se sont guère atténuées. La majorité des États ont continué à être aux prises avec un déficit de la balance des paiements, le chômage et la faiblesse des cours des principales denrées d'exportation. Reconnaisant les graves problèmes économiques et développementaux de la région, la Banque mondiale a convoqué une Conférence sur le développement économique des Antilles qui s'est tenue à Washington en décembre. La réunion d'organisation a mis en présence les pays bénéficiaires et donateurs, dont le Canada, ayant d'importants intérêts dans la région. Un consensus s'est dégagé sur la nécessité de créer un groupe consultatif officiel devant assurer la révision périodique et la coordination des activités axées sur l'accélération du développement économique de la région.

Les Antilles du Commonwealth sont toujours l'une des parties du monde où se concentrent les programmes d'aide au développement de l'ACDI. L'Agence canadienne de développement international et les gouvernements bénéficiaires ont convenu que la création d'emplois productifs doit être l'objectif primordial des programmes. La priorité qui allait aux projets d'infrastructure est maintenant donnée à l'exploitation forestière, à la pêche et à l'agriculture. Le Canada est toujours membre de la Banque de développement des Antilles et finance des établissements comme l'Université des Indes occidentales et des sociétés comme la *Leeward Islands Air Transport* (LIAT) et la *West Indies Shipping Company* (WISCO).

Les négociations se sont poursuivies entre le Canada et les États de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) pour élaborer un accord économique et commercial destiné à remplacer l'Accord de 1912 et 1925 et le Protocole de 1966 avec les Indes occidentales, rendus caducs par l'adhésion du CARICOM à la Convention de Lomé.

Les pays des Antilles du Commonwealth ont continué à coopérer sur le plan économique par l'intermédiaire d'organismes comme la Banque de développement des Caraïbes et le CARICOM. Des tensions sont apparues à l'intérieur de la Communauté par suite de l'imposition de restrictions des importations par plusieurs membres. Ceux-ci cherchaient à résoudre les difficultés posées par leur balance de paiements et la pénurie de devises étrangères.

États-Unis

L'année 1977 a été remarquable pour les relations canado-américaines, les deux pays se montrant disposés à se consulter sur les politiques ou les mesures susceptibles de toucher leurs intérêts respectifs.

Le Canada a continué d'accorder une importance toute particulière à ses rapports avec son voisin du sud. Compte tenu de l'importance, de l'étendue et de la complexité des relations canado-américaines et de la nécessité de les coordonner avec le plus grand soin, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a annoncé, en avril, la création, au sein du Ministère, d'un Bureau chargé exclusivement des affaires des États-Unis.

Accompagné du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le premier ministre Trudeau s'est rendu en février à Washington, où il a eu des entretiens francs et cordiaux avec le président Carter sur diverses questions bilatérales et internationales. Il était le deuxième chef de gouvernement à effectuer une visite officielle à la Maison Blanche depuis l'établissement de la nouvelle Administration et le premier chef de gouvernement du Canada à prendre la parole devant les deux chambres du Congrès réunies.

Les rapports intimes qui se sont établis entre le premier ministre et le président Carter, ainsi qu'entre d'autres membres du gouvernement canadien et de l'Administration américaine, ont facilité l'étude d'un certain nombre de questions importantes au cours de l'année. Un Accord de pêche provisoire fut conclu au début de l'année, laissant ainsi aux parties le temps voulu pour s'entendre sur la délimitation des frontières maritimes et les questions connexes des ressources; des négociateurs spéciaux ont été chargés par la suite de trouver un règlement global à ce sujet. L'un des faits marquants de l'année fut le succès de la négociation d'un accord permettant la construction d'un pipeline qui, devant transporter du gaz naturel du Nord aux marchés méridionaux, traversera le territoire canadien. Après la visite de M. Greffin Bell, Attorney général des États-Unis, venu à Ottawa à la demande du président Carter, les efforts ont redoublé en vue d'établir des principes et des mécanismes destinés à permettre l'application réciproque des lois et des mesures anti-cartel adoptées dans chacun des deux pays. En 1977, le Ca-

nada et les États-Unis ont aussi signé un Traité sur les pipelines de transit, un Accord provisoire de coopération nucléaire, et ont parafé un accord établissant un nouveau barème de péage pour la Voie maritime du Saint-Laurent. M. Trudeau est retourné à Washington en septembre pour assister à la cérémonie marquant la signature des Traités du canal de Panama et s'entretenir de nouveau avec le président Carter.

De nombreux ministres canadiens ont rencontré leurs homologues américains au cours de l'année, à Washington ou à Ottawa, et les contacts personnels et les consultations se sont poursuivis entre parlementaires canadiens et membres du Congrès américain. La dix-huitième réunion du Groupe interparlementaire Canada-États-Unis s'est tenue à Victoria, en Colombie-Britannique, du 27 au 31 mai; on y a discuté de questions qui intéressent les législateurs des deux pays. A la fin de l'année, le gouvernement canadien se préparait à recevoir la visite, prévue pour le début de 1978, du vice-président Mondale et de son épouse.

Questions économiques

En 1977, le Canada est resté le premier partenaire commercial des États-Unis et vice-versa. D'une valeur supérieure à 60 milliards de dollars, les échanges commerciaux entre les deux pays demeurent les plus importants du monde. Le Canada a enregistré un léger excédent dans ses opérations sur marchandises avec les États-Unis, mais son déficit en compte courant est resté considérable, en raison de l'augmentation des paiements au titre des services et dividendes et du bond enregistré dans le déficit touristique. Les emprunts canadiens aux États-Unis ont légèrement diminué par rapport à 1976, en partie à cause de la fermeture de l'écart entre les taux d'intérêt canadiens et américains et de la compétitivité accrue des marchés financiers européens.

Étant donné l'ampleur des relations économiques entre les deux pays, les deux gouvernements ont dû, comme par le passé, discuter

activement d'un grand nombre de sujets. Il a encore été question que les États-Unis étendent au Canada leurs enquêtes anti-cartel et y fassent appliquer certains de leurs règlements commerciaux. Lors d'une rencontre tenue à Ottawa en juin, des ministres canadiens et l'Attorney général des États-Unis ont convenu de créer un organe consultatif pour faciliter la coopération dans ce domaine. Des hauts fonctionnaires ont alors entrepris de définir les principes que cet organe serait chargé d'appliquer. Parmi les points qui ont le plus retenu l'attention dans les affaires anti-cartel en 1977, il faut mentionner les divergences qui opposent le Canada et les États-Unis quant au processus législatif et aux procédures judiciaires à appliquer en ce qui a trait aux arrangements internationaux de commercialisation de l'uranium. Des consultations bilatérales ont été engagées à un échelon élevé de la hiérarchie dans le but de régler ce litige à la satisfaction des deux parties.

Les échanges bidirectionnels dans le secteur de l'automobile ont presque atteint 20 milliards de dollars en 1977, et représentent donc une bonne part de l'ensemble des échanges entre les deux pays. Le déficit net du Canada dans ce secteur est resté à peu près le même qu'en 1976, s'établissant à 1 054 millions de dollars. C'est pour cette raison, et aussi parce qu'il faut respecter certaines exigences environnementales et parvenir à utiliser plus rationnellement le carburant, qu'il est devenu nécessaire de suivre de près l'évolution de l'industrie nord-américaine de l'automobile. Des études effectuées de part et d'autre par des représentants gouvernementaux sur l'état et les perspectives de cette industrie ont été publiées en 1977, et les consultations se sont poursuivies sur les échanges dans ce secteur.

A la suite de rencontres avec les autorités américaines, le Canada a commencé en juin à appliquer un nouveau régime en vertu duquel chaque exportation de viande de boeuf et de veau doit faire l'objet d'une autorisation particulière; le gouvernement entend ainsi veiller à ce que la commercialisation de ces produits respecte les limites envisagées dans l'échange de lettres intervenu à ce sujet en 1976 avec les États-Unis. Par ailleurs, les États-Unis ayant officiellement demandé que des consultations aient lieu avec le Canada (si

ce dernier a l'intention d'appliquer l'une ou l'autre des recommandations de la Commission du tarif sur les fruits et légumes frais et traités, ou s'il désire réglementer les importations de poulet à griller par le biais d'un organisme national de commercialisation de ce produit) ce dernier leur a donné l'assurance que ces consultations auraient lieu.

Des discussions ont aussi eu lieu sur un certain nombre de mesures prises en réponse aux pressions protectionnistes qui s'exercent de plus en plus fortement sur les gouvernements des deux pays et qui risquent de nuire aux marchés traditionnels et aux structures commerciales établies. Aux États-Unis, des mesures de protection ont été adoptées ou proposées à l'égard du zinc, du cuivre et d'autres produits. En outre, le Congrès a été saisi de propositions voulant que le gouvernement achète davantage sur le marché intérieur. Après consultation avec son voisin, le Canada a accepté de réduire certains tarifs en échange de mesures propres à protéger ses industries du vêtement et du textile. D'autres discussions ont porté sur les moyens d'atténuer les effets du régime américain du prix de référence de l'acier sur les exportations canadiennes de produits sidérurgiques.

Au cours de l'année, le Canada a revendiqué avec force un dédommagement pour les graves effets d'une nouvelle disposition fiscale américaine sur son industrie des congrès. En vertu de cette disposition, les Américains assistant à des congrès à l'étranger ne peuvent bénéficier d'une exonération fiscale que pour deux congrès au maximum; les dépenses des participants se trouvent restreintes et ceux-ci sont dans l'obligation de rendre davantage de comptes que dans le cas des congrès tenus aux États-Unis.

De nombreuses consultations ont eu lieu entre les deux pays sur diverses questions internationales de commerce et de finance, tant dans le contexte bilatéral qu'à des tribunes interna-

tionales comme les N.C.M., le GATT, l'O.C.D.E., le F.M.I. et les Nations Unies. Le représentant spécial des États-Unis pour le commerce, M. Robert Strauss, est venu à Ottawa (septembre) s'entretenir avec des ministres canadiens des négociations commerciales multilatérales (N.C.M.) et des problèmes du commerce mondial.

Les deux pays se sont entendus sur un nouveau barème de péage sur la Voie maritime du Saint-Laurent, censé entrer en vigueur à l'ouverture de la saison navigable de 1978. L'accord intervenu entre l'Administration (canadienne) de la Voie maritime du Saint-Laurent et la *St. Lawrence Development Corporation* (société américaine) devait être officialisé par un échange de notes entre les deux gouvernements.

Énergie

Les questions énergétiques sont restées au premier plan des préoccupations canado-américaines en 1977. Les deux pays ont signé en janvier et ratifié en septembre le Traité relatif aux pipelines de transit, qui garantit la sécurité réciproque du débit et la non-discrimination en ce qui a trait aux hydrocarbures de l'une des parties acheminés sur le territoire de l'autre au moyen de pipelines de transit déjà en exploitation ou à construire. Mais le fait saillant de l'année en matière d'énergie demeure l'accord négocié sur les principes applicables à un gazoduc du Nord. Les deux parties ont ainsi défini le cadre dans lequel elles entendent construire et exploiter un pipeline qui transportera, au début, du gaz de l'Alaska vers les marchés américains et, par la suite, du gaz canadien vers les marchés du Canada méridional.

Au début de l'année, le Canada a accepté d'accroître, en cas d'urgence, ses exportations de gaz naturel vers les régions des États-Unis le plus durement touchées par les rigueurs de l'hiver et la pénurie énergétique. Des consultations bilatérales ont eu lieu au cours de l'année sur le problème de l'approvisionnement en pétrole des États du « Northern Tier »¹, qui sont dépendants du Canada à cet égard, et ont débouché sur un accord prévoyant des échanges d'hydrocarbures totalisant plus de 60 000 barils par jour dans les

deux sens. Cette coopération bilatérale dans le secteur de l'énergie, qui s'est aussi manifestée en d'autres occasions, a amené les États-Unis à mieux comprendre les politiques du Canada en matière de prix et d'exportation, politiques qui, entre autres, consistent à réduire graduellement les exportations de pétrole et à augmenter les prix du gaz et du pétrole canadiens en les alignant sur les cours mondiaux. Par ailleurs, les deux pays ont renforcé leur collaboration, déjà ancienne, dans le secteur nucléaire en signant, en novembre, un accord bilatéral provisoire sur la poursuite de la coopération et des échanges dans ce domaine.

Enfin, à l'Agence internationale de l'énergie et à la Conférence sur la coopération économique internationale, le Canada s'est penché avec les États-Unis et d'autres pays sur diverses questions énergétiques et connexes.

Environnement

Le Canada et les États-Unis ont encore attaché beaucoup d'importance aux questions écologiques transfrontalières. Il y a longtemps que les deux pays coopèrent dans ce domaine; c'est depuis la signature du Traité sur les eaux limitrophes, en 1909, et la création de la Commission mixte internationale (C.M.I.) qu'ils cherchent ensemble des solutions mutuellement satisfaisantes aux problèmes que pose la protection de l'environnement le long de leur frontière commune. A maintes reprises, les deux gouvernements ont eu à se consulter et à négocier avant d'entreprendre des projets de toutes sortes. Le rôle de la C.M.I. est loin d'être négligeable à cet égard; en effet, outre ses fonctions de réglementation et de consultation, la Commission a effectué, à la demande des deux gouvernements, des études spéciales qui ont orienté leurs décisions dans certains secteurs. Son apport a été particulièrement important au regard des questions relatives à la qualité et au niveau des eaux dans les Grands Lacs.

¹ États qui forment la bande septentrionale des États-Unis

Préoccupé par l'idée que les travaux de dérivation de Garrison au Dakota du Nord risquaient de porter atteinte à la santé et aux biens des Manitobains, le Canada a obtenu satisfaction, en 1977, dans le débat auquel ces travaux ont donné lieu lorsque le président Carter lui a donné l'assurance que ceux-ci seraient provisoirement interrompus. La C.M.I. a, par la suite, recommandé que des modifications fondamentales soient apportées au projet afin de protéger les intérêts canadiens. Les consultations bilatérales se sont poursuivies sur diverses questions, dont celles de la circulation des navires-citernes de l'Alaska sur la côte ouest, du forage dans la mer de Beaufort et de la construction de centrales thermiques sur la rivière Poplar est, en Saskatchewan, et à Atikokan, en Ontario. On a continué à suivre de près les opérations d'assainissement des Grands Lacs, et les deux gouvernements ont entrepris de passer en revue la mise en oeuvre de l'Accord de 1972 relatif à la qualité de l'eau des Grands Lacs et d'en étudier l'efficacité. Enfin, la question du déplacement des polluants atmosphériques sur de longues distances a suscité un intérêt croissant de part et d'autre.

Frontières maritimes et pêches

Comme ils ont tous deux, au début de 1977, porté à 200 milles de leurs côtes la limite de leurs zones de pêche respectives, le Canada et les États-Unis ont dû engager des négociations pour délimiter quatre frontières maritimes non encore tracées, celles du golfe du Maine, de la mer de Beaufort, du détroit de Juan de Fuca et de l'entrée de Dixon. En août, ils ont nommé, chacun, un négociateur spécial dans l'espoir de parvenir à un règlement global sur les frontières maritimes et les questions connexes des ressources. Le 15 octobre, le négociateur canadien et son homologue américain ont remis aux deux gouvernements un rapport provisoire énonçant les principes d'un tel règlement. Ils y recommandaient de mettre sur pied une commission mixte des pêches chargée de la gestion conjointe des stocks de poissons qui intéressent les deux pays, propo-

saient une entente concernant le partage des hydrocarbures trouvés dans les régions limitrophes et exprimaient l'espoir que l'on parviendrait à une solution satisfaisante des problèmes de ressources et à un accord mutuellement acceptable sur les frontières maritimes. Les négociations se sont poursuivies sans relâche jusqu'à la fin de l'année et devaient aboutir à la rédaction d'un nouveau rapport en mars 1978.

Défense

La coopération canado-américaine s'est poursuivie en 1977 sur diverses questions bilatérales de défense. En cas d'urgence, un accord permet maintenant aux États-Unis de disperser leurs avions de combat sur des bases choisies au Canada, ainsi que le recommandait le Livre blanc du gouvernement canadien sur la défense. La Commission mixte permanente pour la défense s'est réunie en 1977 pour discuter de questions telles que la redéfinition des limites territoriales de NORAD et la modernisation des systèmes de surveillance et de contrôle de l'espace aérien.

Affaires publiques

Les programmes d'affaires publiques s'imposent de plus en plus comme un complément indispensable des relations directes entre les représentants du Canada et les gouvernements et milieux d'affaires étrangers. C'est vers les États-Unis que le Ministère oriente la plus grande partie de ses ressources dans ce domaine. En 1977, l'ambassade du Canada à Washington et les quinze consulats canadiens aux États-Unis (dont huit sont des consulats généraux) ont lancé un certain nombre de programmes d'affaires publiques insistant surtout sur les relations avec les médias. Lorsque le

premier ministre Trudeau s'est rendu à Washington en février pour y rencontrer le président Carter, les missions canadiennes aux États-Unis ont fait largement usage des médias pour donner beaucoup de publicité à l'événement et mettre les questions discutées en pleine lumière: c'est grâce à leurs efforts que l'accord canado-américain sur le gazoduc du Nord a fait l'objet de nombreux reportages et suscité une réaction favorable dans les milieux de l'information aux États-Unis. En outre, les missions se sont appliquées à fournir au jour le jour des renseignements objectifs sur la question de l'unité nationale du Canada. Elles ont continué de favoriser l'épanouissement des programmes d'études canadiennes dans les grandes universités américaines et ont concerté leurs efforts pour mieux faire connaître la littérature, les arts plastiques et les arts d'interprétation canadiens auprès du public américain (voir Affaires publiques et relations avec les médias).



Activités sur le plan fonctionnel

Relations de défense

OTAN

Le Canada est l'un des douze signataires originaux du Traité de l'Atlantique Nord. A l'instar d'autres membres de l'Alliance atlantique, les gouvernements canadiens qui se sont succédé ont tous soutenu que notre sécurité demeure liée à celle de l'Europe et des États-Unis. Partisan de la défense collective, le Canada reste convaincu de l'importance du rôle politique que joue l'OTAN en cherchant, par la négociation, la conciliation et le règlement des différends, à réduire et, par conséquent, à éliminer les facteurs pouvant engendrer des conflits entre l'Est et l'Ouest.

Le gouvernement a concrétisé son adhésion au principe de la défense collective et son engagement envers l'Alliance en prenant une série de décisions à la suite d'une révision approfondie de l'organisation de la défense du Canada. En novembre 1975, il a annoncé que les dépenses d'investissement au titre de la défense seraient augmentées, en termes réels, de 12 p. cent par année, pendant cinq ans, jusqu'à ce qu'elles représentent au moins 20 p. cent du budget total de la défense. Il a aussi donné son approbation de principe au remplacement de certaines pièces d'équipement des Forces canadiennes. En 1976, il a conclu des ententes portant sur l'achat d'un nouvel avion patrouilleur à long rayon d'action, le CP 140 *Aurora*, et d'un nouveau char de combat, le *Leopard I*. Enfin, des décisions préliminaires ont été prises en 1977 en vue de l'acquisition de nouveaux navires et avions de combat à l'intention des Forces canadiennes.

Les membres de l'Alliance ont continué de ressentir, à des degrés divers, les effets de l'inflation galopante et d'autres problèmes économiques. Le maintien d'une puissance défensive suffisante, malgré les sérieuses difficultés économiques que connaissent certains des Alliés, constitue donc, en pareilles circonstances, une préoccupation majeure. Les membres de l'Alliance, le Canada y compris, se sont efforcés de réduire leurs dépenses en évitant les activités qui se recouvrent, et ce, grâce à une spécialisation croissante dans la mise au point, la production et l'acquisition du matériel militaire.

Appartenant à l'OTAN, le Canada a pu continuer de développer ses relations politiques, économiques, scientifiques et techniques avec l'Europe, relations par lesquelles il a cherché à contrebalancer celles qu'il entretient avec les États-Unis. L'Alliance, dans laquelle le Canada et les États-Unis sont, tous deux, non seulement en mesure, mais, dans l'obligation, de s'intéresser de près aux affaires européennes, illustre bien l'interdépendance qui existe entre l'Europe et l'Amérique du Nord. Elle permet, en outre, au Canada de tenir des consultations périodiques auprès de quatorze autres pays (dont huit des neuf membres de la Communauté européenne) sur divers sujets politiques et militaires.

En mai dernier, l'Alliance a montré une fois de plus son utilité en tant qu'instance consultative quand les chefs de gouvernement des pays membres ont participé à la réunion ministérielle de printemps du Conseil de l'Atlantique Nord qui se tenait à Londres. Trois grandes initiatives ont été approuvées à cette occasion, la première à propos d'une nouvelle étude faisant le point sur les tendances à long terme des relations entre l'Est et l'Ouest et sur leurs conséquences pour l'Alliance, la deuxième voulant que les ministres de la Défense élaborent et mettent en marche un programme de défense à long terme, et la troisième visant le resserrement de la coopération entre les membres dans tous les aspects de l'organisation de la défense. Des travaux ont dès lors été entrepris sur les trois questions, et des rapports provisoires ont pu être distribués aux ministres des Affaires étrangères et de la Défense réunis à Bruxelles en décembre en prévision de la prochaine réunion du Conseil, qui doit avoir lieu à Washington les 30 et 31 mai 1978.

Collaboration à la défense de l'Amérique du Nord

En complément de ses engagements vis-à-vis de l'OTAN en Europe, le Canada, en relation très étroite avec les États-Unis, a coordonné ses efforts de défense et les leurs. L'objectif premier de sa politique de défense a été de faire respecter sa souveraineté sur terre, dans les airs et en mer par le biais d'ententes de participation mutuelle à la défense de l'Amérique du Nord.

Créée en 1940, la Commission mixte permanente de défense est le principal organe consultatif de la collaboration canado-américaine

en matière de défense. En 1977, elle s'est penchée sur diverses questions d'intérêt commun, notamment la modernisation des systèmes de surveillance et de contrôle, la réglementation des mouvements transfrontaliers d'avions militaires et la redéfinition des limites régionales fixées par le Commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD).

Il existe quelque 800 accords, traités, protocoles d'entente et autres documents relatifs à la collaboration canado-américaine en matière de défense. Le plus important de ces instruments bilatéraux est celui par lequel fut créé le NORAD. Une nouvelle division du territoire d'opération du NORAD sera effective aux environs de 1981; sept régions seront ainsi créées, dont deux seront entièrement canadiennes et administrées à partir de centres régionaux de contrôle des opérations situés à North Bay et à Edmonton.

La collaboration du Canada et des États-Unis à la défense de l'Amérique du Nord consiste également en des manoeuvres maritimes auxquelles participent des navires et des avions des deux marines au large des côtes de l'Atlantique et du Pacifique, ainsi qu'en des manoeuvres des unités de la Force mobile du Canada et de l'armée américaine se déroulant sur le territoire de l'un et l'autre pays.

Systématisées depuis 1953, les ententes sur le partage de la production de moyens de défense ont permis aux deux pays de collaborer plus étroitement à l'organisation de la défense. Grâce à elles, le Canada est mieux en mesure de contribuer au renforcement du dispositif de défense de l'Amérique du Nord. De 1958 à 1973, les échanges militaires effectués de part et d'autre de la frontière internationale ont totalisé 6 milliards de dollars.

D'autres ententes bilatérales régissent les opérations de recherche et de sauvetage, la production de rapports météorologiques, les plans civils d'urgence, la recherche dans le Nord et maintes autres activités auxquelles participent les forces des deux pays.

Maintien de la paix

Le gouvernement canadien a continué de participer concrètement au maintien de la paix, qu'il préfère à la force dans le règlement des

conflits internationaux. En 1977, plus de 1 600 Canadiens servaient à l'étranger dans des forces de maintien de la paix, soit plus de 1 100 dans la Force d'urgence des Nations Unies (FUNU) et la Force des Nations Unies chargées d'observer le dégagement (FNUOD) au Moyen-Orient et 515 dans la Force des Nations Unies à Chypre (UNFICYP). Le Canada a aussi maintenu sa participation à deux missions d'observation créées en 1948, l'Organisation des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) et le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP), auprès desquels il a détaché respectivement vingt et neuf observateurs militaires.

Bien que la situation soit demeurée relativement stable en 1977 dans chacune des régions concernées, les parties n'ont guère progressé vers la solution des problèmes politiques sous-jacents aux conflits qui les opposent. Vers la fin de l'année, un échange de visites tout à fait exceptionnel entre le président de l'Égypte et le premier ministre d'Israël a fait naître l'espoir que des progrès sensibles seraient réalisés au cours de la nouvelle année. A Chypre, par contre, rien n'indiquait que les parties étaient vraiment mieux disposées à se rapprocher et à entamer des négociations sérieuses, mais on comptait toujours qu'elles consentiraient de nouveaux efforts au début de 1978.

Aide à la formation militaire

Administré par un comité interministériel dont la présidence a été confiée au ministère des Affaires extérieures, le Programme d'aide à la formation militaire permet à des membres des forces armées de certains pays en développement d'effectuer sur demande, lorsque des postes sont disponibles, des stages d'instruction élémentaire en vue de devenir simples officiers ou officiers d'état-major subalternes, ou d'exercer un métier au sein des Forces armées.

En 1977, plus de cent stagiaires étrangers provenant surtout de pays africains et antillais ont été formés au Canada, et environ 30 p. cent d'entre eux se destinaient à des carrières d'officier. Par ailleurs, trois officiers canadiens ont contribué à mettre sur pied le Collège d'état-major des Forces armées du Ghana, où ils servent actuellement en qualité d'instructeurs.

Désarmement et contrôle des armements

Bien qu'aucun accord notable ne soit intervenu en 1977 sur le désarmement et le contrôle des armements, les efforts déployés sur le plan international se sont néanmoins intensifiés dans plusieurs domaines importants, aussi bien à l'ONU qu'ailleurs. En fait, le travail accompli par la communauté internationale ouvre la voie à un certain nombre d'initiatives majeures prévues pour 1978 et vise à garantir leur succès. Déterminé à faire ce qu'il peut pour maintenir l'élan imprimé jusqu'à maintenant et contribuer à des progrès véritables en la matière, le Canada a, lui aussi, multiplié ses efforts dans un certain nombre de domaines liés au désarmement.

Pourparlers sur la limitation des armes stratégiques (SALT)

L'accord additionnel que visent depuis longtemps les deux grandes puissances nucléaires en vue de mettre fin à la course aux armements stratégiques et d'entamer le processus de réduction des arsenaux nucléaires demeure, à l'heure actuelle, la plus urgente et la plus importante des questions négociées dans le cadre du contrôle des armements. Il est essentiel à l'amélioration des relations entre l'Est et l'Ouest et au progrès de la détente que les États-Unis et l'U.R.S.S. s'entendent pour limiter le stockage et le perfectionnement des armes nucléaires stratégiques, afin de stabiliser davantage l'équilibre stratégique et, ainsi, réduire les risques de guerre.

En 1972, les deux superpuissances ont signé leur premier accord sur la limitation des armes nucléaires stratégiques (SALT I); en 1974, à Vladivostok, elles sont parvenues à une entente sur les grandes lignes d'un accord SALT II. Au début de 1977, les États-Unis ont présenté de nouvelles propositions; à la fin de l'année, les négociations avaient progressé suffisamment pour permettre d'espérer la conclusion d'une entente SALT II au début de 1978.

A l'OTAN, comme à l'occasion d'entretiens bilatéraux, le Canada a pu faire part de son désir de voir les parties dotées d'armes rapidement sur des mesures propres à stopper la course aux armements nucléaires et même permettant de faire marche arrière.

Non-prolifération

Aux premiers rangs des nations avancées en technologie nucléaire, le Canada reconnaît avoir, en matière de non-prolifération, des obligations particulières auxquelles il accorde une importance de premier plan. Au cours de l'année, il s'est attaché à élargir et à renforcer le système international de non-prolifération. A la trente-deuxième session de l'Assemblée générale, il a coparrainé une résolution, appuyée par une large majorité, demandant aux États qui ne l'avaient pas encore fait d'adhérer au Traité sur la non-prolifération ou, du moins, d'accepter l'application de garanties, sous le contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique, (A.I.E.A.) à l'ensemble de leur programme nucléaire.

De concert avec les États-Unis, le Canada a fortement appuyé une proposition visant à mettre sur pied un programme d'Évaluation du cycle du combustible nucléaire et a été nommé à la coprésidence du groupe de travail sur la disponibilité du combustible et de l'eau lourde qui relève de ce programme. Entreprise de coopération internationale, le programme étudie les moyens de réduire les risques de prolifération que présentent le cycle de fabrication du combustible nucléaire et l'augmentation de la production et des transferts de plutonium à l'échelle internationale. (Voir également: Affaires technologiques et économiques)

Essais nucléaires

En 1977, les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'U.R.S.S. ont engagé des négociations visant à mettre fin aux essais nucléaires, étant tous trois d'avis qu'il n'était pas nécessaire, pour ce faire, d'attendre la participation de tous les États dotés d'armes atomiques. Jusqu'à présent, les négociateurs se sont surtout demandé comment faire respecter les obligations du traité visé, s'il fallait interdire toutes les explosions nucléaires, y compris celles qu'on dit « pacifiques », et si le traité devait entrer en vigueur sans la participation de tous les États dotés d'armes atomiques. Ces négociations tripartites ne visent, en fait, qu'à dégager les éléments clés d'un traité d'interdiction qui serait ensuite négocié à l'échelle multilatérale à la Conférence de Genève sur le désarmement (C.C.D.).

Par ailleurs, l'Assemblée générale de l'ONU a adopté par consensus, une résolution, copar-

rainée par le Canada, demandant que les négociations en cours sur le traité d'interdiction absolue des essais atomiques soient menées à bonne fin dans les plus brefs délais.

Armes chimiques

Le Canada est partie au Protocole de Genève de 1925, interdisant l'utilisation des armes chimiques et bactériologiques (biologiques), ainsi qu'à la Convention de 1972 interdisant la production et la possession d'armes bactériologiques. En 1977, les États-Unis et l'U.R.S.S. ont engagé des négociations en vue de définir une approche commune pour résoudre les problèmes qui ont jusqu'à maintenant empêché la communauté internationale de progresser vers l'interdiction des armes chimiques, l'un des plus importants étant celui de la vérification du respect des obligations contractées à ce chapitre. Afin de conserver l'élan donné à la recherche d'un accord sur des mesures propres à interdire la mise au point, la production et le stockage des armes chimiques et à amener leur destruction, le Canada a coparrainé une résolution adoptée à l'Assemblée générale de l'ONU en 1977 invitant instamment les nations à poursuivre résolument cet objectif. La C.C.D. est censée continuer de porter une attention spéciale à cette question en 1978.

Session extraordinaire des Nations Unies sur le désarmement

Le gouvernement canadien voit dans la Session extraordinaire des Nations Unies sur le désarmement, qui doit se dérouler à New York du 23 mai au 28 juin 1978, une occasion pour la communauté internationale de décupler ses efforts en vue de freiner la course aux armements et de renverser la vapeur. Membre du comité préparatoire, le Canada a participé activement aux préparatifs de la Session. Il a présenté au secrétaire général un certain nombre de propositions axées sur des mesures concrètes, telles que: 1) la création d'un registre international des transferts d'armes dans lequel tous les États membres de l'ONU seraient tenus de faire état de toutes les informations pertinentes; 2) l'organisation d'une conférence entre clients et fournisseurs ayant pour objet de limiter les transferts d'armes sur une base régionale; 3) l'organisa-

tion de conférences régionales sur le contrôle des armements visant à freiner, par des mesures de restriction convenues, les courses aux armements lancées dans des régions données; 4) la tenue, après un intervalle indéterminé, d'une session extraordinaire d'étude rétrospective des progrès réalisés dans la poursuite des objectifs spécifiques qui auront été définis lors de la Session extraordinaire de mai prochain.

Réductions mutuelles et équilibrées des forces (M.B.F.R.)

Le Canada est directement engagé dans la seconde grande série de négociations entre l'Est et l'Ouest sur le contrôle des armements, soit la Conférence sur les réductions mutuelles de forces et d'armements et sur les mesures connexes en Europe centrale. Entamées à Vienne en 1973, ces négociations mettent en présence les pays de l'OTAN et du Pacte de Varsovie et visent à réduire l'importance des forces armées massées dans cette partie du monde. Elles ont été rendues possibles par un apaisement général des tensions causées par la guerre froide et par une amélioration des relations entre les États-Unis et l'U.R.S.S., comme en témoignent les Accords SALT de 1972 et la décision de convoquer la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Comme on s'y attendait, les difficultés ont été nombreuses et les travaux ont progressé avec lenteur. Aucune entente n'était encore en vue à la fin de 1977.

Le Canada est d'avis qu'une réduction équilibrée des forces armées que l'Est et l'Ouest lèvent l'un contre l'autre assainira le climat politique et limitera les risques de guerre, et demeure convaincu que sa sécurité est indissociable de celle de l'Europe occidentale. C'est pourquoi, au sein de l'OTAN, il a toujours appuyé fermement les M.B.F.R. et contribué, dans la mesure de ses moyens, à la formulation des politiques et à la conduite des négociations dans ce domaine.

Affaires technologiques et économiques

Conférence chargée de réviser le Traité sur le fond des mers

Partie au Traité de 1970 sur le fond des mers, qui interdit de placer des armes nucléaires sur le fond des mers et des océans au delà d'une bande côtière de douze milles, le Canada a participé à la Conférence de révision tenue à Genève du 20 juin au 1er juillet 1977. Conformément à l'article VII du Traité, cette conférence a été convoquée cinq ans après l'entrée en vigueur de ce dernier pour passer en revue son application et veiller à la pleine réalisation de ses objectifs. Le délégué canadien a été élu à l'unanimité président du comité de rédaction, lequel s'est acquitté avec succès de la tâche principale de la conférence, celle de préparer la Déclaration finale. Adopté par consensus, ce document passait en revue les dispositions du Traité une à une, concluait que celui-ci avait été appliqué de façon satisfaisante et réaffirmait l'engagement des parties à poursuivre ses objectifs, notamment celui d'empêcher toute course aux armements nucléaires ou autres armes de destruction massive sur le fond des mers.

Grandes lignes de la politique économique

Un certain nombre de facteurs et de tendances qui se manifestent depuis 1973 et semblent vouloir se maintenir jusqu'à la fin de la décennie ont donné une plus grande importance aux relations économiques internationales du Canada. Les répercussions des hausses de prix du pétrole sur l'économie canadienne, l'excédent constant de la balance commerciale au Japon et en Allemagne et les fluctuations prononcées des taux de change internationaux ont fait ressortir la relation étroite qui s'établit entre les politiques économiques nationale et internationale du Canada.

Les grandes nations commerciales de l'Occident (États-Unis, Japon, Allemagne, France, Grande-Bretagne, Canada et Italie) ont pris conscience de la nécessité de promouvoir la coopération économique et tiennent à cette fin des « sommets » économiques. Lors du sommet de Londres, en mai 1977, les chefs de gouvernement ont reconnu qu'il était urgent de créer davantage d'emplois tout en continuant de réduire l'inflation. Ils se sont arrêtés, en particulier, aux problèmes du chômage chez les jeunes. Ils ont fixé des objectifs aux économies de leurs pays respectifs et se sont engagés à rejeter le protectionnisme et à renforcer le système international des échanges. Ils ont aussi lancé un appel en faveur de meilleurs services internationaux de financement, de la conservation de l'énergie et de la diversification de la production.

En juin 1977, la Conférence sur la coopération économique internationale (C.C.E.I.), ou Conférence Nord-Sud, dont le Canada assurait la coprésidence, a mis fin à ses travaux en présentant un bilan de remarquables réalisations, mais en soulignant aussi tous les objectifs non atteints. Les participants ont souscrit à l'idée d'un fonds commun de stabilisation des prix des produits de base et ont convenu de constituer un Fonds international de développement agricole d'un milliard de dollars; ils ont fixé les niveaux de l'aide au développement pour l'avenir et se sont entendus sur quelques éléments d'un programme global de coopération en matière d'énergie.

A la réunion du Conseil des ministres de l'O.C.D.E., tenue à Paris en juin, le Canada a demandé aux pays membres de consolider les réalisations de la C.C.E.I. Les 24 gouvernements participants ont adopté une déclaration spéciale sur leurs relations avec le monde en développement, dans laquelle ils se disaient disposés à poursuivre le dialogue sur la coopération afin d'instaurer un ordre économique plus juste et plus stable. Ils ont aussi réaffirmé leur adhésion à la stratégie de l'O.C.D.E., axée sur l'expansion soutenue de l'économie mondiale, le retour progressif au plein emploi et la stabilité des prix et ils ont convenu de renouveler l'« engagement sur le commerce », qui incite les gouvernements membres, en cas de difficultés économiques internes, à ne pas recourir à des mesures commerciales restrictives.

A la reprise de sa trente et unième session (automne de 1977), l'Assemblée générale des Nations Unies s'est livrée à une analyse des travaux de la C.C.E.I. Se fondant sur les résultats de cette analyse à la trente-deuxième session ordinaire, qui s'est ouverte immédiatement après, elle a mis sur pied un comité de « survol » des questions Nord-Sud chargé de renforcer le rôle de l'Assemblée générale dans les discussions entre les deux hémisphères. L'Assemblée s'est aussi penchée, à cette occasion, sur la façon d'élaborer une nouvelle stratégie du développement international pour les années 80.

Lors de leurs réunions annuelles de septembre, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ont porté leur attention sur les efforts déployés par les principaux pays industrialisés pour redresser l'économie et ont souligné les responsabilités qu'ont à cet égard les pays dont la balance commerciale est fortement excédentaire.

Outre ces rencontres qui ne représentent qu'une partie du processus international de consultation économique, signalons le fait que le Canada a aussi participé régulièrement à des discussions économiques internationales au sein de la CNUCED, de l'O.C.D.E., de l'OTAN, de la C.S.C.E., du GATT et des banques régionales de développement. Sur le plan bilatéral, il a négocié des accords relatifs à la double imposition et a eu des pourparlers sur le commerce avec un certain nombre de

pays. Il a annoncé des changements dans sa politique commerciale et économique en ce qui concerne l'Afrique du Sud ainsi que des mesures d'application de la politique qu'il a adoptée à l'égard du boycott commercial d'Israël par les pays arabes.

En résumé, 1977 a été une dure année pour l'économie mondiale. Divers facteurs se sont conjugués à l'échelle nationale et internationale, pour faire surgir de nouveaux obstacles à l'instauration d'un ordre économique international plus juste. Pays industrialisé, le Canada a continué de contribuer de façon importante à la recherche de solutions à ces problèmes.

Politique commerciale

Le redressement de l'économie mondiale a été lent et fragile en 1977. Dans la plupart des pays, les taux de croissance réelle prévus n'ont pas été atteints et le chômage et l'inflation sont restés élevés. Ces conditions ont engendré dans les pays industriels des pressions toujours plus fortes en vue de protéger les industries nationales de la concurrence exercée par les importations.

Au Canada, c'est le chômage, surtout à l'échelle régionale, qui a donné naissance à des pressions de ce genre. Le gouvernement a continué en 1977 d'étudier les effets de sa politique tarifaire et de sa politique d'importation et a apporté les changements qui s'imposaient. C'est ainsi, par exemple, qu'il s'est servi des garanties du GATT pour contingerter globalement les importations de chaussures et de textiles, prenant en compte les recommandations d'organismes d'examen indépendants, tels le Tribunal antidumping et la Commission du textile et du vêtement.

Des politiques commerciales propres à stimuler la production intérieure et à stabiliser et protéger les revenus des producteurs ont aussi eu des conséquences non négligeables sur la position concurrentielle des fournisseurs étrangers. En 1977, le gouvernement a consulté divers groupes canadiens au sujet d'une stratégie nationale de l'alimentation. Ceux-ci

lui remirent des mémoires sur les rôles que devraient jouer respectivement les fournisseurs canadiens et étrangers dans l'alimentation de la nation. D'autres consultations seraient nécessaires si les recommandations de la Commission du tarif visant à modifier le barème douanier des fruits et légumes étaient adoptées. En 1977, le gouvernement a, par ailleurs, abaissé les tarifs applicables à certains produits présentant un intérêt particulier pour les pays en développement.

Au cours de l'année, les pays participant aux Négociations commerciales multilatérales (N.C.M.) ont arrêté leur position respective, de sorte que les négociations pourront reprendre au début de 1978. Le Canada a reconnu que l'on doit s'appliquer à maintenir un climat favorable aux échanges afin de contenir les pressions exercées pour que des mesures de restriction soient prises, lesquelles pourraient engendrer une flambée de protectionnisme et une guerre économique entre partenaires commerciaux. Si tel était le cas, les pays se refermeraient sur eux-mêmes au cours des années 80, au détriment de l'économie mondiale et, en particulier, au détriment de pays (comme le Canada) dont le bien-être économique dépend étroitement du commerce international.

Ces pressions protectionnistes et ce besoin de libérer davantage les échanges ont été au centre des préoccupations canadiennes en matière de commerce bilatéral. En 1977, certains des plus gros acheteurs de denrées agricoles et de produits finis canadiens voulaient équilibrer leurs échanges avec le Canada en lui vendant, par exemple, des textiles et des chaussures.

En 1977, les politiques commerciales du Canada ont visé un juste milieu entre la nécessité de protéger certains de ses producteurs contre une concurrence néfaste et l'objectif qu'il s'est donné, aux N.C.M. et ailleurs, de libéraliser davantage les échanges internationaux.

Produits de base

En 1977, nombre des activités menées à l'échelle internationale dans le domaine des produits de base étaient liées au Programme intégré adopté à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) en 1976. Ce programme prévoit la tenue de négociations internationales sur une

série de produits de base qui intéressent les pays en développement, et dont bon nombre intéressent aussi le Canada, qu'il soit importateur ou qu'il compte parmi les plus grands exportateurs de ces produits. Le Canada a participé à plus d'une trentaine de réunions tenues dans le cadre du Programme intégré et portant sur le cuivre, le minerai de fer, les phosphates, le caoutchouc, le thé, le bois d'oeuvre tropical, les huiles végétales, le jute et les fibres dures. Grand exportateur de cuivre, il s'est intéressé spécialement aux réunions de la CNUCED où producteurs et consommateurs ont examiné ensemble les problèmes que pose ce produit sur les marchés mondiaux, ce qui pourrait les amener à des ententes plus durables.

L'Accord international de 1973 sur le sucre, où l'on ne trouvait aucune disposition économique, a été remplacé par un nouvel instrument à la suite de deux sessions de la Conférence des Nations Unies sur le sucre, tenues en avril-mai et en septembre 1977. Le Canada a participé activement aux négociations. Le nouvel accord, qui est censé entrer en vigueur en janvier 1978, est conçu de manière à stabiliser les prix du sucre sur le marché libre, pour le plus grand bien des producteurs et des consommateurs. Le Canada a aussi été engagé en 1977 dans les préparatifs d'une importante conférence chargée d'étudier un nouvel Accord international sur le blé, prévue pour le début de 1978.

La création d'un Fonds commun destiné à stabiliser les prix des produits de base en finançant les opérations de régularisation prévues par les accords internationaux sur ces produits a été au premier plan des relations Nord-Sud en 1977. La conférence chargée de cette question a tenu deux sessions à Genève en mars-avril et en novembre. Si les pays développés et les pays en développement n'ont pu rapprocher leurs positions divergentes sur le financement et les objectifs du Fonds commun, certains progrès ont tout de même été réalisés sur les questions complexes qui entrent en jeu dans cette affaire. A la fin de 1977, les deux groupes avaient commencé à se préparer en vue de la reprise des négociations à ce sujet en 1978.

Énergie

La perspective d'une pénurie mondiale des approvisionnements pétroliers dès le milieu des années 80 préoccupe gravement les dirigeants des pays industrialisés et des pays en développement exportateurs et importateurs de pétrole. Dans le désir qu'elle a d'entreprendre une action commune contre cette pénurie prochaine, la communauté internationale n'a guère trouvé de solutions miracles mais a tout de même effectué quelques progrès. A l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.), les pays industrialisés ont convenu de mesures susceptibles de les aider à réduire leur dépendance vis-à-vis du pétrole brut importé. La Conférence sur la coopération économique internationale (C.C.E.I.) a pris fin en 1977 sans avoir pu mettre au point des arrangements institutionnels permettant de traiter des questions internationales de l'énergie, mais elle a néanmoins lancé un programme de coopération internationale dans ce domaine. Enfin, divisés en deux camps pendant la première moitié de l'année à cause d'une mésentente sur le futur prix du pétrole, les pays de l'OPEP ont décidé, à la fin de l'année, de ne pas augmenter le prix mondial de leur produit, du moins pendant la première moitié de 1978.

Le Conseil d'administration de l'A.I.E. s'est réuni à Paris en octobre sous la présidence de M. Alastair Gillespie, ministre canadien de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Conscient du fait que le monde risque d'être à court de pétrole et d'autres formes d'énergie dès les années 80, le Conseil a pris une décision énonçant les objectifs et les principes collectifs des membres de l'A.I.E. en matière d'énergie. Les membres de l'Agence se sont donné comme objectif, en ce qui concerne leurs exportations, de ne pas dépasser le total de 26 millions de barils par jour en 1985 et ont défini, pour y parvenir, des principes destinés à renforcer leurs politiques énergétiques. Le Canada, en outre, a participé à des accords de coopération de l'A.I.E. dans la recherche et l'exploitation de l'énergie. Il a également continué de contribuer aux travaux de l'Agence visant à assurer les approvisionnements pétroliers en cas d'urgence et à surveiller le marché mondial du pétrole.

La Conférence sur la coopération économique internationale (C.C.E.I.) a pris fin en juin. Le Canada, qui en assurait la coprésidence avec

le Venezuela, a joué un rôle actif au sein de la commission chargée de l'énergie, qui n'a pu finalement s'entendre sur la création d'un mécanisme destiné à donner suite aux décisions prises et coordonner la coopération internationale en matière d'énergie. Les participants à la Conférence ont toutefois généralement reconnu qu'il était dans l'intérêt de la communauté mondiale de passer progressivement d'une économie fondée sur les hydrocarbures à une économie fondée sur d'autres sources d'énergie, plus coûteuses mais renouvelables. La commission de l'énergie a aussi élaboré un Programme international de coopération et d'exploitation de l'énergie qui, à l'avenir, pourrait servir de base aux travaux dans ce domaine.

Au lendemain de la C.C.E.I., le Canada s'est appliqué à préconiser des moyens pratiques de promouvoir les programmes de coopération en matière d'énergie par toutes les voies bilatérales et multilatérales possibles. En 1977, la coopération entre pays industrialisés et en développement dans ce domaine a fait l'objet de discussions à la Banque mondiale et à l'A.I.E. Rien d'important ne s'est fait à ce sujet à la trente-deuxième session de l'Assemblée générale de l'ONU.

Pendant la première moitié de 1977, le pétrole de l'OPEP se vendait à deux prix différents, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis ayant décidé de ne majorer leur prix que de 5 p. cent le 1^{er} janvier 1977, alors que les onze autres membres de l'Organisation avaient opté pour une hausse de 10 p. cent. L'unanimité s'est faite en juillet quand tous les membres ont décidé de s'en tenir à la hausse de 10 p. cent pour le reste de l'année, mais les divergences latentes ont refait surface lors des discussions tenues sur les prix de 1978 avant la réunion de Caracas (20 décembre). Comme aucune entente n'est intervenue sur les nouveaux prix à cette occasion, l'OPEP a décidé de maintenir le prix étalon de son pétrole brut pendant les premiers mois de 1978 à son niveau de juillet 1977 (\$12.70). Il y a deux explications à cette apparente libéralité: d'abord, l'offre est temporairement trop élevée sur le marché mondial du pétrole et, en second lieu, certains des membres les plus influents de l'OPEP, notamment l'Arabie saoudite et l'Iran, se sont rendu compte que de nouvelles hausses abruptes des prix pétroliers pourraient avoir de graves conséquences pour les économies occidentales.

Non-prolifération

Le Canada a considérablement progressé en 1977 dans la mise en œuvre de sa politique relative aux garanties applicables aux exportations nucléaires, politique qu'il a annoncée en décembre 1974 et précisée en 1976. Il a signé avec la Suède (27 septembre) et la Roumanie (24 octobre) des accords répondant à ses strictes exigences à cet égard. Le 15 novembre, il a signé avec les États-Unis un accord prévoyant l'application de garanties provisoires d'ici à l'adoption par les États-Unis d'un ensemble de lois permettant de négocier un accord plus définitif. Les négociations avec les principaux acheteurs d'uranium canadien, la Communauté européenne et le Japon, se sont poursuivies en 1977. Vers la fin de l'année, les derniers points litigieux subsistant entre le Canada et la Communauté européenne avaient été réglés, et un accord de principe était annoncé le 20 décembre. Les négociations avec le Japon étaient, elles aussi, bien avancées à la fin de l'année.

Le Canada a continué d'appuyer les efforts de l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.) visant à promouvoir l'utilisation de l'énergie nucléaire tout en veillant, dans la plus grande mesure possible, à ne pas entraîner une prolifération d'armements nucléaires. Le Canada a fait savoir à l'A.I.E.A. qu'il était disposé à collaborer à la mise au point et à l'installation de meilleurs dispositifs de protection de ses réacteurs CANDU. Outre sa contribution régulière au titre de l'assistance technique, le Canada a aussi continué de participer à des projets particuliers mis en œuvre par l'Agence.

L'un des fondateurs du Groupe des fournisseurs nucléaires, aujourd'hui composé de quinze membres, le Canada a fortement encouragé les autres fournisseurs à assortir leurs exportations nucléaires de garanties plus strictes. Si ceux-ci n'ont pas voulu aller aussi loin que lui et exiger des bénéficiaires qu'ils acceptent, comme condition préalable de tout transfert, l'application de garanties à toutes leurs installations nucléaires, il n'en est pas moins vrai que c'est un peu grâce à lui que le consensus s'est fait dans le Groupe sur les «Principes applicables aux transferts nucléaires».

La non-prolifération fut l'un des principaux sujets traités au sommet économique tenu en mai à Londres. Une divergence de vues est apparue après que le président Carter, qui s'oppose au retraitement aux États-Unis, eut demandé aux autres pays de limiter le recours à cette opération pour fabriquer du combustible: des pays comme le Canada et les États-Unis, qui disposent de réserves suffisantes d'uranium naturel, ne ressentent pas en effet un urgent besoin de recourir au retraitement, tandis que d'autres comme l'Allemagne de l'Ouest, la France et le Japon le considèrent comme un élément essentiel de leur stratégie énergétique nationale. C'est pourquoi des discussions ont été engagées entre experts et ont abouti à la mise en train de l'Évaluation internationale du cycle du combustible nucléaire (I.N.F.C.E.) à Washington en octobre. Il s'agit d'effectuer, pendant deux ans, une étude objective et exhaustive des diverses techniques de fabrication du combustible nucléaire et de déterminer les risques de prolifération qu'elles présentent. Le Canada a joué un rôle de premier plan à cet égard en coprésidant le Groupe de travail I (disponibilité du combustible et de l'eau lourde) et en participant activement aux travaux de cinq des sept autres groupes de l'I.N.F.C.E.

Politique multilatérale de l'environnement

La pollution ne connaît pas de frontières. Aussi le Canada a-t-il en 1977, non seulement continué de collaborer avec ses voisins en ce domaine, en particulier avec les États-Unis et le Danemark, mais a-t-il manifesté sa préoccupation pour l'équilibre naturel en déployant des efforts pour sensibiliser davantage la population aux problèmes de l'environnement et renforcer les normes internationales de protection. Il a ainsi participé aux travaux d'instances multilatérales comme les Nations Unies, l'Organisation de coopération et de développement économiques, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et la Communauté européenne.

Sa participation au Comité de l'environnement de l'O.C.D.E. et au Comité des défis de la société moderne de l'OTAN lui a d'ailleurs permis de profiter de l'expérience collective et des renseignements échangés, ainsi que de collaborer aux études et aux projets environnementaux qui intéressent la plupart des sociétés occidentales avancées sur le plan technologique. Le Canada a aussi tiré des

avantages semblables de son programme d'échanges d'informations avec la Communauté européenne.

Les États participants à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe ont reconnu qu'il était essentiel au bien-être des peuples du monde entier de protéger et même d'assainir l'environnement. En 1977, la mise en oeuvre des dispositions de l'Acte final d'Helsinki sur l'environnement a beaucoup progressé dans le cadre de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe.

Par sa participation au Programme des Nations Unies pour l'environnement (P.N.U.E.) et sa contribution continue au Fonds bénévole, le Canada a montré toute l'importance qu'il accorde aux efforts déployés sur le plan international afin de protéger l'environnement pour les générations futures. Il peut, grâce au Programme, faire profiter les pays en développement de ses connaissances et de son expérience dans ce domaine. Il a d'ailleurs souscrit entièrement à l'objectif du P.N.U.E., qui est de favoriser une croissance saine du point de vue de l'environnement de sorte que les pays en développement puissent échapper aux conséquences écologiques néfastes d'un essor industriel et technologique rapide. Ce sont les mêmes considérations qui ont motivé ses importantes contributions aux conférences que les Nations Unies ont tenues en 1977 sur les questions de l'eau et de la désertification.

Politique scientifique

Les activités scientifiques du gouvernement fédéral sur le plan international visent à hisser le Canada aux premiers rangs des pays industrialisés à technologie avancée. Divers moyens sont mis en oeuvre à cette fin, dont des échanges d'informations, des visites de techniciens et des recherches menées conjointement avec d'autres nations. Le ministère des Affaires extérieures, agissant en collaboration étroite avec les ministères et organismes à vocation scientifique, est à l'origine de toutes ces activités.

Le Canada a joué un rôle actif en 1977 au sein de diverses organisations scientifiques. Il s'est fait représenter par son ministre des Communications à l'Agence de coopération

culturelle et technique (A.C.C.T.), qui s'est réunie pour définir les grands objectifs d'un programme scientifique et technique élargi. Il était présent aux réunions du Conseil des sciences du Commonwealth, du Comité de politique scientifique et technologique (C.P.S.T.) de l'O.C.D.E., du Comité scientifique de l'OTAN, ainsi que des conseillers supérieurs de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe en matière de science et de technologie. Il a aussi participé à une réunion convoquée par l'UNESCO en vue de préparer une Conférence des ministres chargés des politiques scientifiques (MINESPOL II) qui doit avoir lieu en 1978. En mai, le Canada et la République fédérale d'Allemagne ont tenu leur quatrième réunion consultative dans le cadre de leur accord de coopération scientifique et technique. Enfin, une mission technique canadienne s'est rendue en Pologne pour explorer les possibilités de coopération entre les deux pays.

Relations aériennes

Les transporteurs aériens du Canada ont continué de supprimer et de regrouper des services en 1977. L'accent a été mis davantage sur l'application efficace des accords en vigueur plutôt que sur la négociation de services élargis ou nouveaux. Nos liaisons aériennes avec l'U.R.S.S., la Tchécoslovaquie, l'Autriche et la Belgique ont été suspendues. CP Air et Air Canada se sont retirés de l'accord de l'I.A.T.A. sur les tarifs de l'Atlantique Nord et ont négocié leurs nouveaux tarifs sur une base bilatérale.

Des négociations se sont déroulées avec le Japon, l'Espagne, Haïti et l'Argentine et une entente est intervenue avec la Finlande. En vertu d'un accord commercial de quatre ans avec Air Canada, la société Finnair a commencé en avril 1977 à effectuer des vols à route unique vers Mirabel.

Transports

Le gouvernement canadien a poursuivi ses activités au sein d'organisations internationales des transports, de même que ses efforts en vue de conclure des accords bilatéraux avec d'autres pays, pour développer les transports et échanger des informations concernant les techniques et la gestion des transports. Des délégations canadiennes ont participé aux travaux de tous les comités ainsi qu'aux séances du Conseil et de l'Assemblée de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (O.M.C.I.).

En outre, la renégociation de l'Accord sur les droits de péage de la Voie maritime du Saint-Laurent a été entamée, avec les États-Unis, sur l'initiative du Canada. Des progrès considérables ont été accomplis, les deux parties ayant déjà défini le cadre général du nouvel accord.

Télécommunications

Le Canada a accru sa participation mondiale et régionale aux télécommunications internationales. D'importants travaux ont été mis en train aux niveaux interministériel et international en prévision des deux Conférences administratives mondiales des radiocommunications qui doivent avoir lieu en 1978 et 1979 sous l'égide de l'Union internationale des télécommunications (U.I.T.), institution spécialisée des Nations Unies chargée des télécommunications internationales. Le Canada a d'ailleurs accueilli officiellement M. Mohamed Mili, secrétaire général de l'U.I.T., en octobre.

Le Canada a aussi contribué, dans une large mesure, aux travaux d'organes chargés spécialement des télécommunications au sein de certains groupements de pays. C'est ainsi que des délégations canadiennes ont assisté à la conférence de l'Organisation des télécommunications du Commonwealth, tenue à Sydney (Australie) en mai et juin, et à la réunion du Comité des télécommunications (C.O.M.-C.I.T.E.L.) de l'Organisation des États américains, tenue à Rio de Janeiro en décembre.

Cette année encore, le Canada a participé à l'élaboration de programmes de travail d'organisations internationales déjà créées ou appelées à l'être dans le domaine des communications par satellites. En avril, il était

présent à l'assemblée des membres de l'Organisation internationale des télécommunications par satellites (I.N.T.E.L.S.A.T.) et siégeait même au Conseil des gouverneurs de cette dernière. Le Comité préparatoire d'I.N.M.A.R.S.A.T., dont le Canada fait partie et dont le mandat est d'amener la création de l'organisation internationale des satellites de navigation maritime (I.N.M.A.R.S.A.T.), a beaucoup progressé dans ses travaux en 1977. Le Canada a aussi fait partie des groupes d'étude technique, économique et organisationnelle d'I.N.M.A.R.S.A.T. Enfin, en tant que participant au Programme des satellites aéronautiques (Aérosat - projet de programme tripartite avec les États-Unis et l'Agence spatiale européenne), le Canada a pris part à deux réunions du Conseil d'Aérosat au cours de l'année.

Politique de coopération industrielle

Un nouveau facteur est apparu sur la scène du commerce international ces dernières années. En effet, s'éloignant des transactions isolées qui mettent en présence, sur la place du marché, l'acheteur et le vendeur, ou l'utilisateur et le fournisseur, les sociétés ont de plus en plus tendance à mettre leurs moyens en commun dans des entreprises industrielles conjointes qui embrassent habituellement un éventail d'activités complémentaires, sinon l'ensemble du cycle commercial, de la capitalisation à la distribution, en passant par la recherche et le développement, le financement, la production et la mise en marché.

Le Canada s'efforce, de plus en plus, de stimuler la coopération industrielle entre les sociétés canadiennes et celles de ses partenaires commerciaux dans le but de réaliser un certain nombre de ses objectifs qui sont notamment de valoriser les exportations, de mettre à la disposition des sociétés canadiennes les technologies les plus modernes, de rationaliser la fabrication des produits canadiens grâce à l'expansion des marchés et d'aider les sociétés canadiennes à court de ressources à s'implanter sur les marchés internationaux et à profiter ainsi des échanges internationaux.

De même que d'autres organismes gouvernementaux concernés, le ministère des Affaires extérieures est resté en liaison avec les entreprises commerciales et les organisations syndicales pour veiller à ce que l'industrie canadienne puisse tirer parti de cet aspect toujours plus important du commerce international.

Politique à l'égard des pays en développement

Dans la révision générale de ses relations avec les pays en développement, le gouvernement canadien met de plus en plus l'accent sur les pays à revenu moyen ou élevé. Le programme d'aide au développement ne s'étant guère appliqué jusqu'ici qu'aux pays en développement les plus riches (il visait surtout les plus pauvres d'entre eux), on envisage actuellement un programme de coopération industrielle propre à stimuler l'investissement dans les pays en développement disposant déjà d'une solide assiette industrielle.

A la base de cette politique canadienne encore en élaboration, on trouve l'hypothèse que la création de nouveaux programmes d'aide proprement dite ou non, et leur coordination avec d'autres programmes existant déjà pourraient inciter les petites et moyennes sociétés canadiennes à lancer des entreprises dans des pays en développement choisis, qu'il s'agisse d'investissements directs, d'entreprises en coparticipation ou de la création de tout autre lien d'affaires. Il s'ensuivrait une hausse de la demande de machinerie et de technologie canadiennes qui à son tour stimulerait la croissance et, de ce fait, les exportations de notre secteur industriel largement tributaire des marchés extérieurs. Ce scénario offre aussi l'avantage de contribuer à l'essor des industries des pays en développement participants.

A l'échelle multilatérale, le Ministère a participé, dans le cadre de la CNUCED, à la négociation d'un code international de conduite régissant les transferts de technologie. Il a aussi continué de suivre de près les activités de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et participé aux travaux du comité intergouvernemental chargé de rédiger la nouvelle constitution de cette institution devenue institution spécialisée de l'ONU.

Aide au développement

Les décaissements au titre du programme canadien d'aide publique au développement ont atteint, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1977, le niveau sans précédent de 963.6 millions de dollars, en comptant l'aide alimentaire. Tout en accordant une plus grande attention à la qualité de son aide, le Canada s'est engagé de nouveau à respecter l'objectif des Nations Unies qui fixe le niveau de l'aide à 0.7 p. cent du produit national brut (P.N.B.).

Les décaissements bilatéraux sont restés concentrés dans les pays les plus démunis, conformément à l'un des grands objectifs formulés dans la *Stratégie de coopération au développement international pour 1975-1980*. Le Canada a aussi appuyé un certain nombre d'institutions multilatérales de premier plan, comme la Banque mondiale, les banques régionales de développement et le P.N.U.D., en leur versant des contributions de 189.8 millions de dollars, soit 20 p. cent de son aide totale.

En 1974, le Canada s'était engagé à la Conférence mondiale de l'alimentation à fournir chaque année, pendant trois ans, un million de tonnes de céréales au titre de l'aide alimentaire. Une fois de plus cette année, il a dépassé le chiffre fixé. Des 1 021 871 tonnes de céréales et d'équivalents-céréales, 669 974 tonnes ont été acheminées par les voies bilatérales et 351 897 par les voies multilatérales. En outre, les dons bilatéraux et multilatéraux comprennent respectivement 56.1 et 36.9 millions de dollars de denrées non céréalières, ce qui porte à 237.51 millions de dollars le total des dépenses au titre de l'aide alimentaire pour l'exercice se terminant le 31 mars 1977.

L'administration du programme canadien d'aide au développement incombait, au premier chef, à l'Agence canadienne de développement international, qui fait rapport au Parlement, par l'intermédiaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Le ministère des Affaires extérieures a collaboré avec l'ACDI et d'autres organismes publics pour élaborer la politique d'aide au développement et en assurer la coordination avec les secteurs canadiens ayant des intérêts à l'étranger. Les missions canadiennes des pays en développement ont également affecté des ressources humaines à l'administration du programme.

Coopération technique au sein du Commonwealth

Le Fonds du Commonwealth pour la coopération technique (F.C.C.T.) est le principal organisme multilatéral d'aide au développement au sein du Commonwealth. Il a pour objet de fournir des services d'enseignement et de formation techniques aux pays en développement, et d'une façon générale, de les aider sur le plan technique.

Le Canada, qui a fourni environ 40 p. cent des ressources du Fonds, considère ce dernier comme un bon instrument de coopération au développement; à la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth qui s'est déroulée en juin, le premier ministre Trudeau a d'ailleurs annoncé que le Canada y verserait 6.5 millions de dollars pour l'année 1977-1978 et 7.8 millions de dollars pour l'année suivante.

Créé en 1976 avec un objectif d'un million de livres, le Fonds spécial du Commonwealth pour le Mozambique a commencé à fonctionner en 1977. En septembre, il avait permis de mettre en marche des projets de formation et d'assistance technique d'un coût total de 300 000 livres. La contribution du Canada à ce Fonds a été de \$200 000 en 1977.

Politique relative à la propriété intellectuelle, à l'investissement et à la concurrence

Principale activité à souligner dans le domaine de la propriété intellectuelle, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (O.M.P.I.) a entrepris en 1977 la préparation de la révision de la Convention de Paris sur la propriété industrielle (Brevets), préparation qui doit se poursuivre tout au long de 1978 et aboutir à une conférence diplomatique en 1979. Au cours des discussions à ce sujet, une attention spéciale a été accordée aux intérêts des pays en développement.

En qualité de membre de la Commission des sociétés transnationales de l'ONU, le Canada a participé activement aux travaux entrepris au cours de l'année en vue d'élaborer un code de conduite à l'intention des sociétés transnationales. Il a aussi fait partie du Groupe de travail de l'ECOSOC sur les pratiques de

corruption dans les transactions commerciales internationales. A l'O.C.D.E., la définition des principes appelés à régir les entreprises multinationales a progressé à un rythme constant, tandis que s'est poursuivie l'étude des moyens de limiter la discrimination dont font l'objet les investissements étrangers directs.

Le Canada a par ailleurs siégé à l'O.C.D.E., à la CNUCED et dans des groupes de travail qui étudient les moyens d'accroître la coopération internationale entre les gouvernements pour éliminer les pratiques commerciales de restriction des échanges internationaux.

Politique de financement des exportations

Le Canada a pris part aux consultations que poursuivent les pays industrialisés dans le but de réduire la concurrence qui s'exerce inutilement dans les crédits publics à l'exportation. Aux sept pays, dont le Canada, qui avaient, à l'origine, réalisé un consensus sur les crédits à l'exportation, sont venus s'ajouter en 1977 la Communauté européenne et tous les autres membres de l'O.C.D.E. sauf l'Autriche, la Nouvelle-Zélande, l'Islande et la Turquie, ralliement qui fait de ce consensus un meilleur outil de lutte contre la concurrence en matière de crédits.

Le Canada a aussi participé aux travaux du Club de Paris, ce club officieux qui, en cas de non-remboursement de crédits publics, s'est occupé de réunir les États créanciers et les États débiteurs pour qu'ils discutent des modalités de remboursement les plus appropriées. En 1977, le Club de Paris a tenu avec les représentants du Zaïre deux rencontres auxquelles le Canada a assisté.

Au cours de l'année, le Canada a signé avec cinq pays des accords établissant les modalités de solution des problèmes qui surgissent dans le domaine de l'assurance des investissements étrangers, portant ainsi à 22 le nombre d'accords de ce genre qu'il a signés avec des pays étrangers. A la fin de l'année, des discussions avec quinze autres États étaient en cours en vue d'accords analogues.

Affaires juridiques

Grâce à son Bureau des affaires juridiques, le Ministère joue deux grands rôles complémentaires dans le domaine du droit international: d'une façon générale, il fournit au gouvernement des services consultatifs en matière de droit international, (y compris des renseignements et des conseils sur les traités intéressant le Canada ou les traités auxquels il est partie) et il est l'organe d'exécution du gouvernement pour ce qui est du développement et de l'application du droit international. Les nombreuses réunions internationales ayant pour but de codifier le droit existant ou de formuler des règles entièrement nouvelles dans les domaines qui ne sont encore assujettis à aucun droit revêtent une importance croissante dans les relations entre les États. Nombre de ces réunions se tiennent sous les auspices des Nations Unies; en 1977, on s'y est penché, entre autres, sur le droit de la mer, le droit économique, le terrorisme et la prise d'otages et le droit de l'espace extra-atmosphérique. C'est aussi en 1977 que plus de quatre ans de travail en vue de l'adoption de deux protocoles additionnels aux conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés ont porté fruit dans le domaine du droit humanitaire. Le Canada a par ailleurs poursuivi des négociations et des discussions bilatérales sur la pêche, les frontières maritimes et les questions écologiques.

Conférence sur le droit de la mer

Le Canada préconise un nouveau régime international global des océans, et ce, depuis le début de la troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer en 1974. Il a été l'un des premiers pays à appuyer l'approche fonctionnelle selon laquelle un pays revendique une juridiction à des fins précises plutôt que la souveraineté pleine et entière. Le texte de négociation le plus récent tient compte des objectifs du Canada sur plusieurs questions de première importance: l'idée d'une mer territoriale de 12 milles a été universellement acceptée, celle de mesures spéciales de lutte contre la pollution des régions couvertes de glace bénéficie dorénavant d'un plus large appui à l'échelle internationale, et on a vu naître un consensus autour de la création d'une zone économique de 200 milles.

La sixième session de la Conférence sur le droit de la mer s'est tenue du 23 mai au 15 juillet à New York; elle a été précédée et suivie de discussions officieuses et s'est révélée plus fructueuse que les deux sessions précédentes réunies. Si nombre de questions délicates et litigieuses n'ont pas encore été réglées et s'il y a toujours passablement de désaccord en ce qui concerne le régime international des fonds marins, les questions en suspens n'en ont pas moins été étudiées en détail et la Conférence ne s'est pas moins rapprochée, plus que jamais, d'un consensus sur un certain nombre de questions clés.

Après ces discussions, le président de la Conférence et les présidents des trois commissions ont préparé un nouveau texte de négociation composite officieux (T.N.C.O.). Ce document de travail unique regroupait les quatre documents du texte unique de négociation révisé (T.U.N.R.) présenté en mai 1976 à la fin de la quatrième session; il contenait de nombreux changements susceptibles de permettre le règlement d'une vaste gamme de questions controversées. Même s'il tenait du projet de traité, cet instrument de travail devait faciliter les négociations sans enlever aux délégations leur droit de proposer des amendements en vue de parvenir à un consensus. Les délégués ont toutefois généralement convenu que le T.N.C.O. serait le texte de négociation final et que la plupart de ses dispositions seraient intégrées dans tout projet de traité adopté par la Conférence.

L'attention des délégués, à cette session, s'est concentrée sur le régime international d'exploitation des grands fonds marins et, notamment, sur la question centrale de l'accès aux ressources des grands fonds marins, sur laquelle avait achoppé la session précédente. Malgré des lacunes sérieuses et une certaine ambiguïté, le T.N.C.O. semblait assurer que les compagnies privées et les sociétés d'État pourraient obtenir des contrats d'exploitation minière de l'Autorité internationale des fonds marins, mais à des conditions qui ne sont toujours pas acceptables par tous les pays industrialisés. Le Canada, à l'instar des autres pays qui, actuellement, tirent de leur sol les minéraux qui seront extraits du fond des mers, a préconisé l'introduction d'une formule qui, permettant d'équilibrer la production des gisements des grands fonds et celle de tous les autres gisements, protégerait dans une certaine mesure les producteurs terrestres de toute perturbation grave des cours.

Dans sa définition du plateau continental, le T.N.C.O. précise qu'il s'étend jusqu'au rebord externe de la marge continentale. Malgré les objections formulées par les États sans littoral et géographiquement désavantagés, la Conférence semblait prête à accepter l'une des définitions de la marge proposées par des pays dont le plateau continental s'étend au delà de la limite des 200 milles (comme le Canada), sous réserve de certains arrangements de partage des recettes. Le statut de la zone économique exclusive de 200 milles a été précisé à la session de 1977 grâce à l'adoption d'une formule inspirée d'une proposition canadienne antérieure. En équilibrant les droits des États côtiers situés dans cette zone et les droits des autres États en ce qui concerne la navigation, le survol et l'installation de pipelines et de câbles sous-marins, on a obtenu une définition *sui generis* selon laquelle la zone ne serait soumise ni au régime de la haute mer ni à la juridiction nationale.

Il restait à résoudre l'un des plus grands problèmes, à savoir le désir des États sans littoral et géographiquement désavantagés d'obtenir un droit préférentiel d'accès aux ressources biologiques des zones économiques exclusives des États côtiers. Ces pays voulaient tout d'abord obtenir le droit de dépasser le volume global des prises autorisées actuellement dans ces zones. Des progrès ont été réalisés tout à la fin de la session avec la présentation d'un nouveau projet de texte qui accordait des privilèges étendus aux États sans littoral et géographiquement désavantagés tout en protégeant les intérêts vitaux des États côtiers.

En ce qui concerne la pêche au saumon, le Canada a obtenu une interdiction presque générale de pêche des espèces anadromes au delà de la limite des 200 milles, ainsi que la reconnaissance de l'intérêt premier du pays où se trouvent les cours d'eau dont proviennent les poissons. Toutefois, les participants ne se sont entendus ni sur la délimitation latérale du plateau continental ni sur la zone économique exclusive d'États qui possèdent des frontières communes ou qui se font face. Le Canada s'est dissocié de certaines dispositions du T.N.C.O. qui, à son avis, insistaient trop sur les principes d'équité. Il a favorisé le principe de l'équidistance et a cherché à rapprocher le texte des dispositions de la Convention de 1958 sur le plateau continental.

Au sein de la troisième Commission, le Canada s'est intéressé, essentiellement, au droit des États côtiers à établir des normes applicables à la conception, la construction, l'armement et la composition des équipages des navires étrangers dans leur mer territoriale, ainsi qu'au pouvoir des États côtiers de surveiller leur propre zone économique. Le droit des États côtiers à établir les normes écologiques spéciales en ce qui concerne les eaux recouvertes de glace a maintenant été intégré au texte de négociation, fait qui témoigne de la popularité croissante dont jouit, sur le plan international, la Loi canadienne de 1970 sur la prévention de la pollution des eaux arctiques. Dans le domaine de la recherche scientifique marine, le T.N.C.O. reconnaît le principe selon lequel des activités de recherche scientifique ne peuvent être entreprises dans la zone économique exclusive et sur le plateau continental d'un État côtier sans son consentement et il englobe des clauses régissant la promotion et la réalisation de ces activités.

En ce qui concerne le règlement des différends, on a vu l'émergence d'un consensus au regard de l'établissement d'un tribunal des fonds marins distinct du futur tribunal du droit de la mer. A la demande d'un certain nombre d'États côtiers, dont le Canada, une clause d'exception visant à protéger les États côtiers dans l'exercice de leurs droits souverains sur les ressources biologiques de leur zone économique a été intégrée aux procédures obligatoires de règlement des différends. Ni les États côtiers ni les pays qui dépendent de la pêche en eau profonde s'en sont montrés satisfaits. Les premiers auraient préféré une exception plus ferme et les derniers étaient d'avis que le texte préparé allait déjà trop loin.

En 1977, le Canada et un certain nombre de ses voisins ont étendu leur juridiction sur les pêches, repoussant la limite de leurs zones de pêches à 200 milles. Il est donc devenu urgent de bien asseoir la juridiction quant au plateau continental et de délimiter les zones de pêche entre le Canada et les États-Unis, la France et le Danemark. Le 27 juillet, le premier ministre du Canada et le président des États-Unis annonçaient la nomination de négoc-

ciateurs spéciaux qui seraient chargés de parvenir à un règlement global concernant les frontières maritimes entre les deux pays et les questions connexes des ressources. Les négociateurs devaient, en octobre, faire rapport à leur gouvernement sur les principes d'un tel règlement traitant de la délimitation des frontières maritimes et de dispositions complémentaires en matière de pêches et d'hydrocarbures, et jeter les bases d'un règlement global *ad referendum* qui devait être présenté aux gouvernements le 1^{er} décembre.

Le négociateur canadien, l'Ambassadeur Marcel Cadieux, a mis sur pied une équipe composée de spécialistes des ministères des Affaires extérieures, des Pêches et de l'Environnement, de l'Énergie, des Mines et des Ressources et de la Justice. Les rencontres avec l'équipe américaine ont commencé à la mi-août, ayant lieu, alternativement aux États-Unis et au Canada, généralement à Washington et à Ottawa. La délégation canadienne a consulté régulièrement les premiers ministres, les ministres et les hauts fonctionnaires de la Colombie-Britannique, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, ainsi que les représentants de l'industrie des pêches et des organisations de pêcheurs des côtes est et ouest. En outre, les représentants de l'industrie des pêches et des gouvernements provinciaux ont formé un groupe consultatif des pêches chargé d'aider les négociateurs canadiens.

Dans leur rapport conjoint présenté en octobre, les négociateurs recommandaient la création d'une Commission mixte des pêches destinée à assurer la gestion coopérative de certains stocks de poissons, proposaient la mise en œuvre de dispositions relatives au partage des hydrocarbures dans les régions limitrophes et exprimaient l'espoir qu'après avoir réglé, de façon satisfaisante, les problèmes relatifs aux ressources, les deux parties puissent s'entendre pour établir avec précision les limites de leur juridiction maritime.

Malgré les progrès notables réalisés au cours des négociations, la complexité et la difficulté de certaines questions ont incité les négociateurs spéciaux à demander la prolongation de leur mandat jusqu'au printemps de 1978.

Pêches internationales

Les changements majeurs apportés depuis dix ans au statut juridique des océans sont le fruit des négociations de la troisième conférence des Nations Unies sur le droit de la mer ainsi que de l'extension de la juridiction maritime des États côtiers. Le ministère des Affaires extérieures a eu la responsabilité d'appliquer ces changements juridictionnels aux relations maritimes et de pêche que le Canada entretient avec les nations qui croisent au large de ses côtes, ainsi qu'aux divers organismes multilatéraux régionaux dont il est membre. Le 1^{er} janvier 1977, le Canada étendait de 12 à 200 milles ses zones de pêche sur les côtes est et ouest et, en mars, faisait de même pour les eaux arctiques.

En 1977, le Canada a conclu avec Cuba, la Bulgarie, la République démocratique allemande et la Roumanie des accords de pêche qui sont venus s'ajouter à ceux qu'il avait déjà signés avec la Norvège, l'Espagne, le Portugal, l'U.R.S.S. et la Pologne. Ces accords permettent aux bateaux de pêche des pays en question de poursuivre leurs activités à l'intérieur de la zone de pêche canadienne (en deça de la limite des 200 milles) lorsqu'ils s'adonnent à la pêche de catégories de poissons dont les stocks excèdent la capacité d'exploitation du Canada. (Ces opérations sont soumises à un régime strict de licences et de contingents.) Les quatre nouveaux accords renferment également une disposition visant à assurer une meilleure protection des stocks appauvris à l'extérieur des zones de 200 milles. Ils reconnaissent notamment l'intérêt spécial que revêtent pour le Canada les stocks des Grands Bancs et du Bonnet flamand. (Les bancs de poissons de ces régions évoluent à l'extérieur des zones de juridiction nationale.)

Après la signature des accords avec les neuf nations susmentionnées, il ne restait plus au Canada qu'à négocier des accords avec la Communauté économique européenne (C.E.E.) et le Japon afin de placer tout son régime de pêche sous entente internationale. A cette fin, le Canada a entrepris, en décembre, des négociations avec la C.E.E. (maintenant seule responsable des activités de pêche de ses États membres) afin d'élaborer un accord de pêche bilatéral à caractère global.

En attendant le règlement de la question des frontières maritimes et la négociation d'un traité global à long terme sur les pêches, le

Canada a signé avec les États-Unis un accord provisoire de pêche réciproque pour 1977. L'accord se fonde sur le principe selon lequel, pendant cette période de transition qui a débuté avec la déclaration des zones de 200 milles par les deux pays, il faut éviter de bouleverser les règles et les usages actuellement en cours. A cette fin, l'accord permet aux pêcheurs de chaque pays de s'adonner librement (sans permis) à la pêche au large des côtes de l'autre pays; il prévoit en outre l'exercice, entre les parties, du pouvoir de police par l'État du pavillon et interdit la pêche par une tierce partie dans les régions limitrophes. Le Canada et les États-Unis ont par ailleurs poursuivi leurs négociations en vue d'un accord sur les interceptions de saumons. Cet instrument viserait à établir des mécanismes efficaces pour assurer que les deux nations tirent avantage de leurs propres programmes de conservation et de mise en valeur.

En attendant l'aboutissement des négociations sur les frontières maritimes, le Canada et la France ont convenu à la fin de 1977 de renouveler pour 1978 les arrangements provisoires régissant la pêche dans un secteur désigné par la Commission internationale des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest (I.C.N.A.F.) adjacent aux îles Saint-Pierre et Miquelon.

En 1977 également, les membres de l'I.C.N.A.F. se sont réunis à Ottawa pour préparer une nouvelle convention. Le Canada s'est dit d'avis qu'il fallait créer une nouvelle institution, l'Organisation des pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest, pour exprimer au niveau régional les nouvelles réalités juridictionnelles nées de l'extension des zones de pêche à la limite de 200 milles par les États côtiers et les principes découlant de la Conférence sur le droit de la mer. On s'est entendu sur presque toutes les dispositions d'une nouvelle convention, à l'exception d'une clause reconnaissant l'intérêt spécial du Canada envers les ressources des Grands Bancs et du Bonnet flamand au delà de la limite de 200 milles. Une deuxième session sera convoquée en 1978.

Droit de l'environnement

En 1977, plusieurs événements marquants sont venus enrichir ce secteur du droit international encore en évolution. Sur le plan bilatéral, le Canada et les États-Unis ont pris des mesures pour régler plusieurs questions transfrontalières en litige; toutefois, comme cela se produit habituellement pour des questions aussi complexes, ils ont dû s'attaquer à de nouveaux problèmes, notamment liés à la pollution atmosphérique. Sur le plan multilatéral, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a pris les premières mesures afin de veiller au développement des principes juridiques contenus dans la déclaration de Stockholm de 1972 sur l'environnement humain.

Le dossier de la dérivation de Garrison, véritable épine dans les relations canado-américaines, a fait des progrès lorsque le président Carter a annoncé, en avril, que, compte tenu des préoccupations exprimées par le Canada concernant les effets sur les eaux canadiennes du projet de dérivation du Dakota du Nord, le contrat pour une bonne partie du projet ne serait pas adjugé avant la présentation du rapport de la Commission mixte internationale (C.M.I.). Dans sa note diplomatique, le gouvernement américain réaffirmait ses engagements contractuels envers le Canada et promettait:

... de n'entreprendre, dans la dérivation de Garrison, aucune construction d'ouvrages susceptibles d'altérer les eaux qui s'écoulent au Canada tant que ne sera pas clairement remplie l'obligation contractée en vertu du Traité de 1909 sur les eaux limitrophes. Ces engagements sont conformes à l'esprit de compréhension mutuelle et de longanimité qui a toujours caractérisé les efforts de nos deux gouvernements pour régler les questions de pollution transfrontière.

Dans son rapport publié ultérieurement en 1977, la C.M.I. arrivait à la conclusion que la réalisation et l'exploitation du projet de dérivation de Garrison au Dakota du Nord, dans sa conception actuelle, nuiraient considérablement à la santé et aux biens des Canadiens. La C.M.I. a fait une série de recommandations visant à modifier le projet de façon à éliminer ou à réduire ces effets néfastes; les deux gouvernements ont examiné ces recommandations.

Durant l'été 1977, le trafic de pétroliers reliant l'Alaska et les 48 États continentaux commençait le long de la côte ouest du Canada, trafic auquel celui-ci s'est opposé dès qu'il en a été question (1973). Le Canada s'est notamment opposé à ce que les pétroliers à destination ou en provenance du Puget Sound empruntent le détroit de Juan de Fuca. Il se préoccupait des dangers écologiques que peuvent poser les pétroliers dans les eaux fort fréquentées du détroit. En vertu du droit international, les États-Unis pouvaient faire emprunter le détroit à leurs pétroliers, puisque ceux-ci avaient la possibilité d'y entrer et d'en sortir tout en restant dans la limite des eaux américaines. En outre, un traité signé en 1846 donnait aux navires du Canada et des États-Unis le droit de libre navigation sur le côté du détroit soumis à la juridiction de l'autre État.

Le ministère des Affaires extérieures a mené des discussions tout au long de l'année afin d'assurer que les pétroliers empruntant le détroit naviguent dans les plus strictes conditions de sécurité. Un dispositif de contrôle volontaire de la circulation maritime a été appliqué au détroit en 1974; en 1975 est venu s'ajouter un dispositif volontaire de séparation du trafic par lequel les navires entreraient par le côté américain du détroit et en sortiraient du côté canadien. Cette mesure avait pour but de décongestionner le plus possible la circulation dans le détroit et de réduire les risques de collision.

Les problèmes de pollution atmosphérique, source d'inquiétude pour le Canada et les États-Unis à diverses reprises depuis la fameuse décision arbitrale de 1936 relative à la fonderie de Trail, ont refait surface en 1977. Les États-Unis ont exprimé leur préoccupation à l'égard de deux projets d'installations hydroélectriques canadiennes — celles de la rivière Poplar Est en Saskatchewan et celles d'Atikokan en Ontario — qui, selon eux, nuiraient à la qualité de l'air de leur côté de la frontière. Le Canada a scientifiquement prouvé qu'aucune de ces installations n'entraînerait une détérioration de la qualité de l'air. Dans le cas d'Atikokan toutefois, les États-Unis ont fait savoir que la centrale ne respecterait pas les

normes rigoureuses établies en vertu de leur législation (*Clean Air Act*). L'effet des normes environnementales d'un pays sur un pays limitrophe pose des difficultés juridiques qui ont fait l'objet de discussions bilatérales et ont par ailleurs été soulevées à Paris au sein de l'O.C.D.E., organisation dont le Canada est membre. Le Canada a soutenu que le règlement des différends écologiques transfrontaliers doit se fonder sur l'application des principes de Stockholm, qui ne prévoient pas l'acceptation par un État des normes environnementales de son voisin.

Au niveau multilatéral, le Canada a obtenu que le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) joue un rôle plus actif dans le développement du droit international de l'environnement. Depuis la conférence de Stockholm de 1972, l'O.C.D.E. a été le seul organisme multilatéral à donner corps aux principes juridiques contenus dans la Déclaration de Stockholm. Ces principes n'avaient fait l'objet d'aucune étude internationale jusqu'à ce que le PNUE crée son groupe de travail du droit de l'environnement en 1977. Le groupe a reçu le mandat général d'élaborer un programme de travail dans le domaine du droit de l'environnement et a choisi comme premier objectif la réalisation d'une étude sur la responsabilité liée aux opérations de forage et d'extraction sur le plateau continental et sur les indemnisations auxquelles elles doivent donner lieu. Un représentant du Canada a été élu le premier président de ce groupe.

Un désastre écologique survenu en 1976 a attiré l'attention du public et du gouvernement sur la nécessité de promulguer des normes internationales plus strictes en matière de lutte contre la pollution. L'échouement du pétrolier libérien *Argo Merchant* au large des côtes de la Nouvelle-Angleterre a incité le président Carter à réclamer la tenue d'une conférence internationale qui envisagerait des mesures pour améliorer la sécurité des pétroliers. Le Canada a soutenu cette proposition et, à l'occasion de la Conférence sur la sécurité des pétroliers et la prévention de la pollution, qui se tiendra à Londres en février 1978, sous les auspices de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (O.M.C.I.), réclamera avec les États-Unis que l'on procède avec plus de rigueur à l'inspection des pétroliers et que l'on se montre plus exigeant lors de la délivrance des certificats de navigabilité.

En 1977, le Canada a pris au sein de l'O.M.C.I. une initiative qui devrait faciliter les méthodes d'application de la Convention de 1954 pour la prévention de la pollution des eaux de la mer par les hydrocarbures, seule convention sur la pollution marine actuellement en vigueur. Une étude des rapports canadiens avisant les États du pavillon des violations de la Convention par leurs navires a révélé que 30 p. cent seulement des rapports ont fait l'objet d'une enquête. Dans presque la moitié des cas, l'État du pavillon n'a donné aucune réponse. A la requête du Canada, la dixième Assemblée de l'O.M.C.I. a voté une résolution demandant aux États côtiers de signifier à l'O.M.C.I. ainsi qu'à l'État du pavillon toute violation de la Convention. L'Organisation compilera ces rapports, les distribuera et désignera nommément les États du pavillon qui ont donné suite aux rapports et ceux qui ne l'ont pas fait. Le Canada espère ainsi encourager les États visés à remplir les obligations qui leur incombent en vertu de la convention.

Droit économique international

L'année 1977 a été capitale pour le Canada dans le domaine du droit économique international, tant sur le plan bilatéral que multilatéral.

Au niveau bilatéral, l'événement le plus important a été la négociation de deux accords entre le Canada et les États-Unis. Le premier est un traité visant à assurer la sécurité réciproque du débit et la non-discrimination en ce qui a trait aux hydrocarbures de l'une des Parties acheminés sur le territoire de l'autre Partie au moyen de pipelines de transit déjà en exploitation ou devant être construits. Le deuxième est un traité concernant la construction d'un pipeline pour le transport du gaz naturel de l'Alaska.

Au niveau multilatéral, le Bureau des affaires juridiques a participé aux activités du groupe de travail de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle sur la révision de la Convention de Paris, ainsi qu'aux travaux d'un groupe intergouvernemental d'experts chargés de préparer un code de conduite pour le transfert de la technologie, qui sera étudié lors d'une conférence des Nations Unies prévue pour l'automne de 1978. Le Bureau a également participé activement aux travaux de la

Commission des sociétés transnationales, organe onusien chargé de préparer un code de conduite international, ainsi qu'à ceux d'un groupe de travail spécial créé par le Conseil économique et social (ECOSOC) pour étudier les paiements illégaux. Les travaux de ces deux groupes pourraient mener à l'adoption de nouveaux instruments internationaux en 1978.

Les organismes canadiens et américains de lutte contre les coalitions collaborent depuis quelques années dans le cadre des ententes bilatérales Fulton-Rogers et Basford-Mitchell, ainsi que des arrangements multilatéraux conclus au sein de l'O.C.D.E., lesquels leur ont d'ailleurs permis d'effectuer un excellent travail dans ce domaine. En 1977, l'Attorney général des États-Unis, M. Bell, et les ministres canadiens ont convenu de principes généraux qui élargiraient ces ententes et qui aideraient les fonctionnaires canadiens et américains à élaborer des mécanismes de notification et de consultation visant à réduire davantage les possibilités de conflits juridictionnels. Les poursuites américaines dans l'affaire du cartel international de l'uranium ont toutefois révélé de nouvelles sources de problèmes dans ce domaine.

Droit nucléaire

Tout au cours de l'année, le Canada a poursuivi les négociations avec les pays auxquels il fournit de l'équipement nucléaire en vue de conclure des accords de garanties conformes aux normes élevées qu'il avait annoncées en 1974 et 1976. Des accords ont été signés avec la Suède et la Roumanie et l'on prévoyait parvenir à une entente avec Euratom et le Japon au début de 1978.

En 1977, quinze grands fournisseurs nucléaires, dont le Canada, ont décidé, individuellement, d'informer le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique des garanties minimales dont ils avaient décidé d'assortir leurs exportations nucléaires. Ces normes vont, pour une bonne part, dans le sens de la politique canadienne annoncée en 1974 puisqu'elles doivent s'appliquer aux produits nucléaires pendant toute leur vie utile

et pendant celle de tous autres produits qui en sont dérivés et que, d'autre part, la technologie relative aux activités nucléaires dangereuses ne peut être transférée que si les matières nucléaires dont la production résulte de telles activités y sont, elles aussi, assujetties. Mais au contraire de la politique canadienne, elles ne s'appliquent pas à la technologie des réacteurs. Elles imposent également des mesures rigoureuses de protection contre le terrorisme nucléaire et soulignent l'opportunité d'une entente entre l'État fournisseur et l'État bénéficiaire en ce qui a trait aux décisions relatives au retraitement et à l'enrichissement, ainsi qu'au stockage et au transfert à des tiers, du plutonium et de l'uranium hautement enrichi, deux substances qui peuvent servir directement à la fabrication d'armes atomiques.

Le gouvernement canadien a décidé en décembre 1976 que, dorénavant, il ne consentirait à exporter du matériel nucléaire que si l'État bénéficiaire, non doté de l'arme nucléaire, avait déjà ratifié le Traité de non-prolifération des armes nucléaires, ou s'était engagé, d'autre façon, à lutter contre la prolifération de ces armes, et s'il avait accepté de soumettre à des garanties l'ensemble de son cycle de fabrication de combustible nucléaire. Malgré cela, les fournisseurs n'ont pas réussi à s'entendre sur la nécessité d'imposer des garanties pour l'ensemble du programme nucléaire du pays bénéficiaire. Le Canada a poursuivi ses efforts pour amener les autres fournisseurs à suivre son exemple dans ce domaine, c'est-à-dire à exiger des États non parties au T.N.P. des garanties aussi rigoureuses que celles qui sont exigées des États parties.

Droit de l'espace extra-atmosphérique

Le Canada possède des satellites de communications en orbite géostationnaire et mène un programme dans le domaine de la télédétection; aussi s'intéresse-t-il directement au développement rationnel et progressif du droit international relatif à l'espace extra-atmosphérique, tâche que les Nations Unies ont confiée à leur Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique des Nations Unies et à son sous-comité juridique.

En 1977, le sous-comité juridique a continué d'accorder la plus haute importance à l'élaboration de principes applicables à l'emploi, par les États, de satellites terrestres artificiels pour la télédiffusion directe. Il lui restait toutefois à décider si le consentement de l'État récepteur était essentiel à l'établissement d'un service de télédiffusion directe lui étant destiné. A la seizième session, le Canada et la Suède ont poursuivi leur excellente collaboration dans ce domaine et ont présenté conjointement deux documents de travail, le premier contenant une proposition de préambule au projet de principes et le deuxième, un nouveau principe officiel intitulé « Consultation et ententes » qui liait les fondements juridiques de l'Union internationale des télécommunications à un principe général d'entente. Ce texte était conforme aux propositions communes déjà présentées et garantissait que l'établissement d'un service international de télédiffusion directe par satellite ne pourrait se faire qu'avec l'accord des États récepteurs. Il représentait, du point de vue canadien, un compromis juste et viable entre la nécessité de favoriser le développement rationnel d'un nouveau secteur technologique important et le besoin de protéger les droits souverains des États de régler leur propre système de communications. Compte tenu des progrès réalisés au sein du sous-comité juridique et du Comité en 1977, le Canada réclamera l'adoption d'un ensemble complet de principes à la prochaine session du sous-comité juridique.

Le sous-comité a poursuivi ses travaux sur les incidences juridiques de la téléobservation de la Terre à partir de l'espace. Pendant la session, il a élaboré six nouveaux principes officiels concernant le rôle des Nations Unies, la dissémination des données relatives à des catastrophes naturelles imminentes, le devoir d'éviter l'utilisation à mauvais escient des données de télédétection, la transmission de données techniques aux pays en développement, la responsabilité des États en matière de télédétection et le droit d'un État « observé » d'avoir accès aux données relatives à son territoire. En outre, les membres ont également formulé un projet controversé de principe officiel concernant la souveraineté nationale sur les ressources naturelles.

Lors des négociations au sein du sous-comité juridique, le Canada a adopté la position selon laquelle le cadre juridique applicable aux activités des États engagés dans la télédétection

doit faciliter la meilleure utilisation commune possible des techniques de télédétection tout en sauvegardant les intérêts nationaux légitimes.

Il faut admettre que, si la seizième session du sous-comité juridique devait accorder une grande importance à la finalisation du projet de traité sur la Lune, très peu de progrès ont été réalisés de ce point de vue. D'une part, un certain nombre de pays en développement ont continué à insister pour que l'on considère la Lune et ses richesses naturelles, ainsi que les autres corps célestes et leurs richesses naturelles, comme parties du patrimoine commun de l'humanité. Ils se sont également engagés à établir un régime juridique international régissant, le moment venu, l'exploitation de ces ressources. D'autre part, certains États ne voulaient pas imposer des restrictions juridiques internationales indues à la recherche ou aux possibilités encore insoupçonnées d'exploitation des ressources de la Lune et des autres corps célestes. A moins que des changements majeurs ne surviennent la session suivante du sous-comité, il semble improbable que l'on puisse s'entendre sur un projet de traité sur la Lune.

Mesures internationales de lutte contre le terrorisme

En 1977, l'Organisation des Nations Unies a renouvelé ses efforts pour résoudre les problèmes posés par le terrorisme international et, notamment, par la prise d'otages.

C'est en 1972, au lendemain de la tragédie des Jeux olympiques de Munich, que le terrorisme international a été inscrit pour la première fois à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations Unies. Cette année-là, l'Assemblée a adopté une résolution créant un Comité spécial du terrorisme international qui ne s'est réuni que deux fois depuis, en 1973 et en 1977. Les travaux de ce comité ont été, jusqu'à maintenant, entravés du fait que ses attributions étaient beaucoup trop ambiguës. En 1977, comme en 1973, plusieurs délégations du Tiers-monde ont souligné la nécessité d'étudier les causes du terrorisme international, lesquelles sont généralement attribuées aux politiques d'Israël et de certains gouvernements de l'Afrique australe. Ces délégations s'opposaient également à toute proposition

pouvant, à leur avis, nuire aux opérations des mouvements de libération nationale. Le Canada et d'autres délégations occidentales ont par ailleurs souligné le fait que la communauté internationale doit adopter des mesures spéciales et concrètes la protégeant de tout acte de terrorisme international, quel qu'en soit le motif; ces mesures seraient fondées sur le principe de «la poursuite ou de l'extradition» exposé dans les Conventions de la Haye (1970) et de Montréal (1971) sur les détournements aériens, ainsi que dans la Convention de New York de 1973 sur la protection des diplomates. Étant donné des divergences de points de vue sur les activités du Comité, aucun progrès sensible n'a été réalisé et les travaux n'ont donné lieu à aucun accord sur un futur programme de travail.

A la trente et unième session de l'Assemblée générale des Nations Unies en 1976, la République fédérale d'Allemagne a pris une initiative connexe concernant l'élaboration d'une convention contre la prise d'otages. Le nouveau comité qui a été créé à cette fin s'est réuni à New York en août 1977, sans grand succès toutefois. Bien que son mandat ait été plus précis que celui du Comité du terrorisme international, les discussions au sein des deux organismes se sont étrangement ressemblées. La plupart des délégations arabes ont fait valoir que la question de la prise d'otages faisait partie intégrante de la question du terrorisme international et qu'il fallait, en conséquence, en étudier les sources. Les divergences les plus graves ont, toutefois, concerné la portée de la Convention et son application aux mouvements de libération nationale. Diverses délégations arabes et africaines ont noté que le Comité des prises d'otages ne pourrait vraisemblablement réaliser aucun progrès tant que l'on n'aurait pas trouvé de solution satisfaisante à ce problème. Toutefois, il y a eu des discussions de fond sur certaines questions juridiques pertinentes, telles les mesures de prévention contre la prise d'otages, les sanctions pénales, la juridiction et l'extradition. En dépit de divergences marquées sur des questions clés, la trente-deuxième session de l'Assemblée générale a adopté une résolution renouvelant le mandat du Comité pour une autre année.

Le Canada considère que les efforts déployés, à l'échelle internationale, pour combattre la prise d'otages doivent s'appuyer sur les Conventions de la Haye (1970), de Montréal (1971) et de New York (1973). S'il est vrai que ces instruments comportent certaines lacunes qui devront être comblées par la nouvelle convention, ils ne devraient pas moins lui servir de point de départ. Celle-ci, en effet, ne devrait pas faire double emploi avec eux ou bouleverser ce qui constitue déjà une institution acceptée sur le plan international.

Droit humanitaire international applicable en période de conflits armés

La quatrième et dernière session de la Conférence diplomatique sur la réaffirmation et le développement du droit humanitaire international applicable en période de conflits armés s'est déroulée à Genève du 17 mars au 10 juin. Les participants ont adopté par consensus deux protocoles aux Conventions de Genève de 1949 relatifs à la protection des victimes des conflits armés internationaux et non internationaux.

Ouverts à la signature à Berne le 12 décembre, ces protocoles ont été signés le jour même par 46 États, dont le Canada. Par l'entremise de son Bureau des affaires juridiques, le ministère des Affaires extérieures s'est intéressé de près, dès le départ, à ce nouveau développement du droit humanitaire, prenant part à chacune des quatre sessions de la Conférence ainsi qu'aux deux rencontres d'experts gouvernementaux au cours desquelles a été élaboré le projet de texte qui a, par la suite, servi de base aux discussions de la Conférence.

Le Protocole I traite de la protection des victimes des conflits armés internationaux. Les Conventions de Genève de 1949 assurent la protection des membres malades ou blessés des forces armées, des prisonniers de guerre et des personnes civiles. Le Protocole I étend considérablement cette protection, notamment par ses articles sur la protection des localités non défendues, de l'environnement et des biens indispensables à la survie de la population civile (denrées alimentaires et réserves d'eau). Il renferme aussi des dispositions spéciales sur la réunion des familles, la protection des journalistes et les mesures applicables en faveur des femmes et des enfants.

Le Protocole I innove à certains égards; le champ d'application défini à l'article premier, par exemple, assimile les guerres de libération nationale aux conflits armés internationaux. Il convient de mentionner aussi les articles portant sur le statut des guérilleros et des mercenaires.

Le Protocole II s'applique quant à lui aux victimes des conflits internes (guerres civiles), domaine jusqu'ici non réglementé par le droit international. La délégation canadienne s'est intéressée de près à cet instrument et avait même présenté son propre projet de texte lors d'une session antérieure de la Conférence. Elle s'est efforcée de faire adopter une version courte et simplifiée du Protocole II afin de le rendre plus acceptable aux États du Tiers-monde susceptibles d'y voir une tentative d'ingérence dans leurs affaires intérieures. Ses efforts n'ont pas été inutiles puisque le texte qui fut finalement adopté ressemblait beaucoup au projet canadien. Avec ce protocole, le droit international définit pour la première fois les normes applicables au traitement des victimes de conflits internes.

Les deux Protocoles ne font pas état des travaux du Comité spécial de la prohibition ou de la restriction de l'utilisation de certaines catégories d'armes conventionnelles. Mais la Conférence a adopté une résolution demandant aux Nations Unies de tenir en 1979 une nouvelle conférence sur la question de l'interdiction de l'utilisation de certaines armes conventionnelles. L'Assemblée générale a pris une décision en ce sens lors de sa trente-deuxième session.

Étant donné qu'ils visent des fins humanitaires, les Protocoles entrent en vigueur après le dépôt de deux instruments de ratification ou d'adhésion. En consultation avec ses alliés de l'OTAN, le gouvernement canadien a entrepris d'examiner les textes afin d'arrêter sa position officielle, avant la ratification, à l'égard de certains des points les plus controversés des deux instruments.

Droit des traités

La Section des traités du Ministère fournit des avis juridiques aux divers ministères du gouvernement, dont celui des Affaires extérieures, sur la procédure canadienne en matière de traités, la rédaction des textes de traités et les obligations découlant de tels instruments, pour le Canada.

Elle doit s'assurer que la forme des accords internationaux conclus par le Canada respecte l'usage international et la pratique canadienne. C'est elle qui prépare tous les documents officiels par lesquels le Canada contracte des obligations découlant de traités, notamment les textes des traités eux-mêmes, s'ils sont signés au Canada, ainsi que les instruments de ratification, d'adhésion, d'acceptation et d'approbation.

Elle tient à jour des dossiers indiquant où en sont tous les traités qui touchent le Canada. Le Registre des traités du Canada donne le lieu et date de signature d'un traité, la date de son dépôt devant le Parlement, ou de son approbation par ce dernier, ainsi que les dates de ratification et d'adhésion, s'il y a lieu, et, enfin, des renseignements sur l'entrée en vigueur, les réserves, les accords connexes, les amendements ultérieurs et la dénonciation.

Le Canada a signé 36 accords bilatéraux en 1977, dont 23 sont entrés en vigueur dès leur signature; dix autres sont entrés en vigueur par ratification. Au cours de la même période, quinze accords multilatéraux ont fait l'objet de mesures quelconques au Canada. Un index général du *Recueil des traités du Canada* se rapportant à la période de 1965-1974 a été publié pendant l'année (voir chapitre VIII).

Privilèges et immunités

Le Ministère assume la responsabilité générale de l'interprétation et de l'application, au Canada comme à l'étranger, des principes que renferment différents accords internationaux sur les privilèges et immunités touchant les missions diplomatiques et consulaires et les organisations internationales. L'événement à signaler à cet égard, pour 1977, est l'adoption par le Parlement de la Loi sur les privilèges et immunités diplomatiques et consulaires, qui

marque un jalon dans l'histoire de ces derniers puisqu'elle incorpore aux statuts du Canada les principales dispositions des Conventions de Vienne sur les relations diplomatiques (1961) et sur les relations consulaires (1963), conventions que le Canada a ratifiées, respectivement, en 1966 et en 1974. En termes clairs, la nouvelle Loi confère au secrétaire d'État aux Affaires extérieures l'autorité voulue pour accorder ou refuser des privilèges et des immunités à des représentants étrangers au Canada, le traitement accordé au personnel diplomatique et consulaire canadien dans un pays étranger devant être le même que celui qui est accordé, au Canada, aux représentants de ce pays. Elle habilite également le secrétaire d'État aux Affaires extérieures à émettre des certificats établissant aux yeux de la loi le droit d'une personne à un privilège ou une immunité. Enfin, elle se trouve à abroger la Loi sur les immunités diplomatiques (pays du Commonwealth), assujettissant de la sorte à un seul et même régime les agents diplomatiques et consulaires du Commonwealth et des autres pays.

Droit international privé

Dans le domaine du droit international privé, le Bureau des affaires juridiques du Ministère offre divers services visant à faciliter le règlement des litiges entre juridictions canadiennes et étrangères en l'appuyant sur les conventions en vigueur ou par voie de modalités convenues. Les avocats canadiens présentent un grand nombre de demandes de remise d'actes authentiques, tels les demandes de divorce et les assignations, destinés à des personnes vivant à l'étranger, dans le cadre de poursuites au civil intentées au Canada. Le Ministère recueille les preuves de témoins se trouvant à l'étranger grâce à des arrangements privés ou au moyen de commissions rogatoires lorsqu'il faut obtenir le concours de cours étrangères. Par l'intermédiaire des missions canadiennes, le Bureau facilite la transmission de documents à ces fins. Il s'occupe également de la remise d'actes étrangers authentiques et de l'organisation de commissions rogatoires au Canada, et légalise les signatures sur les documents canadiens qui doivent être utilisés à l'étranger.

Avec l'accroissement du nombre des déplacements et de la liberté de mouvement, prestations de sécurité sociale, jugements et ordonnances d'entretien et autres questions connexes font maintenant appel à la collabo-

ration internationale. Comme nombre de ces sujets sont de juridiction provinciale, le Bureau prend contact avec les bureaux des procureurs généraux des provinces pour conclure et appliquer les ententes réciproques nécessaires.

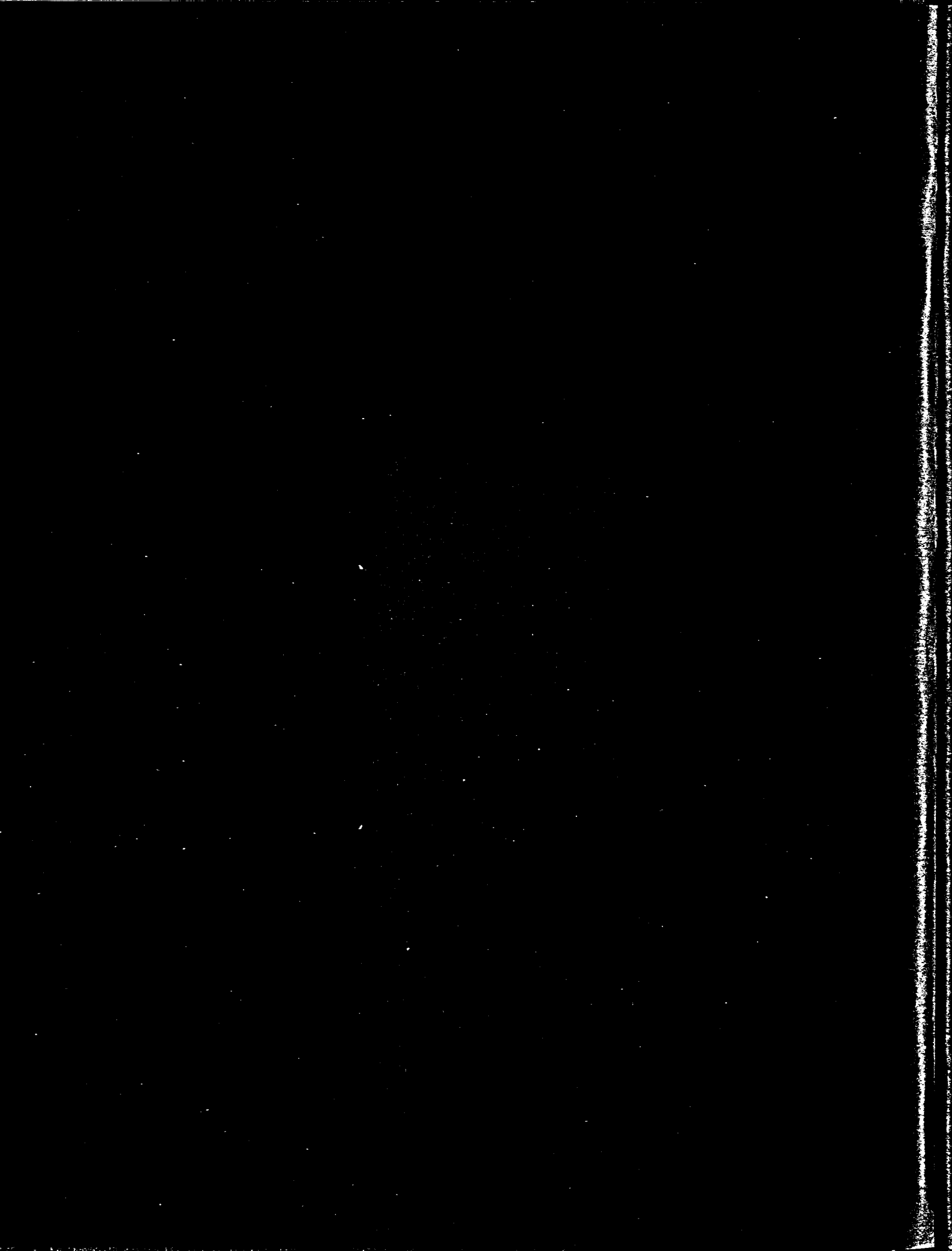
La coopération entre les États englobe également l'application du droit pénal. Afin de faciliter l'extradition des personnes en provenance et à destination du Canada, et l'extradition des criminels fugitifs se trouvant dans les pays du Commonwealth, le Bureau est en contact avec toutes les forces policières, avec les ministères fédéraux et provinciaux, ainsi qu'avec les missions diplomatiques canadiennes et étrangères. En 1977, il a mené des négociations avec la Norvège concernant un nouveau traité d'extradition. Des traités semblables signés avec la République fédérale d'Allemagne et le Danemark devraient bientôt être ratifiés et mis en vigueur. On s'attend également à ce que soient signés et ratifiés sous peu de nouveaux traités d'extradition avec la France et la Finlande. On doit bientôt présenter au Parlement une nouvelle Loi sur les criminels fugitifs fondée sur le modèle préparé pour la Conférence des ministres de la justice du Commonwealth tenue à Londres en 1966. Une fois cette loi adoptée, la législation canadienne ira dans le même sens que les lois sur les criminels fugitifs promulguées par les autres membres du Commonwealth, ainsi que les traités d'extradition que le Canada a récemment conclus avec d'autres pays.

Le Bureau a également joué un rôle consultatif dans les activités d'organismes s'occupant du droit international comme l'Institut international pour l'unification du droit privé (UNIDROIT) et la Conférence de La Haye sur le droit international privé.

Le Bureau s'intéresse de plus en plus à l'aspect que présentent, du point de vue international, les cas de « non-représentation d'enfant », lesquels découlent souvent de différends entre la mère et le père concernant la garde d'un enfant. Le nombre de ces cas a augmenté. Le Bureau s'est efforcé d'obtenir des rapports sur le bien-être des enfants en cause et, si possible, de prendre des mesures pour leur retour au Canada lorsque les cours canadiennes ont déjà statué sur la garde de l'enfant. Étant donné les vives souffrances

qu'entraînent souvent ces différends, le public canadien s'est considérablement intéressé au rôle du gouvernement fédéral, et surtout à celui du ministère des Affaires extérieures en la matière. Le sujet de la « non-représentation d'enfant » a été soulevé lors d'une Conférence fédérale-provinciale des procureurs généraux tenu en octobre 1975 et à laquelle les provinces ont été incitées à adopter une loi type pour l'application réciproque des ordonnances provinciales de garde d'enfant; depuis, huit provinces ont adopté une telle loi. Sur le plan international, le Canada a fait des efforts pour obtenir une coopération dans ce domaine. Ainsi, à sa demande, le problème de la « non-représentation d'enfant » a été étudié lors de la Conférence des ministres de la justice du Commonwealth qui s'est tenue à Winnipeg en août; les participants ont alors décidé de procéder sans tarder à une étude des possibilités d'une meilleure collaboration dans l'exécution des ordonnances de garde. D'autre part, également à la demande du Canada, la question a été inscrite à l'ordre du jour de la Conférence de La Haye de 1980 sur le droit international privé, ce qui donne lieu d'espérer qu'un projet de convention sur la « non-représentation d'enfant » sera soumis à cette occasion.

En 1977, des représentants du Bureau ont participé à la négociation de traités avec les États-Unis et le Mexique concernant l'exécution des sentences. Des traités de réciprocité ont été signés avec ces pays pour permettre aux ressortissants canadiens incarcérés dans ces pays de purger leur peine au Canada et d'y profiter d'une libération conditionnelle. Le 21 décembre, la Loi sur le transfèrement des délinquants était déposée en Chambre. Une fois adoptée, elle permettra au Canada de respecter les obligations qu'il a contractées aux termes des traités. A la fin de l'année, on étudiait toujours la possibilité de négocier des traités semblables avec d'autres États.



Activités multilatérales

Le Commonwealth

Le Commonwealth est resté en 1977 une institution de consultation et de coopération internationales dont le caractère distinctif et l'efficacité ne se sont pas démentis. Composé de 36 pays qui regroupent, avec le quart environ de la population mondiale, diverses races, langues et cultures, pays dont le degré de développement économique varie, il donne une image juste des grands problèmes mondiaux et constitue une excellente tribune où des États égaux et souverains partageant certains idéaux peuvent s'entendre et travailler ensemble. Le Canada lui est demeuré entièrement fidèle, conscient du rôle positif qu'il joue dans la recherche de solutions aux problèmes mondiaux.

La réunion biennale des chefs de gouvernement, qui couronnait en quelque sorte les activités du Commonwealth en 1977, s'est déroulée à Londres en juin en l'honneur de la célébration des vingt-cinq ans de règne de la reine Elizabeth. Par ailleurs, des ministres du Commonwealth se sont réunis en quatre occasions au cours de l'année: lors de la septième Conférence du Commonwealth sur l'éducation, de la Conférence biennale des ministres de la Justice, de la Conférence des ministres des Finances et de la cinquième Conférence médicale du Commonwealth.

Au cours de l'année, le Commonwealth s'est consacré à une multitude d'activités officielles et non gouvernementales. Il a renforcé ses liens avec l'Organisation des Nations Unies, auprès de laquelle il avait obtenu le statut d'observateur en 1976. De plus, fait qui ne manque pas d'intérêt pour le Canada, depuis que l'île Maurice et les Seychelles, membres de la Francophonie comme lui, font également partie du Commonwealth, les secrétariats de ces deux organisations ont commencé à se réunir régulièrement pour échanger des renseignements. Par ailleurs, la Fondation du Commonwealth a aussi annoncé l'octroi d'une subvention destinée à financer un programme expérimental de coopération d'une durée de deux ans entre le Commonwealth et les pays francophones d'Afrique.

Réunions des chefs de gouvernement

La situation en Afrique australe a été l'un des sujets traités en priorité à la réunion que les chefs de gouvernement du Commonwealth ont tenue à Londres en juin. Les premiers ministres ont réaffirmé leur plein appui à la lutte que livrent le Zimbabwe et la Namibie pour obtenir l'indépendance ainsi qu'aux revendications des opprimés de l'Afrique du Sud. Ils ont reconnu la nécessité d'accroître les ressources disponibles au titre de l'aide humanitaire et technique dans cette région afin d'aider les populations autochtones d'Afrique australe à conquérir leur liberté.

Un autre sujet d'importance majeure fut celui de la situation économique mondiale au lendemain de la Conférence sur la coopération économique internationale et du «sommet» économique de Londres. La discussion a porté, notamment, sur le Rapport final du Groupe d'experts du Commonwealth qui, en mettant l'accent sur les problèmes des pays en développement, a grandement contribué à l'élaboration de la conception d'un nouvel ordre économique. Les chefs de gouvernement ont fait observer que le Commonwealth devait jouer un rôle utile dans la réalisation d'un consensus mondial sur les affaires économiques et se sont demandé comment il pourrait aider à résoudre des problèmes précis comme ceux des produits de base, de l'énergie, de la production alimentaire, du commerce et des finances.

Les participants ont aussi discuté de problèmes politiques, économiques et sociaux d'intérêt commun, dont les questions du Moyen-Orient et de Chypre, le droit de la mer, les droits de la personne et les nombreux secteurs d'activité où la coopération au sein du Commonwealth s'organise par le biais du Secrétariat et d'institutions connexes.

Le premier ministre Trudeau a ouvert les consultations sur deux questions difficiles qui intéressent le Canada: la violation des droits de la personne en Ouganda et la menace, brandie par quelques pays africains, de boycotter les jeux du Commonwealth qui doivent se dérouler à Edmonton en 1978, ce boycottage étant motivé par leur désapprobation des contacts sportifs entretenus avec l'Afrique du Sud. Les

chefs de gouvernement ont résolu ce dernier problème entre eux lors d'une fin de semaine passée sans cérémonie à Gleneagles, décidant à l'unanimité de faire une déclaration de principes sur les contacts sportifs avec l'Afrique du Sud. Quant à la première question, c'est dans les termes les plus clairs que le Commonwealth s'est à nouveau déclaré le défenseur des droits fondamentaux de la personne dans le communiqué final de la rencontre.

Réunion des ministres des Finances

Réunis à la Barbade les 21 et 22 septembre, les ministres des Finances du Commonwealth ont pu, cette année, échanger leurs vues immédiatement avant les réunions annuelles de la Banque mondiale et du F.M.I. Ils se sont dits préoccupés par la lenteur générale du redressement économique, le taux d'inflation élevé, le chômage, les problèmes de balance des paiements et les répercussions de tous ces problèmes dans les pays en développement. Ils ont fait savoir dans leur communiqué final que les pays industrialisés dont la balance des paiements est excédentaire devaient poursuivre leur expansion économique pour stimuler le redressement économique à l'échelle internationale.

Les ministres ont aussi insisté sur la nécessité de donner effectivement suite à la Conférence sur la coopération économique internationale (C.C.E.I.), en faisant, notamment, un transfert de ressources réelles vers les pays en développement. Ils ont convenu de continuer à fonder leur action dans les assemblées internationales sur les recommandations du Rapport final du Groupe d'experts du Commonwealth, intitulé *Vers un nouvel ordre économique international*. Ils ont aussi convenu d'appuyer une augmentation, dans les plus brefs délais, du capital de la Banque mondiale en vue d'une expansion des programmes de prêts de cette dernière. Enfin, passant en revue les derniers événements survenus au F.M.I. et dans le domaine de la réforme monétaire, ils ont étudié ceux qui étaient susceptibles de profiter aux pays en développement.

Les ministres se sont réjouis de l'expansion qu'a connue le Fonds du Commonwealth pour la coopération technique et de la réputation qu'il a acquise sur le plan de la rentabilité, de la diligence et de la souplesse d'exécution. Ils ont convenu de distribuer à la communauté internationale le rapport du Groupe technique du Commonwealth sur le Fonds commun, considéré comme un important document technique. Faisant valoir, par ailleurs, que le Fonds doit continuer de répondre aux besoins croissants des gouvernements membres, ils se sont réjouis de voir certains pays développés et même certains pays en développement augmenter leurs contributions financières.

Droit

L'année 1977 a été marquée par une grande activité, au sein du Commonwealth, du point de vue de la consultation en matière de droit. Des délégués canadiens ont participé, en juillet, à une séance de la Conférence du Commonwealth sur le droit, tenue à Édimbourg, et, en août, à la première réunion des organismes de réforme du droit du Commonwealth, tenue à Londres. Le Canada a accueilli, ce même mois, la réunion biennale des ministres de la Justice et avocats généraux du Commonwealth, qui s'est déroulée à Winnipeg sous la présidence du ministre de la Justice Ron Basford; c'est le juge en chef Bora Laskin qui a prononcé l'allocution d'ouverture. Les ministres réunis à cette occasion ont étudié les rapports préparés par le Secrétariat sur des sujets tels que la reconnaissance réciproque et l'exécution des jugements et ordonnances, le rôle du procureur général aujourd'hui, les retards dans l'administration de la justice et la formation des hommes de loi.

Réunion des ministres de l'Éducation du Commonwealth

Les ministres de l'Éducation se sont réunis à Accra en mars pour discuter des moyens de résoudre certains des problèmes qui se posent au Commonwealth en matière d'éducation. Ils ont convenu de renforcer, de diverses manières, la coopération fonctionnelle dans ce domaine. La délégation canadienne était composée de treize membres et dirigée par l'honorable Ben Hanuschak, président du Conseil canadien des ministres de l'Éducation et ministre de l'Éducation permanente et de la Main-d'oeuvre du Manitoba.

Réunion des ministres de la Santé du Commonwealth

La cinquième Conférence médicale du Commonwealth, à laquelle participent les ministres de la Santé, s'est déroulée à Wellington en novembre. La délégation canadienne était dirigée par M. Ken Robinson, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, et comptait des représentants provinciaux. Les participants se sont interrogés sur la façon d'amener la société à favoriser davantage l'amélioration de l'état de santé des populations et ont discuté de la nécessité de resserrer les liens entre les établissements responsables de la formation médicale et les ministères et organismes chargés des questions de santé, ainsi que du recrutement et de la formation du personnel des services de santé et du développement des réseaux médico-hospitaliers. Ils ont recommandé que les gouvernements nationaux, les groupements régionaux et le Secrétariat du Commonwealth prennent des mesures pratiques à cet effet.

Relations parlementaires au sein du Commonwealth

Le secteur des relations parlementaires a été très actif en 1977. La vingt-troisième Conférence parlementaire du Commonwealth du point de vue de son importance numérique a dépassé toutes celles qui l'avaient précédée. Elle s'est déroulée à Ottawa du 20 au 24 septembre avec la participation de plus de 250 parlementaires provenant de plus de cent assemblées législatives nationales et provinciales. Toutes les provinces du Canada ont reçu, à cette occasion, la visite de groupes de parlementaires. La Conférence s'est penchée sur des questions telles que les droits de la personne, la crise mondiale de l'énergie et l'Afrique australe. Elle a adopté une nouvelle constitution et décidé qu'à l'avenir la priorité serait accordée aux programmes relatifs aux activités menées par secteur.

Le Groupe d'experts du Commonwealth s'est réuni en février et mars sous la présidence du secrétaire général du CARICOM (Marché commun et Communauté des Caraïbes) pour terminer le rapport qu'il rédige à l'intention des gouvernements du Commonwealth sur les moyens de combler le fossé entre pays riches et pays pauvres. Le Canada est représenté dans ce groupe par son haut-commissaire à la Barbade.

Le Canada a également été représenté au sein d'une équipe de onze spécialistes de l'industrie qui ont étudié les moyens d'accélérer le développement industriel et ont présenté à ce sujet un rapport préliminaire à la réunion de juin des chefs de gouvernement.

Le Canada a participé en Jamaïque à un colloque organisé par le Programme du Commonwealth pour la jeunesse, où diverses délégations du Commonwealth ont fait part des progrès réalisés, du point de vue de la participation de la jeunesse au développement de leurs pays respectifs.

Des participants canadiens ont présenté des communications à la quatrième Conférence triennale de l'Association pour l'étude des langues et littératures du Commonwealth qui s'est tenue en janvier, à New Delhi.

Réuni à Londres en mai, le conseil exécutif du Conseil des sciences du Commonwealth a organisé un colloque sur les questions énergétiques. Le Canada y a pris part. (Le colloque eut lieu en septembre, à la Barbade.)

La Conférence biennale de la Société royale de l'agriculture du Commonwealth s'est déroulée en deux sessions, tenues successivement à Regina puis en Jamaïque.

Le Conseil des télécommunications du Commonwealth a tenu sa seizième réunion à Singapour.

Au Canada, la Société royale du Commonwealth est restée active dans toutes sortes de domaines, organisant, notamment, à Ottawa, la cinquième Conférence des étudiants sur le Commonwealth. Plus d'une centaine d'étudiants canadiens venus de tous les coins du pays y ont participé.

La Francophonie

Les activités de la Francophonie sont allées bon train en 1977. Le Canada a participé à un certain nombre de conférences et de rencontres internationales où se sont réunis les représentants d'organisations gouvernementales et non gouvernementales.

Il est plus facile aux nations qui parlent la même langue de développer leurs relations politiques, économiques, culturelles et commerciales. C'est ainsi qu'une trentaine de pays, c'est-à-dire la majorité des États ayant adopté le français comme langue de communication avec l'étranger ou sur leur propre territoire, ont décidé de s'associer dans des organisations représentant quelque 250 millions d'habitants répartis sur quatre continents.

Le Canada s'est appliqué à renforcer les liens de la Francophonie pour en faire un bon instrument de dialogue et de coopération, particulièrement entre pays industrialisés et pays en développement. Par son appui constant et le rôle constructif qu'il a continué à jouer en 1977, il s'est taillé une place importante dans le monde francophone.

Agence de coopération culturelle et technique

L'événement de l'année pour la Francophonie a été la Conférence générale de son Agence de coopération culturelle et technique, tenue à Abidjan du 14 au 17 décembre. La délégation canadienne était dirigée par M. Jean-Pierre Goyer, ministre des Approvisionnements et Services et conseiller du secrétaire d'État aux Affaires extérieures pour les questions relatives aux pays francophones. Les provinces du Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario étaient représentées respectivement par MM. Claude Morin, ministre des Affaires intergouvernementales, Jean-Pierre Ouellet, ministre de la Jeunesse, des Loisirs et des Ressources culturelles, et René Brunelle, secrétaire au Développement des ressources et ministre chargé du Bilinguisme.

La Conférence a souhaité la bienvenue à trois nouveaux membres de l'Agence, les Comores, Djibouti et le Zaïre, et entériné le retrait de Madagascar. Le Nouveau-Brunswick a été admis à titre de gouvernement participant, devenant ainsi la deuxième province canadienne (après le Québec) à obtenir ce statut. A la fin

de l'année, l'Agence comprenait 26 États membres, deux États associés et deux gouvernements participants. Le secrétaire général sortant, M. Dankoulodo Dan Dicko (Nigéria), a été réélu pour un nouveau mandat de quatre ans. Trois des quatre sous-secrétaires généraux ont aussi été réélus. Il s'agit de MM. Léopold Amyot, détaché du ministère canadien des Affaires extérieures, Abdelazia Driss (Tunisie) et Simon-Pierre Nothomb (Belgique). Quant au quatrième sous-secrétaire, M. André Clérici (France), il a été élu afin de remplacer le regretté Louis Capelle.

La Conférence générale d'Abidjan a semblé inaugurer pour l'Agence une période de consolidation. Les participants ont réaffirmé les priorités qui avaient été définies lors de la Conférence générale précédente, tenue à l'île Maurice en 1975, et qui s'inscrivent dans trois grandes lignes d'action: développement, promotion des langues et cultures nationales et coopération dans les domaines de l'éducation, de la science et de la technique. En outre, étant donné les ressources humaines et financières limitées dont l'Agence dispose, les participants ont déclaré qu'elle devait plutôt mettre l'accent sur les programmes multilatéraux dont les objectifs sont plus précis et correspondent mieux à ceux qu'elle s'est fixés. Ils ont de nouveau affirmé que ces programmes devaient répondre aux besoins prioritaires des États membres et profiter directement à leurs populations.

L'une des grandes réalisations de la Conférence a été la mise en train du « Programme spécial de développement » qui doit favoriser le développement grâce à une coopération économique, sociale et culturelle financée par des contributions volontaires, et est censé combler les lacunes des autres activités entrant dans le cadre de la coopération bilatérale et multilatérale. Ce programme consiste à étudier et à mettre en oeuvre des projets de développement adaptés aux besoins de chaque pays, en particulier dans les domaines de l'éducation, de la recherche, de l'agriculture,

de la santé et de la communication sociale. Tous les pays qui sont membres de l'Agence et participent aux conférences ministérielles de la Francophonie peuvent y prendre part. L'un des principaux instigateurs du projet, le Canada, y a versé \$750 000 en novembre et espère faire passer sa contribution à 2 millions de dollars au cours des trois prochaines années. C'est, en outre, le Canadien Simon Venne, détaché de l'ACDI, qui a été nommé directeur général du Programme spécial.

Par ailleurs, les participants ont pris acte des résultats de la Conférence des ministres chargés de la politique scientifique dans les pays membres de l'Agence, qui s'est déroulée au Luxembourg du 19 au 24 septembre. C'est à cette occasion que la politique scientifique de l'Agence a été ébauchée et qu'un programme d'activités scientifiques et techniques a été mis sur pied.

Enfin, il a été convenu de tenir la prochaine Conférence générale au Liban en 1979 et de convoquer, pour cette même année, une réunion des ministres chargés de la coopération afin de renforcer les activités de l'Agence dans ce domaine.

En février, l'Agence a organisé au Tchad une rencontre des ministres chargés des métiers manuels afin de formuler des principes applicables aux activités artisanales pratiquées dans les pays membres. En avril, le secrétaire général de l'Agence, M. Dan Dicko, est venu à Ottawa où il a rencontré le premier ministre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le conseiller de ce dernier pour les questions relatives aux pays francophones et le président de l'ACDI, ainsi que des hauts fonctionnaires canadiens. Ce fut là l'occasion pour le Canada de confirmer l'importance qu'il attache au raffermissement et à l'expansion des activités de l'Agence, organe central de la communauté francophone internationale.

Conférence sur l'éducation

La Conférence des ministres de l'Éducation des pays francophones a tenu sa trentième session à Bruxelles du 14 au 18 mars sur le thème de la formation de professeurs de niveaux élémentaire et secondaire. La délégation canadienne était dirigée par l'ambassadeur du Canada en Belgique et comprenait le vice-premier ministre et le ministre de l'Éducation du Québec, ainsi que des hauts fonctionnaires du Nouveau-Brunswick,

de l'Ontario et du Manitoba. Les participants ont entériné la fusion des secrétariats techniques des deux conférences sectorielles, celle des ministres de l'Éducation et celle des ministres de la Jeunesse et des Sports. Ils ont aussi fait le constat de leur collaboration de plus en plus étroite avec l'Agence de coopération culturelle et technique, notamment dans le secteur de la production locale d'outils pédagogiques.

La trente et unième session est censée se dérouler en mars 1978 à Ouagadougou, en Haute-Volta, sur les thèmes des relations entre l'école et la vie et de la production de matériel et de documentation scolaires.

Conférence sur la jeunesse et les sports

La session annuelle de la Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays francophones s'est tenue à Lomé, au Togo, du 26 au 30 septembre. La délégation canadienne était dirigée par M. Jean-Pierre Ouellet, ministre de la Jeunesse, des Loisirs et des Ressources culturelles du Nouveau-Brunswick, et comprenait M. Claude Charron, ministre québécois chargé du Haut-commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, ainsi que des représentants de l'Ontario et du gouvernement fédéral. La Conférence a convenu de coordonner ses activités destinées à la jeunesse avec celles de l'Agence de coopération culturelle et technique. Le Canada donne son appui financier à certains programmes, notamment, pour l'organisation d'un camp de travail pour les jeunes au Bénin. En outre, le Secrétariat technique permanent est responsable, pour le compte de l'ACDI, d'un programme de bourses d'études en éducation physique distribuées dans des pays en développement qui participent à la Conférence. Le Québec et le Nouveau-Brunswick contribuent de la même manière au financement de certains programmes. La prochaine session de la Conférence doit avoir lieu à Libreville en août 1978.

Nations Unies

Organisations non gouvernementales

Le Canada appuie, et dans bien des cas, finance, un certain nombre d'associations francophones de représentants des professions libérales et autres sphères d'activité, désireuses d'établir des liens de coopération et d'entente mutuelle. L'intérêt manifesté par ces associations et les activités menées sous leur égide ont contribué, pour une bonne part, au développement de la communauté francophone internationale.

Cette dernière, pour répondre à ses besoins dans le domaine des communications a créé le Conseil international des radios-télévisions d'expression française (CIRTEF), après en avoir décidé lors d'un symposium international des radiodiffuseurs, tenu à Montréal du 6 au 10 juin. Organisé conjointement par le ministère des Affaires extérieures, le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec, le réseau français de Radio-Canada et l'Office de radio-télédiffusion du Québec, ce symposium s'est déroulé sous les auspices de l'Agence de coopération culturelle et technique et a réuni les représentants de la radio et de la télévision d'une trentaine de pays francophones.

Du 17 au 23 juillet, des universités de différentes régions du monde ont envoyé à Strasbourg des représentants de leurs départements d'études françaises à l'occasion d'une rencontre organisée par l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF). Par ailleurs, l'Association internationale des parlementaires de langue française (A.I.P.L.F.) a tenu sa huitième assemblée générale à Paris du 8 au 14 juillet. Au Canada, l'Université Laval a été l'hôte, du 31 mars au 2 avril, d'un symposium intitulé «La Francophonie et le Commonwealth: mythe ou réalité», et l'Université de Moncton a accueilli la septième Biennale de la langue française qui s'est déroulée du 23 au 31 août sur le thème «La langue française et l'identité culturelle».

En 1977, l'événement le plus marquant à propos de l'ONU fut l'adoption par le Conseil de sécurité d'une résolution imposant des sanctions militaires contre l'Afrique du Sud; c'était la première fois qu'une telle mesure était prise à l'endroit d'un État membre. Par ailleurs, l'accent mis sur le réaménagement des secteurs économique et social de l'Organisation a fait moins de bruit, mais revêt tout de même une grande importance puisqu'il vise à mieux orienter les nombreux programmes de l'ONU dans ces domaines et à leur consacrer des ressources plus importantes.

Bien qu'elle ait légèrement amélioré ses méthodes de travail, l'ONU n'a guère réussi à susciter d'enthousiasme dans l'opinion publique qui doute toujours de son aptitude à régler les problèmes internationaux de l'heure. Ce scepticisme s'explique peut-être par le sentiment que les États membres de l'ONU pourraient et devraient faire davantage pour se montrer à la hauteur des grands idéaux de la Charte à laquelle ils ont tous adhéré, sentiment auquel M. Jamieson faisait allusion lorsqu'il déclarait devant l'Assemblée générale que «le bilan de l'ONU et des États membres est examiné à la loupe et d'un oeil plus critique que jamais auparavant, tout simplement parce que les enjeux sont plus importants qu'ils ne l'ont jamais été».

Rien ne justifie mieux ce point de vue que la question du Moyen-Orient. Certes, tout en restant au premier plan des préoccupations de l'ONU, elle n'a pas causé autant de remous que les années précédentes. Pourtant, le débat plénier et les nombreuses résolutions qu'on lui a consacrés n'ont rien apporté de neuf; même l'émouvant voyage de M. Sadate à Jérusalem vers la fin du débat n'a pu inspirer à l'ONU une nouvelle approche à cet égard.

L'Organisation est aussi restée dans l'impasse quant au deuxième grand problème politique qu'il lui faut résoudre, celui de l'Afrique australe. Ce problème qui, au cours de l'année, a donné lieu à plusieurs reprises à des débats passionnés, a entraîné l'adoption de trente résolutions par l'Assemblée générale.

Suivant les propositions anglo-américaines concernant un règlement négocié en Rhodésie, les Nations Unies seraient appelées à jouer un plus grand rôle dans le rapprochement des parties et dans l'organisation d'un régime de transition devant amener le respect de la règle de la majorité dans un climat de paix. D'autre part, la résolution 385 du Conseil de sécurité a permis aux cinq membres occidentaux du Conseil (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Grande-Bretagne) d'aller de l'avant dans leur projet visant à libérer la Namibie par la tenue d'élections libres sous la surveillance de l'ONU. Ces efforts se poursuivaient toujours à la fin de l'année.

Quelques progrès modestes ont été réalisés dans le domaine du contrôle des armements, et la session extraordinaire sur le désarmement prévue pour 1978 est censée imprimer un élan nouveau à la recherche des moyens de stopper la course aux armements et d'amorcer la phase du désarmement.

La question des droits de la personne fut, en 1977, au premier plan des préoccupations de l'ONU, les deux principaux obstacles auxquels l'Organisation s'est heurtée dans ce domaine étant la difficulté de s'entendre sur la façon d'aborder cette question délicate et la susceptibilité des États membres quant au principe de leur souveraineté nationale. Néanmoins, le Canada et d'autres pays ont fait valoir qu'il était juste que la communauté internationale se préoccupe des droits de la personne et ont affirmé qu'ils continueraient de lutter pour que l'ONU soit mieux en mesure de protéger ces droits dans le monde entier.

En 1977, l'ONU a accueilli dans ses rangs Djibouti et le Vietnam, portant ainsi à 149 le nombre de ses membres.

Le 1^{er} janvier a marqué le début du quatrième mandat du Canada (mandat de deux ans) au Conseil de sécurité. Des 73 réunions tenues durant l'année, 48 ont été consacrées aux questions africaines, les autres ayant porté surtout sur le Moyen-Orient et Chypre. Selon une pratique devenue courante au Conseil de

sécurité, la plupart des débats ont pris fin sur des résolutions formulées de façon à prévenir les votes négatifs. Cependant, le Canada et les quatre autres membres occidentaux du Conseil se sont prononcés contre trois projets africains de résolution demandant que des mesures soient prises contre l'Afrique du Sud, parce que ces projets étaient formulés en des termes auxquels ils ne pouvaient souscrire. Un accord est intervenu plus tard sur une résolution condamnant en des termes plus acceptables l'*apartheid* pratiqué en Afrique du Sud, et sur la résolution décrétant un embargo obligatoire sur les livraisons d'armes à ce pays.

Afrique australe

L'année 1977 a vu évoluer considérablement la situation en ce qui concerne l'Afrique australe.

Le 4 novembre, le Conseil de sécurité adoptait à l'unanimité une résolution décrétant un embargo obligatoire sur les livraisons d'armes à l'Afrique du Sud, par suite de l'accroissement de la répression dans ce pays et de la mort en prison de Steve Biko, dirigeant noir respecté. C'était la première fois que le Conseil appliquait contre un État membre les dispositions du chapitre VII de la Charte. En sa qualité de membre du Conseil, le Canada a fortement appuyé cette mesure qu'il applique déjà depuis 1963, année où le Conseil de sécurité s'était borné à recommander la cessation des livraisons d'armes à l'Afrique du Sud.

En collaboration avec les quatre autres membres occidentaux du Conseil de sécurité, le Canada s'est aussi appliqué à faire progresser la cause de l'indépendance de la Namibie selon les conditions d'un règlement internationalement acceptable énoncées dans la résolution 385 du Conseil. Les cinq pays ont à maintes reprises engagé avec l'Afrique du Sud et l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO) des consultations approfondies qui, au début, ont fort bien progressé. Certaines des questions les plus litigieuses n'étaient toutefois pas réglées à la fin de 1977, et la recherche d'une entente se poursuit en 1978.

En 1977, la situation en Afrique australe a fait l'objet de deux conférences spéciales de l'ONU: la Conférence internationale pour le soutien aux peuples du Zimbabwe (Rhodésie) et de Namibie, tenue en mai à Maputo (Mozambique), et la Conférence mondiale pour l'action contre l'*apartheid*, qui s'est déroulée

en août à Lagos (Nigéria). Toutes les grandes nations occidentales y étaient représentées, y compris le Canada. Faisant preuve de souplesse et disposés à accepter des compromis, les États membres ont contribué à faire un succès de ces deux conférences. Ils y ont adopté par consensus les déclarations dans lesquelles ils avertirent les pouvoirs blancs d'Afrique australe de la réprobation de la communauté mondiale à l'égard de leurs politiques.

Le Canada a appuyé les propositions présentées par les États-Unis et la Grande-Bretagne en vue d'un règlement négocié en Rhodésie et fait savoir qu'il était disposé, en principe, à contribuer à un Fonds de développement du Zimbabwe qui ferait partie intégrante d'un règlement final. Il a aussi appuyé une résolution du Conseil de sécurité demandant au secrétaire général de nommer un représentant spécial chargé de discuter avec toutes les parties en cause de la transition devant amener l'adoption de la règle de la majorité.

C'est dans ce contexte que s'est déroulé le débat de l'Assemblée générale sur l'Afrique australe. Une critique émanant du camp occidental faisait toutefois observer que les nombreuses résolutions adoptées à cette occasion ne reflétaient pas suffisamment les décisions prises au Conseil de sécurité. Dans sa déclaration prononcée à l'Assemblée générale lors du débat plénier, M. Jamieson s'en était d'ailleurs pris à la prolifération des résolutions et à ce qu'elles avaient d'automatique, parfois: «Paradoxalement, disait-il, en adoptant davantage de résolutions, nous avons réussi à diminuer, et non pas à accroître, l'intérêt porté à ces résolutions».

L'Assemblée générale a adopté, en tout, trente résolutions portant directement sur l'Afrique australe, dont le ton et le contenu sont à peu près les mêmes que ceux des résolutions adoptées l'année précédente. Agissant une fois de plus dans l'intérêt de la justice et de l'harmonie raciale en Afrique australe, et dans le sens des aspirations légitimes des peuples de Rhodésie de Namibie, le Canada a voté en faveur de seize de ces ré-

solutions. A l'instar de beaucoup d'autres pays occidentaux, il en a rejeté trois: celles-ci comportaient des éléments inacceptables à ses yeux, soit qu'elles aient porté un jugement partial sur certains pays expressément isolés pour la circonstance, soit qu'elles s'en prenaient globalement aux relations économiques avec l'Afrique du Sud. Enfin, il s'est abstenu sur les onze autres parce qu'il avait des réserves sur certains aspects de leurs dispositions ou parce qu'elles préjugeaient de questions sur lesquelles le Conseil de sécurité ne s'était pas encore prononcé.

Moyen-Orient

Malgré la visite du président de l'Égypte, M. Sadate, en Israël, et l'ouverture de relations et de négociations directes entre les deux pays, en 1977, le débat de l'Assemblée générale sur le Moyen-Orient s'est déroulé en grande partie sur le modèle des années précédentes: stérile en général, il n'a réussi qu'à donner lieu, parfois, à des manifestations d'animosité. Les participants ont adopté plusieurs résolutions que le Canada considère partiales ou peu applicables. Bref, ce climat d'espoir timide qu'a fait naître l'évolution des relations israélo-égyptiennes n'a pas gagné les Nations Unies.

Dix-huit résolutions relatives au Moyen-Orient ont été adoptées par l'Assemblée générale; le Canada a voté en faveur de neuf d'entre elles, il en a rejeté quatre et s'est abstenu sur cinq. Le Canada a toujours essayé de maintenir un équilibre dans ses votes sur cette question, qui tous sont le fruit d'un examen approfondi de tous les aspects du texte de chaque résolution proposée. Il est resté fidèle aux principes établis par les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité grâce auxquels on espérait parvenir à un règlement pacifique du conflit, s'opposant aux résolutions qui semblaient préjuger de l'issue des négociations en cours et à venir. Pour ce qui est de la nouvelle résolution présentée, condamnant Israël pour les nouvelles colonies de peuplement établies dans les territoires arabes occupés, le Canada l'a appuyée, considérant que l'existence de ces colonies rend encore plus difficile l'application d'un règlement négocié en conformité de la résolution 242.

Alors que le Conseil de sécurité avait consacré 39 réunions aux questions du Moyen-Orient en 1976, il ne leur en a consacré que

sept en 1977, dans le but, notamment, de renouveler les mandats de la Force d'urgence des Nations Unies et de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement. Les membres du Conseil ont convenu de ne pas se lancer dans un long débat, ni d'appuyer de résolutions susceptibles d'entraver les négociations.

Chypre

C'est, avant tout, en maintenant ses effectifs au sein de la Force des Nations Unies à Chypre (UNFICYP) que le Canada a contribué à la pacification de l'île. Lors du débat de l'Assemblée générale sur cette question, il s'est dit préoccupé du fait que l'appui fourni par les États membres à la Force — en dépit de l'importance qu'ils accordent au rôle de l'ONU dans ce conflit — restait insuffisant du point de vue financier. Il s'est dit, en outre, déçu de constater que la présence de l'UNFICYP n'avait guère contribué à faire avancer les négociations en vue d'un règlement politique des problèmes de l'île.

La reprise des pourparlers entre les communautés chypriotes grecque et turque en avril a permis pendant quelque temps d'espérer une solution prochaine, mais cet espoir ne s'est pas réalisé. Le Canada a voté en faveur de la résolution de l'Assemblée générale sur Chypre parce qu'elle prie instamment les parties en cause de reprendre leurs pourparlers et les invite, notamment, à collaborer avec l'UNFICYP. (Voir « Relations de défense »)

Maintien de la paix

Les trois principales forces de maintien de la paix de l'ONU dans la constitution desquelles le Canada joue un rôle essentiel ont toutes vu leur mandat prolongé par le Conseil de sécurité en 1977: celui de la Force d'urgence des Nations Unies (FONU), cantonnée dans le Sinaï, est prolongé d'une année entière, avec échéance au 24 octobre 1978; celui de la Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (F.N.U.O.D.) est prolongé de six mois, avec échéance au 31 mai 1978; enfin, celui de la Force des Nations Unies à Chypre (UNFICYP) est, lui aussi, prolongé de six mois, avec échéance au 15 juin 1978.

Si l'ONU a mené avec succès les opérations de maintien de la paix sur les lieux mêmes où elle a envoyé des forces à cette fin, elle reste aux prises avec un profond désaccord quant à la politique relative au maintien de la paix. Le Comité spécial des opérations de maintien de la paix, dont le Canada fait partie, n'a pas pu au cours de l'année définir les lignes directrices des futures opérations de maintien de la paix en raison de divergences entre ses membres quant aux principes devant régir la mise sur pied et le contrôle de ces opérations. Il s'est penché sur la question des « mesures pratiques », c'est-à-dire des améliorations propres à assurer une meilleure préparation des opérations et un meilleur rendement des forces envoyées sur le terrain. A la trente-deuxième session, l'Assemblée générale a renouvelé pour une autre période de deux ans le mandat du Comité qui doit, par ailleurs, accorder une attention spéciale aux mesures pratiques. (Voir « Relations de défense »)

Désarmement

La recherche d'une solution aux problèmes complexes du désarmement s'est poursuivie à la trente-deuxième session, où cent énoncés de position nationale et 24 résolutions adoptées ont laissé transparaître la déception causée par la stagnation des négociations dans ce domaine. Pourtant, si rien de spectaculaire ne devait se produire, le climat semblait propice au progrès, les États membres se montrant prêts aux concessions. L'attention s'est surtout portée sur la session extraordinaire des Nations Unies sur le désarmement, prévue pour les mois de mai et juin 1978, qui est censée imprimer un nouvel élan aux efforts internationaux visant à stopper la course aux armements et à amorcer le processus du désarmement. Dans une déclaration devant la Première Commission de l'Assemblée générale, le représentant canadien déclarait le 27 octobre que les réalisations avaient certes été décevantes jusqu'alors mais qu'il y avait maintenant place pour l'optimisme dans au moins trois secteurs d'importance capitale où les efforts déployés laissent enfin entrevoir des possibilités de progrès réels, à savoir en ce qui concerne les pourparlers entre les États-Unis et l'URSS sur la limitation des armes stratégiques, les efforts internationaux visant à renforcer le système de non-prolifération et les négociations en vue d'une interdiction absolue des essais nucléaires. Il ajoutait qu'il ne fallait

pas pour autant se déclarer satisfait, mais bel et bien se hâter de travailler à l'instauration de la sécurité internationale, le succès de cette entreprise dépendant de l'intensité des efforts que les nations, en particulier les puissances militaires, fourniraient au cours des années suivantes.

Questions économiques et sociales

Les soixante-deuxième et soixante-troisième sessions du Conseil économique et social ont porté sur diverses questions qui intéressaient le Canada dont le mandat de trois ans se terminait en décembre.

Comme d'habitude, la session de printemps (soixante-deuxième) a été, avant tout, consacrée aux affaires sociales, mais elle a aussi passé en revue les travaux de plusieurs organes scientifiques et techniques chargés d'étudier diverses questions notamment la démographie, la cartographie, le transport de marchandises dangereuses, la statistique et la lutte internationale contre la drogue.

Au chapitre des droits de la personne, les deux débats les plus importants ont porté sur la Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale et sur les activités des Nations Unies pour la promotion de la femme. En ce qui concerne la première question, le Conseil a adopté une résolution dressant l'ordre du jour et mettant en place les mécanismes nécessaires à la Conférence mondiale de lutte contre le racisme et la discrimination raciale, prévue pour 1978. (Adoptée sans vote officiel, cette résolution marquait un progrès vers la réalisation du consensus international sur les objectifs de la Décennie. Pendant un certain temps, le consensus initial avait été brisé par la résolution 3379 (XXX) de l'Assemblée générale, qui faisait du sionisme une forme de racisme. Suivant l'interprétation du Canada et des autres pays membres, la résolution de 1977, cependant, faisait référence seulement aux décisions adoptées par consensus, conformément à la Déclaration originale de 1973.) L'Assemblée générale devait adopter cette résolution à la suite du Conseil.

En ce qui concerne les droits de la femme, le Conseil a pris les dispositions suivantes: il a fait parvenir à l'Assemblée un projet de convention sur l'élimination de la discrimination

exercée contre les femmes; il a invité les chefs des institutions de l'ONU à organiser à l'intention des femmes des programmes de formation en planification et en gestion du développement; il a demandé au Secrétariat de préparer un questionnaire permettant aux gouvernements de faire rapport sur la mise en oeuvre du Plan d'action mondial; il a entrepris les travaux préparatoires de la Conférence mondiale sur la Décennie des Nations Unies pour la femme, prévue pour 1980; enfin, il a demandé à l'UNESCO d'organiser des colloques pour amener les divers pays du monde à rehausser l'image de la femme dans leur pédagogie.

La session d'été (soixante-troisième) a porté sur les questions économiques et la coordination entre les différents secteurs et organes de l'ONU. Les discussions se sont poursuivies sur les problèmes alimentaires, la science et la technique, l'environnement, le développement industriel, les sociétés transnationales et les activités de la Décennie du développement international. Deux nouveaux débats se sont engagés, l'un sur la protection du consommateur et l'autre sur l'aménagement du milieu marin. Le Conseil a convenu de mesures spéciales d'aide internationale à un certain nombre d'États et de régions économiquement désavantagés (Angola, Cap-Vert, Sao Tomé-et-Principe, Comores, Botswana, Lesotho, Mozambique, Zambie et région soudano-sahélienne).

Les travaux ont progressé en vue de la mise sur pied d'une institution intergouvernementale appelée à suivre les travaux entrepris au lendemain de la Conférence *Habitat*, tenue à Vancouver en 1976: l'Assemblée générale a en effet approuvé la création d'une Commission des établissements humains, composée de 58 membres, à laquelle le Canada a été élu par la suite.

L'approbation des ententes d'association avec deux organismes récemment créés, le Fonds international de développement agricole et l'Organisation mondiale du tourisme, a porté à 19 le nombre total des institutions spécialisées de l'ONU.

L'Assemblée générale a accepté un ensemble de propositions visant à réorganiser le Secrétariat et les mécanismes intergouvernementaux de l'ONU. Il est proposé, par exemple, que le Conseil économique et social se réunisse plus souvent, en sessions plus courtes consacrées à un sujet donné, qu'il y ait intégration graduelle de bon nombre de petits fonds de développement à financement bénévole, et que soit créé un poste de directeur général du développement et de la coopération économique internationale que son rang placerait, dans la hiérarchie de l'ONU, immédiatement en dessous de celui du secrétaire général et qui serait chargé de diriger et de coordonner tous les programmes et toutes les négociations de l'ONU relatifs aux questions économiques et sociales.

Une autre réforme s'est opérée avec la création d'un comité plénier qui est censé se réunir entre les sessions de l'Assemblée générale pour surveiller l'application des décisions relatives au « Nouvel ordre économique international », faciliter les négociations sur les questions non réglées dans d'autres organismes et permettre un échange de vues sur les problèmes économiques mondiaux.

En juin, l'Organisation internationale du travail (O.I.T.) a élu à la présidence de son conseil d'administration M. Joe Morris, président du Congrès du travail du Canada; M. Morris occupera son nouveau poste jusqu'au 9 juin 1978. Les États-Unis se sont retirés de l'O.I.T. le 6 novembre, ainsi qu'ils l'avaient annoncé deux ans auparavant.

En septembre, M. G. N. Vogel, ancien commissaire en chef à la Commission canadienne du blé, a été nommé directeur exécutif du Programme alimentaire mondial (PAM). Le PAM a entrepris en 1963 de mettre sur pied un système international de satisfaction des besoins alimentaires urgents et de mettre en oeuvre des projets-pilotes d'aide au développement économique et social.

Droits de la personne

Le Canada a continué en 1977 à manifester sa préoccupation pour la promotion des droits de la personne au sein de tribunes multilatérales, que ce soit aux Nations Unies, à la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth à Londres ou à la réunion de Belgrade qui suivit la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE).

A la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, tenue en juin dernier, le premier ministre canadien a joué un rôle capital dans l'adoption de déclarations condamnant la violation des droits de la personne en Ouganda.

A la réunion de Belgrade, le Canada a appuyé ses arguments sur sa conviction que les droits de la personne étaient bel et bien devenus un sujet d'intérêt international et se rattachaient directement à la notion de détente. La délégation canadienne a participé activement à toutes les discussions sur l'Acte final d'Helsinki, mais s'est arrêtée plus particulièrement aux droits de la personne et aux contacts entre les personnes. Traduisant les préoccupations des Canadiens, elle a appuyé avec celles d'autres pays de nouvelles propositions portant sur: a) le droit de l'individu de communiquer avec son gouvernement sans avoir à en pâtir; b) la libre circulation des personnes, en particulier pour les visites de famille et la réunion des familles; c) la libre circulation des idées, en particulier de l'information écrite; d) les moyens de faciliter les contacts dans les domaines des affaires, des sciences, de l'enseignement et de la culture.

Depuis l'adoption par l'ONU de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1947, les questions des droits de la personne sont restées au premier plan des débats de l'Assemblée générale et d'autres organes de l'ONU. En 1976, la législation internationale applicable au respect des droits de la personne s'est trouvée renforcée par l'entrée en vigueur du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ainsi que du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et de son Protocole facultatif. Le Canada a accédé à tous ces instruments en 1976 et a pu ainsi participer aux élections au Comité des

droits de l'homme, organisme de surveillance créé par les Pactes. M. Walter S. Tarnopolsky, professeur à la Faculté de droit Osgoode Hall de l'Université York, a été élu au Comité lors de la première réunion tenue au printemps de 1977 (les membres du Comité, au nombre de 18, siègent à titre personnel).

En sa qualité de membre de la Commission des droits de l'homme (jusqu'en décembre 1978), le Canada a continué en 1977 d'insister sur la nécessité de créer des institutions qui soient réellement en mesure de promouvoir les droits de la personne. Une fois de plus, la torture et l'intolérance religieuse furent au nombre des questions qui lui tenaient à cœur pendant la session de la Commission. Par ailleurs, c'est sur ces instances que la Commission s'est penchée sur les répercussions des progrès scientifiques et techniques du point de vue des droits de la personne, ainsi que sur le problème de la discrimination dont font l'objet les enfants nés en dehors du mariage. A l'Assemblée générale, l'examen du projet de résolution, coparrainé par le Canada, demandant la création d'un poste de Haut-commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme a été différé à la suite d'une motion de procédure et la question a été renvoyée à la Commission des droits de l'homme.

Contributions financières du Canada à l'Organisation des Nations Unies

La trente-deuxième session de l'Assemblée générale a approuvé un budget de 984 millions de dollars pour l'exercice biennal de 1978-1979. Ces crédits serviront à financer les programmes économiques, sociaux et humanitaires de l'ONU et couvriront les traitements versés au personnel, les frais généraux et la publication des imprimés de l'Organisation. Les dépenses de l'ONU sont réparties entre tous les États membres suivant un barème basé principalement sur le revenu national. Aux termes du nouveau barème adopté en 1977, la quote-part du Canada représente maintenant 3.04 p. cent du budget ordinaire (elle n'était que de 2.96 p. cent auparavant). Évaluée à 11 930 457 dollars américains, elle placera le Canada au neuvième rang des pays contributeurs. Le Canada paie aussi sa quote-

part aux institutions spécialisées de l'ONU dont il fait partie; les dépenses à ce titre se sont élevées à quelque 20 millions de dollars pour l'année financière 1977-1978.

En ce qui concerne le maintien de la paix les contributions canadiennes couvrent surtout les dépenses supplémentaires qu'entraîne le stationnement à l'étranger des forces canadiennes qui y participent. En comptant les soldes et les allocations normales, on estime que le Canada a dépensé pour l'UNFICYP environ 12 millions de dollars en 1976-1977. De ce montant, environ 3 millions de dollars représentent des dépenses seules imputables à la présence de 515 militaires canadiens à Chypre; les frais annuels approximatifs des services de transport aérien assurés par le Canada, qui s'établissent à \$800 000, sont remboursables par l'ONU. Au Moyen-Orient, près de 1 100 Canadiens servent dans la FUNU II et la FNUOD, à un coût annuel total d'environ 13 millions de dollars (soldes et allocations comprises). Suivant une formule spéciale de remboursement, le Canada, à titre de fournisseur d'effectifs, peut, chaque année, exiger de l'ONU le remboursement d'une fraction de cette somme, égale à 9 millions. Les États membres assument seuls les dépenses qu'entraîne le maintien de la FUNU et de la FNUOD; la quote-part du Canada a été fixée à 3 p. cent de celles-ci, soit à 2.9 millions de dollars pour l'année financière 1976-1977.

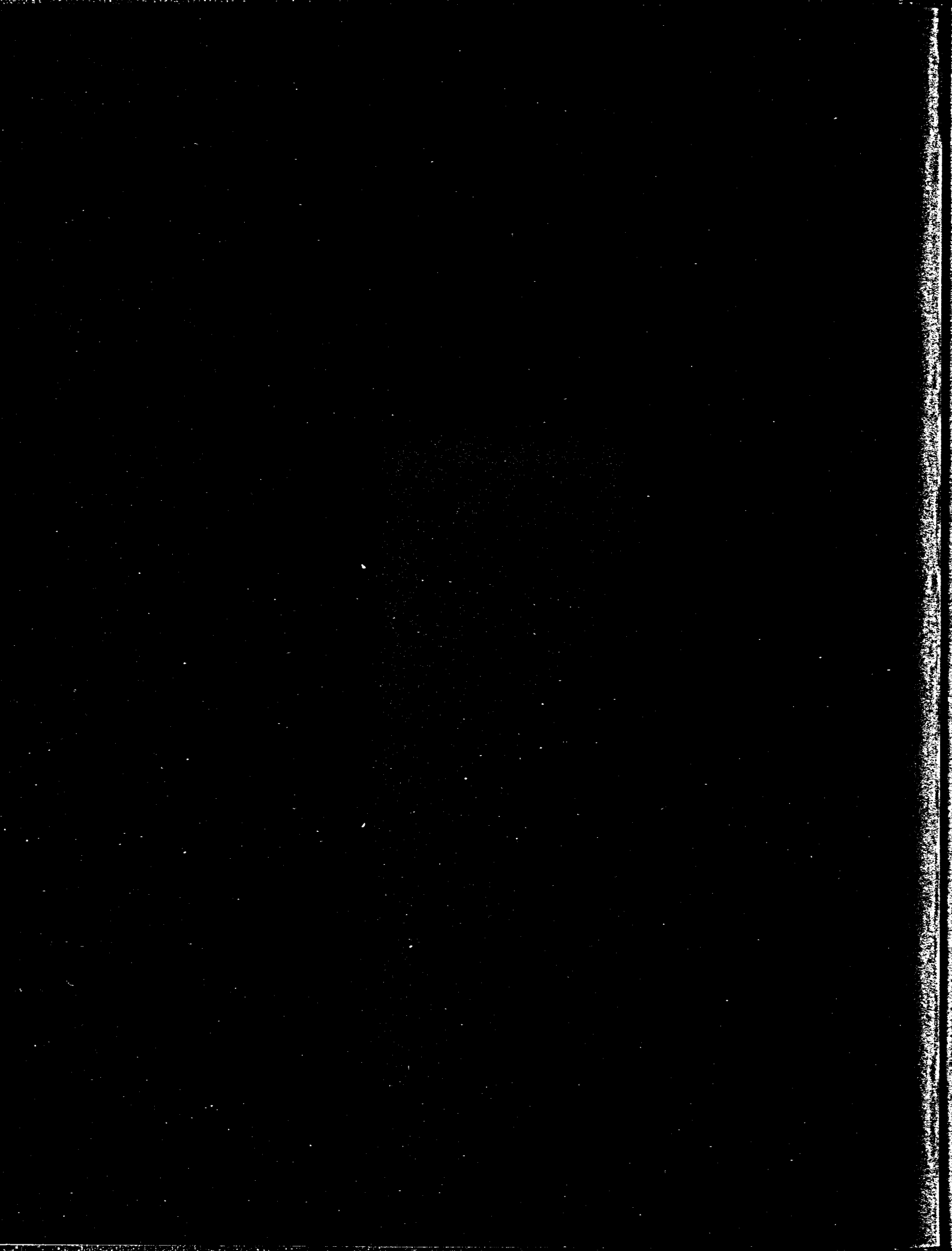
Les contributions volontaires, destinées principalement à couvrir les coûts de l'aide au développement par opposition aux dépenses du budget ordinaire, représentent une portion beaucoup plus considérable de l'apport financier du Canada à l'Organisation des Nations Unies: elles se sont élevées à 168 millions de dollars en 1977. Dans leur répartition, le Canada a accordé la priorité aux fonds centraux d'aide au développement, tels que le PNUD et l'UNICEF, lesquels ont reçu, ensemble, environ 40 millions de dollars, ainsi qu'au Programme alimentaire mondial, qui en a reçu 99 millions: 10 millions en espèces et 89 millions en céréales vivrières. (Si le Canada concentre plutôt son aide dans ces institutions onusiennes, c'est qu'il est l'un des principaux producteurs alimentaires du monde et qu'il préfère en principe acheminer son aide par des fonds de développement généraux plutôt que par les divers fonds constitués de temps à autre par les institutions spécialisées de l'ONU à des fins particulières.) Enfin, des contributions de

moins importante, en espèces et en nature, sont allées à des programmes de secours aux réfugiés, aux victimes de l'*apartheid*, aux victimes de catastrophes naturelles ou ont permis de prodiguer toute autre forme d'aide humanitaire qui répondait à des besoins urgents de la communauté internationale. La majeure partie de ces fonds a été acheminée par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international.

Conférences spéciales

Par le biais de ses organismes affiliés et de ses institutions spécialisées et dans le cadre de ses programmes, l'ONU organise chaque année plusieurs grandes conférences chargées de résoudre des problèmes mondiaux particuliers. Ces conférences s'intéressent le plus souvent à des questions d'ordre technique et la plupart des représentants, dont ceux du Canada, sont des spécialistes des questions traitées. Des divergences politiques s'y font jour fréquemment, mais il y a moyen de les régler sur place.

Un certain nombre de conférences spéciales se sont déroulées en 1977, les plus importantes étant la Conférence internationale des Nations Unies sur l'eau, tenue à Mar del Plata (Argentine), où l'on a discuté de la qualité de l'eau douce et du problème de l'approvisionnement international ou transfrontalier en eau douce, la Troisième Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, tenue à Athènes (Grèce), où l'on a examiné les rapports de divers comités régionaux sur la toponymie et la cartographie et normalisé des noms géographiques, et la Conférence des Nations Unies sur la désertification, tenue à Nairobi sous les auspices du Programme des Nations Unies pour l'environnement, où l'on a discuté des problèmes causés par la sécheresse prolongée, notamment en Afrique, et des possibilités de les résoudre, notamment, en recourant davantage aux techniques de culture en terre sèche. Par ailleurs, à Genève, la Conférence des plénipotentiaires sur l'asile territorial s'est penchée sur les problèmes toujours plus difficiles auxquels font face les apatrides et les réfugiés en quête d'une résidence permanente dans un pays étranger.



Coordination de la politique étrangère

Relations fédérales- provinciales

La Direction de la coordination fédérale-provinciale a été créée en septembre 1967, après que le gouvernement canadien eut décidé d'accroître ses moyens de répondre aux aspirations des provinces sur le plan international et de faciliter leurs activités sur ce plan, dans leurs secteurs de compétence.

Par son entremise, le Ministère a cherché à entretenir une relation dynamique avec les gouvernements provinciaux afin de se tenir au courant des visées, des aspirations et des politiques provinciales ayant des répercussions à l'étranger. La Direction a permis d'établir une coopération véritable avec les provinces en organisant des visites de liaison dans leurs capitales et en coordonnant, lorsque celles-ci les intéressaient, les activités, entreprises à l'étranger, par les ministères et organismes fédéraux et les missions canadiennes.

L'année 1977 a vu les provinces s'affirmer sur la scène internationale. Divers gouvernements provinciaux ont en effet participé à un certain nombre de grandes conférences internationales, notamment la Conférence des Nations Unies sur l'eau, la sixième session de la Conférence sur le droit de la mer, l'Assemblée mondiale de la santé, la Conférence internationale du travail, la Conférence de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, le Colloque de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe sur les établissements humains et l'énergie (tenu à Ottawa), la Conférence de haut niveau de l'O.C.D.E. sur le chômage chez les jeunes, la trente-sixième session de la Conférence internationale sur l'éducation (UNESCO) et la septième Conférence du Commonwealth sur l'éducation.

Le Programme de diffusion de l'information a été mis sur pied en 1973 pour fournir aux provinces des renseignements émanant de l'ambassade du Canada à Washington sur les politiques et activités du gouvernement américain dans certains domaines d'intérêt provincial. Il comporte des séances orales d'information, des échanges de visites entre fonctionnaires et des envois réguliers de documents et de rapports écrits. Tout d'abord limité aux affaires commerciales, ce Programme a été étendu, en 1977, aux questions sociales, énergétiques et environnementales.

La création, par le Comité mixte de coopération (C.M.C.), d'un mécanisme de consultation fédérale-provinciale a permis d'intéresser directement les provinces à l'Accord-cadre qui lie le Canada et la Communauté européenne. Grâce à ce mécanisme, les provinces sont tenues au courant des activités menées dans le cadre de l'Accord. De plus, elles ont aussi été invitées à faire partie de groupes de travail mixtes et, plus récemment, de deux sous-comités du C.M.C. s'occupant respectivement de la coopération industrielle et de la coopération en général. Un nouveau Programme de diffusion de l'information a été inauguré récemment pour répondre à l'intérêt croissant des provinces pour les relations avec la Communauté européenne. Établi sur le modèle de celui de Washington, il permet aux provinces de suivre la vie politique, économique et sociale de la Communauté.

D'autre part, les contacts officiels se sont multipliés entre les fonctionnaires provinciaux et les représentants de la Communauté. Ainsi, l'ambassadeur du Canada auprès de la C.E.E. s'est rendu à Toronto pour présenter au Cabinet ontarien un exposé sur la Communauté. De même, le représentant de la Commission des Communautés européennes à Ottawa, l'ambassadeur C. Heidenreich, a visité plusieurs provinces pour promouvoir les relations entre le Canada et la C.E.E. En novembre, des représentants provinciaux ont accompagné des hommes d'affaires canadiens en mission commerciale à Bruxelles, et ont participé, par la suite, à des réunions de sous-comités du C.M.C.

En 1977, les provinces ont été associées de près à bon nombre de questions internationales: controverses écologiques suscitées par les projets de dérivation de Garrison, du barrage Ross sur la Skagit et de la rivière Poplar; débats énergétiques sur le pipeline de l'Alcan et l'exploitation de l'uranium; et, dans les domaines économique et commercial, litiges découlant de la nouvelle disposition fiscale des États-Unis sur les congrès, des tarifs américains applicables aux produits agricoles et pétro-chimiques et de la nationalisation de l'industrie de la potasse en Saskatchewan. En outre, une grande attention a été accordée aux intérêts des provinces dans les négociations sur les frontières maritimes.

Le Comité interministériel sur les relations extérieures

Visites

Le Ministère a contribué à organiser un certain nombre de visites de leaders provinciaux à l'étranger, notamment celles du premier ministre de l'Ontario, M. Davis, qui a dirigé une mission d'investissement au Japon et à Hong Kong, du premier ministre de la Nouvelle-Écosse, M. Hatfield, qui s'est également rendu au Japon pour négocier une émission d'obligations, du premier ministre de l'Alberta, M. Lougheed, qui est allé s'entretenir de questions commerciales en U.R.S.S., en Iraq, en Arabie saoudite, en Iran, en Israël et à Genève, et du premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bennett, qui a visité Londres, Bruxelles et la Communauté européenne, Bonn, Genève et Paris pour promouvoir les échanges et les investissements.

Le ministère a aussi contribué à organiser des visites de dirigeants étrangers dans diverses provinces canadiennes, par exemple celles du chancelier ouest-allemand, M. Schmidt, de M. B. Vogel, premier vice-président du *Bundesrat* ouest-allemand et premier ministre du *Land* ouest-allemand de Rhénanie-Palatinat, du premier ministre italien, M. Andreotti, et du premier ministre de la Guyane, M. Forbes Burnham. En outre, c'est grâce à lui que des chefs de mission en résidence à Ottawa ont effectué plus d'une centaine de visites dans les capitales provinciales.

Unité nationale

En raison de l'intérêt que cette question suscite à l'étranger, le Ministère a été chargé de s'occuper de tout ce qui touche à la question de l'unité nationale à l'échelle internationale. A cette fin, il a distribué une documentation spéciale aux missions établies à l'étranger et aux personnalités internationales en visite au Canada. En collaboration avec le Bureau des relations fédérales-provinciales, il a fourni aux autorités fédérales des analyses et des notes de discours sur la crise de l'unité canadienne telle qu'elle apparaît sur le plan international.

Le Comité interministériel sur les relations extérieures (CIRE) se compose du sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui en est le président, et des membres suivants: le sous-ministre de l'Industrie et du Commerce, le sous-ministre de l'Emploi et de l'Immigration, le sous-ministre de la Défense nationale, le président de l'Agence canadienne de développement international, le secrétaire du Cabinet et le secrétaire du Conseil du Trésor. Créé en 1970, le CIRE conseille le gouvernement, par l'intermédiaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, sur des questions telles que l'élaboration d'une politique d'ensemble des opérations à l'étranger, l'harmonisation des «programmes par pays» des ministères et des organismes, la mise en œuvre des programmes à l'étranger, l'affectation des ressources pour leur réalisation, la nomination des chefs de mission et la gestion du personnel en poste à l'étranger. Le CIRE dispose d'un secrétariat formé d'employés détachés des ministères et organismes chargés d'administrer d'importants programmes d'opérations à l'étranger. Plusieurs sous-comités, dont le sous-comité spécial et le sous-comité de l'information, aident le CIRE dans son travail.

En 1977, le CIRE et ses organismes subsidiaires ont concentré leurs efforts sur la mise au point de mesures visant à améliorer l'efficacité des opérations canadiennes à l'étranger. Dans un souci de rationalisation, et en conformité avec les mesures gouvernementales de restriction de l'embauche, le CIRE, cette année encore, s'est penché sur la question de savoir quelle forme et quelle importance devrait prendre la représentation du Canada à l'étranger, procédant, dans la mesure du possible, à des réductions de personnel ou à de nouvelles affectations au cours de sa «programmation par pays». Le CIRE a également entrepris une analyse des activités à l'étranger des ministères et organismes du gouvernement dont les opérations hors du pays sont limitées.

Le sous-comité spécial du CIRE, encore une fois, a concentré son attention sur des méthodes de rationalisation de la programmation par pays. En outre, il a étudié la question des critères qui doivent présider à l'ouverture et à la fermeture des missions, les lignes directrices régissant l'hospitalité officielle et la description

uniforme (telle qu'elle est acceptée par les divers ministères intéressés) des programmes de fonctionnement à l'étranger. Le sous-comité de l'information, qui assure la liaison entre les ministères et organismes qui mettent en oeuvre des programmes d'information à l'étranger, a poursuivi ses efforts de coordination.

Le tableau I donne la répartition géographique des 124 missions canadiennes en activité au cours de l'année 1977-78 et des 4 872 employés ayant participé aux 13 programmes du gouvernement dans quelque 140 pays et 39 grandes institutions internationales. Le Tableau II donne le nombre d'années-personnes consacrées à chacun des principaux programmes à l'étranger. Le tableau III ventile par ministère ou organisme le nombre d'employés de programmes en poste à l'étranger, lequel diffère considérablement de celui des 13 programmes convenus.

TABLEAU 1

Répartition géographique des missions et du personnel canadiens à l'étranger pour l'année financière 1977-1978

Région géographique	Missions et bureaux	Pays et institutions intéressés(1)	Employés de programmes(2)	Employés de soutien(2)
Afrique et Moyen-Orient	25	67	200	478
Afrique anglophone	9	28	62	164
Afrique francophone	10	22	67	137
Moyen-Orient	6	17	71	177
Asie et Pacifique	17	27	240	616
Asie du Nord-Est	4	8	98	210
Région du Pacifique	9	12	94	186
Asie du Sud	4	7	48	220
Europe	38	37	528	1 283
Europe de l'Est	6	8	64	207
Europe du Nord-Ouest	10	8	188	436
Europe de l'Ouest	22	21	276	640
Hémisphère occidentale	17	30	182	366
Antilles	4	9	54	109
Amérique latine	13	21	128	257
États-Unis	18	6	301	467
Institutions internationales	9	19	74	138
Total	124	186	1 525	3 348

(1) Pays avec lesquels le Canada entretient des relations diplomatiques ou consulaires et principaux organismes internationaux (par exemple: l'ONU et ses institutions spécialisées, les commissions économiques régionales des Nations Unies, les banques régionales de développement).

(2) Le personnel de programmes regroupe tout le personnel chargé de la gestion des programmes: recruté au Canada (1 178) et personnel recruté sur place (346). Le personnel de soutien englobe tous les employés faisant partie des groupes des écritures, de l'administration et des services sténographiques, de même que d'autres employés de soutien: personnel recruté au Canada (927) et personnel

recruté sur place (2 421). Ces chiffres comprennent tous les employés affectés à l'étranger par tous les ministères et organismes fédéraux, sauf ceux qui travaillent pour des organismes internationaux ou y sont détachés, sauf le personnel des Forces armées canadiennes en service dans des opérations de l'OTAN ou dans des opérations de maintien de la paix de l'ONU et le personnel d'outre-mer des sociétés de la Couronne et d'autres organismes commerciaux ou spéciaux du gouvernement (par exemple l'E.A.C.L., Air Canada, Radio-Canada, la CCC, l'O.N.F.). Ces chiffres excluent les employés des gouvernements provinciaux ou le personnel d'assistance technique de l'ACDI se trouvant dans les pays en développement.

TABLEAU II

**Pourcentage du temps consacré
aux programmes canadiens à
l'étranger par le personnel qui y
est affecté, pour l'année
financière 1977-1978**

Programmes	pourcentage
Administration des douanes et de l'accise	1.0
Administration et soutien	6.3
Affaires consulaires	3.9
Affaires publiques	7.4
Aide au développement international ⁽¹⁾	6.3
Autres programmes	1.7
Développement commercial et industriel	25.2
Emploi et Immigration	17.8
Liaison avec la police	2.2
Relations de défense ⁽²⁾	6.0
Relations générales	15.9
Sciences, techniques et environnement	0.9
Tourisme	4.7
Transport, communications et énergie	0.7
Total	100

(1) Ne comprend pas le personnel des programmes d'assistance technique de l'ACDI à l'étranger (par exemple les conseillers, les spécialistes, les enseignants).

Source: Programmes par pays pour l'année financière 1978-1979.

(2) Ne comprend pas le personnel des Forces armées canadiennes participant à des activités opérationnelles (par exemple les contingents du Canada à l'OTAN, les opérations de maintien de la paix de l'ONU).

TABLEAU III

**Ventilation par ministère et
organisme du nombre
d'employés de programmes
en service à l'étranger pour
l'année financière 1977-1978**

Ministère ou organisme	Nombre d'employés à l'étranger
Affaires extérieures	514
Agence canadienne de développement international	52
Agriculture Canada	2
Approvisionnement et Services Canada	22
Archives publiques	3
Défense nationale	9
Emploi et Immigration	250
Finances	3
Gendarmerie royale du Canada	49
Industrie et Commerce	484
Revenu Canada	16
Santé et Bien-être social Canada	27
Transports Canada	2
Travail Canada	3
Travaux publics	9
Total	1525

Source: Données du CIRE sur la dotation en personnel pour l'année financière 1977-1978



Services offerts aux Canadiens

Activités consulaires

Malgré la crise économique, les Canadiens n'ont pas été, en 1977, plus casaniers que de coutume. Au contraire, la demande de services consulaires, dans les 108 missions que le Canada compte à travers le monde, a connu une augmentation marquée.

A Ottawa, le Bureau des services consulaires coordonne l'activité consulaire de ces missions afin de venir en aide aux Canadiens qui vivent ou qui voyagent à l'étranger. Il s'occupe des affaires courantes: (cas de Canadiens en difficulté), de la planification à long terme des mesures d'urgence, de la réunion des familles, des demandes de visas pour non-immigrants en provenance de certains pays, de l'inscription des Canadiens à l'étranger et des réponses aux demandes de renseignements. Il s'occupe également des rapports, statistiques et conventions consulaires, des accords multilatéraux et bilatéraux, de la formation consulaire et des programmes d'évaluation, de l'examen des nouvelles lois applicables aux services consulaires, de la liaison avec l'industrie des voyages et des réponses aux questions sur l'activité consulaire. Dans les missions diplomatiques et consulaires à l'étranger, ces services englobent la délivrance des passeports, la prestation de services notariaux, l'aide aux voyageurs canadiens malades, démunis ou ayant des démêlés avec la justice, et les évacuations d'urgence en règle.

Aide consulaire

En 1977, les missions canadiennes à l'étranger ont signalé plus de 520 000 cas d'aide consulaire, dont la majorité consistait en des demandes de renseignements, notamment sur la délivrance ou le remplacement d'un passeport et l'obtention d'un visa. Le nombre d'affaires graves a cependant diminué. Ainsi, moins de 2 800 Canadiens (3 200 en 1976) ont connu des difficultés financières ayant amené les missions à se procurer des fonds auprès de leurs parents et amis résidant au Canada ou à leur accorder une aide d'urgence. Par contre, cette année encore, 250 Canadiens ont été rapatriés selon la formule du recouvrement des fonds. Les missions du Canada ont prêté secours aux plus proches parents des 405 Canadiens décédés à l'étranger. Les autorités étrangères ont signalé moins de cas de Canadiens arrêtés ou incarcérés. Au cours de l'année, les agents consulaires ont aidé 833 Canadiens à obtenir des services juridiques et à rester en contact avec leur famille. Outre que les agents consulaires ont veillé à ce qu'aucun déni de justice ne frappe des Canadiens, ils se sont efforcés de garantir un traitement humanitaire à leurs ressortissants arrêtés sous le chef d'une accusation et de maintenir avec eux un contact régulier. En 1977, moins de 275 personnes ont été arrêtées ou incarcérées pour trafic ou possession de stupéfiants, alors qu'on en a compté 312 en 1976. L'an dernier, 568 Canadiens se trouvant, à l'étranger, dans un état de santé exigeant un traitement médical urgent ont sollicité l'aide des missions canadiennes.

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la citoyenneté, le 15 février 1977, s'est accompagnée dans toutes les missions, d'une remontée importante du nombre des demandes de renseignements. Deux dispositions de la loi ont éveillé l'intérêt d'un grand nombre de Canadiens en résidence à l'étranger: la première stipule que dorénavant, les enfants nés à l'étranger de mère canadienne et de père non canadien, entre le 1^{er} janvier 1947 et le 15 février 1977, sont admissibles à la citoyenneté canadienne; la deuxième prévoit que les citoyens canadiens ne perdent plus automatiquement leur citoyenneté s'ils acquièrent celle d'un autre pays. Notons que, de toutes les missions, celles qui sont situées aux États-Unis ont reçu le plus grand nombre de demandes, ce qui s'explique par le fait qu'un grand nombre de Canadiens habitent ce pays.

En 1977, le Canada a signé des traités avec les États-Unis et le Mexique relativement à l'exécution des peines de prison (échanges de prisonniers sur parole et autres). Leur ratification et leur mise en oeuvre suivront le vote par le Parlement de la loi pertinente déposée à la fin de l'année. Lorsque les traités seront en vigueur, plus de 90 prisonniers incarcérés dans les établissements pénitentiaires américains et huit dans ceux du Mexique pourront venir purger le reste de leur peine au Canada. Les détenus dont la sentence n'a pas encore été prononcée — et qui ne sont donc pas visés par le projet de loi — continueront de bénéficier des services consulaires.

En vertu de la nouvelle version de la Loi sur la pension de vieillesse, proclamée le 1^{er} juillet 1977, les personnes ayant résidé au moins vingt ans au Canada après avoir atteint l'âge de dix-huit ans, peuvent, dorénavant, recevoir une partie de leur pension à l'âge de 65 ans, ce droit n'étant pas lié à l'obligation de revenir au Canada. Pour s'en prévaloir, elles doivent prouver qu'elles ont résidé au Canada, ce qui en a amené bon nombre à solliciter l'aide de leur consulat, notamment aux États-Unis.

Dans l'attente de la réunion de rappel de Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.), qui s'est ouverte à Belgrade en octobre pour passer en revue la mise en oeuvre de l'Acte final de la CSCE, l'intérêt du public à l'endroit de questions comme la réunion des familles, les visites des familles et la libre circulation des personnes a continué de croître en 1977. Pour cette raison, le Ministère a effectué des démarches, au nom de résidents canadiens, auprès du gouvernement de nombreux pays qui réglementent sévèrement l'émigration. Le nombre d'intercessions de ce genre a considérablement augmenté par rapport aux années précédentes.

Le Ministère a continué à coordonner l'instruction des demandes de visa faites par les non-immigrants de certains pays désignés. Le nombre de demandes a connu une augmentation régulière au cours des dernières années,

surtout en raison de l'expansion des relations commerciales du Canada. Ce nombre, cependant, n'a pas été aussi élevé qu'en 1976, alors que se sont tenus au Canada les Jeux olympiques et la conférence Habitat.

Le Ministère a été représenté au Comité consultatif du statut des réfugiés, lequel a passé en revue 522 demandes d'octroi de statut de réfugiés en 1977.

Programme de sensibilisation

Le programme de sensibilisation aux activités consulaires s'est poursuivi tout au long de l'année, l'accent étant placé sur les relations avec l'industrie des voyages; le Ministère a d'ailleurs participé aux réunions de l'*Alliance of Canadian Travel Associations*. Au printemps, on a lancé une modeste campagne d'information destinée à mettre en garde les jeunes voyageurs contre les dangers les plus courants d'un séjour à l'étranger. Des fonctionnaires du Ministère et des directeurs des bureaux des passeports régionaux ont participé à des émissions de radio et de télévision et ont donné des entrevues à des représentants de la presse au sujet des questions consulaires. La publication d'un opuscule entièrement révisé à l'intention des voyageurs canadiens intitulé « Bon voyage, mais . . . » et donné gratuitement lors de la délivrance du passeport a constitué l'un des faits marquants du programme de sensibilisation aux activités consulaires pour 1977. A la fin de l'année, un programme spécial était en cours afin d'initier près de 2 200 agents de voyage au contenu de ce livret et de les en approvisionner à l'intention des voyageurs canadiens.

Bureau des passeports

Le Bureau des passeports est chargé de délivrer des passeports aux citoyens canadiens (et, éventuellement, de les proroger), des certificats d'identité et ainsi que de délivrer des titres de voyage, aux termes de la Convention des Nations Unies sur les réfugiés, aux étrangers entrés légalement au Canada et y résidant. Ses bureaux régionaux se trouvent aux principaux points de départ du Canada vers l'étranger, c'est-à-dire à Edmonton, Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver.

En 1977, le nombre de passeports délivrés (738 612) a augmenté de 13.1 p. cent par rapport à l'année précédente; environ 40 430 passeports ont été délivrés par les missions à l'étranger. Les demandes de passeport qui, après la grève des postes de novembre 1975, s'étaient réparties également entre les bureaux régionaux et l'Administration centrale ont, comme par le passé, été plus nombreuses dans les bureaux, les régions ayant connu une hausse d'activité de 1.9 p. cent.

Quelque 3 277 certificats d'identité et titres de voyage ont été délivrés cette année aux réfugiés, soit 17.6 p. cent de moins que l'année précédente. Cette situation, peut-être attribuable, en partie, au raccourcissement de la période de résidence fixée pour l'obtention de la citoyenneté canadienne, s'explique sans doute essentiellement par le fait qu'aucun groupe important de réfugiés n'a été admis au Canada pendant l'année.

En décembre 1977, on estimait qu'il y avait environ 3 072 000 passeports et 13 637 certificats d'identité et titres de voyages valides en circulation.

Les bureaux régionaux, y compris le bureau ouvert au public de l'édifice Lester B. Pearson à Ottawa, ont délivré environ 58 p. cent du nombre total de passeports pour l'année. Le reste a été délivré par le service central de traitement de l'Administration centrale, sur réception des demandes postales. Les bureaux régionaux ont lancé des programmes d'information publique sur les passeports et ont participé au programme ministériel de sensibilisation aux activités consulaires grâce

à des émissions de radio et de télévision et à des causeries avec les auditoires intéressés. En outre, ils ont renseigné les voyageurs sur les conditions qui régnaient dans les régions agitées du monde et les ont aidés à localiser des parents, à s'informer de leur état de santé et à leur envoyer des fonds en cas de besoin.

Le 3 octobre, le gouvernement fédéral a annoncé que les services d'opérations postales du Bureau des passeports seraient transférés de la région de la capitale nationale à Sydney en Nouvelle-Écosse où ils entreraient en fonction à la fin de 1979.



**Affaires
publiques et
relations avec
les médias**

A des degrés divers, tous les services du Ministère, tant au pays qu'à l'étranger, oeuvrent de plus en plus dans un domaine qui ne cesse de s'étendre: celui des affaires publiques.

L'intérêt que le Ministère porte aux affaires publiques reflète l'importance que prend l'opinion publique nationale et internationale dans la réalisation des objectifs de la politique étrangère. Lorsque l'on traite avec des pays à gouvernement représentatif, il faut se souvenir que l'attitude de certaines couches de leur population peut déterminer la tournure des événements. D'ailleurs, dans les sociétés fermées elles-mêmes, le gouvernement est relativement sensible à l'opinion publique, tant nationale qu'internationale. En outre, les attitudes formées à l'étranger peuvent avoir une incidence au Canada. Le programme des affaires publiques du Ministère a donc pour objet de faire le pont entre, d'une part, les Canadiens et leur gouvernement et, d'autre part, les étrangers, pour assurer une meilleure compréhension des visées et des attitudes canadiennes.

L'atmosphère dans laquelle le Canada conduit ses relations avec l'étranger a profondément changé ces dernières années et, dans le secteur des affaires publiques, les représentants du Canada à l'étranger doivent faire montre de beaucoup de doigté et de compétence. En 1977, la communauté internationale a accordé considérablement d'attention au Canada, en raison surtout de son actualité politique et économique. Chaque jour, un grand nombre de missions ont dû expliquer le fonctionnement du système de gouvernement tel qu'il est appliqué au Canada, en soulignant les particularités et les objectifs.

En 1977, on s'est surtout efforcé de donner davantage de rigueur à la programmation des affaires publiques en adaptant systématiquement les activités aux objectifs des missions, en collaborant plus étroitement avec les ministères fédéraux et provinciaux et les groupes intéressés, en instaurant un programme de formation en matière d'affaires publiques à l'intention du personnel du Service extérieur et des employés recrutés sur place et en assurant aux missions un meilleur service en ce

qui concerne l'envoi de documents d'orientation et de référence. Autant que faire se peut, on a tenu les citoyens et les organisations privées du Canada au fait des activités du Ministère dans l'espoir de mettre les questions de politique étrangère davantage à leur portée.

Pendant l'année, grâce à des programmes d'échanges culturels et universitaires, le Ministère a continué de favoriser une compréhension réciproque entre le Canada et certains pays étrangers. Il a aussi cherché à répandre dans le monde l'esprit créateur et le savoir canadiens, tant pour la valeur intrinsèque de leurs réalisations que pour le rôle essentiel qu'ils jouent dans la promotion à long terme des objectifs de la politique étrangère.

Relations avec les universités

A la suite d'une réorganisation interne au Ministère en 1977, l'ensemble des responsabilités en matière de relations avec les universités, à l'exclusion de celles de la Direction historique, ont été dévolues à la seule Direction des relations avec les universités et englobent maintenant quatre domaines: le programme national des relations avec les universités, le programme des études canadiennes à l'étranger, les programmes internationaux de bourses et d'échanges universitaires ainsi que la liaison avec les autorités provinciales et les organisations non gouvernementales à propos de la participation du Canada aux conférences et activités internationales.

Programme national des relations avec les universités

Ce programme a pour but d'exposer la politique étrangère canadienne à la critique éclairée. Le détachement de représentants du Ministère comme conférenciers, la tenue de conférences et la diffusion de documents de référence ont permis de sensibiliser davantage les universitaires aux questions de la politique étrangère. A la fin de l'année, le programme a été étendu à d'autres secteurs de la collectivité (notamment à des groupes représentant diverses Églises, ainsi que le monde du travail et des affaires) intéressés par la politique étrangère.

Afin de favoriser le dialogue avec les cercles universitaires, on a détaché des agents supérieurs et des « diplomates en résidence » du Service extérieur auprès de certaines universités canadiennes. Dans le cadre de ce programme, les agents ont été libérés de leurs fonctions pour la durée de l'année universitaire, ce qui leur permis de se consacrer à l'enseignement, à la recherche et à des travaux écrits, et d'organiser des colloques sur les relations internationales dans les universités où ils se trouvaient. Pendant l'année scolaire 1977-1978, des agents ont ainsi été détachés des universités de Colombie-Britannique, Dalhousie, Laval et Mount Allison.

Le rôle du programme des diplomates en résidence et celui du programme des conférenciers du Ministère sont essentiels à toutes ces activités. En 1977, des agents du Ministère ont animé 136 conférences ou colloques, et 15 colloques ont été organisés à l'intention de fonctionnaires du Ministère par des journalistes, des universitaires ou des représentants étrangers émérites.

Le Ministère a accordé son soutien à des conférences consacrées à divers thèmes touchant la politique étrangère du Canada et les relations internationales. En outre, des groupes d'étudiants visitant le Ministère y ont participé à des séances d'information.

Études canadiennes à l'étranger

Le Ministère a accru l'importance de son programme d'études canadiennes à l'étranger afin d'augmenter le nombre de professeurs et d'étudiants versés en affaires canadiennes, de faire connaître la culture canadienne, notamment dans le domaine des lettres et des sciences sociales, et de stimuler les échanges entre universitaires canadiens et universitaires étrangers.

En 1977, les grands champs d'activité du Programme ont été les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon et la Belgique. Le développement des études canadiennes s'est fait de nombreuses façons: octroi de chaires de professeurs invités, financement de projets de recherches conjoints, encouragement des contacts inter-universitaires, dons de revues savantes et de livres canadiens et versement de subventions aux publications et aux associations nationales consacrées aux études canadiennes.

États-Unis

Coordonnées par l'Association pour les études canadiennes aux États-Unis (A.C.S.U.S.), composée de plus de 500 membres originaires de la presque totalité des 50 États et financée par le Ministère, les études canadiennes ont continué à prendre de l'importance dans ce pays. Les universités Yale, Johns Hopkins, Northwestern et Duke ont reçu des dons destinés à susciter l'intérêt des universitaires américains envers les affaires canadiennes. Des bourses ont été accordées à certains d'entre eux pour qu'ils effectuent des recherches et des études au Canada et se préparent ainsi à dispenser des cours sur le Canada dans leur université. Des conférenciers ont été dépêchés dans les universités où le programme comprend des colloques sur le Canada. Enfin, on a fourni des livres et des revues savantes aux établissements qui offrent des cours d'études canadiennes.

Le Ministère a également apporté sa collaboration à deux colloques et ateliers organisés par des universités à l'intention des enseignants du secondaire des États du Sud et de l'Est. Enfin, des discussions ont lieu sur la mise sur pied éventuelle, en 1978, de programmes semblables dans le Midwest et sur la côte ouest. Ces programmes permettraient de faire une place aux études canadiennes dans l'enseignement secondaire américain.

Belgique

En 1977, l'intérêt suscité en Belgique par les études canadiennes s'est traduit par des demandes de documentation, des échanges de professeurs entre Toronto et Anvers, et la visite de professeurs des Universités de Montréal et de la Colombie-Britannique. A la demande de l'Université de Liège, un professeur de l'Université d'Ottawa a participé à un colloque sur la méthodologie et la documentation en psychiatrie. Un membre du personnel enseignant de l'Université de Montréal a fait une étude des ouvrages canadiens se trouvant dans les bibliothèques universitaires belges. En outre, une délégation de personnalités du monde de l'enseignement s'est rendue des Maritimes en Belgique pour y étudier l'organisation de l'enseignement et des spécialistes belges se sont rendus au Canada pour s'y documenter sur l'enseignement des arts visuels

et des arts de la scène. Enfin, de jeunes Belges sont venus au Canada et de jeunes Canadiens sont allés en Belgique dans le cadre du programme intergouvernemental de bourses de spécialisation et de recherche.

Grande-Bretagne

L'intérêt croissant que manifeste la Grande-Bretagne envers les études canadiennes s'est traduit, cette année, par la nomination, au haut-commissariat du Canada à Londres, d'un agent responsable des relations avec les universités employé à plein temps. Le professeur Allan Cairns, politologue de l'université de Colombie-Britannique, est devenu le troisième titulaire de la chaire des études canadiennes au Centre d'études canadiennes de l'Université d'Édimbourg. A l'université du Sussex (Brighton), c'est le professeur Peter Neary, historien de l'université de Western Ontario, qui s'est occupé des études canadiennes. L'Association pour les études canadiennes en Grande-Bretagne a bénéficié de l'appui du gouvernement canadien pour la tenue de colloques et la publication de son *Bulletin of Canadian Studies*.

M. John Moldenhauer, chef des acquisitions à la Bibliothèque de l'Université de Guelph, a visité plusieurs universités britanniques afin d'examiner le fonds canadien de leurs bibliothèques et de renseigner les autorités sur les moyens de se procurer des ouvrages canadiens.

République fédérale d'Allemagne

En 1976, année où la République fédérale d'Allemagne (R.F.A.) bénéficiait du Programme pour la première fois, plusieurs universités ouest-allemandes ont manifesté leur intérêt envers les études relatives au Canada. En contrepartie, vingt-deux d'entre elles ont reçu livres, bibliographies et revues savantes en 1977. Des universitaires canadiens y ont effectué des tournées de conférences et des séminaires régionaux sur des thèmes canadiens y ont été organisés.

Un colloque sur les études canadiennes en Allemagne a eu lieu à la *Theodor Heuss Akademie*, à Gummersbach, en février: y ont assisté plus de 60 universitaires de quelque 21 universités. A cette occasion, un comité de coordination des études canadiennes en République fédérale a été élu et chargé de préparer la création d'une Association pour les études canadiennes. On a aussi tiré des plans pour mettre sur pied plusieurs grands centres de référence là où les études canadiennes sont déjà implantées. On a aussi examiné des projets d'échanges universitaires à l'intention des professeurs et des étudiants dont les sujets d'étude se rapportent déjà au Canada.

France

En ce qui concerne la France, il faut signaler des échanges universitaires et la coopération qui s'est établie aux autres niveaux d'enseignement. Ces échanges ont pris la forme de visites, de missions, de conférences, de colloques, de projets conjoints, de cours, de dons de livres et de séjours d'études et de recherche. Le programme d'études canadiennes mis sur pied récemment en France a cherché à établir un réseau de communications entre les enseignants et les étudiants des établissements d'enseignement supérieur en attirant l'attention des milieux universitaires sur l'originalité et la qualité de la vie intellectuelle au Canada, en particulier dans les secteurs des sciences sociales et des humanités.

Plusieurs universités canadiennes et françaises ont participé aux échanges au cours de cette année. En outre, l'Association française d'études canadiennes a organisé à Paris des colloques sur l'historiographie de la Nouvelle-France et sur la littérature et la diversité ethnique, et un colloque au cours duquel des personnalités françaises et canadiennes parlèrent d'idéologie et de politique a été tenu à l'Université York.

Plusieurs provinces ont participé aux missions, aux échanges d'adjoints de cours de langue et à d'autres activités pédagogiques organisées à divers niveaux. Le programme intergouvernemental de bourses a permis à des jeunes venant de toutes les régions du Canada d'effectuer une année d'études universitaires en France et à de jeunes Français d'étudier dans diverses universités canadiennes.

Italie

En 1977, dix universités ont dispensé des cours sur le Canada ou se sont proposé de le faire dans les domaines suivants: littérature (universités de Bari, Messine, Venise, Bologne, Pise, Turin, Urbino, Florence et Rome), histoire (universités de Gênes, Bologne, Pise et Florence), droit (université de Bologne) et arts indigènes (université d'Urbino). L'Université de Messine, quant à elle, a adopté une formule multidisciplinaire. A l'heure actuelle, quelque 200 étudiants italiens suivent des cours sur le Canada et environ 50 thèses de troisième cycle sur le Canada sont en cours de rédaction dans ce pays.

Plusieurs colloques régionaux sur les études canadiennes ont été organisés tandis qu'au cours d'une grande rencontre à l'Université de Bologne, des humanistes italiens ont tracé les grandes lignes d'une association pour les études canadiennes en Italie et d'une *Revue des études canadiennes*. L'Université de Bologne a tenu un deuxième colloque consacré à un thème canadien et sa faculté de droit a mis sur pied un petit *Centro di studi italo-canadesi*.

Une aide financière a été accordée aux universitaires venus au Canada pour améliorer leurs connaissances dans leur domaine d'enseignement ou de recherche. Cette mesure, ainsi que des dons de livres et des conférences données par des professeurs canadiens en Italie, avait pour but de stimuler l'intérêt des universitaires italiens pour les études canadiennes.

Japon

En 1974, les premiers ministres du Canada et du Japon ont annoncé des plans prévoyant la création de deux programmes complémentaires, d'une valeur approximative d'un million de dollars chacun, pour le développement des études japonaises au Canada et inversement. Celui de ces programmes qui intéresse le Canada a été inauguré par M. Trudeau lors de sa visite au Japon en 1976.

Jusqu'à une date récente, peu d'universitaires japonais estimaient que le Canada pouvait faire l'objet d'une analyse à lui seul leur attention se portant avant tout, en ce qui le concernait, sur les relations économiques, et, en particulier, sur l'approvisionnement en matières premières. Le programme avait donc pour but de mettre davantage l'accent sur les particularités de la vie et du savoir canadiens.

Le programme englobe maintenant plusieurs universités de la région de Tokyo et de Kyoto. Premier professeur invité d'études canadiennes à se rendre au Japon dans le cadre du programme en 1976, M.H. Vivian Nelles, professeur d'histoire de l'Université de York, a donné, aux universités de Tsukuba, de Keio et à l'*International Christian University*, des cours d'introduction à l'histoire, à la politique, à la société et à l'économie canadiennes.

Le professeur Eric Ross, chef du département de géographie de l'Université Mount Allison, lui a succédé en 1977. Le professeur Toyomasu Fusé de l'Université de York, dont les cours de sociologie comparative portent en grande partie sur le Canada, a enseigné aux universités de Kyoto et de Doshisha en 1977. M. Kalevi Holsti, professeur de l'Université de Colombie-Britannique, a dispensé un cours de sciences politiques à l'Université de Kyoto pendant le trimestre du printemps.

Douze universités ont reçu des ouvrages, des bibliographies et des revues savantes sur le Canada. Trois manuels de référence sur l'économie canadienne ont été traduits en japonais. Désireux de commémorer le centenaire des relations diplomatiques canado-japonaises, le ministère des Affaires extérieures a demandé au professeur Klaus Pringsheim, de l'université McMaster, d'en écrire l'histoire, celle-ci devant être publiée dans la langue des deux pays. On a demandé à trois chercheurs japonais de venir au Canada en 1977 pour parfaire leurs connaissances du pays. En été, sous la direction du professeur Bamba du collège Tsuda, l'Association pour les études canadiennes au Japon a été officiellement créée. Elle a parrainé la première conférence sur les études canadiennes, à laquelle ont participé plus de 30 universitaires japonais en automne 1977.

Bourses d'études et échanges universitaires

Fidèle à son programme, le Ministère a attribué quelque 250 bourses d'études à des chercheurs de 22 pays pour des travaux de troisième cycle dans des universités canadiennes. Ces pays accordent le même nombre de bourses aux étudiants canadiens. Des subventions de voyage du Ministère ont également permis à plus de 100 universitaires canadiens d'aller enseigner dans des universités étrangères ou de participer à des conférences à l'étranger. Un autre programme de subventions, financé par le Ministère et administré par le Conseil des Arts du Canada, a permis à des universités canadiennes de faire venir au Canada plus de 60 professeurs, spécialistes et artistes étrangers de renommée internationale pour qu'ils dispensent des cours dans des établissements hautement spécialisés. Le Ministère a également aidé plus de 30 Canadiens anglophones à se rendre en France où ils ont combiné leurs études de troisième cycle avec l'enseignement de l'anglais dans le cadre d'un programme d'échanges qui a permis à un nombre égal d'assistants de français de venir au Canada.

Le Ministère a prêté son concours à un certain nombre de missions universitaires—y compris à une délégation de directeurs de l'instruction publique venus d'Allemagne pour visiter plusieurs provinces canadiennes et discuter d'échanges d'étudiants et de professeurs du secondaire—ainsi qu'à l'Association des collèges communautaires du Canada dont des représentants ont visité des pays d'Europe et d'Afrique dans le but de discuter de la collaboration internationale au niveau du cégep.

En collaboration avec le Conseil des ministres de l'Éducation, représentant les dix provinces, et les organisations nationales non gouvernementales, le Ministère a organisé la participation du Canada à diverses activités intéressant le monde de l'enseignement, activités placées sous les auspices d'organisations internationales comme l'O.C.D.E., l'UNESCO et le Commonwealth.

Affaires culturelles

C'est, de plus en plus, grâce aux relations qu'elles entretiennent sur le plan culturel que les nations parviennent à se comprendre et à prendre conscience des valeurs qu'elles partagent. Comme les programmes d'échanges culturels du Canada sont conçus de manière à appuyer les objectifs de sa politique étrangère, ils sont axés, avant tout, sur les pays qui revêtent, pour lui, une importance particulière. Ils sont également destinés à servir les besoins du milieu artistique canadien en faisant connaître à l'étranger ses porte-parole, c'est-à-dire, en leur donnant l'occasion de se faire un nom et de se produire ailleurs. Ces programmes portent sur des tournées de troupes d'interprétation, des expositions d'art, des échanges, des dons de livres, des manifestations culturelles telles les « semaines du Canada » et la participation du Canada aux festivals internationaux.

Accords et programmes culturels

Le Canada a signé un accord culturel avec le Brésil (1944), l'Italie (1965), la Belgique (1967), la République fédérale d'Allemagne (1975), le Mexique (1976), le Japon (1976), ainsi qu'un Accord général sur les échanges avec l'U.R.S.S. (1971). Par ailleurs, il participe activement à des programmes d'échanges culturels avec d'autres pays, bien que ces programmes ne soient pas régis par des instruments diplomatiques officiels.

Au mois de mai, la Commission mixte qui administre les échanges avec la France s'est réunie à Ottawa. La Commission mixte Canada-Belgique a tenu une réunion à Ottawa en octobre et la sous-commission Québec-Belgique s'est réunie à Québec. En novembre, des hauts fonctionnaires fédéraux et provinciaux ont rencontré des représentants du Mexique afin de concevoir un programme d'échanges d'un an; ils se sont par ailleurs rendus à Londres multiplier les liens culturels avec la Grande-Bretagne.

Échanges artistiques et promotion culturelle

A l'occasion de leur tournée en Amérique latine en mai et juin, Les Grands Ballets canadiens ont donné 44 spectacles dans dix pays.

Au programme figuraient *Carmina Burana* (chorégraphie de Fernand Nault) et *Tam Ti Delam* (chorégraphie de Brian Macdonald). Partout l'accueil a été enthousiaste et les critiques ont été unanimes dans leurs éloges. Entre-six et Le Groupe de la Place royale, deux troupes de danse moderne, ont réussi leurs débuts new-yorkais avec le concours du Ministère. Les *Contemporary Dancers* de Winnipeg ont également reçu des subventions qui leur ont permis de participer à trois festivals importants aux États-Unis.

En novembre, le Ministère, le Conseil des Arts du Canada, le Centre musical canadien, la Société Radio-Canada et ses centres culturels de Paris et de Londres, ont commandité dans chacune de ces deux villes une manifestation culturelle d'une semaine, « Musicanada », destinée à promouvoir des oeuvres de compositeurs canadiens contemporains. Ces manifestations ont été conçues pour exposer les critiques, les imprésarios et les producteurs à un échantillon représentatif de compositions interprétées par des exécutants canadiens de talent. On fit appel, pour les réaliser, à plus de 80 musiciens, ce qui permit de mettre en vedette des oeuvres de 32 compositeurs canadiens. Étaient du nombre le quatuor Orford, le Quintette à vent du Québec, le *Canadian Brass*, la Société de musique contemporaine du Québec, les *Festival Singers*, le chef d'orchestre Mario Bernardi, à la tête de la *British Broadcasting Corporation Symphony*, et Pierre Héту, qui dirigeait le Nouvel orchestre philharmonique de Paris. La plupart des concerts, ayant été radiodiffusés sur tout le territoire de la B.B.C. ou de Radio-France, ont atteint un très vaste auditoire. Par la suite, le Ministère a donné son appui à des manifestations musicales du même genre organisées en Allemagne; celles-ci se sont échelonnées sur une semaine et furent réalisées par la *Composers, Authors and Publishers Association of Canada*. Elles ont été inaugurées par M. Boris Brott, qui a dirigé le *Beethovenhalle Orchestra* avec la participation de la plupart des groupes de « Musicanada ». Les *Festival Singers* et le *Canadian Brass*, en compagnie de la mezzo-soprano Lois Marshall, se sont rendus en U.R.S.S. où ils se sont produits à guichets fermés. L'orchestre de chambre de McGill a effectué, au mois de décembre, une tournée, également couronnée de succès, en Pologne, en Hongrie et en Tchécoslovaquie. Il a, à cette occasion, de même que l'Orchestre symphonique de Québec à propos de son spectacle à Washington, bénéficié de l'appui du Ministère.

La tournée du *Canadian Brass* en République populaire de Chine au mois de mars fut un événement marquant. Le groupe a reçu un accueil chaleureux lors de ses spectacles dans les salles de concert et les usines et a favorisé le resserrement des liens culturels avec la République populaire. De son côté, la troupe de ballet de Shanghai s'est produite dans cinq villes du Canada au mois de mai à l'occasion de sa première tournée en Amérique du Nord. Le succès de ces tournées a amené les gouvernements canadien et chinois à collaborer étroitement.

Parmi les ensembles et les artistes qui ont reçu une aide financière pour se produire à l'étranger, il faut compter le duo de piano Bouchard et Morisset qui a représenté le Canada au festival de Cervantino au Mexique, le trio *Folk Stringband* qui s'est rendu au Mexique, la guitariste Liona Boyd, en Amérique latine, l'ensemble de musique de chambre Camerata, en Europe, le chanteur populaire Murray McLaughlin, au Japon, le folkloriste Raoul Roy, en Afrique du Nord et au Sénégal, l'ensemble *York Winds*, à New York, le pianiste Irving Heller, en Italie, la soprano Anna Chomodolska, au Mexique, l'organiste Raymond Daveluy, en Suisse, la pianiste Karen Quinton, en Europe, la violoncelliste Gisela Depkat, en Belgique, le folkloriste Raymond Brault, en Louisiane, les ensembles *Folk Maple Sugar*, à Washington, et *Artists' Jazz Band*, à New York. Le compositeur Harry Somers a effectué une tournée de conférences en U.R.S.S. à l'invitation de l'Union des compositeurs tandis que Murray Schafer a fait de même en Pologne, en Grande-Bretagne, au Portugal, en Italie et en Allemagne. Le Ministère a acheté une série télévisée de chanteurs populaires québécois destinée à être présentée en Afrique francophone. Il a également continué à patronner les activités des Jeunes musicales (Orchestre mondial des J.M.). Une délégation de critiques et d'imprésarios japonais sont venus se familiariser avec le monde des arts canadien.

Pendant l'année, le Ministère a parrainé une tournée du Théâtre expérimental de Montréal (T.E.M.) en France et en Belgique. (Il s'agissait là d'une expérience unique mettant en cause des acteurs et des metteurs en scène belges et français, qui, venus au Canada travailler avec le T.E.M. se sont ensuite produits avec cette compagnie lors de sa tournée à l'étranger). C'est également sous le patronage

du Ministère que le Théâtre populaire du Québec a présenté *Le Temps d'une vie*, de Roland Lepage, au Festival d'Avignon. Les *Coad Canada Puppets* se sont rendus au Japon et le Théâtre des Pissenlits, destiné aux enfants, s'est produit en Nouvelle-Angleterre tandis que le *Canadian Puppet Festival* recevait une subvention pour sa tournée dans l'ouest des États-Unis.

Le Ministère a continué à travailler avec d'autres organismes du gouvernement pour assurer la participation du Canada à divers festivals et manifestations cinématographiques, telle la rétrospective de films canadiens offerte par le *Japan Film Theatre* à Tokyo.

Parmi les événements ayant compté dans le domaine des arts visuels, il faut signaler sans doute le lancement d'une grande exposition itinérante, «Peintres canadiens contemporains», devant durer trois ans. Se composant de 21 tableaux et mettant en vedette sept artistes, celle-ci provient de la Banque d'œuvres d'art du Conseil des Arts du Canada. Son vernissage a eu lieu au Centre culturel canadien à Paris avant qu'elle ne commence à circuler, pendant quatre mois, dans les musées néo-zélandais. Elle sera en montre dans toute l'Australie en 1978. La présentation de l'exposition «Le Groupe des Sept»—44 peintures de la collection canadienne McMichael—s'est poursuivie sous le parrainage du Ministère, de la province de l'Ontario et d'Air Canada. Ces peintures, que l'on put admirer en Grande-Bretagne en janvier, ont été exposées, tour à tour, à Munich, Bonn, Leningrad, Kiev, Moscou et Hambourg. Prêtées par la Banque d'œuvres d'art, des œuvres de six artistes canadiens ont été mises en montre à l'occasion d'une exposition internationale tenue au Musée d'art moderne de Belgrade lors de la réunion de rappel de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Elles furent ensuite présentées au Musée d'art moderne de Ljubljana en Yougoslavie.

Le Ministère a envoyé à l'étranger un certain nombre de collections spéciales fournies par d'autres organismes du gouvernement. C'est ainsi que la collection de documents historiques H.G. Warre, tirée des Archives publiques,

a été exposée dans l'ouest des États-Unis tandis qu'une collection d'art autochtone contemporain intitulée « Liens du passé », rassemblée par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien s'est rendue au Brésil. Le Ministère a aussi financé l'exposition d'art visuel canadien à la Biennale de São Paulo, de même que la participation d'artistes et de galeries privées à la Biennale de Paris et aux foires artistiques de Bâle et de Bologne. Ses huit collections de lithographies ont continué à circuler dans de nombreuses parties du monde et il a, par ailleurs, parrainé trois « visites de familiarisation » des musées canadiens, organisées à l'intention de critiques et de conservateurs japonais, anglais et allemands désireux d'en savoir davantage sur les arts visuels canadiens. Les centres culturels canadiens de Paris, de Londres, de Bruxelles et de New York ont établi un programme annuel d'expositions qui ont révélé certains des jeunes artistes canadiens les plus prometteurs.

Chaque année, le Ministère patronne deux prix littéraires, le premier en collaboration avec la Belgique, l'autre avec l'Australie, respectivement remis à un écrivain francophone et à un anglophone, ceux-ci pouvant être de nationalité canadienne, belge et ou australienne. Les lauréats de 1977 sont le Belge Marcel Moreau et la Canadienne Alice Munro. Margaret Atwood a été invitée par la fondation Cini à donner une série de conférences en Italie tandis que Marshall McLuhan a pris la parole à un colloque, lors de la Biennale de Venise. On a aidé des poètes canadiens à assister à des festivals de poésie à l'étranger. Cette année encore le Canada a subventionné les Rencontres québécoises internationales des écrivains et participé à nouveau aux foires du livre de Francfort et de Bruxelles.

Échanges de jeunes

Dans le cadre de divers programmes, des jeunes canadiens et des étrangers ont eu l'occasion de se rendre des visites réciproques. Au cours de celles-ci, ils ont été hébergés dans des familles, ont travaillé à des projets d'utilité publique et beaucoup voyagé. Dans le cadre du Programme des jeunes leaders, des étudiants belges, britanniques, français, finlandais, néerlandais et japonais ont pu effectuer des échanges avec des jeunes Canadiens de leur âge. Le Programme jeunes techniciens a fait appel à la participation de jeunes Canadiens et de jeunes Mexicains ayant une formation spécialisée, tandis qu'un programme de travail d'été a permis à des étudiants de se rendre en Allemagne et inversement.

Sports

C'est au Ministère que l'on doit, en partie, le succès des négociations qui ont mené à la déclaration de Gleneagles contre la pratique de l'*apartheid* dans les sports, déclaration que les chefs de gouvernement du Commonwealth ont entérinée et qui a permis aux nations africaines d'accepter l'invitation de participer aux jeux du Commonwealth de 1978 qui doivent avoir lieu à Edmonton. C'est grâce au Ministère également que le ministre d'État à la Santé et aux Sports amateurs, M^{me} Iona Campagnolo, s'est rendue en République fédérale d'Allemagne, en République démocratique allemande, en Pologne et en Hongrie. Les visites de M^{me} Campagnolo ont eu pour effet d'améliorer les relations sportives avec ces pays et un accord d'échanges a été signé avec la Pologne. Parmi les nombreux organismes ayant bénéficié cette année de l'appui du Ministère, il faut citer Équipe Canada 77 (lors des Championnats mondiaux de hockey de Vienne), et les *Blues*, équipe de hockey de l'Université de Toronto lors de leur visite en Chine, Hockey Canada (qui a pu ainsi s'entraîner au Canada avec des joueurs et des entraîneurs chinois) et, d'une façon générale, les organismes sportifs canadiens participant à des rencontres et à des compétitions internationales et auxquels, chaque année, le Ministère prodigue aide et conseils.

UNESCO

De nombreux ministères et organismes gouvernementaux du Canada, tant fédéraux que provinciaux, des établissements de haut savoir, des particuliers et des organisations privées se sont intéressés aux activités de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), lesquelles englobent les sciences naturelles et sociales, l'éducation et la culture. Le Ministère a travaillé de près avec la Commission canadienne pour l'UNESCO, tandis que la délégation permanente du Canada auprès de l'Organisation à Paris a servi d'intermédiaire entre les organismes canadiens et le Secrétariat de l'UNESCO de manière à ce que l'UNESCO profite pleinement de l'expérience du Canada et à ce que les organismes canadiens soient tenus au fait des sujets qui les intéressent.

Affaires historiques

Le Canada a participé avec enthousiasme à toute une gamme de programmes scientifiques: Commission océanographique intergouvernementale, Programme sur l'homme et la biosphère, Programme hydrologique international, Programme géologique international, UNISIST (*Universal System for Information in Science and Technology*), etc. De plus, il a participé à la grande Conférence intergouvernementale sur l'éducation relative à l'environnement qui s'est tenue à Tbilisi en U.R.S.S. en octobre. Depuis son élection, en 1976, au Comité du patrimoine mondial composé de 15 membres, le Canada a participé à la campagne internationale de protection des monuments historiques et culturels les plus importants du monde.

Le Volume 12 (1946) de la collection *Documents relatifs aux Relations extérieures* a été publié au cours de l'été. Ce volume, pour des raisons techniques, est paru avant les Volumes 9, 10 et 11, qui porteront sur les dernières années de la Seconde Guerre mondiale, (1942 à 1945). L'esprit qui régnait à la fin des hostilités transparait nettement dans cet ouvrage de plus de 2 000 pages, dont les deux cinquièmes sont consacrés aux efforts déployés pour instaurer la paix en Europe et au Japon et aux activités naissantes des Nations Unies et de leurs institutions spécialisées.

En ce qui concerne les trois derniers volumes à paraître dans cette série, la recherche, la compilation, et les travaux connexes progressent suivant les prévisions établies il y a quelques années. Tel que prévu, le Volume 9 (1942-1943) paraîtra vers le milieu de 1978, suivi des Volumes 10 et 11 (1944-1945). En fait, l'échéancier a été remanié de façon à faire place au Volume 2 des *Documents relatifs aux Relations entre le Canada et Terre-Neuve* (1935-1949), dont la publication précèdera celle des volumes 10 et 11.

En publiant les annales de sa politique étrangère, le Ministère se propose de faciliter la recherche et l'enseignement dans cette discipline au niveau universitaire. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il a mis à la disposition des intéressés une sélection de documents extraits d'une masse considérable de dossiers. Grâce à l'éventail des sujets traités, ces volumes illustrent la multiplicité des rapports bilatéraux et la complexité des rapports multilatéraux. Oeuvre d'un historien professionnel, chacun d'eux constitue en lui-même un dossier relativement complet où se reflète l'image de cette réalité changeante qu'est la vie internationale. Les instruments de travail que sont ces volumes permettent aux chercheurs comme aux spécialistes de percevoir les grandes décisions politiques dans leur contexte global et de saisir les motifs parfois complexes qui les sous-tendent.

Les avantages que le Canada tirera de la publication de cette collection sont loin d'être négligeables. Elle est vraisemblablement le moyen par excellence de faire connaître la politique étrangère tant au pays qu'à l'étranger. Grâce à des programmes de distribution, les volumes de cette collection sont non seulement disponibles dans les principales bibliothèques et universités canadiennes, mais se retrouvent dans les grandes universités de plusieurs pays où l'on dispense actuellement des cours d'études canadiennes.

Comme par le passé, des agents de la Direction des affaires historiques ont représenté le Ministère dans des universités canadiennes et américaines. Certains ont été invités à donner des séries de conférences devant des auditoires universitaires ou à présenter des communications à l'occasion de colloques sur l'histoire contemporaine du Canada et sur sa politique étrangère. D'autres ont exposé les résultats de leurs recherches en publiant des articles inédits.

Lancé il y a plusieurs années, le Programme des archives sonores, destiné à compléter l'information écrite, a fait l'objet d'une attention particulière au cours de l'année. Des agents du Ministère ont interviewé au moins une douzaine de hauts fonctionnaires à la retraite ou encore à leur poste. Un certain nombre de ces interviews ont été réalisées en fonction de la publication éventuelle d'un livre sur la contribution que Norman A. Robertson a apportée à l'élaboration de la politique étrangère du Canada au cours de sa longue carrière.

La Direction a aussi autorisé la publication d'un certain nombre de manuscrits, de thèses et d'articles rédigés d'après des renseignements tirés des dossiers du Ministère. En outre, elle a été responsable de l'accès aux dossiers qui est accordé, sous certaines conditions, aux chercheurs qui en font la demande. C'est ainsi que plus de cinquante professeurs et étudiants au niveau du doctorat ont obtenu l'autorisation de consulter les dossiers du Ministère en 1977. Par ailleurs, la Direction a fait en sorte que les chercheurs puissent s'entretenir en tête à tête avec des agents du Ministère, bien au fait de dossiers, de façon qu'un supplément d'information soit

ainsi mis à leur disposition. Elle a enfin répondu oralement et par écrit à de nombreuses demandes de renseignements émanant de professeurs, de journalistes et de chercheurs. Le nombre de ces demandes s'est situé à une soixantaine par mois.

Au cours de l'année, la Direction a entrepris la préparation du transfert aux Archives publiques du Canada des dossiers établis entre 1940 et 1948. D'ici peu, les Archives verront leurs collections s'enrichir d'environ 60 000 dossiers.

La section canadienne de l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire (I.P.G.H.) a publié au cours de l'année le rapport de la réunion de la Commission de géographie, qui avait eu lieu à Ottawa en mai 1975. Grâce à la collaboration du secrétariat général de l'I.P.G.H. à Mexico, le rapport fut remis aux universités et aux bibliothèques nationales de tous les pays de l'hémisphère. Une délégation canadienne a participé à l'Assemblée générale de l'Institut, qui s'est déroulée à Quito du 15 au 30 août 1977. Le Canada fut choisi une deuxième fois comme pays hôte de la Commission de géographie, et le professeur Harold Wood de l'Université McMaster s'est vu confier la présidence de la Commission pour un second mandat de quatre ans.

Services d'information et Relations publiques

Depuis la Seconde Guerre mondiale, grâce au perfectionnement des communications de masse, l'opinion publique a joué un rôle de plus en plus important dans la formulation de la politique étrangère de nombreux gouvernements, phénomène qui a changé les règles de la diplomatie. De nos jours, il arrive souvent qu'il ne suffise plus à un ambassadeur d'exposer les idées de son pays aux ministres et fonctionnaires des Affaires étrangères du pays auprès duquel il est accrédité — il lui faut, à l'occasion, informer le grand public ou certaines de ses composantes.

Au cours de l'année, il n'est pas une ambassade, un haut-commissariat ou un consulat canadien qui n'ait mis en oeuvre un programme d'information du public et de la presse. Ceci est vrai, tout particulièrement, des États-Unis, de l'Europe occidentale et du Japon, régions qui présentent un grand intérêt pour le Canada et où des campagnes d'information de ce genre peuvent être sources de réels avantages.

La direction générale du programme de presse et d'information à l'étranger incombe à l'Administration centrale. D'Ottawa, celle-ci conçoit un large éventail de documents d'information et de projets destinés à exposer les positions du Gouvernement en en modulant l'expression selon les besoins particuliers des auditoires étrangers. La plus grande partie du travail consiste à répondre aux demandes de renseignements et à distribuer des documents portant sur la politique et les intérêts du Canada dans diverses régions. On se sert de films, d'expositions, de matériel audiovisuel, de publications, de discours et de colloques devant permettre aux auditoires dit « prioritaires » de mieux comprendre les objectifs, les politiques et les réalisations du Canada. En général, le but est de projeter à l'étranger l'image d'une société avancée, ayant un caractère original, et capable d'offrir beaucoup au reste du monde, cela, tout en informant les populations étrangères de l'évolution des relations fédérales-provinciales.

On fait parvenir aux missions canadiennes des exposés sur la politique gouvernementale destinés à être utilisés dans le cadre de leur programme d'information et de leurs relations avec les gouvernements étrangers, les organes d'information et la population. En 1977, ils ont reçu des textes de discours et de déclarations, des coupures de presse, des directives

portant sur diverses questions de politiques nationales et étrangères, notamment sur la situation économique du Canada, les pipelines du Nord, la politique nucléaire du pays et sa position sur la question des droits de la personne.

Publications

Le Ministère a préparé à l'intention d'auditoires choisis, un vaste éventail de publications rédigées en français, en anglais et en plusieurs autres langues et traitant des thèmes canadiens. Cette année, il faut souligner un ouvrage sur la participation du Canada aux Nations Unies depuis la création de l'Organisation il y a 30 ans et un opuscule sur le Canada et le Commonwealth. Le périodique *Hebdo Canada* a été diffusé dans le monde entier (sur demande) en français, en anglais, en allemand et en espagnol. Le nombre de ses lecteurs est d'environ 20 000. Environ un quart de million d'exemplaires de la brochure *Voici le Canada* ont été distribués à l'étranger en 11 langues. Des articles illustrés et des photoreportages ont été soit préparés à l'intention des périodiques publiés par certaines missions dans la langue du pays où elles représentent le Canada, ou soit proposés à des périodiques étrangers. Des cahiers d'information ont été conçus pour les journalistes qui accompagnent les ministres en visite à l'étranger ou qui assistent à des conférences internationales et pour ceux qui accompagnent au Canada des dirigeants d'autres pays. Près de 600 journalistes et « faiseurs d'opinion » de quelque 48 pays ont été invités au Canada pour des sessions d'information et des voyages devant leur permettre de se familiariser avec le pays. De la documentation a été préparée à l'intention de ceux qui doivent prononcer des discours, et des tournées de conférences destinées à mettre en lumière certains objectifs ont été organisées pour des conférenciers canadiens, au pays et à l'étranger.

Perspectives internationales, revue bimestrielle exposant les points de vue de spécialistes sur le rôle du Canada dans les affaires mondiales et sur les questions internationales de l'heure, s'est taillée une place de choix depuis son lancement il y a six ans. Elle se distingue en ce qu'elle a pour politique de laisser s'exprimer en toute liberté les spécialistes de la politique internationale, qu'ils soient canadiens ou étrangers.

Films, télévision et expositions

Comme la télévision est devenue un moyen d'information de première importance dans de nombreuses parties du monde, le Ministère s'est efforcé d'en exploiter toutes les possibilités. Ainsi, il a financé la réalisation de plusieurs émissions de télévision (en français et en anglais) qui seront diffusées aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en France, puis dans des pays du Tiers-monde. A Buffalo, le consulat du Canada réalise toujours une émission hebdomadaire sur le Canada à l'intention des téléspectateurs de la région. Le Ministère a doté 17 grandes missions — établies aux États-Unis, en Europe occidentale et au Japon — de matériel magnétoscopique destiné à améliorer leur programme d'affaires publiques et, en collaboration avec les sociétés de télévision canadienne, leur a fourni des documentaires axés sur les affaires publiques. Ceux-ci seront présentés à des auditoires choisis. Tous les films réalisés par l'Office national du film (O.N.F.) existent maintenant en vidéo-cassette et sont utilisés dans certaines parties du monde. Une centaine de copies de chaque version espagnole ou portugaise des films de l'O.N.F. ont été distribuées aux missions d'Amérique latine pour y être télédiffusées. D'autres films ont été réalisés en allemand, en italien, en arabe, en russe et en japonais ce qui leur assure une plus grande diffusion et permet de mettre à jour la vidéothèque des missions. Le Ministère a prêté son concours à des équipes de tournage étrangères, dont cinq équipes japonaises, venues au Canada pour réaliser des émissions en extérieur.

Le cinéma a continué à jouer un rôle important dans le programme des affaires publiques. Les meilleurs films de l'Office national du film et de réalisateurs autonomes sont maintenant distribués dans les missions à l'étranger où ils sont très demandés. L'O.N.F. approvisionne en grande partie l'audiovidéothèque dont sont dotées la presque totalité des missions.

Les expositions servent souvent d'appoint aux programmes. Cinq d'entre elles sont venues s'ajouter aux douzaines qui existent déjà et parcourront les cinq continents. Tous les trois jours en moyenne une exposition sur le Canada s'est ouverte quelque part dans le monde en 1977, illustrant souvent un thème précis: les régions polaires, les autochtones de la côte ouest, etc. Une exposition importante sur les aspects sociaux de l'architecture

canadienne a été mise sur pied pour le public américain et européen. On a aussi préparé des expositions itinérantes de moindre envergure sur les techniques de construction, les villes et le hockey sur glace, lesquelles ont été présentées à travers le monde.

Relations avec divers organismes

Le Ministère a organisé des tournées de conférences au Canada pour le compte de personnalités canadiennes et étrangères ainsi que des visites de groupes au siège d'organisations internationales telles que l'OTAN et les Communautés européennes. Il a pris les dispositions pour que des fonctionnaires du Ministère ou des invités étrangers participent à des colloques sur des questions de politique étrangère. Il a également collaboré avec les services d'information de l'OTAN, du Commonwealth, de l'ONU et des Communautés européennes en prenant part à l'organisation d'expositions et de diaporamas, ou en les montant lui-même, et en distribuant au Canada des publications comme: OTAN-documentation. Enfin, c'est lui qui accorde des subventions aux organisations canadiennes pour qui la politique étrangère revêt un intérêt particulier, qu'il s'agisse de l'Institut canadien des affaires internationales, du Centre québécois des relations internationales ou du Conseil atlantique du Canada.

Désireux d'améliorer ses services, le Ministère a examiné et évalué l'influence qu'il exerce, grâce à ses divers programmes, sur les médias d'information, les gouvernements, les organisations non gouvernementales et les façonneurs de l'opinion étrangers.

Projets spéciaux

Dans le cadre des fêtes ayant commémoré, à travers le monde, les vingt-cinq ans du règne de la Reine Elizabeth, le Ministère a parrainé une exposition spéciale intitulée «La Reine et le Canada», qui a été présentée à Londres. Il a participé au financement et à l'organisation des spectacles du carrousel de la G.R.C. en Grande-Bretagne pendant l'été. Il a aussi coordonné les fêtes du Commonwealth dans de nombreuses villes du Canada.

Programme des expositions universelles

Le Bureau international des expositions (B.I.E.) a pris acte de la proposition de l'Australie demandant qu'une exposition internationale universelle se tienne en 1988 en commémoration du bicentenaire de la découverte de l'Australie. M. Patrick Reid, directeur général du Bureau des affaires publiques du Ministère, a été élu à l'unanimité à la présidence du B.I.E. pour deux ans.

Les activités du Programme des expositions universelles (programme du Ministère) ont été mises en veilleuse dans l'attente d'une invitation officielle à participer à l'exposition internationale universelle qui doit se tenir dans la région de Los Angeles en 1981 et à une exposition internationale spéciale sur l'énergie devant avoir lieu à Knoxville, au Tennessee, en 1982. Le gouvernement des États-Unis est censé transmettre officiellement ces invitations au Canada au début de 1978.

Service de presse

Le chef du Service de presse sert de porte-parole officiel du Ministère et du Ministre. C'est lui qui expose, en effet, la position officielle du pays sur les questions de politique étrangère. Non seulement il répond aux questions des journalistes et assume la responsabilité des relations quotidiennes du Ministère avec la presse, mais il prépare aussi les conférences de presses générales du ministre au Canada et à l'étranger ainsi que les séances d'information sur des sujets complexes. Au nom du Ministre et du Ministère, le Service de presse publie les communiqués qui renferment les déclarations officielles du Ministère, les discours du secrétaire d'État, ainsi que diverses catégories de textes, dont ceux qui exposent la position du pays sur les affaires internationales.

Le Service de presse prête son concours aux journalistes canadiens chargés de réaliser des reportages à l'étranger. Il prend également les dispositions qui s'imposent pour que des journalistes accompagnent le Ministre lors de ses visites à l'étranger ou à l'occasion de conférences internationales. En outre, de concert avec les autres directions, il organise le programme du corps de journalistes attachés aux dirigeants étrangers en visite officielle au Canada, (accréditation, dispositions permettant d'assister aux principaux événements, organisation de rencontres avec les autorités fédérales et provinciales, etc.). Enfin, tirant ses informations des principaux journaux et moyens d'information électroniques canadiens, le Service rédige également un résumé de l'actualité et des questions nationales et internationales qui intéressent le Ministère.



Ressources, personnel et communications

Représentants étrangers au Canada et protocole

On compte maintenant au Canada 132 représentations diplomatiques, à savoir: 69 ambassadeurs en résidence, 18 hauts-commissaires en résidence, 32 ambassadeurs non résidents et 13 hauts-commissaires non résidents. A cela viennent s'ajouter l'Organisation de l'Aviation civile internationale (O.A.C.I.) dont le siège est à Montréal, avec son contingent de représentants de 39 États membres et un secrétariat considérable, la délégation de la Commission économique européenne, le Haut-commissariat pour les réfugiés, le Bureau international du travail, et enfin, le Centre d'information audio-visuelle des Nations Unies sur les établissements humains, récemment établi à Vancouver. On compte maintenant 315 bureaux consulaires et autres représentations diplomatiques en dehors d'Ottawa; cette légère diminution est due, en partie, à des rajustements apportés aux circonscriptions consulaires des pays accréditants.

Protocole

Le Cabinet du Chef du protocole se tient en liaison avec les missions étrangères, leur prodiguant services et conseils conformément aux lois et règlements du Canada et à ses obligations aux termes des conventions internationales. La protection du personnel des ambassades et des consulats étrangers, les dispositions protocolaires à l'égard du corps diplomatique et l'accueil des visiteurs étrangers relèvent également de sa compétence. Il est, en outre, chargé de surveiller l'application des privilèges et immunités dont jouissent 759 agents diplomatiques, dont certains résident à l'extérieur du Canada, 624 fonctionnaires consulaires ainsi que leurs familles et 641 personnes appartenant au personnel administratif et de soutien étranger, ainsi que leurs familles. Entrent également dans cette catégorie les 215 domestiques privés à l'emploi des représentants étrangers. Enfin, le siège de l'O.A.C.I. à Montréal compte, outre les 39 représentants des États membres, 108 agents supérieurs, dont le statut est semblable à celui des diplomates, et un personnel administratif et de soutien composé de 299 employés.

Le Bureau aide les nouveaux arrivants à se familiariser avec les coutumes du pays et avec les lois et règlements canadiens qu'ils sont tenus d'observer. De plus, il intervient pour

empêcher que des malentendus entre citoyens canadiens et membres de la communauté diplomatique ne nuisent aux travaux des missions étrangères, tout en veillant à protéger les intérêts des Canadiens.

Le Bureau s'est également chargé de l'accueil des visiteurs étrangers. Il leur offre l'hospitalité du Gouvernement canadien.

En 1977, les services du Ministère ont organisé 359 réceptions et supervisé la préparation de 120 visites au Canada. Il s'agissait notamment des visites officielles des chefs d'État de la Belgique, du Gabon, de la Mauritanie et de la Tanzanie; des chefs de gouvernement du Danemark, de la Grande-Bretagne, de la Grenade, de la Guyane, de l'Italie, de la République fédérale d'Allemagne, des Samoa occidentales et de Singapour; et, enfin des ministres des Affaires étrangères de la Barbade, de la Chine, de la France, de la Grande-Bretagne, du Japon, du Mexique, du Niger et du Soudan. On a également coordonné les préparatifs du voyage officiel à l'étranger du premier ministre en France, en Grande-Bretagne, en Islande et à Washington. Il en a été de même pour les voyages du secrétaire d'État aux Affaires extérieures au Brésil, en Colombie, en Égypte, en Espagne, en Grande-Bretagne, en Grèce, en Israël, au Mexique, au Pérou et en Yougoslavie.

Bureau du personnel

Le ministère des Affaires extérieures est celui dont les activités, du point de vue géographique, recouvrent le plus vaste domaine. Au Canada, ses 2 002 employés sont répartis entre les services de l'Administration centrale, à Ottawa, et les six bureaux des passeports régionaux. À l'étranger, 1 345 employés recrutés sur place travaillent dans 125 missions dispersées aux quatre coins du globe. Une organisation aussi étendue, aux activités, par conséquent, aussi diverses, impose de lourdes contraintes, souvent uniques, à un service de personnel.

Il suffit, pour s'en rendre compte, de passer en revue le travail effectué par le Bureau du personnel en 1977. En collaboration avec les autres ministères engagés dans le Service extérieur, le Bureau assure que ses méthodes de recrutement lui permettent de trouver, où que ce soit au Canada, les candidats les mieux qualifiés pour entreprendre une carrière de permutant. Pour doter les missions à l'étranger en personnel, il a effectué 872 mutations latérales et affectations à partir de l'Administration centrale. Pour effectuer l'appréciation et assurer l'avancement d'employés régulièrement appelés à se déplacer d'un pays à l'autre, il a dû convoquer plus de 40 comités et jurys formés de plus de 120 agents et employés de soutien. Pour préparer les employés à leur affectation, il a dispensé une formation en divers domaines, dont certains sont exclusifs au Ministère; au Canada et à l'étranger, 336 employés ont assisté à des cours donnés dans plus de 30 langues. Le Bureau a aussi organisé plusieurs colloques sur les problèmes pratiques et psychologiques de la retraite. Enfin, s'efforçant de faciliter la vie des employés qui travaillent à l'étranger dans des conditions souvent très différentes de celles qu'on trouve au Canada, le Bureau est d'un grand secours dans un certain nombre de domaines dont ne s'occupe habituellement pas l'employeur (éducation, logement, soins médicaux, transports, etc.).

Une organisation d'une telle envergure doit évidemment être assez souple pour s'adapter aux circonstances et répondre aux désirs de ses employés, au pays comme à l'étranger.

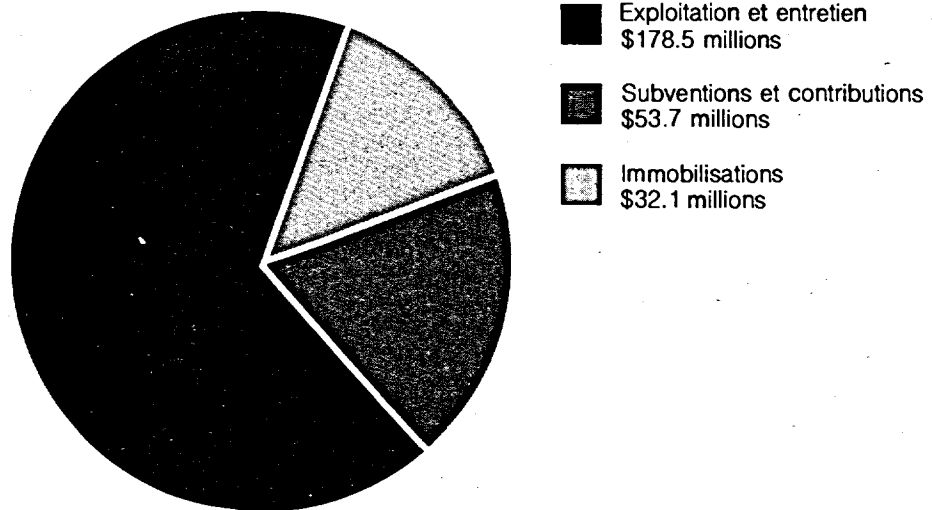
D'importantes innovations sont apparues dans divers domaines en 1977. On a procédé, notamment, à une révision du système d'appréciation et d'avancement des employés de soutien. En vue de permettre à ces derniers d'accéder plus facilement aux groupes des agents, on a institué un concours au niveau FS-1, réservé aux employés du Ministère, et lancé un Programme de formation d'agents spécialisés. Les agents, quant à eux, peuvent profiter d'un nouveau programme de formation destiné à mieux les préparer aux affaires publiques. Des dispositions ont été prises dans le sens d'une orientation plus précise des carrières; on veut en effet que, dorénavant, les activités des agents du Service extérieur soient plus limitées. En 1977, la Section de la planification des ressources humaines, a consacré des ressources beaucoup plus considérables à la planification dans le secteur du personnel, particulièrement en ce qui a trait à l'application du Programme de l'égalité des chances. Des consultations ont eu lieu avec d'autres ministères afin de mettre au point une formule efficace et équitable de versement de la prime de bilinguisme aux employés permutants, du Service extérieur.

Le Ministère a continué de veiller à ce que tous ses employés profitent, comme il se doit, des avantages prévus par les Directives sur le Service extérieur, et il a dispensé certains services administratifs à des employés d'autres ministères en mission à l'étranger. Notons que le régime de l'hospitalité officielle a subi quelques modifications et que le Bureau du personnel s'est appliqué davantage à élaborer une politique ministérielle de lutte contre l'alcoolisme, tout en continuant de prêter assistance aux employés et aux familles d'employés aux prises avec des problèmes personnels de toutes sortes. De nombreuses réunions de comités patronaux-syndicaux ont eu lieu au cours de l'année pour traiter des diverses responsabilités du Bureau en tant que responsable de l'application de plus d'une vingtaine de conventions collectives.

Enfin, si le mandat général du Ministère est resté le même en ce qui concerne les opérations à l'étranger, on s'est efforcé d'intégrer davantage les activités du Service à celles de la Fonction publique d'Ottawa tout entière.

Budget

Le budget général du Ministère pour l'année financière se terminant le 31 mars 1978 fait état de 264.3 millions de dollars répartis entre les immobilisations, les dépenses de fonctionnement et les subventions et contributions aux organisations nationales et internationales.



Postes du budget des Affaires extérieures pour 1977-1978

Sur le budget total, 121.6 millions de dollars ont été affectés aux relations avec les gouvernements des autres pays, 9.9 millions à l'aide aux Canadiens à l'étranger, 28.2 millions à l'information et aux relations culturelles, et 27.9 millions à l'administration générale. En outre, il a fallu engager 76.5 millions de dollars pour fournir des services de soutien aux autres ministères et organismes ayant des représentants à l'étranger, notamment au ministère de l'Industrie et du Commerce, à la Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada et l'Agence canadienne de développement international.

Un montant de 178.5 millions de dollars a dû être affecté aux dépenses d'exploitation et d'entretien, dont 95.7 millions de dollars aux traitements et autres prestations pour le personnel de l'Administration centrale et des missions à l'étranger et 16.9 millions de dollars à la location de biens immobiliers à l'étranger. (Le reste des fonds a couvert diverses dépenses liées à la conduite des relations étrangères.) Les transports et les communications ont représenté une bonne partie des frais d'exploitation autres que les traitements. Pour assurer l'efficacité des communications, et particulièrement des services de courrier entre l'Administration centrale et les missions à l'étranger, il a fallu engager 9.9 millions de dollars. Les déplacements d'employés entre l'Administration centrale et les missions à l'étranger, en service commandé ou accompagnés de personnes à charge, ont occasionné des dépenses de 13.7 millions de dollars.

Le budget d'équipement du Ministère prévoyait 11.6 millions de dollars pour le remplacement ordinaire du matériel, des véhicules et de l'ameublement, et 20.5 millions pour l'acquisition ou la construction de propriétés. Un programme d'acquisition à l'étranger de propriétés destinées aux chancelleries, aux résidences officielles et au logement du personnel permet au Ministère de réaliser des économies à long terme.

Les paiements que le Canada doit effectuer en raison de son appartenance à un certain nombre d'organisations internationales ont absorbé une large part des 53.7 millions de dollars affectés aux subventions et contributions. Les contributions obligatoires du Canada à l'Organisation des Nations Unies et à ses institutions spécialisées se sont élevées à 28.6 millions de dollars, dont 3.2 millions représentent la quote-part du Canada aux dépenses de la Force d'urgence des Nations Unies au Moyen-Orient. D'autres subventions et contributions ont été versées à des institutions comme l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (2.8 millions de dollars), l'Organisation de coopération et de développement économiques (2.3 millions de dollars), l'Agence de coopération culturelle et technique (3.2 millions de dollars) et l'Organisation panaméricaine de la santé (1.9 million de dollars). Enfin, le Ministère a versé 1.2 million de dollars à diverses administrations municipales canadiennes en compensation de l'exonération fiscale accordée aux propriétés diplomatiques et consulaires des pays étrangers, exonération dont le Canada jouit lui-même à l'étranger.

Ambassades

A) Avec résidence

(Le représentant du Canada réside dans le pays auprès duquel il est accrédité)

Pays	Ville
Afrique du Sud	Prétoria
Algérie	Algers
Allemagne République fédérale d'	Bonn
Arabie saoudite	Djedda
Argentine	Buenos Aires
Autriche	Vienne
Belgique	Bruxelles
Bésil	Brasilia
Cameroun	Yaoundé
Chili	Santiago
République populaire de Chine	Pékin
Colombie	Bogota
Corée	Séoul
Costa Rica	San José
Côte d'Ivoire	Abidjan
Cuba	La Havane
Danemark	Copenhague
Égypte République arabe d'	Le Caire
Espagne	Madrid
États-Unis d'Amérique	Washington
Éthiopie	Addis-Abeba
Finlande	Helsinki
France	Paris
Grèce	Athènes
Guatemala	Guatemala City
Haïti	Port-au-Prince
Hongrie	Budapest
Indonésie	Djakarta
Iran	Téhéran
Iraq	Baghdad
Irlande	Dublin
Israël	Tel Aviv
Italie	Rome
Japon	Tokyo
Liban	Beyrouth
Maroc	Rabat
Mexique	Mexico
Norvège	Oslo
Pakistan	Islamabad
Pay-Bas	La Haye
Pérou	Lima
Philippines	Manille
Pologne	Varsovie
Portugal	Lisbonne

Roumanie	Bucarest
Saint-Siège	Rome
Sénégal	Dakar
Suède	Stockholm
Suisse	Berne
Tchécoslovaquie	Prague
Thaïlande	Bangkok
Tunisie	Tunis
Turquie	Ankara
Union des républiques socialistes soviétiques	Moscou
Venezuela	Caracas
Yougoslavie	Belgrade
République du Zaïre	Kinshasa

B) Sans résidence

(Le représentant du Canada réside à la mission indiquée entre parenthèses.)

Pays
Afghanistan (Pakistan)
République démocratique d'Allemagne (Pologne)
Bahreïn (Iran)
République populaire du Bénin (Ghana)
Birmanie (Thaïlande)
Bolivie (Pérou)
Bulgarie (Yougoslavie)
Burundi (Zaïre)
Cap-Vert (Sénégal)
Comores (Tanzanie)
République populaire du Congo (Zaïre)
El Salvador (Costa Rica)
Émirats arabes unis (Iran)
Empire centrafricain (Cameroun)
Équateur (Colombie)
Gabon (Cameroun)
Guinée (Sénégal)
Guinée-Bissau (Sénégal)
Haute-Volta (Côte d'Ivoire) ¹
Honduras (Costa Rica)
Islande (Norvège)
Jordanie (Liban)
Koweït (Iran)
Laos (Thaïlande)
Libéria (Ghana)
Luxembourg (Belgique)
Madagascar (Éthiopie)
Mali (Côte d'Ivoire) ²
Mauritanie (Sénégal)
Mongolie (Union des républiques socialistes soviétiques)
Mozambique (Zambie)
Népal (Inde)

1. Agent résident à Ouagadougou (Bureau de l'ambassade du Canada auprès de la Haute-Volta)

2. Agent résident à Bamako (Bureau de l'ambassade du Canada auprès du Mali)

Hauts- commissariats

Nicaragua (Costa Rica)
 Niger (Côte d'Ivoire)³
 Oman (Iran)
 Panama (Costa Rica)
 Paraguay (Argentine)
 Qatar (Iran)
 République arabe lybienne (Égypte)
 République arabe syrienne (Liban)
 République dominicaine (Venezuela)
 Rwanda (Zaïre)
 République démocratique Somalie (Tanzanie)
 Soudan (Égypte)
 République du Surinam (Guyane)
 Tchad (Cameroun)
 Togo (Ghana)
 Uruguay (Argentine)
 République socialiste du Vietnam (Chine)
 République arabe du Yémen (Arabie saoudite)
 République démocratique populaire du Yémen (Arabie saoudite)

3. Agent résident à Niamey (Bureau de l'ambassade du Canada auprès du Niger)

A) Avec résidence

(Le représentant du Canada réside dans le pays auprès duquel il est accrédité)

Pays	Ville
Australie	Canberra
Bangladesh	Dacca
Barbade	Bridgetown
Ghana	Accra
Grande-Bretagne	Londres
Guyane	Georgetown
Inde	Nouvelle-Delhi
Jamaïque	Kingston
Kenya	Nairobi
Malaisie	Kuala Lumpur
Nigeria	Lagos
Nouvelle-Zélande	Wellington
Singapour	Singapour
Sri Lanka	Colombo
République unie de Tanzanie	Dar-es-Salaam
Trinité-et-Tobago	Port of Spain
Zambie	Lusaka

B) Sans résidence

(Le représentant du Canada réside à la mission indiquée entre parenthèses.)

Pays
Bahamas (Jamaïque)
Botswana (Afrique du Sud)
Chypre (Israël)
Fidji (Nouvelle-Zélande)
Gambie (Sénégal)
Grenade (Barbade)
Lesotho (Afrique du Sud)
Malawi (Zambie)
Malte (Italie)
Maurice (Tanzanie)
Ouganda (Kenya)
Papouasie-Nouvelle-Guinée (Australie)
Samoa occidentales (Nouvelle-Zélande)
Seychelles (Tanzanie)
Sierra Leone (Nigeria)
Swaziland (Afrique du Sud)
Tonga (Nouvelle-Zélande)

Missions permanentes auprès d'organismes internationaux

Consulats généraux

Organisme	Ville	Pays	Ville
Agence internationale de l'énergie atomique	Vienne	Afrique du Sud	Johannesburg
Communautés européennes (économique, énergie atomique, charbon et acier)	Bruxelles	Allemagne	Düsseldorf
Conseil de l'Atlantique Nord	Bruxelles	Australie	Hambourg
Nations Unies	New York	France	Melbourne
Nations Unies (Office de l'ONU à Genève et Conférence du comité sur le désarmement)	Genève	États-Unis d'Amérique	Sydney
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture	Rome		Bordeaux
Organisation de coopération et de développement économiques	Paris		Marseille
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	Paris		Strasbourg
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	Vienne		Atlanta
Organisation des États américains (Mission d'observation)	Washington		Boston
Programme des Nations Unies pour l'environnement	Nairobi		Chicago
			Los Angeles
			Nouvelle-Orléans
			New York
			San Francisco
			Seattle
		Islande	Reykjavik (Consul honoraire)
		Italie	Milan
		Monaco ⁴	

4. Aux soins du Consulat général du Canada à Marseille

Consulats

Pays	Ville
Afrique du Sud	Le Cap
Allemagne	Stuttgart
Brésil	Rio de Janeiro São Paulo
Espagne	Malaga (Consul honoraire)
États-Unis d'Amérique	Buffalo Cleveland Dallas Déroit Minneapolis Philadelphie San Juan (Terri- toire de Porto Rico)
Grande-Bretagne	Belfast Birmingham Glasgow Manchester
Macao ⁵	
Saint-Marin ⁶	
Mexique	Acapulco (Consul honoraire) Guadalajara (Con- sul honoraire)

**Délégations
auprès des
conférences
internationales**

Conférence	Ville
Pourparlers sur les réductions mutuelles et équilibrées des forces	Vienne
Négociations commerciales multilatérales	Genève

5. Aux soins de la Commission du Canada à Hong-Kong

6. Aux soins de l'Ambassade du Canada à Rome

Mission militaire et consulat

Commissions

Pays**Ville**

Allemagne

Berlin

Pays**Ville**Belize⁷Bermudes⁸États associés des Antilles et Montserrat⁹

Hong-Kong

Hong-Kong

7. Aux soins du Haut-commissariat du Canada en Jamaïque

8. Aux soins du Consulat général du Canada à New York

9. Aux soins du Haut-commissariat du Canada à la Barbade

Traitement de l'information

Télécommunications

L'excellent réseau de communications télégraphiques du Ministère qui dessert la plupart des missions à l'étranger constitue en quelque sorte le système nerveux central sans lequel le Canada ne pourrait assurer efficacement la conduite de ses relations internationales. Le nombre de messages échangés a été supérieur à deux millions, dont plus de la moitié ont été acheminés pour le compte de ministères autres que celui des Affaires extérieures. Le commutateur de messages informatisé installé en 1976 a permis d'atteindre un rendement supérieur. On a pu le constater dans l'ensemble du réseau mondial lorsque les installations de télécommunications ont été mises à rude épreuve en raison d'exigences exceptionnelles de synchronisation des transmissions de messages. Les changements apportés aux circuits ont permis de réduire le nombre des opérateurs du centre de relais de Paris, et de nombreuses missions ont pu bénéficier d'un service plus rapide grâce aux liaisons directes avec l'Administration centrale. Des marchés ont été conclus pour l'acquisition d'un commutateur à capacité plus élevée en vue d'accroître encore le rendement et de réduire davantage les coûts et le personnel au pays et à l'étranger. De nouveaux appareils de cryptographie et des terminaux auxiliaires ont été mis à l'essai et leur installation devrait commencer au début de 1978. Les études exploratoires concernant plusieurs systèmes qui s'intégreront ultérieurement au réseau se sont poursuivies.

Parallèlement à ces mesures visant à accroître l'efficacité technique, on a entrepris activement de réformer les services télégraphiques afin d'améliorer la qualité des communications proprement dites entre l'Administration centrale du Ministère et les missions à l'étranger. Les effets de ce nouveau programme devraient commencer à se faire sentir pleinement au cours de l'année qui vient.

Gestion des archives et systèmes d'information

En ce qui concerne la gestion des archives, la mise en place du système automatisé de mise en mémoire d'extraction d'informations s'est poursuivie de l'ordinateur, du programme-machine et des terminaux qui seront installés

dans les bureaux décentralisés du contrôle de l'information. Par la mise en œuvre de ces moyens techniques, le Ministère disposera bientôt d'un fichier central grâce auquel il pourra accéder plus facilement à toutes les informations qui se rattachent directement à ses activités. Des agents de contrôle de l'information ont été recrutés par voie de concours et des dispositions ont été prises pour que la formation dont ils ont besoin leur soit dispensée dès l'an prochain. Maintenant terminé, le thésaurus bilingue qui servira au répertoriage et à l'extraction en direct est entré dans la phase difficile de l'épuration des termes et expressions qu'il renferme. Enfin, on a défini les attributions et les fonctions du Bureau central de gestion de l'information appelé à diriger et à contrôler l'exploitation du système.

On a dû installer certains Bureaux dans de nouveaux locaux pour faire place aux nouveaux services créés dans le cadre du programme de décentralisation des données et des systèmes d'information destiné à améliorer le service offert aux directions bénéficiaires.

Les changements apportés à l'actuelle Direction des archives, en vue de la mise en place du système d'information, se poursuivront sous la forme d'un fusionnement de la Direction des systèmes d'information en 1978. En prévision de cette réorganisation et du microfilmage d'une quantité considérable de documents, la Direction des archives a réorganisé l'exploitation du système complexe de manutention du courrier et mis à exécution un programme d'amélioration des dossiers actifs.

Bibliothèque

En 1977, la Bibliothèque a inauguré avec succès un programme automatisé de recherches documentaires permettant d'obtenir, chaque jour, des renseignements statistiques et bibliographiques à partir de quelque 80 sources. Grâce à ce procédé rapide, il est maintenant possible d'utiliser pleinement les périodiques, documents et monographies recueillis au cours des années. C'est ainsi que l'on a pu effectuer une analyse approfondie des besoins du Ministère au Canada et à l'étranger.

Conseiller en bilinguisme

Quant au personnel de la Bibliothèque, il s'est bien adapté à l'utilisation des micro-documents et des systèmes automatisés. Par exemple, à présent que le Ministère fait partie d'un réseau de catalogage, la Bibliothèque est destinée à jouer un rôle de plus en plus stimulant. Outre que la prestation des services se trouve améliorée, la reproduction de documents sur microfilms a eu l'avantage pratique de faire économiser de l'espace de rangement et de faciliter le classement. Ces améliorations se sont répercutées sur la qualité des nombreux services offerts aux missions et ont montré que la Bibliothèque remplit des fonctions essentielles à tout le Ministère.

Traitement des mots

Au début de 1977, l'Administration centrale a été dotée d'un service de traitement des mots destiné à diminuer ses frais de dactylographie. D'abord projet-pilote de petite envergure, ce service spécialisé s'est développé au fur et à mesure qu'augmentaient la quantité et la complexité des travaux que les diverses directions lui confiaient.

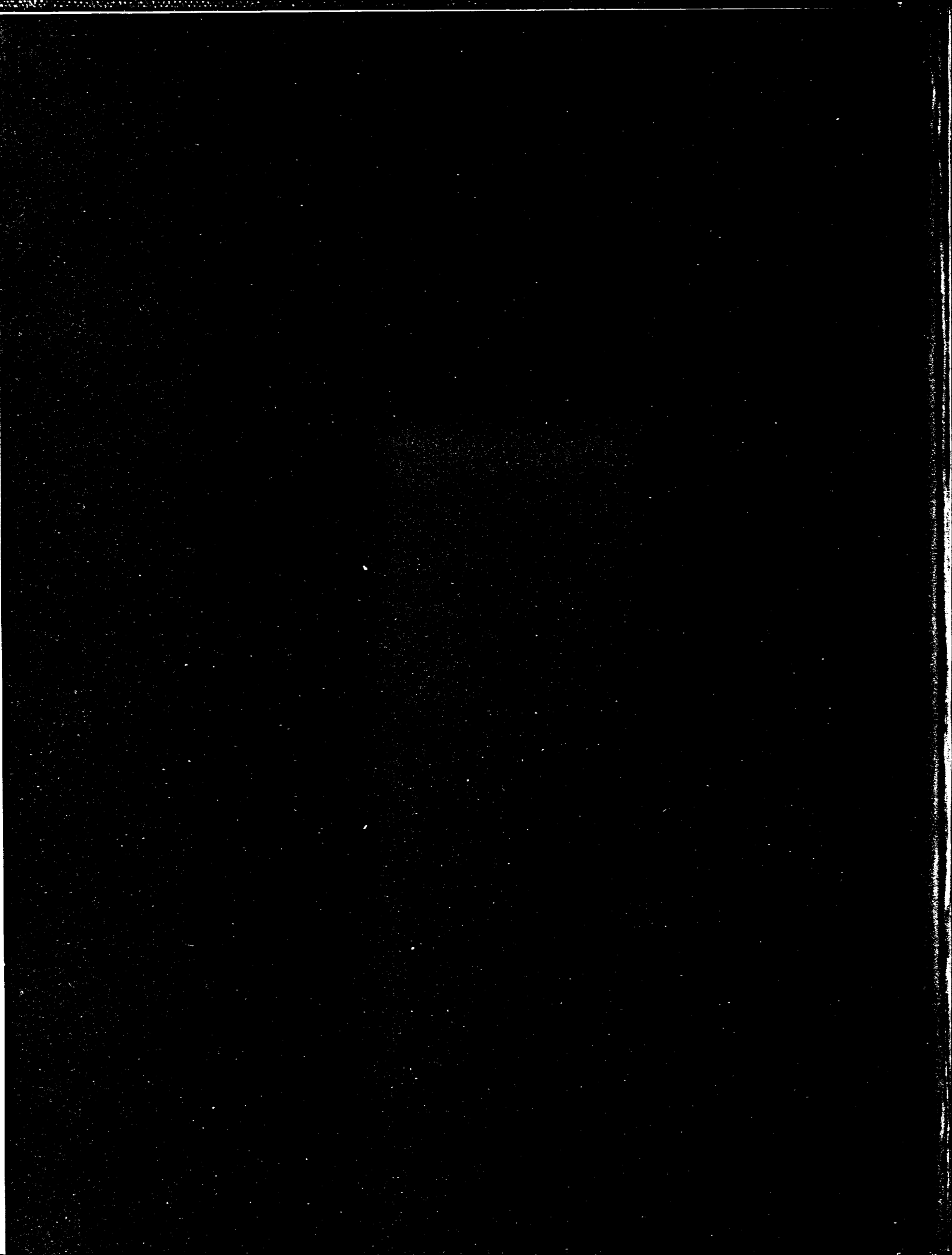
Techniquement, il s'agit d'utiliser du matériel allant de la simple carte magnétique et des machines à écrire à ruban jusqu'aux micro-ordinateurs à écran et à disquettes programmables. Selon le support utilisé, il est possible d'emmagasiner sur cartes, rubans ou disquettes des textes d'une à cent pages que l'on peut conserver conformément aux exigences du client et reproduire à volonté pour consultation ou révision.

La section du traitement des mots joue un rôle essentiel: elle est au service de toutes les sections du Ministère. Elle s'est avérée de la plus haute utilité pour la rédaction et la production de longs rapports, de lettres multiples et de lettres précomposées et pour la remise en page d'un grand nombre de textes produits dans les deux langues officielles.

Le conseiller ministériel en bilinguisme veille à l'application de la Loi et des directives touchant le bilinguisme au sein du Ministère, au Canada et à l'étranger. Il communique et explique les directives reçues et il formule des recommandations appropriées. A titre d'agent de liaison avec le Commissaire des langues officielles, le conseiller enquête sur les plaintes qui sont formulées au sujet de l'application du bilinguisme et fait rapport au Sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures et au Commissaire des langues officielles.

Le conseiller est responsable de l'application du bilinguisme et de la vérification de la qualité linguistique des textes français lors de conférences nationales et internationales auxquelles participe notre Ministère. Il est chargé également de se rendre dans les missions diplomatiques ou consulaires du Canada afin de renseigner le personnel canadien et le personnel engagé sur place sur la politique des langues officielles; un membre de son équipe, lors de ces voyages de liaison, s'emploie à vérifier l'aspect visuel, la qualité linguistique des textes français et des documents utilisés à l'étranger. En 1977, le conseiller en bilinguisme a porté le nombre de missions visitées à 55, en se rendant dans les endroits suivants: Lisbonne, Londres, Paris, Rabat, Tunis, Washington et la mission près l'OEA.

Pour s'assurer de la qualité du français de tous les documents émanant du Ministère, le Bureau du conseiller en bilinguisme comprend une équipe de rédacteurs-recherchistes.



**Accords
internationaux
auxquels le
Canada est
devenu partie
en 1977**

Accords bilatéraux

Afghanistan

Accord d'aide au développement entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République d'Afghanistan
Kabul, le 5 juillet 1977
En vigueur le 5 juillet 1977

Allemagne, République démocratique

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République démocratique allemande sur leurs relations mutuelles en matière de pêche
Berlin, le 6 octobre 1977
En vigueur le 6 octobre 1977

Allemagne, République fédérale d'

Traité d'extradition entre le Canada et la République fédérale d'Allemagne
Ottawa, le 11 juillet 1977

Antigua

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement d'Antigua constituant un Accord relatif aux investissements canadiens en Antigua garantis par la Société pour l'expansion des exportations, mandataire du gouvernement du Canada Bridgetown (Barbade) et St. John's (Antigua), le 8 juin 1977
En vigueur le 8 juin 1977

Association internationale de développement

Accord entre le Gouvernement du Canada et l'Association internationale de développement prévoyant l'administration, par l'Association, de certains fonds qui seront fournis par le Gouvernement pour des projets de développement déterminés
Washington, le 22 avril 1977
En vigueur le 22 avril 1977

Bolivie

Accord général concernant la coopération au développement entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République de Bolivie
La Paz, le 29 décembre 1977
En vigueur le 29 décembre 1977

Bulgarie

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République populaire de Bulgarie sur leurs relations mutuelles en matière de pêche
New York, le 27 septembre 1977
En vigueur le 27 septembre 1977

Colombie

Accord commercial entre le Canada et la Colombie
Ottawa, le 17 novembre 1971
Échanges des instruments de ratification à Bogota, le 25 janvier 1977
En vigueur le 25 janvier 1977

Cuba

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République de Cuba sur leurs relations mutuelles en matière de pêche
La Havane, le 12 mai 1977
En vigueur le 12 mai 1977

Danemark

Traité entre le Canada et le Royaume du Danemark en matière d'extradition
Ottawa, le 30 novembre 1977

Dominicaine, République

Convention entre le Canada et la République Dominicaine tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune
Ottawa, le 6 août 1977
En vigueur le 23 septembre 1977

Dominique

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Dominique constituant un Accord portant sur des investissements canadiens en Dominique garantis par la Société pour l'expansion des exportations, mandataire du Gouvernement du Canada Bridgetown (Barbade) et Roseau (Dominique), les 4 et 17 février 1977
En vigueur le 17 février 1977

États-Unis d'Amérique

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant la reconstruction de certains tronçons canadiens de la route de l'Alaska
Ottawa, le 11 janvier et le 11 février 1977
En vigueur le 11 février 1977

Protocole entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique en vue de modifier la Convention modifiée pour la protection, la conservation et l'extension des pêcheries du saumon sockeye dans le fleuve Fraser et ses tributaires
Washington, le 24 février 1977

Traité entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique sur l'exécution des peines imposées aux termes du droit criminel
Washington, le 2 mars 1977

Échange de Notes constituant un Accord concernant l'établissement d'une chaîne expérimentale de stations de communications Loran-C à proximité de la rivière Sainte-Marie en Ontario et au Michigan
Washington, le 29 mars 1977
En vigueur le 29 mars 1977 avec effet rétroactif au 1^{er} août 1975

Échanges de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique visant à proroger l'Accord du 10 novembre 1970 concernant une participation commune au projet d'essai de vol d'un avion muni d'un augmentateur alaire
Ottawa, le 31 mai et le 18 juillet 1977
En vigueur le 18 juillet 1977

Accord de pêche réciproque entre le Gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis d'Amérique (cet Accord remplace l'Accord du 15 juin 1973 tel que prorogé.)
Washington, le 24 février 1977
En vigueur le 26 juillet 1977

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique constituant un accord concernant l'établissement d'un plan d'urgence conjoint en cas de pollution marine
Ottawa, le 28 juillet et le 30 août 1977
En vigueur le 30 août 1977

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis d'Amérique concernant les pipelines de transit
Washington, le 28 janvier 1977
En vigueur le 1^{er} octobre 1977

Accord entre les États-Unis d'Amérique et le Canada sur les principes applicables à un pipeline pour le transport du gaz naturel du Nord
Ottawa, le 20 septembre 1977
En vigueur le 20 septembre 1977

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement des États-Unis, concernant l'Accord de Coopération concernant les Emplois civils de l'Énergie atomique, signé le 15 juin 1955, tel qu'amendé
Ottawa, le 15 novembre 1977
En vigueur le 15 novembre 1977

Finlande

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Finlande relatif aux services aériens entre leurs territoires respectifs et au delà de ceux-ci
Ottawa, le 16 mai 1977
En vigueur, provisoirement, le 16 mai 1977
En vigueur, définitivement, le 7 novembre 1977

France

Accord relatif au transport aérien entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République Française
Paris, le 15 juin 1976
En vigueur, provisoirement, le 15 juin 1976
En vigueur, définitivement, le 8 janvier 1977

Arrangement commercial entre le Canada et la France
Ottawa, le 12 mai 1933
En vigueur, provisoirement, le 10 juin 1933
En vigueur, définitivement, le 22 novembre 1933
Dénoncé par le Canada le 15 décembre 1977
Date d'expiration le 15 mars 1978

Grèce (République Hellénique)

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République Hellénique concernant les services aériens commerciaux réguliers

Athènes, le 18 janvier 1974

En vigueur, provisoirement, le 18 janvier 1974

En vigueur, définitivement, le 26 janvier 1977

Grenade

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Grenade constituant un Accord relatif aux investissements canadiens garantis par la Société pour l'expansion des exportations, mandataire du Gouvernement du Canada
Bridgetown (La Barbade) et St. George's (Grenade) le 8 février 1977

En vigueur le 8 février 1977

Haute-Volta

Accord général concernant la coopération au développement entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République de Haute-Volta

Ouagadougou, le 8 novembre 1977

Honduras

Accord de prêt de développement entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Honduras

Tegucigalpa, le 31 mars 1977

En vigueur le 31 mars 1977

Accord de prêt de développement entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Honduras

Tegucigalpa, le 14 juin 1977

En vigueur le 14 juin 1977

Italie

Convention entre le Canada et l'Italie en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et de prévenir les évasions fiscales

Toronto, le 17 novembre 1977

Accord de Sécurité sociale entre le Canada et l'Italie

Toronto, le 17 novembre 1977

Japon

Accord culturel entre le Canada et le Japon
Tokyo, le 27 octobre 1976

En vigueur le 16 novembre 1977

Les Philippines

Convention entre le Canada et les Philippines, tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu

Manille, le 11 mars 1976

En vigueur le 21 décembre 1977

Mexique

Accord culturel entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Mexique
Mexique, le 25 janvier 1976

En vigueur, provisoirement, le 25 janvier 1976

En vigueur, définitivement, le 9 février 1977

Traité entre le Canada et les États-Unis du Mexique sur l'exécution des sentences pénales

Ottawa, le 22 novembre 1977

Montserrat

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de Montserrat constituant un Accord portant sur les investissements canadiens à Montserrat garantis par la Société pour l'expansion des exportations, mandataire du Gouvernement du Canada
Bridgetown (La Barbade) et Plymouth (Montserrat) les 14 et 15 février 1977

En vigueur le 15 février 1977

Nations Unies

Accord entre le Gouvernement du Canada et l'Organisation des Nations Unies concernant le siège et le fonctionnement du Centre d'information audio-visuelle des Nations Unies sur les établissements humains

New York, le 27 septembre 1977

En vigueur le 27 septembre 1977

Pakistan

Convention entre le Canada et la République Islamique du Pakistan, tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu

Ottawa, le 24 février 1976

En vigueur le 15 décembre 1977

Pologne

Accord à long terme sur les céréales entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République populaire de Pologne
Ottawa, le 24 novembre 1976
En vigueur le 1^{er} janvier 1977
Terminé le 19 avril 1977
Avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1977

Accord à long terme sur les céréales entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République populaire de Pologne
Ottawa, le 19 avril 1977
En vigueur le 19 avril 1977
Avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1977

Accord sur le Transport aérien entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République populaire de Pologne
Ottawa, le 14 mai 1976
En vigueur, provisoirement, le 14 mai 1976
En vigueur, définitivement, le 28 octobre 1977

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République populaire de Pologne constituant un Accord relativement aux Articles IX, XI, XIII et XV de l'Accord sur le Transport aérien du 14 mai 1976
Ottawa, le 14 mai 1976
En vigueur, provisoirement, le 14 mai 1976
En vigueur, définitivement, le 28 octobre 1977

Portugal

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Portugal sur leurs relations mutuelles en matière de pêche
Ottawa, le 29 juillet 1976
En vigueur le 18 juillet 1977

Roumanie

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République socialiste de Roumanie concernant la coopération dans le développement et l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques
Ottawa, le 24 octobre 1977

Saint-Christophe-Nevis-Anguilla

Échange de Notes entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de Saint-Christophe-Nevis-Anguilla constituant un accord concernant les investissements canadiens à Saint-Christophe-Nevis-Anguilla garantis par la Société pour l'expansion des exportations,

mandataire du gouvernement du Canada
Bridgetown (Barbade) et Basseterre (Saint-Christophe)
Les 19 et 20 août 1977
En vigueur le 20 août 1977

Singapour

Convention entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République de Singapour tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu
Singapour, le 6 mars 1976
En vigueur le 23 septembre 1977

Suède

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Suède concernant l'utilisation des matières, équipements, installations et renseignements nucléaires transférés entre le Canada et la Suède
New York, le 27 septembre 1977

Suisse

Convention entre le Canada et la Suisse tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune
Berne, le 20 août 1976
En vigueur le 19 août 1977

Trinité-et-Tobago

Accord entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Trinité-et-Tobago relatif au Régime de Pensions du Canada
Ottawa, le 26 avril 1977
En vigueur le 26 avril 1977
Avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1974

Yougoslavie

Accord de Commerce entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la République fédérative socialiste de Yougoslavie
Belgrade, le 24 octobre 1973
En vigueur le 17 mai 1977

Zaire

Accord général relatif à la coopération au développement entre le Gouvernement du Canada et le gouvernement de la République du Zaire
Kinshasa, le 11 novembre 1977
En vigueur le 11 novembre 1977

Accords multilatéraux

Convention portant loi uniforme sur la forme d'un testament international

Faite à Washington, le 26 octobre 1973
Instrument d'adhésion du Canada déposé le 24 janvier 1977 avec la déclaration suivante:

« Le Gouvernement du Canada adhère à la Convention portant loi uniforme sur la forme d'un testament international, faite à Washington, D.C., le 26 octobre 1973, sous réserve de la déclaration suivante:

1. Le Gouvernement du Canada déclare qu'en application de l'article XIV de la Convention, cette dernière s'étendra seulement aux provinces du Manitoba et de Terre-Neuve.
2. Le Gouvernement du Canada déclare, en outre, qu'il soumettra, à un moment ou à un autre après son adhésion, d'autres déclarations en conformité de l'article XIV de la Convention indiquant expressément les provinces additionnelles auxquelles s'étendra la Convention, lorsque ces provinces auront adopté les lois d'exécution nécessaires. »

Amendements aux articles 34 et 55 de la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé, 22 juillet 1946

Faits à Genève, le 22 mai 1973
Instrument d'acceptation du Canada déposé le 14 juin 1974
En vigueur, pour le Canada, le 3 février 1977

Accord établissant le Fonds international de développement agricole

Fait à New York, le 20 décembre 1976
Signé par le Canada, le 10 février 1977

Accord entre le Gouvernement du Canada, le Gouvernement de l'Espagne et l'Agence internationale de l'Énergie atomique pour l'application de garanties

Fait à Vienne, le 10 février 1977
En vigueur le 10 février 1977

Convention sur la prévention et la répression des infractions contre les personnes jouissant d'une protection internationale, y compris les Agents diplomatiques

Fait à New York, le 14 décembre 1973
Signé par le Canada, le 26 juin 1974
Instrument de ratification du Canada déposé le 4 août 1976
En vigueur, pour le Canada, le 20 février 1977

Protocole à la Convention internationale pour les pêcheries de l'Atlantique

Fait à Washington, le 20 décembre 1976
Instrument d'approbation du Canada déposé le 9 mars 1977

Amendements à la Convention portant création de l'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime, 1948

Adoptée le 14 novembre 1975
Instrument d'acceptation du Canada déposé le 6 avril 1977

Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de l'environnement à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles
Faite à Genève, le 18 mai 1977

Convention sur les Règles internationales pour prévenir les abordages en mer, 1972

Faite à Londres, le 20 octobre 1972
Instrument d'adhésion du Canada déposé le 7 mars 1975 et accompagné de la déclaration suivante:

« 1. Le Gouvernement du Canada considère que les dispositions de la Règle 10 intitulée Dispositifs de séparation du trafic ne stipulent pas l'utilisation obligatoire des dispositifs adoptés. Il considère, en outre, qu'il est nécessaire d'imposer une organisation du trafic afin d'éviter les abordages et les dommages au milieu marin qui en résultent.

2. Le Gouvernement du Canada note qu'aucune exception n'est prévue aux paragraphes b), c) et h) de la Règle 10 dans le cas des navires en train de pêcher avec des filets, des lignes, des chaluts, des lignes traînantes ou d'autres engins ou des navires en train d'effectuer des opérations spéciales comme les recherches hydrographiques ou océanographiques, la pose ou le relèvement de câbles, de bouées ou de pipelines, et le renflouage et que les exceptions au paragraphe e) de la Règle 10 n'ont pas une extension suffisante pour inclure les navires en train d'effectuer des opérations spéciales. Le Gouvernement du Canada considère qu'il serait difficile de mettre la Règle 10 en application sans prévoir, de façon réaliste, des exceptions dans le cas des navires de pêche et des navires en train d'effectuer des opérations spéciales.

3. En conséquence, le Gouvernement du Canada juge qu'il n'est pas interdit de prévoir l'utilisation obligatoire des dispositifs de séparation du trafic et les exceptions à apporter aux paragraphes b), c), e), et h) de la Règle 10. »

En vigueur le 15 juillet 1977
En vigueur, pour le Canada, le 15 juillet 1977

Accord portant création du Fonds international de Développement agricole
Fait à New York, le 20 décembre 1976
Signé par le Canada, le 10 février 1977
Instrument de ratification du Canada déposé le 28 novembre 1977

Protocole portant suspension de l'application de garanties aux termes de l'accord entre l'Agence internationale de l'Énergie atomique, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Japon relatif à l'application des garanties prévues dans l'Accord bilatéral de Coopération conclu entre les gouvernements canadien et japonais pour l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques
Fait à Vienne, le 2 décembre 1977
En vigueur le 2 décembre 1977

Protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes des conflits armés internationaux (Protocole I)
Fait à Genève, le 12 décembre 1977

Protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes des conflits armés non internationaux (Protocole II)
Fait à Genève, le 12 décembre 1977

Accord international de 1973 sur le sucre
Fait à Genève, le 13 octobre 1973
Signé par le Canada le 14 décembre 1973
Instrument de ratification du Canada déposé le 28 décembre 1973
En vigueur, pour le Canada, le 1^{er} janvier 1974

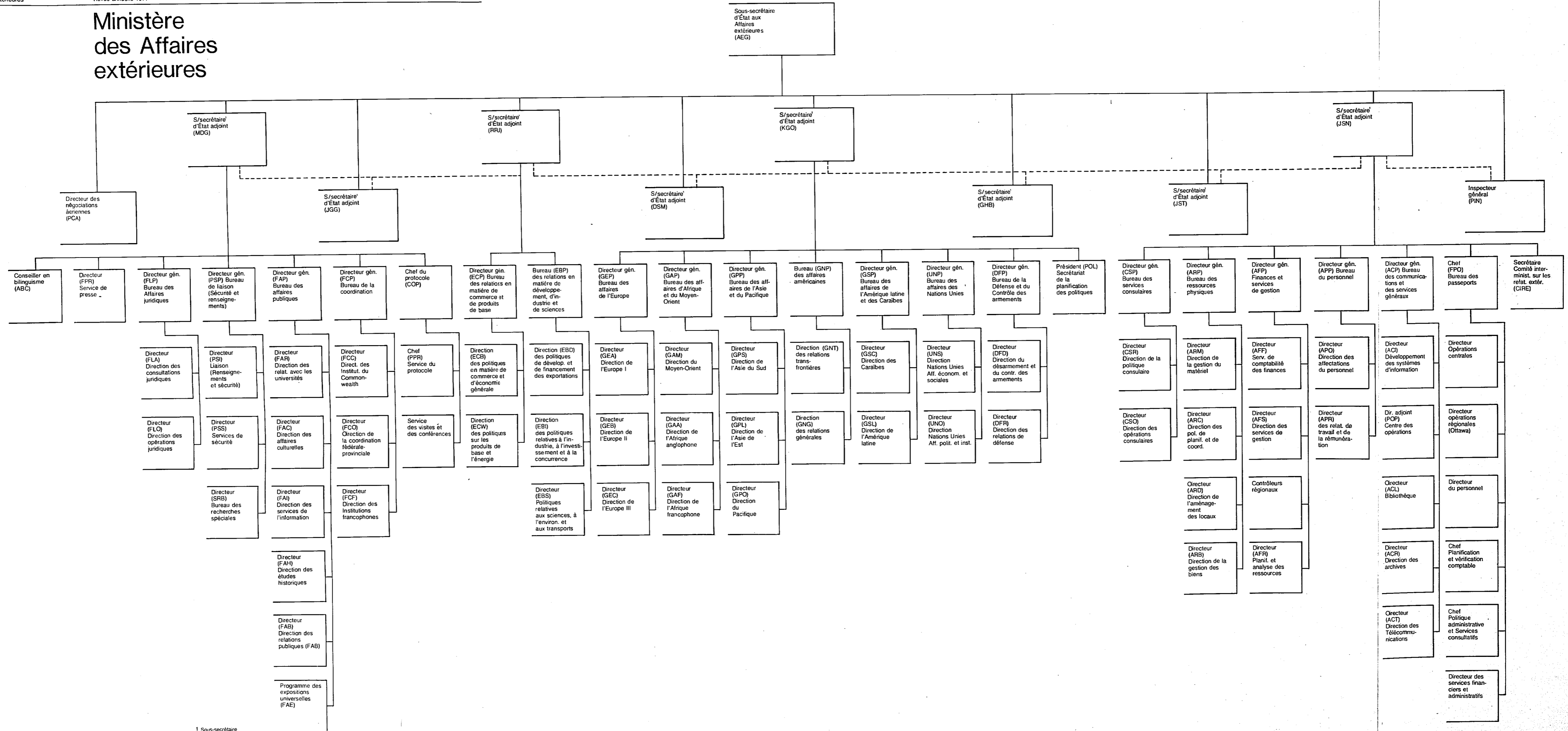
Lettre d'acceptation de la prolongation de cet Accord jusqu'au 31 décembre 1977, déposée le 15 décembre 1976

Lettre d'acceptation de la prolongation de cet Accord jusqu'au 31 décembre 1978, déposée le 30 décembre 1977

Accord international de 1977 sur le sucre
Fait à Genève, le 7 octobre 1977
Signé par le Canada, le 30 décembre 1977
Instrument de ratification du Canada déposé le 30 décembre 1977

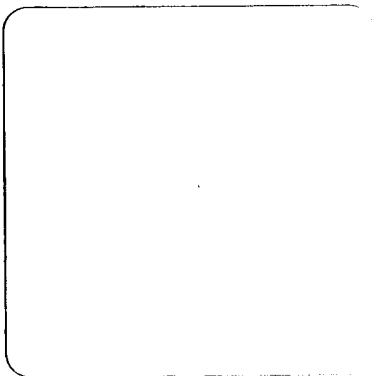
Organigramme de l'Administration centrale

Ministère des Affaires extérieures



1 Sous-secrétaire

③ 113
4297_{K.W}



NON - CIRCULATING /
CONSULTER SUR PLACE

EXTERNAL AFFAIRS
AFFAIRES EXTERIEURES
OTTAWA
JAN 4 1979
LIBRARY / BIBLIOTHÈQUE



**Department
of External
Affairs**

**Annual
Review
1977**



Department of External Affairs

**Annual
Review
1977**

© Minister of Supply and Services Canada 1978

Cat. No. E1-1/1977

ISBN 0-662-10143-X

The Honourable Don Jamieson
Secretary of State
for External Affairs

I have the honour to submit for your consideration the Annual Review of the Department. In accordance with the provisions of the Department of External Affairs Act, this report deals with our activities during the calendar year 1977.

A handwritten signature in cursive script, appearing to read "A. E. Gattuso".

Under-Secretary of State
for External Affairs

Ottawa, 1978

Contents

1977: Canada and the Global Challenge

Regional Activities

- 10 **Africa and the Middle East**
- 10 English-speaking and Portuguese-speaking Africa
- 12 Francophone Africa and the Mahgreb
- 13 Middle East
- 15 **Asia and the Pacific**
- 15 Northeast Asia
- 18 Pacific
- 21 South Asia
- 22 **Europe**
- 23 Western Europe
- 25 Eastern Europe
- 28 Northwestern Europe
- 32 **Latin America and the Caribbean**
- 32 Latin America
- 36 Commonwealth Caribbean
- 38 **United States**

Functional Activities

- 44 Defence relations
- 46 Arms control and disarmament
- 48 Economic and technological affairs
- 56 Legal affairs

Multilateral Activities

- 68 The Commonwealth
- 71 La Francophonie
- 73 United Nations

Foreign Policy Co-ordination

- 82 Federal-provincial relations
- 84 Interdepartmental Committee on External Relations

Services to Canadians

- 90 Consular activities
- 91 Passport Office

Public Affairs and Press Relations

- 95 Academic relations
- 98 Cultural affairs
- 102 Historical affairs
- 103 Information services and public relations
- 105 World Exhibition Program
- 105 Press office

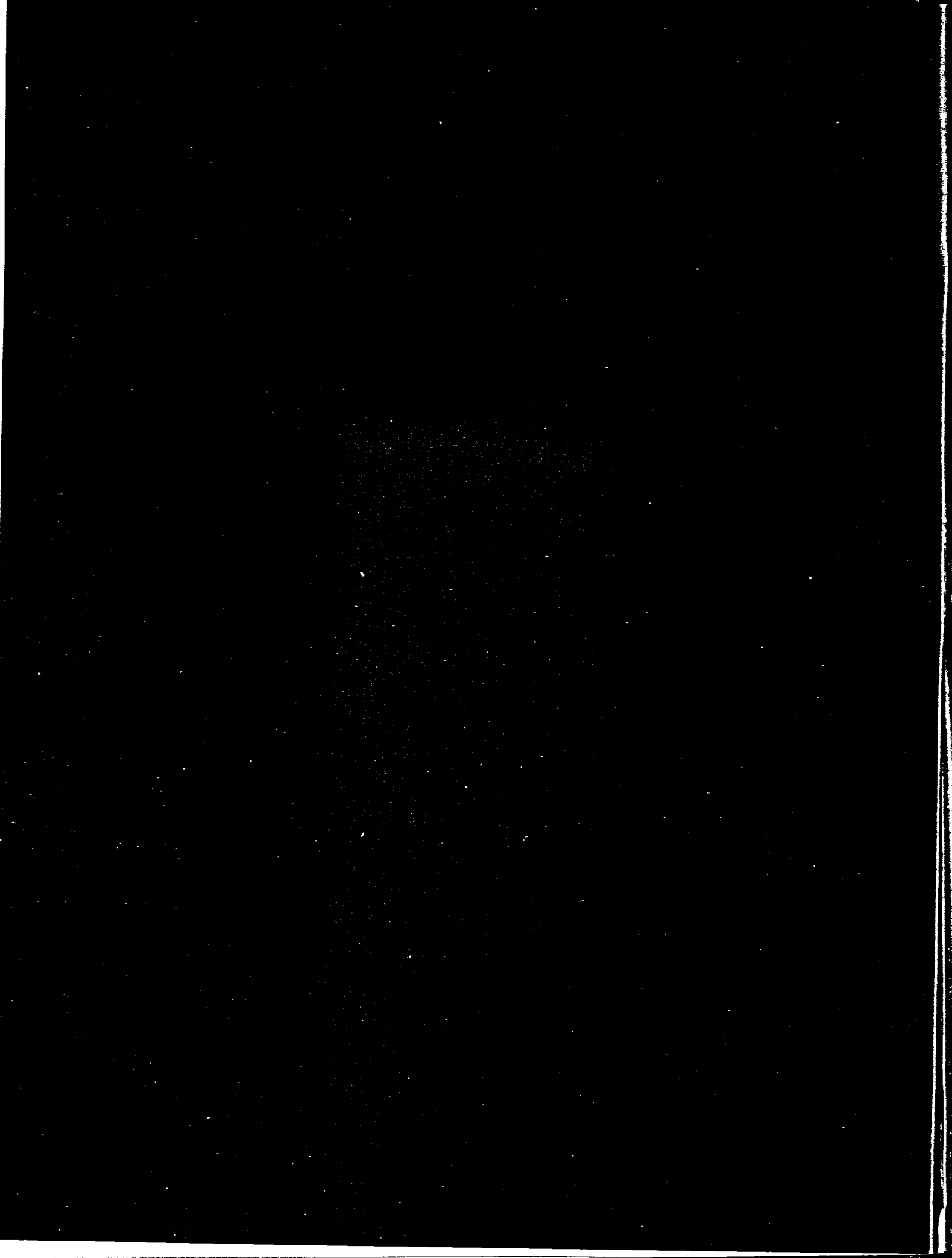
Resources, Personnel and Communications

- 108 Foreign representation in Canada: protocol
- 109 Personnel
- 110 Budget
- 112 Canadian diplomatic representation abroad
- 117 Handling of information
- 119 Bilingualism Adviser

International Agreements to which Canada is a Party: 1977 Developments

- 122 Bilateral agreements
- 126 Multilateral agreements

Headquarters organization chart



1977: Canada and the Global Challenge

The international system responded with considerable strength and resilience to the strains placed upon it during the year 1977. Regional conflicts were largely contained, nuclear proliferation was prevented through international co-operation, new attention was focused on fundamental questions of human rights, and some results were achieved on important global economic problems. A structure of interdependence could be discerned, uncertain and vulnerable, that gave some promise of coping with complex future demands. New multilateral instruments were tested, while traditional institutions assumed fresh tasks. Dramatic initiatives were taken on seemingly intractable problems in the Middle East and Southern Africa.

But not all trends were encouraging. East-West and North-South tensions remained unresolved and new local conflicts appeared in Africa and Asia, sometimes engaging outside powers to a disturbing degree. Although the armed peace survived another year, tensions between the super-powers in the military and strategic spheres continued, with unfortunate effects on the international climate for the handling of a wide range of issues. Significant progress on disarmament still appeared difficult to achieve. Hopes for full consensus in critical areas of international economic relations were disappointed. The industrialized countries continued to experience "stagflation" and other economic difficulties, while the developing countries expressed justifiable dissatisfaction with the international economic order.

In retrospect, the balance-sheet for 1977 might be considered roughly even, with future opportunities and potential constraints perhaps more sharply defined than before. Management of interdependence emerged as the fundamental issue on the global agenda for ensuing years.

In this international context, Canada strove throughout 1977 to surmount global difficulties and pursue national interests and ideals within the world community. Canada's international impact at the highest level was evident at the London "economic summit", the

Commonwealth heads-of-government meeting, and the NATO "summit", as well as in its membership in the United Nations Security Council and its co-chairmanship of the Conference on International Economic Co-operation (CIEC). Visits abroad by the Prime Minister, the Secretary of State for External Affairs and other ministers strengthened Canada's bilateral ties with a number of countries. While its means and resources for influencing events and issues abroad are limited, a review of some of Canada's most active areas of interest during 1977 emphasizes this country's continuing commitment to a peaceful and prosperous international community.

International economic relations

The economic problems that have troubled the world system over the past few years strengthened the need for co-ordination of economic policy at the political and technical levels among the major industrialized countries. Canada was an active member of the "summit" group (with Britain, France, Germany, Italy, Japan and the U.S.A.), of the OECD, and of other key organizations designed to integrate and promote economic development of the West and the world community. Serious problems, including global growth with reduction of inflation, energy, trade, international monetary arrangements and relations between industrial and developing countries, continued to require attention. Of particular importance for Canada, and for the world trading system in general, were preparations for continuation of the Multilateral Trade Negotiations in Geneva early in 1978.

Canada-U.S. relations

The management of Canada's extensive and complex ties with the United States was its most important bilateral priority in 1977. Agreements were successfully concluded on a transit pipeline treaty, on a northern gas pipeline, on St Lawrence Seaway tolls, and on co-operation in the peaceful uses of nuclear energy. Discussions and negotiations continued on maritime boundaries and on a number of transboundary environmental questions. These developments underline the current vitality and variety of Canada/United States relations.

The European Community and Japan

Despite the generally unfavourable economic climate, special attention was given in 1977 to expanding and diversifying Canadian economic and political relations by creating closer ties with Japan and ensuring that Canada's interests would be considered by an increasingly-integrated European Community and its member countries. Special efforts were made to give substance to formal agreements such as Canada's contractual link with the EC.

The North-South challenge

Relations with the developing nations were of major concern during 1977. Canada's support for a net transfer of resources to the poor countries through a large development-assistance program remained a fundamental component of its foreign policy. Its aid program continued to expand, and increasing attention was given to the place of an efficient and humane program within the framework of Canada's foreign policy in the light of its national interests.

Trade and investment relations with a number of increasingly important countries in Latin America, Asia and Africa developed further during 1977 as Canada adjusted its foreign policy to the diversities of the Third World. Simultaneously, Canada worked in many institutions to achieve harmony in relations between the developing countries and the advanced industrial societies; to this end its privileged access to the councils of the Commonwealth and La Francophonie and its undiminished commitment to the United Nations system were invaluable. The work of the Conference on International Economic Co-operation in Paris, which concluded with mixed results in mid-1977, was carried forward by negotiations on the Common Fund, commodity agreements, the debt problems of developing countries and other complex questions.

Peace, security and East-West relations

Canada continued to support multilateral efforts towards reducing East-West tensions and promoting disarmament through participation in the Conference of the Committee on Disarmament, the talks on Mutual and Balanced Force Reductions, the follow-up meeting in Belgrade to the Conference on Security and Co-operation in Europe and preparations for the UN special session on disarmament. Canada followed with special attention the Strategic Arms Limitation Talks between the super-powers. In addition, Canada maintained its commitment to global peace and stability with a significant and credible contribution to Western collective security through NATO and NORAD, and with the maintenance of peacekeeping forces under UN auspices in several world trouble-spots.

At the end of 1977, Canada shared with many countries the keen disappointment at the slow progress of the Belgrade meeting in contributing to the advancement of *détente*, human rights and co-operation in Europe, and there was concern over evidence of increasing East-West tension in other parts of the globe.

Nevertheless, the Belgrade meeting provided an opportunity for reviewing such progress as had been made in promoting security and co-operation in Europe during the two years since Helsinki. Canada and other Western countries left no doubt about how they considered the provisions of the Helsinki Final Act should be implemented. Canada emphasized that respect for human rights and enhanced human contacts were essential to the sustaining of public support for *détente*.

Canada remained firmly committed to the principle of *détente*. Normal and businesslike relations were pursued with the Soviet Union and its Warsaw Pact allies, and Canada continued, in its bilateral relations with these countries, to pursue the interests of Canadians in such matters as expanded trade, cultural and scientific exchanges and family reunification.

Middle East and Africa

Canada supported all positive steps in the search for reconciliation and peace in the Middle East and for peaceful transition to the rule of the black majority in Southern Africa. It continued to provide contingents to UN peacekeeping forces in the Middle East and other parts of the world and, as a member of the UN Security Council, encouraged international efforts to achieve a peaceful solution to the problem of Namibia and to mitigate racial discrimination in South Africa. To the latter end, Canada phased down its government-supported trade activities in South Africa. Canadian relations with the rest of Africa, conducted largely in the friendly context of the Commonwealth and La Francophonie, sought to support the economic development of the member countries of these two associations.

Strengthening nuclear non-proliferation

As a major exporter of uranium and nuclear technology, Canada was in the forefront during 1977 of unilateral and multilateral efforts to prevent the spread of nuclear weapons. However, the conflicting tasks of making nuclear technology available to an energy-deficient world and at the same time minimizing the risk of nuclear proliferation continued to create a dilemma. As a firm supporter and signatory of the Non-Proliferation Treaty and a founding member of the Nuclear Suppliers Group, Canada has been contributing to an international study to find means of limiting the proliferation risks inherent in current and alternative fuel-cycles. Canada was able to strengthen its nuclear safeguards arrangements with the European Economic Community, and several bilateral safeguards agreements were under negotiation to permit the renewed export of uranium to other countries. There was indication that Canada's strict nuclear standards had influenced the attitudes of other countries towards this critical question.

Human rights

Canada's deep concern over human rights was manifest during the year in the policies it expressed at the Belgrade meeting, in the United Nations, in the Commonwealth, in dealing with Southern Africa and in various bilateral contexts. Canada's abhorrence of *apartheid* was again made evident in, among other things, its support in the UN Security Council for a mandatory arms embargo against South Africa. In dealing with matters of human rights Canada emphasized practical results rather than rhetoric. When necessary and effective, however, it voiced its views strongly on these matters. Canadian positions and statements at the CSCE follow-up meeting in Belgrade, as well as during the UN General Assembly, made this commitment clear.

Law of the sea

Satisfactory resolution of the complex set of jurisdictional and economic problems considered at the United Nations Law of the Sea Conference has been of special importance to Canada. It continued its active role, at the sixth session of the Conference and in related meetings held during 1977, in pursuit of vital Canadian interests. These arose from Canada's extensive coastline and delicately-balanced marine environment, and also from its concern not only with fisheries-management and the exploitation of seabed resources but with the use of the resources of the deep seabed beyond the bounds of national jurisdiction in the interests of mankind as a whole.

The Conference has achieved considerable success, despite the variety of political and economic perspectives represented, and the potential for disputes. Canada has grounds for satisfaction with the results achieved in 1977,

particularly on fisheries and environmental issues. In parallel high-priority negotiations, several bilateral agreements arising from Canada's extension of its fisheries jurisdiction to a distance of 200 miles from its coasts were concluded during the year.

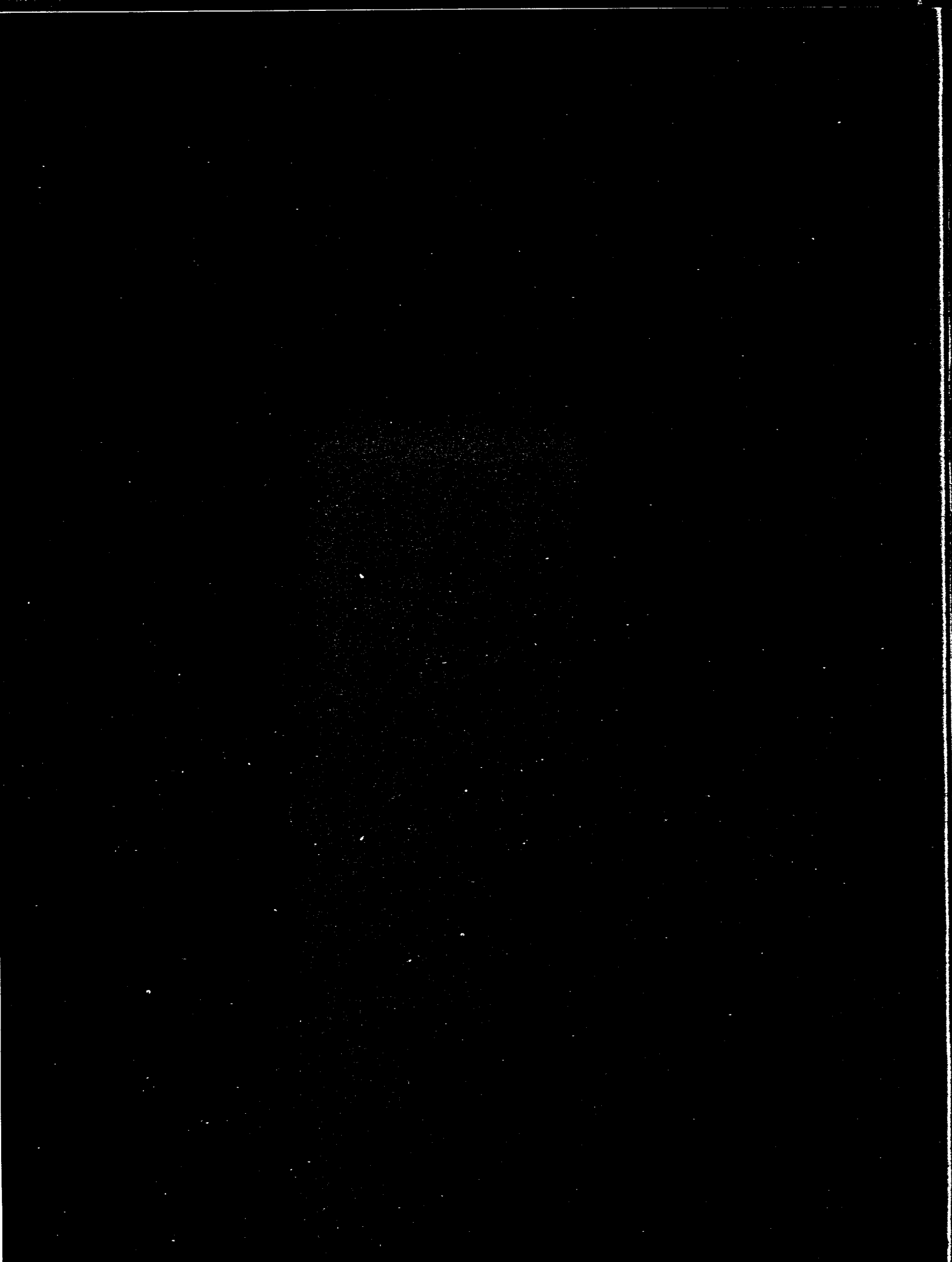
Reflecting the national identity abroad

The Department continued during 1977 to ensure that Canadian foreign policy fully reflected Canada's bilingual and multicultural nature. Canada's relations with the English-speaking and the French-speaking countries of the world continued to develop vigorously. The facilitation of human contacts, pursued in conformity with the provisions of the Helsinki Final Act, was of major interest to many Canadians with ties to former homelands. Co-ordination of the international interests of the provinces reflected the Canadian Government's determination to express fully the national interest on the international plane. Programs of cultural exchange with a growing number of countries reflected the diversity of the Canadian heritage.

The way ahead

The challenges Canada will face in the critical area of international relations became clearer during the year. The welfare of Canadians will depend increasingly on better solutions to global economic and political problems. Public understanding and co-ordinated policy-management will be more important than ever if Canada is to adapt to the economic and political imperatives of an increasingly interdependent world. In this way, Canada can play an appropriate part in shaping a more peaceful, co-operative and prosperous global community that fulfils the hopes and responds to the interests of Canadians.

The House of Commons held a special debate on foreign-policy questions on December 19 and 20. The Secretary of State for External Affairs, the Honourable Don Jamieson, made an opening statement dealing with various issues, including international economic development, Canada's relations with the United States, the European Community and France, nuclear safeguards, human rights and the current state of the Middle East and Southern Africa. Members of all parties in the House then took part in a wide-ranging debate on Canada's place in the world.



Regional Activities

Africa and the Middle East

This region continued to be a major object of Canadian concern during 1977. In part this was due to important developments in Southern Africa and the dramatic events in the Middle East set in motion by President Sadat's initiative in visiting Israel in November. The visit of the Egyptian leader took place not long after the Secretary of State for External Affairs had visited Israel and Egypt. Also, a series of high-level visits between Canada and *francophone* Africa emphasized Canada's continuing and developing interest in that part of the world.

An important new factor in Canadian involvement in this area was Canada's election for a two-year term to the UN Security Council beginning January 1, 1977, since African and Middle Eastern problems largely dominated Security Council deliberations during the year under review.

English-speaking and Portuguese-speaking Africa

During 1977 many efforts by the international community were directed towards finding just and internationally-accepted solutions to problems in the remaining areas of white-minority rule in Southern Africa. At the same time, instability increased in the Horn of Africa, and differences among East African countries created tension. The remnants of European colonialism were further reduced with the attainment of independence by Djibouti (the former French Territory of the Afars and Issas).

The main focus of attention in this area continued to be on the problems of South Africa itself and the related questions of Zimbabwe (Rhodesia) and Namibia (South West Africa). Regrettably, despite major efforts by negotiating parties to resolve outstanding differences, the year closed without agreement on formulas that would permit peaceful transition to independence and majority rule for these two territories.

Rhodesia

After the breakdown of the Geneva conference in January 1977, the British and U.S. Governments drew up, in consultation with the major parties involved in the Rhodesian dispute, a comprehensive set of settlement proposals that were to represent a framework for Zimbabwe's independence and to act as a point of departure for further negotiations. The settlement proposals, following earlier British proposals, retained the target date of March 1978 for independence, and also proposed increased British and international involvement in the process of transition. The proposals were published in September and were accepted shortly afterwards by all parties directly concerned, including Ian Smith and the black nationalists. The Canadian Government fully supported the Anglo-American initiatives and indicated its willingness in principle to contribute to an internationally-financed development fund. The independence talks, however, were stalemated towards the end of 1977 over several difficult questions.

South West Africa

International efforts to resolve the long-standing dispute between South Africa and the United Nations over Namibia entered a major new phase in April. At that time, the five Western members of the UN Security Council (Britain, Canada, France, the U.S.A. and West Germany) undertook to explore with the principal parties to the dispute (South Africa, the UN, the South West African People's Organization (SWAPO), the principal Namibian independence movement, and the "front-line" states of Angola, Botswana, Mozambique, Tanzania and Zambia) means for obtaining an internationally-acceptable solution that would be consistent with the requirements of UN Security Council Resolution 385 of January 30, 1976. (That resolution called, *inter alia*, for the holding of free elections under the supervision and control of the United Nations, the withdrawal of the illegal South African administration of Namibia, the release of all Namibian political prisoners, the abolition of all racially-discriminatory and politically-repressive laws and practices, and permission for all Namibian exiles to return to the territory.) During 1977, representatives of the five Western Security Council states held several discussions with the concerned parties at the United Nations in New York, in Cape Town and elsewhere, and some progress was achieved on many of the points raised in Resolution 385. At the end of 1977, the Western five had proposed that further talks with South Africa and SWAPO should be held in New York early in 1978 to try to achieve a compromise on outstanding differences.

South Africa

The large-scale riots and unrest that dominated South Africa's internal affairs in 1976 were not as frequent in 1977. However, the detaining or banning of prominent black South Africans continued and had the most serious repercussions when South Africans and the world learnt of the death of Steve Biko, Honorary President of the Black People's Convention and a prominent and respected leader of moderate black opinion. His death in mysterious circumstances while in police custody shocked international opinion. Eventually, strong domestic and world reaction obliged the South African Government to institute an inquest into the circumstances of Mr Biko's death. Before the inquest began,

however, the South African Government further disturbed the international community on October 19 by arresting, detaining or banning the great majority of its most prominent domestic critics. The Canadian Government called in the South African Ambassador on October 25 to convey to his Government Canada's grave concern over the latest measures to repress legitimate dissent in South Africa. Subsequently, on November 4, Canada joined the other members of the UN Security Council in unanimously agreeing to the imposition of a mandatory embargo (under the provisions of Chapter VII of the UN Charter) on the sale of arms and military equipment to South Africa.

During the course of the Security Council's deliberations on the arms embargo, Canada declared that it was undertaking a review of its economic relations with South Africa and, on December 19, the Secretary of State for External Affairs announced the results of this review. Referring to the recent events in South Africa and the grave concern felt in Canada over the unique racial situation in that country, Mr Jamieson made known the Government's intention to phase out nearly all its government-sponsored commercial-support activities in South Africa - while permitting private trade and investment to continue. In consequence, Canadian trade commissioners in South Africa would be withdrawn and the Consulate General in Johannesburg closed. Government account facilities of the Export Development Corporation would be withdrawn from transactions with South Africa and a code of conduct would be issued concerning the employment practices of Canadian companies operating in South Africa. To rectify anomalous situations resulting from South Africa's former membership in the Commonwealth, the Government would begin to require visas for all non-immigrant South Africans visiting Canada and would undertake to examine the effects of ending British-preferential-tariff treatment still accorded to South Africa. Other measures, relating to Canadian economic relations with Namibia, were also dealt with in Mr Jamieson's statement. In announcing these various moves, Mr Jamieson made it clear that the Canadian Government continued to hope that the problem of South Africa would be resolved

Francophone Africa and the Maghreb

peacefully, and he stated that Canada would continue to have diplomatic relations with South Africa. He emphasized that the South African situation would be kept under review.

East and West Africa

Instability in the Horn of Africa also caused increasing international concern. The long-standing dispute between Ethiopia and Somalia over the Ogaden region of Southeast Ethiopia grew from border skirmishing into full-scale fighting, and several important Ethiopian towns were captured by Somali-supported guerilla forces. This and related situations in the Horn created a growing potential for outside intervention, with disturbing implications for the stability of Africa.

The continued gross violations of human rights in Uganda attracted the critical attention of the international community. After learning of the suspicious circumstances surrounding the deaths of Archbishop Luwum and two Ugandan cabinet ministers in February, the Canadian Government expressed its grave concern to the Ugandan Government. In addition, the Government re-emphasized its concern on this issue to the international community by tabling a resolution in the UN Commission on Human Rights in March that called for a full investigation into the human-rights situation in Uganda.

During 1977 there also occurred further disintegration of the East African Community and increased tension between Kenya and Tanzania. In retaliation against Kenya's decision to place the East African Airways in receivership at the time of the tenth anniversary Arusha Declarations, Tanzania closed the border to all overland traffic. Following the breakdown of border-reopening negotiations, the closing was later extended by Kenya to include air traffic. While many East African corporations and research institutions had already decentralized regionally to a significant extent, this final series of events resulted in the winding-up of virtually all Community activities and the repatriation of Community employees.

Canada, which welcomed Nigeria's election to the Security Council in 1977, will continue to follow with interest this nation's active foreign policy in areas of mutual concern, especially its contribution to efforts to find peaceful solutions to the problems of South Africa.

A number of events of importance to French-speaking Africa took place during 1977: the meeting of the Club of Friends of the Sahel, the cancelling of the debts of the poorest countries, the Canadian Government's announcement of its intention to make all future transfers of money to the region in the form of grants and the numerous ministerial visits exchanged by Africa and Canada. These visits elicited favourable responses to Canada by governments and individuals throughout the region and stimulated a desire to reciprocate to the extent that the limited means of the countries concerned would permit.

In June, at the invitation of Canada, the second meeting at ministerial level of the Club of Friends of the Sahel, to which the eight West African states bordering on the Sahara belong, took place in the Department of External Affairs under the chairmanship of President Ould Daddah of Mauritania. Most Western countries, many international organizations and the Specialized Agencies of the United Nations were represented, and the Club adopted a long-term economic-development strategy for the Sahel. This semi-arid sub-Saharan region, one of the poorest territories in the world, inhabited by some 27 million people, was stricken by a catastrophic drought from 1968 to 1972. For the countries of this area, the Ottawa meeting was one of hope, and they viewed it as a springboard for a far-reaching plan of survival. Ironically, while the process of economic recovery was beginning, drought recurred in the Sahel.

At the same time, south of the equator, guerilla warfare was being conducted against Zaire government forces by the former Katangan police force in the copper-producing region of Shaba. With the help of Moroccan troops and strategic support from France, the troops repelled the guerillas after 80 days of fighting. Following this conflict, Zaire undertook reform of its political system. The presidential elections that followed returned President Mobutu Sese Seko to power by a substantial majority. In co-operation with other industrialized countries, Canada pursued its

Middle East

efforts within the Club of Paris to consolidate Zaire's debt after economic conditions had brought the country to the verge of bankruptcy.

While most countries in the region continued to struggle against underdevelopment in relatively peaceful circumstances, social and political tensions surfaced, primarily in countries with Marxist-oriented governments. In Benin, an attempted *coup* led to a United Nations inquiry. In the Congo, President N'Gouabi and Cardinal Biayenda were assassinated in July. In Guinea, bloody demonstrations jeopardized the tendency towards relative liberalization that appeared to be developing.

In the latter months of 1977, Canada sought to provide effective supervision for its development-assistance projects in Madagascar. Canada signed an agreement in principle with Gabon to establish a line of credit of \$150 million.

At the end of the year, the coronation of Emperor Jean-Félix Bokassa of the Central African Empire took place amid pomp and circumstance.

In the Maghreb, the Algerian conflict over the Western Sahara with Morocco and Mauritania continued. The positions of the parties were still too far apart to permit optimism about a solution in the near future.

The most important developments during the year from Canada's bilateral standpoint were the Export Development Corporation's offers of trade credits of \$200 million and \$1.2 million to Morocco and Algeria respectively and the visit to these countries of a Canadian trade mission headed by Jean-Pierre Goyer in his capacity as adviser to the Secretary of State for External Affairs on matters relating to French-speaking countries and organizations. In addition, Mr Goyer visited French-speaking black African countries, and President Omar Bongo of Gabon visited Canada. Other visitors to Canada during 1977 were Lieutenant-Colonel Baba Diarra, Vice-President of Mali, Moumouni Adamou Djermakoye, Moussa Kargougou and Uamba di Lutete, foreign affairs ministers respectively of Niger, Upper Volta and Zaire, and Jean Boniface Assélé, Minister of National Education, Youth and Sports of Gabon.

The Arab-Israeli dispute took a dramatic turn in November when President Sadat of Egypt visited Israel on his own initiative in an attempt to break the Middle East peace impasse. Canada was one of the first countries to welcome President Sadat's initiative and Prime Minister Trudeau sent messages to both the Egyptian and Israeli leaders encouraging their efforts to work towards a comprehensive peace settlement. As 1977 drew to a close, direct negotiations had taken place in Cairo and Ismailia that provided grounds for cautious optimism.

Canada's developing links with the Middle East were demonstrated in 1977 by an increased number of Canadian ministerial visits to the region. During an April inspection tour of Canadian troops serving with the United Nations peacekeeping forces in Syria, Israel and Egypt, Defence Minister Danson also met with government and military leaders in each of the three countries. In May, Jean Chrétien, Minister of Industry, Trade and Commerce, led trade missions to Iran, Saudi Arabia and Israel. In the last country, Mr Chrétien chaired the inaugural meeting of the Canada-Israel Joint Economic Committee. In July, Senator Perreault, leader of the Government in the Senate, met with several parliamentary leaders in Israel. At the provincial level, Premier Davis of Ontario visited Israel in the spring, while Premier Lougheed of Alberta travelled to Iran, Saudi Arabia and Israel in the summer.

The Secretary of State for External Affairs, who visited the Middle East in the autumn, was the last foreign minister to hold talks with both Prime Minister Begin and President Sadat prior to their historic meeting in Jerusalem. Mr Jamieson was pleased with this development, as one of the stated objectives of his own trip had been "to encourage the Israeli and Egyptian Governments to make all reasonable moves in order to bring about the kind of accommodation among the parties that is necessary before peace talks can resume". Mr Jamieson's visit also helped to advance

Canada's bilateral relations with both Israel and Egypt. Of particular note was his announcement that Canada would grant Egypt food aid valued at \$5 million in the form of wheat and \$2 million in associated transportation costs during the fiscal year 1977-78. Equally noteworthy was Egypt's agreement to an exhibition of the Tutankhamen art treasures at the Art Gallery of Ontario in 1979.

In general, Canada continued to pursue a balanced and objective approach towards the Arab-Israeli dispute, basing its stand on UN Security Council Resolutions 242 and 338 and stressing both the need to recognize Israel's right to exist and the legitimate concerns and interests of the Palestinians, including the need to find a territorial foundation for their political self-expression. Eighteen major resolutions concerning the Middle East were considered by the General Assembly. Canada's delegates voted in favour of nine, opposed four, and abstained on five. (See also the section on the United Nations).

Canada welcomed the reduction in conflict in Lebanon during 1977, which permitted the Canadian Embassy in Beirut to resume operations in August after the withdrawal of its staff to Jordan and Cyprus in March 1976. As of July 1977, direct Canadian Government cash contributions for relief in Lebanon to the International Committee of the Red Cross and to the UN Secretary-General's appeal for Lebanon totalled more than \$1 million. Canada also contributed financially to other organizations that were assisting with Lebanese relief.

Canada continued to provide the largest national contingent to the United Nations peacekeeping forces monitoring the ceasefires in the Sinai Peninsula and on the Golan Heights.

Visitors to Canada from the Middle East included the Iraqi Minister of State, Aziz Rashid Akrawi, in January, the Sudanese Foreign Minister, Mansour Khalid, in July, and Ahmed Sultan, the Egyptian Deputy Prime Minister for Production and Minister of Electricity and Energy, in September.

Trade

Canadian economic and commercial activities in the Middle East continued to increase during 1977. Canadian exports to the Middle East in the first ten months of 1977 were \$533 million, an increase of 28 per cent over the same period of 1976. Iran was Canada's largest customer, followed by Saudi Arabia. Canadian imports from the region for the first ten months of 1977 were \$1.1 billion, a decrease of 22 per cent over the 1976 period. Canada's most important suppliers were Saudi Arabia and Iran. A particularly interesting example was a \$3.4-billion contract jointly awarded to Bell Canada, a Dutch company and a Swedish company by the Saudi Arabian Government for the purpose of expanding that country's automatic-phone network. Canada's share of the work will be approximately \$997 million, and during the peak of the project as many as 500 Canadians will be on the job in Saudi Arabia. To assist Canadian companies in their operations in the Middle East, the Canadian Government maintains 15 trade commissioners, together with diplomatic and consular offices, at its six embassies in the region.

Asia and the Pacific

Canada's relations with the countries of Asia and the Pacific are marked by diversity. This is not surprising, since this huge region contains some of the oldest and most varied civilizations in the world, some of the most highly-industrialized nations, and some of the least-developed economies. Together these countries contain over half the world's population and many of their governments are faced with the daunting administrative and political problems to which that condition gives rise. It is worthwhile recalling that some of Canada's earliest initiatives in the field of external relations were taken with countries of the region. Canada's Commonwealth ties with many of the countries of Asia and the Pacific have remained important. Commercial links go back many years. Several generations of Canadians have lived and worked in the area. In turn, over the past decades Canada has become the new home of many who were born in the region.

Canada's development-assistance programs in co-operation with some of the countries of the Asian and Pacific region are the oldest and the largest in which it has engaged. Some of Canada's best customers are in the region and Canadian imports from it have increased steadily. Consciousness that Canada is a Pacific nation is growing among Canadians. It is not surprising, therefore, that most Canadian foreign-policy themes find expression in relations with one or another of the countries of the region. Canada's heightened awareness in 1977 of the Association of Southeast Asian Nations (ASEAN) is a good example of Canadian recognition of the desirability of intensifying political, economic and social relations with countries of Asia and the Pacific.

Northeast Asia

Japan

Canada's relations with Japan continued to expand over the past year, reflecting the growing importance of the association to both countries.

A highlight was the first meeting of the Canada-Japan Joint Economic Committee, held in Vancouver in June. The participation of the Secretary of State for External Affairs and the then Japanese Foreign Minister, Ichiro Hatoyama, indicated the importance each country attached to this committee. Western Canada was selected as the site for the meeting to emphasize its particular significance in Canada's economic ties with Japan. The committee, established under the terms of the "Framework for Economic Co-operation" signed by Prime Minister Trudeau and the then Japanese Prime Minister Miki in Tokyo the previous year, brought together senior officials of both governments to promote co-operative economic activities and to discuss multilateral economic issues of mutual interest. Separate discussion groups were established to review progress in the specific sectors of energy and resources, secondary manufacturing, agriculture and forestry, and housing.

During this official visit to Canada, Messrs Hatoyama and Jamieson discussed a wide range of issues, with emphasis on reviewing the continuing negotiations towards revision of the Canada-Japan Nuclear Co-operation Agreement (1959). In addition, Mr Jamieson and Mr Hatoyama also took advantage of their presence at the London "summit" meeting in May and the Conference on International Economic Co-operation in Paris at the end of June to discuss nuclear co-operation and other subjects of bilateral interest.

Japan continues to be Canada's second-largest trading partner and trade and economic issues remain the primary consideration in the relation. Two-way trade has continued to expand, even in the face of the general economic recession that has affected both countries. Canadian exports to

Japan in 1977 reached \$2.54 billion, an increase of 6.3 per cent over the previous year. Japan is now Canada's largest agricultural market, and in 1977 agricultural products accounted for the largest part (35 per cent) of Canadian exports to Japan. Japan is also Canada's primary market for coal, which last year constituted 22 per cent of Canadian exports to that country. Progress was also made in Canada's efforts to increase sales to Japan of upgraded products, exports of which were up approximately 13 per cent over the previous year. In 1977, Canada had a trade surplus with Japan estimated at \$700 million.

Economic co-operation activities between Canada and Japan have continued to grow, with numerous discussions on joint ventures and on Japanese investment in Canada. These maintained the momentum already developed in a number of important sectors - notably energy, forest products, housing and aerospace.

The Japanese Government and private corporations headed by the Japanese Petroleum-Development Corporation, which are already involved in a heavy-oil project in Alberta, are currently negotiating further participation in oil-sands development.

The private sectors of both countries have shown considerable interest in enhancing their contacts and in involvement in the development of economic ties. On their own initiative, they established a Canada-Japan Business Co-operation Committee, composed of senior representatives of business communities in both countries. The Canadian Government has indicated its support and its desire to work closely with the committee in the development of bilateral trade and economic relations.

At the ministerial level, the process of consultation was strengthened by a variety of multilateral economic consultations, particularly at the London "summit" meeting, the multilateral trade negotiations and the meetings of the Conference on International Economic Co-operation. In addition, two federal ministerial missions went to Japan during the year. In April, the Secretary of State, John Roberts, paid a visit to Japan, examined various aspects of the growing

Canada-Japan cultural relation with the Japanese Minister of Education and delivered an important address on Canadian unity while he was in Tokyo. Otto Lang, Transport Minister and Minister Responsible for the Wheat Board, visited Japan in October to meet with his Japanese counterparts, with whom he discussed a variety of subjects, including grain sales, the short-takeoff-and-landing (STOL) transportation system and bulk transport and shipbuilding. He also met with business leaders and toured transportation and grain-handling facilities.

A number of provinces manifested interest in expanded relations with Japan. In December, the British Columbia Ministers of Economic Development and of Forests visited Japan to promote development of coal and pulp resources. An Alberta delegation visited Japan in December to discuss cultural exchanges. The possibility of uranium sales to Japan were explored during a November visit by a delegation led by the Saskatchewan Minister of Natural Resources. A Manitoba bond issue was completed in Japan during the year. Ontario's Premier Davis, with his Ministers of Agriculture and of Industry and Tourism, led a mission to Japan in September to stimulate Japanese investment in Ontario and imports of Ontario products. A Japanese bond issue was completed by Hydro-Quebec, and a Quebec agriculture mission visited Japan in September. New Brunswick Premier Hatfield concluded negotiations in Tokyo in September for a yen-denominated bond issue.

Japanese and Canadian parliamentarians also exchanged visits. Hugh Poulin, Parliamentary Secretary to the Minister of Industry, Trade and Commerce, visited Japan in March during a tour of Asian countries to discuss trade issues, particularly with respect to textiles. Otto Jelinek, the Conservative Party spokesman for small business, was in Japan in March for discussions with the Japanese Small and Medium Enterprises Agency. New Democratic Party Leader Ed Broadbent took part in the Socialist International in Tokyo in December. In addition, five Japanese parliamentary delegations visited Canada this

past year to discuss diverse topics ranging from governmental accounting procedures to parliamentary library exchanges.

Cultural activities involving Canada and Japan continued to grow, particularly in the sphere of academic relations. Of particular significance in the past year was the expansion of programs of Canadian studies in Japanese universities, and the formation of a Japanese Association of Canadian Studies, composed of Japanese academics interested in this subject. Programs designed to acquaint Japanese journalists with Canada and to present Canadian performers to Japanese audiences also provided an important means of developing mutual interest and understanding.

China

The continually-developing relations between Canada and China were marked in 1977 by the visits to China in September of Otto Lang, Minister of Transport and Minister in charge of the Wheat Board, and to Canada in October of Huang Hua, the Chinese Foreign Minister. The Secretary of State for External Affairs, Don Jamieson, accepted an invitation to visit China early in 1978.

The level of cultural exchange in 1977 was indicative of the widening scope of Sino-Canadian relations. In March the Canadian Brass Quintet toured China, where it received wide acclaim. The following month, a delegation of Canadian craftsmen visited China, and in May the Shanghai Ballet conducted a highly successful tour of Canada. Throughout the year, preparations were under way for the visit to China of the Toronto Symphony Orchestra early in 1978, which would coincide with the visit of Mr Jamieson to China and Japan. A Radio Canada team made television documentaries in China in April and a National Film Board delegation discussed prospects for the production of several films in the P.R.C.

Under the official academic-exchange program, 23 Canadian students visited China while 25 Chinese students studied in Canada. As holders of the Dr Norman Bethune

scholarship, two Chinese doctors arrived at McGill University in May.

Major features of the sports-exchange program included a tour of Canada by a Chinese volleyball team, the attendance of a delegation of Chinese hockey players and coaches at training camps in Canada, and the visit of a Canadian gymnastics team to China.

Official exchanges continued to develop in the fields of science and trade. Among these were the visit to China of Canadian metrologists, the holding of a Canadian potash-utilization seminar in China, and the visit to China of a professor of plant biology. From China, isotope geologists and delegations concerned with occupational health, sedimentary iron, agricultural machinery and fisheries visited Canada, and a Chinese delegation attended a course offered by the Canadian International Grains Institute. In the fall, a Chinese geophysical delegation attended a conference in Ottawa and a Canadian pulp-and-paper technical mission gave seminars in China.

There was a great increase in P.R.C.-Canada trade in 1977, with Canadian exports reaching \$369.3 million, an increase of 88 per cent over the previous year. New wheat sales accounted for the bulk of the increase, total sales reaching \$309.6 million—i.e. 84 per cent of the export total. Imports from China amounted to \$81.9 million. The Canada-China Joint Trade Committee held its annual meeting in Ottawa in the spring to discuss trade development and related issues between Canada and China.

Korea

The character and importance of Canada's relations with the Republic of Korea (R.O.K.) have changed significantly in recent years, a reflection of the notable progress Korea has achieved in its economic development. Trade, in particular, has continued to expand rapidly and in 1977 approached a total of \$500 million, of which Canadian exports to Korea accounted for approximately \$140 million. Canada had some success last year in reducing its negative trade balance with the R.O.K. and expects this trend to continue, especially as the effects of the 1976 sale of a CANDU reactor to Korea make themselves increasingly felt. Korea also presents a

Pacific

promising export market for Canadian grains, thermal and metallurgical coal, and high-technology products.

During the year useful consultations were held at the ministerial level, notably the April visit to Ottawa of the Korean Minister of Commerce and Industry, Chang Yie Joon, during which he met with his Canadian counterpart, as well as the Secretary of State for External Affairs and other Cabinet Ministers. During September Korean Foreign Minister Park Tong Jin and Mr Jamieson discussed political issues of mutual concern while attending the UN General Assembly in New York. Meetings of officials were also held in Canada and Korea on diverse topics of bilateral interest, including fisheries, textile exports to Canada, civil defence and nuclear co-operation.

The future of this association, and, indeed, the security of other important Canadian interests in the region, will depend heavily on continued peace and stability on the Korean peninsula. The establishment of a sense of security is also a prerequisite for achieving a greater respect for human rights throughout Korea—a matter of concern to many Canadians. Canada will, therefore, continue to welcome proposals to reduce tension in the area, while remaining committed to the principle that the R.O.K. must play a leading role in the negotiation of any settlement of the Korean problem.

Hong Kong

Hong Kong continued to be an important trading partner of Canada during 1977, both as a source of imports, investment and capital, and as a market for Canadian goods and services. In 1977, Canadian exports to Hong Kong amounted to \$66.9 million, an increase of 13.8 per cent over the previous year, while imports from that colony totalled \$280.9 million. Hong Kong also remained an important source of immigrants and students.

Australia

During 1977 Canadian-Australian relations continued to grow in a wide variety of fields that reflected mutual interests, ranging from resource development to federalism.

In January, Alastair Gillespie, Minister of Energy, Mines and Resources, visited Australia to discuss nuclear safeguards and natural-resource policies. During this visit it was agreed that there should be regular exchanges of information on energy and mineral development, especially on the use of solar energy, the conversion of fossil fuels, and the use of coal for gas-and-oil production. It was also agreed that both countries should adopt the most effective nuclear safeguards and that there should be further bilateral consultations on this matter. These were held during the visit to Ottawa in May of Deputy Prime Minister Anthony. Mr Justice Russell Walter Fox, Prime Minister Fraser's special adviser on nuclear non-proliferation, discussed safeguards issues in Ottawa in September and October. Also two groups of Australian officials consulted their Canadian counterparts in Ottawa regarding safeguards questions during April and December.

In June J. Howard, then Australian Minister of Business and Consumer Affairs, led a delegation to Ottawa for discussions on consumer policies. In the same month P. Nixon, Australian Minister of Transport, toured various surface-and-air-transportation terminals in Canada. Also in June, Prime Minister Fraser and Prime Minister Trudeau co-operated at the Commonwealth heads-of-government meeting in London in resolving the issue of Commonwealth sporting links with South Africa. In September, Transport Minister Lang, who is responsible for the Wheat Board, visited Australia for discussions on international grain issues and urban and long-distance transportation policies. One result of this visit was agreement to increase the exchange of information on transportation matters and international grain issues.

On the level of province and state relations, Kevin Stewart, Minister of Health for New South Wales, toured Canadian cities in May studying community health and administration problems. W.G. Newman, the Ontario Minister

of Agriculture, visited Australia in October to study the production of tobacco, fruit and meat. A group led by J.R. Messer, the Saskatchewan Minister of Natural Resources, toured Australia in November on a fact-finding mission concerned with uranium.

There were also a number of visits by other distinguished Australian and Canadian personalities. Canada's Chief Justice Bora Laskin addressed the Australian Law Society in Canberra and the Australian Attorney-General, R.J. Ellicott, attended the Commonwealth law ministers' meeting in Winnipeg in August. Representatives of the Australian Law Reform Commission came to Canada to study law-reform issues and Mr Justice Staples of the Australian Conciliation and Arbitration Commission toured Canada to assess investigative practices and procedures affecting human rights.

Canadian Members of Parliament and Senators attended the meeting of the Inter-Parliamentary Union in Canberra in April and in September Australian parliamentarians attended the twenty-third Commonwealth Parliamentary Conference in Ottawa.

The first award for journalistic merit by the Canada Council under a joint Australian-Canadian literary award program went to Michael Richardson of the *Melbourne Age* for distinguished reporting on Southeast Asian affairs.

Indonesia

Canada values its relations with Indonesia, which is the fifth most-populous country in the world. During 1977 there was a consolidation of agreements reached during the visits to Indonesia in 1976 of the Secretary of State for External Affairs, the Minister of Industry, Trade and Commerce, and the President of the Canadian International Development Agency (CIDA). Funds continued to be drawn upon for new projects under the \$200-million parallel-financing arrangement signed by the Secretary of State for External Affairs during his 1976 visit to Indonesia. More than half this money has now been committed for projects, and it is hoped that the balance will shortly be taken up. As the year closed, new opportunities such as the \$1-billion South Sumatra coal project offered promise for Canadian business and industry. Canada's bilateral development-assistance program, which is concentrated in the sectors of

agriculture, water resources, transportation and energy, is not only one of its largest but also one of the most intensive because it provides for large amounts of capital and technical assistance to Indonesia. During the year, Canadian officials discussed a number of subjects, such as law of the sea and commodity agreements, with their Indonesian counterparts.

Philippines

Relations between Canada and the Philippines continued to flourish during the year. A double-taxation agreement was signed in Manila. It was designed to overcome obstacles regarding the tax status of firms or individuals of one country deriving income from the other, and thus will help to strengthen economic relations. Manila was the site of the first meeting of the Canada-ASEAN "Dialogue" in February, and the Philippines is Canada's point of contact for matters pertaining to ASEAN. The Minister of Agriculture, Eugene Whalen, led the Canadian delegation to the meeting of the World Food Council in Manila in June. The Minister of Industry and Tourism of Ontario, Claude Bennett, headed an Ontario government investment and tourism mission to the Philippines in October, where he was received by President Marcos and Secretary for Trade T. Quizon. The Philippines continues to be one of the top ten countries of origin of immigrants to Canada.

New Zealand

A series of two-way visits was the highlight of the past year in Canada/New Zealand relations.

Canada's Chief Justice Bora Laskin visited New Zealand for discussions on legal questions. Mrs Shirley Carr, Executive Vice-President of the Canadian Labour Congress, visited New Zealand labour officials and Dr Maureen O'Bryan, President of the Sports Federation of Canada, toured sporting facilities in New Zealand.

The New Zealand Minister of Labour, J.B. Gordon, led a delegation to Canada to assess labour policies at the federal and provincial levels. He was followed by New Zealand

Minister of Fisheries J. Bolger, who discussed methods used by Canada to implement its 200-mile economic zone. In August D.S. Tomson, Minister of Justice, attended the Commonwealth Law Society meeting in Winnipeg.

Consultations by officials were held on issues ranging from the law of the sea to policy developments in the South Pacific. The Deputy Minister for Regional Economic Expansion, J.D. Love, visited New Zealand in January for discussions on government organization, and a representative of the Department of Indian Affairs toured New Zealand during the same month to assess policies relating to aboriginal rights.

Vietnam

There was a satisfactory growth in relations between Canada and Vietnam during 1977. In July, Ambassador Tran Tuan Anh arrived to assume charge of the Vietnamese mission established in Ottawa in November 1976. Three members of the Vietnamese Women's Union toured Canada in late November and early December, under the auspices of a Vancouver non-governmental organization, to encourage the granting of more aid to Vietnam. In response to a Vietnamese request, Canada arranged to provide wheat flour valued at \$5 million and to meet the transportation costs. The Canadian Red Cross, with the help of \$200,000 from CIDA, announced plans to re-equip a blood-bank in Ho Chi Minh Ville, formerly Saigon. Other Canadian non-governmental organizations, with financial help from CIDA, continued to provide assistance in various fields. Two Vietnamese officials attended a course in Winnipeg sponsored by the Canadian International Grains Institute. Trade relations were marked by the sale of 120,000 tonnes of wheat to Vietnam.

Thailand

Canada's relations with Thailand, which broadened in 1977, were not affected by the change of government in Bangkok in October. Canadian exports to Thailand increased by 30 per cent in the first six months of 1977 and were expected to exceed \$51 million by the

end of the year. As in 1976, considerable numbers of Canadian businessmen visited Thailand during the year seeking commercial opportunities and the Canadian Export Development Corporation became involved for the first time in a financial venture with Thailand. The Thai Ministers of the Interior and of Industry visited Canada, and towards the end of the year a Canadian delegation visited Bangkok to begin negotiations on a double-taxation agreement. Canada continued to provide assistance to a number of national and international programs in Thailand, including support for regional bodies such as the Southeast Asian Ministers of Education Organization. Canadian bilateral aid to Thailand in 1977 involved projects of rural electrification and inland fisheries.

South Pacific

Canada's relations with the South Pacific island states expanded during the year in response to the interest of the islands in diversifying their foreign relations and in securing increased aid.

In May, the Secretary-General of the South Pacific Commission, Dr Macu Salato, accompanied by Dr Guy Motha, Director of Programs for the Commission, visited Ottawa to discuss with officials the prospects for closer links with the SPC and for more aid for its members.

The Canadian High Commissioner in Wellington represented Canada at the seventeenth South Pacific Conference in Pago-Pago in September. High Commission representatives were observers at the eighth meeting of the South Pacific Forum in Port Moresby in August and at the first meeting of the Forum's South Pacific Regional Fisheries Agency in Suva in November. In view of Canada's expertise in fisheries conservation and in surveillance of its 200-mile economic zone, the Forum requested Canadian assistance in this area for the Fisheries Agency.

The highlight of the year was the visit of Prime Minister Tupuola Efi of Western Samoa to Ottawa in October for discussions with Prime Minister Trudeau and officials of the Department of External Affairs and CIDA. Western Samoa and Canada agreed to sign a Foreign Investment Insurance Agreement. Prime Minister Tupuola also paid courtesy calls in Vancouver and Victoria, where he was received by the Lieutenant-Governor of British Columbia and Premier William Bennett.

South Asia

ASEAN

The first meeting of the Canada-ASEAN "Dialogue" was held in Manila in February and a second meeting was held in Ottawa in late October and early November. They were conducted at the level of senior officials. Much of the discussion at both meetings centred on the improvement of economic relations between the Association and Canada and the identification and implementation of regional development-assistance projects. Consideration was given to the development of a Canadian industrial co-operation program with the ASEAN countries. It was agreed in principle that an Ottawa consultative group composed of representatives from the ASEAN diplomatic missions and of Canadian officials be established to discuss matters of mutual concern. The growing significance of ASEAN as a trading partner was evidenced by the fact that two-way trade with Canada was \$495 million in 1977, compared to \$414 million in 1976.

In 1977 Canadian relations with the countries of South Asia were varied and active, although not in the formerly important field of nuclear co-operation. The program with India had been terminated in May 1976 because of divergent views on safeguards. For similar reasons the Pakistan program has been dormant since early 1977.

Development assistance through bilateral and multilateral aid agencies continued to be a most important aspect of Canada's relations with South Asia. In 1977, as in previous years, Canada's three largest programs were directed to India, Pakistan and Bangladesh. Assistance to Sri Lanka and Nepal continued to increase and a promising new program was developing in Afghanistan. Educational and cultural links with India were nourished by the Shastri Institute, supported by both governments and by Canadian universities. In particular, it encourages and enables Canadian scholars to work in India. Personal links between the area and Canada continued to grow through a large immigration program in which family relations are of growing importance.

The vigorous traditions of parliamentary democracy were demonstrated in India and Sri Lanka by a change in government after general elections in each country in 1977. Delegates from the parliaments of both countries attended the Commonwealth Parliamentary Association Conference in Ottawa in September.

After a highly-destructive cyclone in the Bay of Bengal in November, Canadian Government and private relief aid become swiftly available.

In May, Rear-Admiral M.H. Khan, Deputy Chief Martial-Law Administrator of Bangladesh, visited Canada for discussions on the Law of the Sea Conference and Canada's aid program in Bangladesh.

Europe

During 1977, Canada aimed at developing and strengthening its political, economic and trade relations with Europe. A number of international gatherings provided Canada with an opportunity to make the case for more and better relations, both bilateral and multilateral, in many areas of common interest.

In its continuing effort to find new means for diversifying its external relations in accordance with domestic interests and to reduce its vulnerability to changes occurring throughout the world, Canada naturally looked towards Western and Northwestern Europe. The European Community was already Canada's largest trading partner after the United States. Canada participated with representatives of the United States, Japan, Britain, France, the Federal Republic of Germany, Italy and the EEC in the economic summit meeting held in London on May 7 and 8. The meeting discussed action that might be taken jointly to deal with problems created by the world economic situation, the state of international trade, unemployment among the young, the North-South dialogue, energy shortages and the spread of nuclear weapons. The participation of the President of the Commission of the European Communities was of exceptional significance, since it gave the EC a single voice on the international scene.

Negotiations between Canada and the European Community continued during 1977 in pursuit of a new agreement to ensure the peaceful use of atomic energy and of Canadian nuclear technology. Conclusion of such an agreement would enable Canada to resume deliveries of uranium to the European Community.

In addition, co-operation was pursued with the countries of West and Northwest Europe by means of regional and international conferences, official visits and meetings between ministers. These exchanges related principally to the maintenance of peace, the peaceful uses of atomic energy, social and economic development, the law of the sea, development of natural resources, environmental protection and telecommunications.

Cultural and academic exchanges increased, mainly with France, Britain and Belgium but also with Italy and the Federal Republic of Germany. Programs of Canadian studies were promoted by the Canadian missions in those countries.

Relations between Canada and the countries of Eastern Europe were strengthened by numerous meetings and ministerial discussions on matters of bilateral interest in the fields of health and welfare, sport, urban affairs, industry, trade and commerce, science, agriculture and energy. Canada and Romania signed an important agreement on nuclear safeguards.

Canada was active in the search for ways to reduce tensions and increase security in Europe as a prerequisite for improving East-West relations. It was a participant in the preliminary studies and the initial follow-up meeting in Belgrade to the Conference on Security and Co-operation in Europe, held in Helsinki in 1976. At the Belgrade meeting, the CSCE participants (33 European countries, the United States and Canada) reviewed the progress made in giving effect to the provisions of the Final Act of the Helsinki Agreement.

Western Europe

The year 1977 was one of marked activity in Canada's relations with the countries of Western Europe. An agreement with the same purpose as the "contractual link" established with the European Economic Community in 1976 was reached with the European Atomic Energy Agency to update the existing agreement on the use of atomic energy for peaceful purposes. Canadian contacts with Western Europe were reinforced by international conferences (including semi-annual talks with the EEC), NATO ministerial meetings (held every six months), the UN General Assembly in New York, and also the "economic summit", in which, for the first time, the President of the Commission of the European Communities participated. These conferences gave rise to meetings and discussion, especially at the ministerial level, of bilateral and multilateral questions.

In addition, several foreign leaders visited Canada to discuss matters of mutual interest. These included: West German Chancellor Helmut Schmidt, in July; the King of Belgium and Queen Fabiola, accompanied by the Deputy Prime Minister, Léon Hurez, in September; French Minister of Foreign Affairs, Louis de Guiringaud, in October; and the Italian Prime Minister, Giulio Andreotti, in November. The Secretary of State for External Affairs made an important visit to Western Europe in October. He went to Spain for talks with King Juan Carlos, Prime Minister Adolfo Suarez and Foreign Minister Marcelino Oreja. Mr Jamieson also went to Greece, where he met with President Constantine Tsatsos, Prime Minister Constantine Karamanlis and Foreign Minister Dimitrios Bitsios. He also attended the NATO ministerial meeting in Brussels in December and, while there, met with EEC energy authorities. Prime Minister Trudeau, in addition to attending the London economic summit meeting in May, participated in the NATO summit meetings in London the same month, and made a brief visit to France to meet President Valéry Giscard d'Estaing.

Bilateral ties between Canada and various countries of Western Europe were similarly strengthened by visits to Ottawa by: the Secretary of State for Immigration of Portugal, João Lima, in March; the Under-Secretary of State for Foreign Affairs of Italy, Franco Foschi, also in March; the Minister of Defence of the Federal Republic of Germany, Georg Leber, in June; the French Secretary of State for Consumer Affairs, Christiane Scrivener, in August; the Belgian Minister of Employment, Guy Spitaels, in September; the French Minister of Justice, Alain Peyrefitte, in September; the French Minister of Industry, Trade and Handicrafts, René Monory, in October; the First Vice-President of the West German *Bundesrat* and the Minister-President of the Rhineland-Palatinate, Bernard Bogel, in October; and a member of the Energy Commission of the European Community, Guido Brunner, in November.

The Canadian Minister of Manpower and Immigration, Bud Cullen, visited Rome and Milan in April, and Marc Lalonde, then Minister of National Health and Welfare, visited Paris in May and Rome and Sicily in September. Mr Lalonde was accompanied by Senators Pietro Rizzuto and Maurice Lamontagne, as well as by Members of Parliament Jacques Trudel and Marc Prud'homme. The Minister of Fisheries and the Environment, Roméo LeBlanc, visited Brussels in September and the Minister of Communications, Jeanne Sauvé, went to Paris in February and to Geneva in June, and in September visited Luxembourg and the F.R.G. Visits to Paris were made by André Ouellet, Minister of State for Urban Affairs, in June and by Hugh Faulkner, then Secretary of State, and Alastair Gillespie, Minister of Energy, Mines and Resources, in September. In April, Iona Campagnolo, Minister of Fitness and Amateur Sports, went to Frankfurt and Rome and Anthony Abbott, the Minister of Consumer and Corporate Affairs, visited Bonn. The Minister of National Defence, Barney Danson, visited Bonn in May and Italy in December. The Minister of Industry, Trade and Commerce, Jack Horner, went to Brussels, Bonn, Berlin and Geneva in November; in Brussels, Mr Horner was accompanied by a large delegation of businessmen who were making the visit within the framework agreement with the European Community.

Parliamentary groups went to France, the North Atlantic Assembly and the Council of Europe. In addition, a delegation from the F.R.G. *Bundestag* came to Ottawa in October and Senator G.C. van Roggen and Members of Parliament Mitchell Sharp and Allan Martin visited Brussels to discuss nuclear-energy problems.

Some of the Canadian provincial premiers also visited Europe in 1977: Premier Peter Lougheed of Alberta went to Switzerland in July; Premier William Bennett of British Columbia visited Switzerland, France and the Federal Republic of Germany in September; Premier René Lévesque of Quebec visited Paris in November. A number of provincial ministers also visited Western Europe during this period.

In addition, commissions and working groups promoted the development of bilateral relations. The France-Canada Economic Commission met in January, co-chaired by the French Minister of Foreign Trade, André Rossi, and the then Minister of Industry, Trade and Commerce of Canada, Jean Chrétien; there was also a meeting in June of the working group on energy, and the working group on industry met in January. The Canada-Belgium Joint Commission on Cultural Relations and the Belgium-Quebec subcommission met in Canada in October. There was also a Canada-F.R.G. consultative meeting held under the Scientific and Technological Co-operation Agreement between the two countries. A number of meetings took place in 1977 under the Framework Agreement for Commercial and Economic Co-operation with the European Communities. The subcommittee on industrial co-operation created by the Joint Co-operation Committee met in Brussels in March and in Ottawa in July. The general co-operation and preparatory subcommittee met for the first time in Ottawa in July.

Canada signed a number of new agreements with Western European countries during 1977. Three agreements were signed with Italy in November, one on social security, another on the avoidance of double taxation and the third on co-operation on nuclear matters. Two agreements were signed with France in June, one concerning co-operation on urban affairs and the other between the National Research Council of Canada and the Institut national de la Santé et de la Recherche médicale. The air-transport agreement with France signed on June 15, 1976, became effective in January 1977 and the interim fishing arrangements between Canada and France were extended for a year in December. An extradition treaty was signed with the F.R.G. in July during the visit of Chancellor Schmidt. An agreement was signed with Greece concerning regular commercial maritime services, and a safeguards agreement was signed between the International Atomic Energy Agency, Canada and Spain. In addition, two existing agreements concluded previously came into effect in 1977: an agreement with Switzerland for the avoidance of double taxation with respect to taxes on income and capital and an agreement with Portugal concerning fisheries.

Eastern Europe

Canada continued to develop its relations with the countries of Eastern Europe at various levels during 1977.

There were no high-level visits between the Canadian and Soviet Governments during the year, though consultations continued at lower levels. The development of trade retained its importance to both countries and the goals set out in the 1976 Long-Term Economic Agreement were followed up in 1977. A large trade mission from Quebec visited the U.S.S.R. and Alberta's Premier Lougheed led a group of businessmen to the Soviet Union in June. The aim of Mr Lougheed's trip was to promote trade and to familiarize Soviet officials with what Canada, and in particular Alberta, had to offer in various economic areas.

Teams from Canada and the U.S.S.R. competed in a broad variety of sports, including hockey, swimming and skating under the Agreement on the Principles of Co-operation in Sport. Exchanges of graduate students, scientists and researchers continued under the Canada-U.S.S.R. General Exchanges Agreement. A new development during 1977 was the visit of the Festival Singers of Toronto to the U.S.S.R. on a direct-exchange basis; the Moscow Chamber Choir was to perform in Canada early in 1978. Tours were also made during the year by a number of other artists on a commercial basis. Karen Kain and Frank Augustyn of Canada's National Ballet performed in several Soviet cities and danced with the Bolshoi Ballet in Moscow. Several Soviet artists visited Canada. The highlight of the program of exchanges was the tour by the Moscow Circus in the fall of 1977. A selection of works by Canada's Group of Seven, which was shown in Moscow, in Kiev and at the Hermitage in Leningrad, was well received by Soviet audiences.

Canada's contacts with Poland in 1977 included a number of ministerial and other senior-level visits. In April, Marc Lalonde, then Minister of National Health and Welfare, visited Poland, where he met Prime Minister Jaroszewicz and the Ministers of Health and Social Services and of Labour. His visit, which followed a visit to Canada by a Polish health mission, laid the groundwork for a Canadian health mission to Poland and the preliminary drawing-up of an interministerial memorandum of understanding concerning health.

These negotiations were pursued by Canadian health officials in meeting with their counterparts in Warsaw, Krakow and Poznan later in the year. Jerzy Olszewski, Polish Minister of Foreign Trade and Maritime Economy, visited Ottawa, Montreal and Quebec City in April. He met with Prime Minister Trudeau, had discussions with Jean Chrétien, then Minister of Industry, Trade and Commerce, and signed a new three-year grains agreement and a letter of intent to purchase four multi-purpose cargo-liners from Canada. The value of these agreements was about \$380 million. A large Quebec trade mission, led by the Deputy Minister of Industry and Commerce, spent a week in Poland in September. Canadian officials attending the annual Canada-Poland trade consultations held in December in Warsaw were headed by a senior Assistant Deputy Minister of Industry, Trade and Commerce.

The Minister of Fitness and Amateur Sport, Iona Campagnolo, met with Polish sports officials in Warsaw in May and signed a memorandum of understanding intended to foster sports co-operation between Canada and Poland. André Ouellet, Minister of State for Urban Affairs, visited Warsaw in June for discussions with Polish officials, and Roméo Leblanc, Minister of the Environment and Fisheries, attended meetings on bilateral fisheries matters in October.

In May, a Deputy Under-Secretary of State for External Affairs participated in political consultations in Warsaw. A Canadian science and technology delegation met with Polish officials in Warsaw and Krakow to discuss means of furthering Canada-Poland co-operation over a broad range of scientific areas. Negotiations on a bilateral consular convention continued alternately in Canada and Poland. In July, Poland established a consulate-general in Toronto. In the cultural field, the McGill Chamber Orchestra made a concert tour of Poland in December.

A number of fresh steps were taken during 1977 in the development of relations between Canada and the German Democratic Republic. The first Ambassador to Canada from the

G.D.R. presented his credentials in February and Canada's first Ambassador to the G.D.R. presented his credentials in May. Both representatives were non-resident, the G.D.R. Ambassador in Washington being accredited to Ottawa and the Canadian Ambassador in Warsaw accredited to the G.D.R.

In May, Mrs Campagnolo met senior sports officials in the G.D.R. to discuss further co-operation. A Canadian Government delegation later attended the Leipzig National Sports Festival at the invitation of the G.D.R.

In June, a Deputy Under-Secretary of State for External Affairs participated in the first Canada-G.D.R. political consultations, in the German Democratic Republic. In October, a bilateral fisheries agreement was signed, providing for continued fishing by G.D.R. vessels in areas under Canadian jurisdiction; the agreement also recognized the special interest of Canada, including the needs of Canadian coastal communities, in fisheries resources in the area beyond and immediately adjacent to the 200-mile zone. In December, Canadian postal officials went to the G.D.R. to conclude a parcel-post arrangement.

Exchanges with Czechoslovakia during 1977 included the visit to Prague in May of a Deputy Under-Secretary of State for External Affairs for talks with Czechoslovak officials. In September, during his attendance at the ICAO session in Montreal, Czechoslovakia's Deputy Minister of Transport, Josef Dykast, visited Ottawa to meet with Canadian transport officials. His visit was followed in October by that of Josef Jakubec, Vice-Minister of the Federal Ministry of Foreign Trade. In November an arrangement was worked out to further business representation in Czechoslovakia and Canada.

The McGill Chamber Orchestra performed in Ostrava, Czechoslovakia, in December and in the same month the internationally-acclaimed Laterna Magika of Prague helped prepare productions by the Young People's Theatre of Toronto.

A series of exchanges of visits took place between Canada and Hungary, beginning with the visit in May to Budapest of Fitness and Amateur Sport Minister Campagnolo to determine in what areas, such as sports

exchanges, the two countries might co-operate. The visit of Minister of State for Urban Affairs, André Ouellet, to Budapest in June, led to the conclusion of a ministerial agreement to co-operate in various aspects of urban affairs. In October, the Hungarian Minister of Agriculture, Dr Pal Romany, visited Canada and signed a memorandum of understanding on animal health. During the autumn, a group of Canadian Parliamentarians visited Hungary.

The Chief Statistician of Canada, Dr Kirkham, went to Hungary in July, and his counterpart at the Hungarian Central Statistical Office, Dr Jozsef Balint, came to Ottawa in September. Government officials of both countries exchanged views on Hungarian proposals for implementing the CSCE Final Act as it applied to Canadian-Hungarian relations. They also discussed trade during consultations in April.

Negotiations continued during 1977 between Romanian and Canadian officials on nuclear co-operation. In October Mr Jamieson signed a nuclear-safeguards agreement in Ottawa, laying the foundation for other agreements that are expected to lead to the purchase of Canadian nuclear technology and equipment by Romania. In addition to conducting the nuclear negotiations, Romanian Deputy Minister of Foreign Trade Constantin Stanciu came to Ottawa in July for the annual trade consultations between the two countries. The Romanian Vice-Minister of Foreign Affairs, Vasile Gliga, visited Canada in October for consultations on bilateral and multilateral issues.

Progress in the development of Canada's relations with Bulgaria was marked by the conclusion in September of a fisheries agreement, which was signed by Mr Jamieson and Bulgarian Foreign Minister Mladenov. In September, a group of Canadian Parliamentarians took part in the International Parliamentary Union Conference in Sofia.

The expansion of Canadian-Yugoslav relations featured several visits by Canadian ministers and Members of Parliament to Yugoslavia.

Donald MacDonald, then Finance Minister, went to Belgrade in May at the invitation of his Yugoslav counterpart, M. Cemovic. Mr Jamieson accepted the invitation of Yugoslav Foreign Minister Milos Minic and made a two-day visit to Belgrade in June, while a seven-man parliamentary delegation visited Yugoslavia in September. In May, Mr Jamieson and the Yugoslav Ambassador to Canada exchanged instruments of ratification of the 1973 trade agreement between the two countries.

CSCE

A preparatory meeting of all 35 countries participating in the Conference on Security and Co-operation in Europe was held in Belgrade from June 15 to August 5 to set the agenda and make other preparations for the first follow-up meeting to review progress in implementing the Helsinki Final Act.

The follow-up meeting of representatives of foreign ministers began in Belgrade on October 4. Mr Jamieson's special representative was a Deputy Under-Secretary of State for External Affairs, while the head of delegation was Canada's Ambassador to Hungary, who had special responsibility for the CSCE. Besides officials, the delegation included nine Members of Parliament and the Senate, representing the three main political parties.

The review of implementation at Belgrade began with general statements in open plenary, and was followed in closed session by more specific statements on the main aspects of the Final Act, touching on the principles guiding relations between states, security questions, economic and scientific co-operation, security and co-operation in the Mediterranean, human contacts, information, culture and education, and the follow-up to Belgrade.

On the whole, the discussions at Belgrade were businesslike. Those relating to security and economic matters were largely free of controversy, while discussions of human-rights questions often resulted in heated exchanges with Eastern European delegations. By the time the meeting's first target termination-date—December 22—was reached, delegations had finished their review of implementation but

had not completed consideration of the more than 100 proposals aimed at improving that implementation. The meeting therefore adjourned until January 17, 1978.

While it could not be said that a true East-West dialogue took place, the meeting did provide an opportunity for delegations to air their views on all subjects covered by the Helsinki Final Act in a forthright manner. The possibility of conducting discussions of this kind on such a broad range of issues that affected East-West relations was undoubtedly one of the important achievements of Belgrade.

Reflecting the Canadian Government's commitment to the full implementation of all aspects of the Final Act, the Canadian delegation was active in discussions on all subjects but, in view of the special interest and concern of Canadians regarding human rights and humanitarian questions such as family visits and family reunification, its attention was inevitably focused on those questions. With other delegations, Canada attempted to guarantee more firmly that individuals would not suffer for doing those things the Final Act itself sought to promote, and that they would be able to carry on a dialogue with their governments about commitments freely undertaken by them. Canada also sought to persuade delegations to agree that the provisions of the Final Act would be applied in such a way as to make favourable decisions by governments the rule rather than the exception in cases of family visits, family-reunification and marriages across national boundaries, so that such cases would no longer have to be the subject of individual negotiation between governments. A third Canadian object was agreement that normal communication of information and ideas between individuals would be made easier, especially by the freer flow of printed material.

Northwestern Europe

Britain

Relations between Canada and Britain, based as they are on ties of kinship, common history and similar systems of government, thrive on the free exchange of people and ideas. Characterized by cordiality, frankness and mutual support, the association has matured and diversified over the years through the evolution of Britain's international role and the multiplication of Canada's interests and commitments. With a similarity of outlook on many issues, Canada and Britain collaborate to good effect in the various international bodies to which they both belong, such as NATO, the Commonwealth and the United Nations. Their bilateral relations extend far beyond the confines of the traditional activities of diplomats and officials; a keen interest exists in both countries in sharing experience in a diversity of fields, which included in 1977 industrial research and development, broadcasting, housing, health and welfare, anti-inflation measures, education, consumer protection, energy production and defence co-operation—to name only a few.

Britain is Canada's third-largest trading partner, after the United States and Japan. Changes in traditional trading patterns have resulted from Britain's adherence to the Treaty of Rome, and their evolution will doubtless be influenced by the "contractual link" established between Canada and the EEC in 1976. Britain also remains, as it has been for generations, a leading source of corporate capital in Canada. Business and government in Canada continue to encourage increased British participation in joint ventures in Canadian industry. The City of London, always important to Canada as a source of capital, is seen today as a pivotal factor in investment from other European countries. These and other economic questions were the subject of consultation throughout the year; a more formal review of issues took place during the twenty-fourth session of the Canada/United Kingdom Continuing Committee, held in London in January.

After his coast-to-coast Canadian tour in 1976, Prime Minister Callaghan returned to Ottawa in March for a two-day visit. In the capital, he met with Prime Minister Trudeau for discussions on a number of matters of multilateral concern, including the Downing

Street and NATO summit meetings, and the Commonwealth heads-of-government meeting, all held in London later in the year. Accompanying Mr Callaghan was Dr David Owen, paying his first visit to Canada as Foreign Secretary after the untimely death of Anthony Crosland.

During the year, Canada also welcomed on working visits Albert Booth, Secretary of State for Education, John Fraser, Minister of State for Prices and Consumer Protection, and Gordon Oakes, Minister of State for Education. Several Canadian federal and provincial ministers met during the year with their British counterparts for discussions on a wide variety of questions. Among them were the Minister of State for Science and Technology and the Ministers of Communications, National Health and Welfare, Consumer and Corporate Affairs, Energy, Mines and Resources, and National Defence. London also received Premier Lougheed of Alberta before he visited the Middle East in June and Premier Bennett of British Columbia during his economic mission to Europe in September. Both were seeking to interest British investors in the opportunities available in Western Canada.

Britain retains importance for Canada in the exchange of people and ideas to a degree matched by few other countries. This process is evident both inside and outside the operations of government, and is strengthened by the annual movement of immigrants from Britain, who numbered close to 20,000 in 1977 (more than from any other country). The momentum of cultural exchanges, which has quickened in recent years, continued in 1977. The Queen's Jubilee was the occasion for performances of the RCMP Musical Ride and an exhibition on the work of the Force. Also part of Canada's contribution to the commemorative year was a photographic exhibition that was shown in several British cities.

British audiences were introduced to Canadian folk and contemporary music by the "Musicanada" concerts in London. The series included performances by the Orford Quartet,

the Festival Singers of Canada, the Canadian Brass, the Société de Musique Contemporaine du Québec and the Quintette à Vent du Québec.

Representing the visual arts were exhibitions of landscapes by the Group of Seven and of prints, organized by the Ontario College of Art and the Société des Artistes professionnels du Québec, as well as showings of animated films by Norman McLaren. The academic ties established in recent years through the British Association for Canadian Studies and the Chair of Canadian Studies at the University of Edinburgh were strengthened by exchanges of professors and students.

Ireland

Canada's cordial relations with Ireland derive in large part from the fact that some two million Canadians are descended from the Irish who settled here in the nineteenth century, a link currently reinforced by the annual movement to Canada of about 1,000 Irish immigrants.

Stone inscriptions recently discovered in Newfoundland have revived speculation that the Irish connection might go back as far as the sixth-century monk St Brendan, passages from whose fabulous account of a voyage to the West in search of the "Promised Land of the Saints" have sometimes been interpreted as the record of a real voyage of discovery that brought the monkish explorer to the shores of North America. More recent, and less speculative, history was recalled in August when a plaque presented by the Alberta government in honour of the nineteenth-century explorer John Palliser, who surveyed and mapped the Canadian Prairies in the late 1860s, was unveiled in County Waterford.

The Secretary of State for External Affairs visited Ireland from August 31 to September 6 and met with President Patrick Hillery, Foreign Minister Michael O'Kennedy, Finance Minister George Colley and opposition leader Garret Fitzgerald shortly after the victory of the *Fianna Fail* Party in Ireland's June 16 general election. In view of Canada's contractual link with the EEC, the visit provided an opportunity for Canada to learn more about Ireland's four-year experience of membership in the Community and to discuss the special association of Canadian and Irish troops in various UN peacekeeping operations.

The Irish public responded warmly to the RCMP Musical Ride presented to large audiences at Dublin's annual Spring Show, held from April 25 to May 4.

Brian Peckford, Minister of Mines and Energy of Newfoundland, met with Irish officials in September in Dublin to discuss energy production and a marine-research project jointly launched by the University of Galway and the Memorial University of Newfoundland. The then Minister of Industry and Commerce of Ireland, Justin Keating, undertook, from April 29 to May 3, an investment and export promotion drive in Canada aimed at business leaders in Toronto and Montreal. In Ottawa he held discussions with his Canadian counterpart, the then Minister of Industry, Trade and Commerce, Jean Chrétien.

Canada has been a leading source of corporate capital in Ireland. Canadian firms have been closely associated since the 1960s with mineral exploration that has resulted in the discovery of important bodies of lead and zinc and is changing Ireland's traditional image as a country poor in resources. These activities have led to a total Canadian investment in mining ventures of over \$100 million. At the same time, other Canadian firms have established plants for the manufacture of a variety of products, while a parallel expansion has taken place in the activity of Canadian financial institutions in Ireland. The keen interest of Canadian business in the Republic was most recently evinced in November, when Alcan announced that construction would begin on an alumina plant at Aughinish Island near Shannon. This project, the largest single capital investment ever undertaken in Ireland (\$507 million), is expected to have an important effect on the economy of Ireland's western region. The plant is expected to produce 800,000 tons of alumina a year when its operations begin in 1982.

Though bilateral trade remains relatively small, it is diversified (Canadian exports include a good proportion of finished manufactures) and has grown at a rapid rate in recent years. In 1977 Canadian exports amounted to nearly \$30 million.

Nordic countries

Canada's relations with the Nordic countries are of a special cordiality that derives from a genuine community of experience and attitudes. The common experience of living in a northern climate, the commitment to democratic institutions, shared European traditions, a pragmatic general outlook and, more recently, a common concern for the welfare and development of the Arctic peoples—all these form a basis for a friendship that is strengthened by the cultural links provided by Nordic-Canadian communities. Co-operation has been developing gradually between Canada and Scandinavia in the economic, social, and environmental spheres, one result of which is a steady increase in the number of visitors from one country to the other. The Scandinavian genius for innovation, particularly in social welfare and labour relations, has aroused interest among Canadians, for whom the study of Nordic models has often proved profitable. The visits of the Minister of Consumer and Corporate Affairs to Finland and Sweden in December to examine consumer policies and practices in those countries provide one of many examples.

Finland and Sweden, unlike Denmark, Iceland, and Norway, are not members of NATO, but this fact has not impeded Canada's co-operation with all the Nordic countries in regional and international forums on many matters, such as the law of the sea, the management of resources, the protection of the environment, telecommunications and peace-keeping.

Immigration from the Nordic countries is currently modest but skilled persons immigrating to Canada are quickly integrated and make a distinctive contribution to the life of their new country.

Denmark

Prime Minister Anker H. Jorgensen of Denmark came to Canada in November at the invitation of Prime Minister Trudeau, who had visited Denmark in 1975. Mr Jorgensen exchanged views with Mr Trudeau on world economic problems (including Denmark's forthcoming presidency of the EEC) and also met with the Secretary of State for External Affairs, the Ministers of Energy, Mines and

Resources, and Indian Affairs and Northern Development, and the President of the Treasury Board. During his visit, Mr Jorgensen signed an extradition treaty providing for close co-operation between Denmark and Canada in crime-prevention, including the prevention of aircraft-hijacking.

Canada and Denmark have shared common interests in the Arctic because of the propinquity of the Northwest Territories and Greenland. As well as growing cultural contacts between the Canadian and Greenland Inuit, there have been regular exchanges of scientists and technical experts in the natural and social sciences. During 1977, the Commissioner of the Northwest Territories visited Greenland to discuss with the Governor of Greenland the establishment of a staff-exchange program. A significant co-operative development during the year was the Canada-Denmark Interim Marine Pollution Contingency Plan, intended to co-ordinate cleanup operations in the event of an accident resulting from offshore oil-drilling in the waters between Baffin Island, Labrador and Greenland.

As a guest of the Danish Minister for Greenland, who had made two visits to Canada in 1976, the Minister of Indian Affairs and Northern Development visited Denmark and Greenland in May to study various social programs developed for the benefit of Greenlanders to learn something of Denmark's plans for Greenland home rule.

In November, the Canadian Ambassador in Copenhagen presented the Canadian Silver Jubilee Medal to Colonel Thomas Dinesen of Jutland, the only non-Canadian to be awarded the Victoria Cross while serving with the Canadian armed forces in 1918. Colonel Dinesen is the brother of the late internationally-known novelist Karen Blixen (Isak Dinesen).

Finland

Canada and Finland signed an air-transport agreement in Ottawa in May. The routes specified in this agreement are on a third- and fourth-freedom basis, with "in-transit" rights at a point in Europe between the two countries and similar rights at Montreal and Helsinki to a point beyond.

In June, the Finnish Parliamentary Standing Committee on Salaries and the Public Service visited Canada to exchange views on

administrative questions with Canadian Parliamentarians and officials.

Canada's Ambassador to Finland attended, as special envoy, the sixtieth anniversary celebrations of Finnish independence in Helsinki.

The Finnish town-planner Professor Heikki von Hertzen, creator of the garden city of Tapiola near Helsinki, which has inspired similar developments throughout the world, visited Canada in March to describe his experiences in urban development to the public and to officials of the Ministry of State for Urban Affairs, Central Mortgage and Housing Corporation, and the National Capital Commission.

Iceland

Prime Minister Trudeau visited Iceland in May, reciprocating the visit made to Canada by the Icelandic Prime Minister, Geir Hallgrímsson, in 1975. Besides making short excursions to Thingvellir (site of the earliest European parliament) and to Keflavik, to view the NATO base, Mr Trudeau had talks with Mr Hallgrímsson in Reykjavik on questions of bilateral and NATO interest. Senior Icelandic officials visited Canada in November for consultations on NATO defence problems. Throughout the year, co-operation continued on law-of-the-sea and fisheries questions.

In response to an Icelandic request, Canada agreed in October to have the Canada Centre for Remote-Sensing provide the Icelandic National Research Council, on a temporary basis, with LANDSAT data on Iceland from its Shoe Cove Satellite Receiving Station in Newfoundland.

Norway

In recognition of Canada's long military co-operation with Norway in NATO, the Minister of National Defence Barney Danson visited Norway in October for consultations with Norwegian Minister of Defence Hansen and Minister of Foreign Affairs Frydenlund. Canada's role on NATO's northern flank and other defence matters of mutual concern were discussed, and Mr Danson also toured a number of installations in northern Norway.

Co-operation in the key area of energy exploitation developed further throughout the year, as leading representatives of Statoil, Norway's official fossil-fuel company, and Petro-Canada exchanged visits and discussed

ways of expanding their joint efforts, both in off-shore drilling and in the promotion of equipment sales.

As part of its program to promote increased trade with Canada, Norway established a vice-consulate and a trade commissioner's office in Toronto in February. In June, the Vice-President of the Norwegian Export Council visited Canada to discuss prospects for broadening industrial co-operation in various areas. In a related development, Canada and Norway signed a memorandum of understanding in Oslo to encourage closer collaboration in defence production.

Sweden

Energy was an important element of Canada's relations with Sweden during 1977. A nuclear safeguards agreement was signed, updating the 1962 agreement and providing for nuclear co-operation and trade between the two countries. Minister of Energy, Mines and Resources Alastair Gillespie visited Stockholm to exchange ideas on renewable energy resources and to examine ways in which Sweden had alleviated energy shortages, such as electricity-producing waste-disposal plants. A Swedish parliamentary committee visited Ottawa and Toronto to discuss nuclear-energy programs with Canadian Parliamentarians and officials.

As in recent years, Canadian continued to have a special interest in Sweden's experience with freedom of access to information, consumer policies, penal institutions, welfare, and other social areas. Along with the visits to Sweden of many provincial delegations and individuals to investigate these areas of activity, the Federal Minister of Consumer and Corporate Affairs led a delegation in the autumn to study Swedish food policies. There has also been increasing movement in the reverse direction in recent years. The Swedish Minister of Health and Social Affairs came to Canada to review policies on family support, child care and preventative health care and the Swedish Press Ombudsman gave a series of public lectures in Canada.

In international organizations, close bilateral co-operation continued in the spheres of international development and telecommunications, in which there are annual consultations on direct-broadcast satellites.

Latin America and the Caribbean

The Canadian Government's intention of placing greater emphasis on relations with Latin America and the Caribbean was implemented in April 1977 when Secretary of State for External Affairs Don Jamieson announced the creation of the Bureau of Latin American and Caribbean Affairs. Relations with the two regions, previously administered within the former Bureau of Western Hemisphere Affairs with U.S.-Canada relations, are now to enjoy added emphasis as a result of the formation of the new office.

Latin America

During 1977, the Canadian Government continued to pursue its policy of furthering the development of relations with the countries and institutions of Latin America. Some significant results were registered, most notably in expanding trade and economic relations, in co-operation for development, and in increasing consultation on a variety of political and other matters.

Since the early 1970s, Canadian trade with Latin America has increased steadily, with exports reaching \$1.6 billion in 1977 compared to \$1.48 billion in 1976. In this period, Canada has also, through the Canadian International Development Agency, extended substantial bilateral development assistance to the countries of the region, especially the poorer ones, to help them achieve their social and economic aims. The program continued to expand during 1977 as CIDA devoted a larger part of its global resources to Latin America. CIDA also participated in multilateral regional projects with a variety of inter-American institutions.

In January Mr Jamieson visited Brazil, Peru and Colombia to further Canada's relations in the region following the 1976 visit of Prime Minister Trudeau to Mexico, Cuba and Venezuela. In April, Mr Jamieson made a visit to Mexico, while the Minister of Industry, Trade and Commerce visited Venezuela, the Deputy Prime Minister, Mr MacEachen, went to Venezuela and the Minister of Fisheries and Environment, Mr Leblanc, visited Cuba. These and other visits were manifestations of, and provided further impetus to, the development of Canada's growing links within the hemisphere.

The Latin American tour of Les Grands Ballets Canadiens, which performed before packed houses in Brazil, Argentina, Peru, Ecuador, Colombia, Venezuela, Costa Rica, Nicaragua and Mexico, demonstrated Canadian achievement in another field.

In addition, throughout 1977 Canada remained abreast of human rights developments in a number of Latin American countries. Canadian officials emphasized the importance Canada attached to the improvement of human rights everywhere by speaking out on the question in various international forums and by making representations to specific countries when such action seemed warranted.

Inter-American affairs

An important avenue for the developing of closer relations with Latin America has been Canada's increasing participation in the activities of inter-American organizations. The involvement of this country with hemispheric bodies in 1977 illustrated the extent of its growing role in multilateral regional affairs. Canada's participation in one key hemispheric organization, the Inter-American Development Bank, was reflected in the decision to hold the Bank's 1978 annual meeting in Vancouver. A Canadian permanent-observer delegation attended the annual assembly of the Organization of American States (OAS). In February, the Executive Director of the Latin American Economic System (SELA) came to Ottawa to discuss technical co-operation with that body. In August the general assembly of the Pan-American Institute of Geography and History unanimously reselected Canada as the site of its Geography Commission. In September Canada was elected to the executive committee of the Directing Council of the Pan-American Health Organization. The Secretary-General of the Economic Commission for Latin America (ECLA) visited Ottawa during the same month.

Prime Minister Trudeau and Mr Jamieson accepted invitations from the President of the United States, the Head of Government of Panama and the Secretary-General of the OAS to witness the September signing of the Panama Canal Treaties in Washington, a gathering that brought together most leaders of hemispheric governments.

Venezuela

By virtue of its position as Canada's major supplier of foreign oil, Venezuela is our largest Latin American trading partner. Canada's total trade with Venezuela reached \$1.9 billion in 1977, an increase of approximately \$230 million over the figure for 1976. Because Venezuela is a country of commanding stature in Latin America and in Third World forums, Prime Minister Trudeau visited Caracas in January 1976 for the express purpose of developing closer ties and providing a broader base to Canada's relations with it. His visit resulted in a dramatic rise in the number of exchanges between the two nations, including, during 1977, a variety of high-level contacts.

In February a delegation from the Venezuelan Congress visited Ottawa to observe the operation of the Canadian Parliament. In March, Mr MacEachen went to Caracas in his capacity as co-chairman of the Conference on International Economic Co-operation to discuss outstanding issues with the Venezuelan co-chairman Sr Perez Guerrero. The first Canada-Venezuela symposium on petroleum was held in February in Venezuela, with officials of government and private industry in attendance from both countries. A second symposium was held in Edmonton in June, and the delegation from the Venezuelan Ministry of Energy and Mines afterwards came to Ottawa to seek other possible areas for co-operation. The then Minister of Industry, Trade and Commerce, Jean Chrétien, visited Caracas in June to support Canadian participation in the building of a 700-km railroad in Venezuela. Premier Hatfield of New Brunswick was also in Venezuela in June to seek opportunities for trade and investment. Judd Buchanan, Minister of Public Works, travelled to Venezuela in June to study its public-works program.

During 1977, there were some 450 Venezuelan students in Canadian universities under the auspices of the Gran Mariscal de Ayacucho Scholarship Program, which is financed by the Venezuelan Government.

Brazil

The direction of Canada's relations with Brazil provides an excellent illustration of the part trade and investment play in its relations with Latin America as a whole. Canadian investment in Brazil has been estimated at a figure as high as \$2 billion; trade between the two countries reached almost \$490 million during 1977, making Brazil the second-largest of Canada's Latin American trading partners (the largest being Venezuela). A Joint Committee on Trade and Economic Relations, established in 1976 to provide an official forum for the discussion of economic questions and the proposing of new initiatives, meets twice a year, in Canada and in Brazil. Its first session was held in Ottawa in the autumn of 1976.

The January 1977 visit of Mr Jamieson to Brazil laid firmer foundations for an expanded political and economic relation with this important hemispheric partner. Mr Jamieson's visit was followed in October by the visit to Canada of the Brazilian Minister of Agriculture, who signed a memorandum of understanding on agricultural co-operation with Canada's Agriculture Minister Whelan.

In partnership with Paraguay, Brazil is currently developing a huge hydroelectric project at Itaipu on the Parana River. Canadian businessmen have for some time been competing for contracts to supply the Itaipu site with the turbine generators and related technical services it requires.

The Canada-Brazil Chamber of Commerce continued throughout 1977 to strive for closer economic bonds between the two countries.

Mexico

Canada's relations with Mexico have a broader base than its relations with any other Latin American country. Important contacts have been developed over the years in the political, economic, cultural, energy, civil-aviation and tourist spheres. With the advent of the new administration of President Lopez Portillo came a new momentum for the development of co-operation, particularly of an economic nature.

The third meeting of the Canada-Mexico Ministerial Committee, held in Ottawa in November, provided a useful introduction to key ministers and officials in the Portillo administration and encouraged the search for new kinds of co-operation. It also provided the occasion for the signing of the Prisoner Exchange Treaty, first discussed during Mr Jamieson's April visit to Mexico, which will permit Canadians sentenced by Mexican courts to serve their terms in Canadian penal institutions and will give the same privilege to Mexicans in Canadian prisons. Another important contact was the visit to Mexico of a delegation of Canadian parliamentarians led by Senator Molgat and Gus MacFarlane, M.P.

Bilateral trade continued to increase, reaching a value of \$412 million in 1977, approximately \$50-million more than in 1976. Efforts were made during 1977 to develop Canadian participation in the urban-transportation, oil-equipment, aluminum-smelting and nuclear-energy sectors.

The number of Canadians visiting Mexico was estimated to have increased to 235,000, an increase of about 25 per cent over 1976. Canada now has honorary consuls in Acapulco and Guadalajara to complement the work of the Embassy by providing services to the many Canadian tourists and Canadians living in Mexico.

In November, the Mixed Commission established under the terms of the Cultural Agreement signed by Prime Minister Trudeau during his visit in 1976 met in Ottawa to re-examine the existing programs and to plan future cultural exchanges.

Andean region

Development assistance and trade are the major components of Canada's relations with Colombia, Ecuador, Peru and Bolivia. Canada has established, under the auspices of CIDA, bilateral development co-operation programs in three of these countries, and Ecuador is eligible for assistance on a project basis. Trade has increased steadily throughout the 1970s and reached \$310.7 million in 1977, an increase of \$200 million over the 1970 figure. This trend was expected to continue.

Relations with Colombia and Peru in 1977 were highlighted by the visit of the Secretary of State for External Affairs. To emphasize the degree of Canada's interest in aiding in the development of these countries, a number of co-operation agreements were signed or announced during the visit. In Bogota, Mr Jamieson exchanged with the Colombian Foreign Minister the instruments of ratification of the Colombian-Canadian Commercial Agreement.

Relations with Bolivia were strengthened by the signing of a development co-operation agreement establishing a framework for Canadian development assistance. A group of officials from the Bolivian Foreign Ministry visited Ottawa in September to study the organization of the Department of External Affairs.

Southern cone

Political events in the early 1970s in Chile and Argentina to some extent retarded the development of closer ties with these countries. Nevertheless it could be expected that Canada's relations with them would, in the long term, take on increasing importance. Increasing economic and financial stabilization in the region has enhanced Canadian interest in seeking new trade and investment opportunities. Bilateral trade has recently formed the major element in Canada's relations with the four countries of the "southern cone"; Canadian trade with Chile, Argentina, Paraguay and Uruguay totalled \$201.1 million in 1977 (predominantly with Argentina and Chile), compared to \$127.4 million in 1976. Collaboration continued on nuclear affairs in Argentina; the construction of a CANDU reactor was in progress and discussions were held on further co-operation in the atomic field.

By the end of 1977, Canada had authorized the immigration of 6,470 Chilean refugees who had been caught in the upheavals in that country, including 110 political prisoners and 225 dependants.

Central America and the Latin Caribbean

The focus of relations with the six countries of Central America and with Haiti and the Dominican Republic has also been on increasing development assistance and on promoting trade. El Salvador, Honduras and Haiti were countries of concentration for development-assistance programs begun earlier in the decade. Completion of existing projects and the planning of new ones continued in 1977. Canadian trade with the countries of the region was not extensive compared to that with Canada's leading trade partners in Latin America, but it nevertheless totalled \$258.4 million in 1977. As the Central American and Caribbean countries continue to develop their resources and industries, opportunities for expanded trade may increase, particularly in the sectors of transportation, power and forestry. Canadian investment in this region exceeded half a billion dollars, the larger part in Guatemala, the Dominican Republic and Panama.

More Canadians travelled to Central America and the Latin Caribbean in 1977 than ever before, Haiti and Costa Rica being the leading destinations. This trend is expected to continue as Canadians become more aware of the attractions of the region.

Cuba

The effect on Canada's relations with Cuba of the Prime Minister's 1976 visit provided a number of opportunities to improve these relations during 1977. The Canada-Cuba Joint Committee on Economic and Trade Relations met in Havana to discuss the current bilateral trade situation and to explore ideas for new trade and investment opportunities. The flow of Canadian tourists into Cuba continued at a high level. A number of official visits demonstrated the growing diversity of Canada's relations with the island republic. The Cuban Minister of Health came to Canada to discuss details of the health agreement signed in Havana in 1975. Fisheries and Environment Minister Roméo LeBlanc visited Cuba to sign a fisheries agreement. In November, Premier Regan of Nova Scotia went to Havana to look into trade and investment possibilities. It was expected that further contacts of this kind would reveal new opportunities in these areas.

Commonwealth Caribbean

Canada's links with the Commonwealth Caribbean have existed for several hundred years, from the days when Canadian timber and salt fish were exchanged for Caribbean rum and sugar. It was natural that close relations should be formed with the islands of the region that, like Canada, had inherited British parliamentary traditions and the English language and had developed democratic forms of government within the British Empire and later in the context of free association within the Commonwealth.

The Commonwealth Caribbean is composed of six independent countries, five states "in association with the U.K.", and six British dependent territories. With the exception of the Bahamas, the representative of which is accredited from Washington, D.C., all the independent Commonwealth Caribbean states maintain high commissions in Ottawa and, in most cases, consular establishments in a number of major Canadian cities. Canada's representation in the region consists of high commissions in Trinidad and Tobago, Jamaica (also accredited to the Bahamas and Belize), Barbados (also accredited to Grenada, the West Indian Associated States and Montserrat), and Georgetown (with dual accreditation to Suriname). The Consul General in New York is accredited as Commissioner to Bermuda.

Commercial links between Canada and the Commonwealth Caribbean expanded during 1977. Canadian exports for the first ten months of the year increased from \$90 million to \$120 million. Imports from the region rose sharply to \$122 million, an increase of \$80 million over the figure for 1976, and were accounted for by increased Canadian purchases of Caribbean sugar and petroleum products. The largest increase in bilateral trade was between Canada and Trinidad and Tobago. Canadian investment in the region remained high, at \$350 to \$400 million, concentrated mostly in the alumina-bauxite industry, in banking, tourism and light manufacturing. Investment totals were down from the previous year as some governments, notably Trinidad and Tobago, purchased and localized foreign-owned operations.

The Commonwealth Caribbean remains a favourite region for vacationing Canadians, and a number of Canadians have established permanent residence there. Another aspect of the important personal ties that characterize relations between Canada and the region is the flow of immigrants and the growth of large and articulate Caribbean communities in many of Canada's larger cities. Jamaica and Guyana continue to rank in the top ten as immigrant source countries.

Government leaders from the Commonwealth Caribbean visit Canada quite frequently to meet with their Canadian counterparts; a number of such visits took place during 1977. Prime Minister Burnham of Guyana, accompanied by senior ministers, paid a state visit to Canada in October, during which discussions were held on Canada's bilateral development-assistance program, the "North-South Dialogue" and other regional and multilateral matters of mutual concern. The Prime Ministers of Jamaica and Grenada also visited Ottawa, as did the Premiers of Belize, Antigua and St. Christopher-Nevis-Anguilla. Canada welcomed attorneys-general to Winnipeg for the August meeting of the Commonwealth law ministers, and the annual Commonwealth finance ministers' meeting, which was held in Barbados, was attended by the newly-appointed Canadian Finance Minister, Jean Chrétien. Parliamentarians had an opportunity for exchange and discussion when the Commonwealth Parliamentary Association met in Ottawa in September. The tradition of Canadian naval visits to countries of the region was continued in 1977, when Canadian ships visited Barbados, St. Lucia and St. Vincent. Under Commonwealth schemes for exchange and training, military personnel from Trinidad and Tobago, Jamaica and Guyana underwent training in Canada for various periods.

In recognition of the Commonwealth Caribbean's interest to Canada and to Canadians, the Canadian Broadcasting Corporation sent a reporting team to the area early in the year, which resulted in firsthand reports on the region's political and economic situation. Elections in the Bahamas returned an incumbent government, while in the Eastern Caribbean the move towards independence among several of the West Indian Associated States continued.

During the Commonwealth heads-of-government meeting in London, a ministerial committee on Belize was established, made up of eight Commonwealth members, including Canada, Barbados, Jamaica and Guyana. The first meeting took place in September. Canada, with several other nations, cosponsored a resolution on the independence and territorial integrity of Belize at the thirty-second session of the United Nations General Assembly, which was adopted by a large majority.

Economic developments

The past year saw little moderation of the serious economic difficulties encountered by countries of the Commonwealth Caribbean. Balance-of-payments deficits and unemployment continued to plague most states, as did low prices for main export products. Recognizing the serious economic and developmental problems of the region, the World Bank called a conference on economic development in the Caribbean. The organizational meeting was held in Washington in December, with participation by recipient countries and donors like Canada with substantial interests in the region. Consensus was reached that a formal consultative group would be established to provide a framework for the periodic review and co-ordination of activities directed towards accelerating economic development in the region.

The Commonwealth Caribbean continued to be an area of concentration for CIDA's development-assistance programs. The Canadian International Development Agency and recipient governments agreed that generation of productive employment opportunities should be the prime focus of the programs. The emphasis on infrastructural projects was changed to concentrate on forestry, fisheries and agriculture. Canada continued its participation in the Caribbean Development Bank and supported such institutions as the University of the West Indies, Leeward Islands Air Transport (LIAT) and the West Indies Shipping Company (WISCO).

Negotiations between Canada and the Caribbean Community and Common Market (CARICOM) states to develop a trade and economic agreement continued. It would replace the 1912 and 1925 West Indies Agreement and the 1966 Protocol, which is no longer a suitable instrument to govern Canadian-Caribbean trade in view of CARICOM's adherence to the Lomé Convention.

The Commonwealth Caribbean countries continued to pursue regional economic co-operation through such institutions as the Caribbean Development Bank and CARICOM. Certain strains developed within the latter institution as a result of import controls imposed by several regional members in their attempts to resolve their balance-of-payments difficulties and their shortage of foreign exchange.

United States

The year 1977 was one of notable achievement in Canada/United States relations, and was marked on both sides by willingness to consult on policies or actions that might affect the interests of either country.

During the year Canada continued to give high priority to its relations with the United States. In recognition of the importance, scope, complexity and need for careful co-ordination of those links, the Secretary of State for External Affairs announced in April the establishment within the Department of a separate Bureau of United States Affairs.

In February, Prime Minister Trudeau, accompanied by the Secretary of State for External Affairs, made an official visit to Washington, so becoming the second head of government to do so since the inauguration of the new Administration. In addition to having frank and cordial discussions with President Carter on a variety of bilateral and international issues, Mr Trudeau became the first Prime Minister of Canada to address a joint session of Congress.

The *rapprochement* established between the Prime Minister and President Carter, and between other members of the Canadian Government and the U.S. Administration, influenced positively the handling of a number of important issues during the year. An Interim Fisheries Agreement concluded early in the year allowed time for efforts to reach a settlement of maritime boundary delimitation and related resource issues; later, special negotiators were appointed to seek a comprehensive settlement. Particularly significant was the successful negotiation of an agreement to permit the construction of a pipeline to transport northern natural gas across Canadian territory to southern markets. A visit to Ottawa by U.S. Attorney-General Griffin Bell, made at the request of the President, launched renewed efforts to establish principles and mechanisms governing the application in one country of anti-trust laws and activities of the other. The year 1977 also saw the signature of a Transit Pipeline Treaty and an Interim Nuclear Co-operation Agreement, as well as the initialling of an agreement to establish a new toll structure for the St Lawrence Seaway. Mr Trudeau visited

Washington a second time in September to attend the ceremony marking the signing of the Panama Canal Treaties and to confer again with President Carter.

During the year, many Canadian cabinet ministers met their U.S. counterparts, either in Washington or in Ottawa, and personal contact and consultations were maintained between Canadian Parliamentarians and U.S. Congressmen. The eighteenth meeting of the Canada-U.S. Interparliamentary Group was held in Victoria, B.C., from May 27 to 31, and issues of interest to the legislators from the two countries were discussed. At the end of the year, preparations were being made for a visit to Canada early in 1978 of Vice-President Mondale and Mrs Mondale.

Economic questions

Canada and the United States continued in 1977 to be each other's largest trading partners. Two-way trade exceeded \$60 billion—the largest bilateral trading link in the world. Canada achieved a small surplus on merchandise account with the United States but sustained a considerable deficit on current account, as service and dividend payments increased and the deficit on travel account climbed sharply. Canadian borrowing in the United States during the year was somewhat less than in 1976, owing partly to the narrowing of the U.S.-Canadian interest-rate differential and the competitiveness of European capital markets.

Because of the breadth of economic relations between the two countries, a great many issues were, as in previous years, under active discussion between the governments. There was continuing concern about the possible extension to Canada of U.S. anti-trust investigations and certain U.S. trade regulations. At a meeting in Ottawa in June between the U.S. Attorney-General and Canadian ministers, it was agreed to establish a mechanism to provide more extensive consultation and co-operation in anti-trust matters. Officials began working on a definition

of the principles to be applied by this mechanism. A particular focus of attention in the anti-trust field throughout 1977 was on the differences between Canada and the United States over legislative and judicial proceedings concerning international uranium-marketing arrangements. Bilateral consultations were begun at a senior level with the aim of reaching an acceptable accommodation on this issue.

Two-way trade in automotive products approached \$20 billion in 1977, constituting a significant portion of the total trade between Canada and the United States. During the year, Canada sustained a net deficit in the automotive sector of \$1,054 million, about the same as in 1976. This deficit, together with the need to achieve greater fuel efficiency and adhere to environmental requirements, necessitated keeping the future of the North American industry under review. Studies undertaken by government officials in Canada and the United States on the state of the industry and its prospects were released in 1977, and consultations continued on trade in this sector.

In June, following meetings with U.S. authorities, Canada put into effect a system of individual export permits for beef and veal in order to ensure orderly marketing of those products within the levels of trade envisaged in a 1976 exchange of letters with the United States. The United States formally requested consultations with Canada in the event that the Canadian Government wished to implement any of the Tariff Board's recommendations on fresh and processed fruits and vegetables or to establish import controls on broiler chickens as part of a national marketing agency for chicken. Assurances were given of Canada's willingness to consult under such circumstances.

Discussions were held on a number of measures that reflected growing protectionist pressures on government in both the United States and Canada and that could affect traditional markets and markets and trading patterns negatively. In the United States, protective action was instituted or proposed with regard to zinc, copper and a number of other products. In addition, proposals for stronger domestic preferences in government

purchasing were put before Congress. After consultation with the U.S., Canada agreed to reduce certain tariffs in return for measures taken to protect the Canadian clothing and textile industries. Discussions were also held about ways to mitigate the effects of the U.S. steel "trigger-price scheme" on Canadian exports of steel products.

During the year, Canada made a strong argument for relief from the serious effects on the Canadian convention industry of a new U.S. tax provision that limited the number of tax-deductible conventions Americans could attend abroad to two and imposed stricter spending limits and reporting requirements on conventions held abroad than on those held in the United States.

There were frequent consultations between the two countries on a variety of questions of international trade and finance, which were held both in a bilateral context and also in international forums such as the MTN, GATT, the OECD, the IMF and the United Nations. The U.S. Special Trade Representative, Robert Strauss, visited Ottawa in September to discuss the multilateral trade negotiations (MTN) and world trade problems with Canadian ministers.

Agreement was reached on a revised tariff of tolls for the St Lawrence Seaway, to take effect with the opening of the 1978 navigation season. The agreement between the (Canadian) St Lawrence Seaway Authority and the (U.S.) St Lawrence Development Corporation was to be formalized by an exchange of notes between the two governments.

Energy

Energy issues retained a high profile in Canadian-U.S. relations during 1977. The Transit Pipeline Treaty, guaranteeing reciprocal security of passage and non-discrimination to the hydrocarbon resources of each country crossing the other in pipelines existing or planned, was signed in January and ratified in September. The major energy development of the year was the negotiation of an agreement

on the principles applicable to a northern gas pipeline. This agreement provides a bilateral framework for construction and operation of a line that is to carry, initially, Alaskan gas to U.S. consumers and subsequently to carry Northern Canadian gas to consumers in Southern Canada.

Early in 1977, Canada agreed to increase exports of natural gas on an emergency basis to those areas of the United States hardest hit by severe winter weather and energy shortages. Bilateral consultations took place during the year on the problem of oil supply to the "Northern Tier" states, which were dependent on Canada for supply; these consultations led to agreement on oil "swaps" amounting to over 60,000 barrels a day in both directions. These and other developments in bilateral co-operation on energy questions have enhanced understanding in the United States of Canada's energy-pricing and -export policies, i.e. of phasing-out Canadian oil exports and increasing gas and oil prices in accordance with world trends. Long-standing co-operation between Canada and the United States on nuclear matters was reinforced by the signing in November of an interim bilateral agreement to permit continued co-operation and trade between the two countries in atomic materials.

Canada co-operated with the United States and other countries in the International Energy Agency and at the Conference on International Economic Co-operation in the consideration of international energy and related questions.

Environment

Both Canada and the United States continued to give high priority to transboundary environmental issues. Bilateral co-operation in seeking mutually-satisfactory solutions to problems of environmental protection along a common border has dated from the 1909 Boundary Waters Treaty and the establishment of the International Joint Commission (IJC). Frequent consultations and negotiations between the two governments have been necessary on a great variety of projects. A valuable role has also been played

by the IJC, which, besides its regulatory and advisory functions, has undertaken special studies, at the request of the two governments, designed to recommend courses of government action in some areas. The IJC has had a particularly active role in dealing with matters of water quality and levels in the Great Lakes.

An encouraging development of 1977 was the assurance received from President Carter concerning the Garrison Diversion project in North Dakota, in response to Canada's request that further action be delayed in view of the possible injurious effects of the project on health and property in Manitoba. The IJC recommended fundamental revisions in the project that would protect Canadian interests. Bilateral consultations continued on such questions as West Coast tanker traffic from Alaska, drilling in the Beaufort Sea and the construction of thermal-power plants on the East Poplar River in Saskatchewan and at Atikokan, Ontario. Careful attention continued to be given to cleanup operations in the Great Lakes, and the two governments began a review of the operation and effectiveness of the 1972 Great Lakes Water Quality Agreement. The long-range transportation of air-pollutants was an issue of growing interest to both governments.

Maritime boundaries and fisheries

In view of the extension by both Canada and the United States early in 1977 of their respective fishing-zones to a 200-mile limit, negotiations were begun on the settlement of the four unresolved maritime boundaries between Canada and the United States—viz. the Gulf of Maine, the Beaufort Sea, the Strait of Juan de Fuca and the Dixon Entrance. In August, both countries appointed special negotiators to try to reach a comprehensive settlement of maritime boundaries and related resource issues. The Canadian special negotiator and his U.S. counterpart submitted an interim report to both governments on October 15 concerning the principles of a comprehensive settlement. They recommended establishment of a joint fisheries commission for the co-operative management of fish stocks of common concern, proposed arrangements for the sharing of hydrocarbon resources in boundary areas, and expressed hope that a satisfactory

solution of the resources issues and a mutually-acceptable agreement would be possible on the maritime boundaries of the two countries. Intensive negotiations continued during the latter part of the year. A further report was expected from the negotiators in March 1978.

Defence

During 1977, Canada and the United States continued to co-operate on a range of bilateral defence questions. Agreement was reached to permit U.S. military aircraft to disperse to selected bases in Canada in times of crisis, in accordance with policy recommendations made in the Canadian White Paper on Defence. The Canada/United States Joint Board on Defence held discussions during 1977 on such issues as the redefinition of NORAD boundaries and the modernization of air-surveillance and control systems.

Public affairs

There has been a growing recognition that public-affairs activities are an indispensable complement to direct government and commercial contacts by Canadian representatives abroad. The largest portion of the Department's public-affairs resources has been directed towards the United States. The Canadian Embassy in Washington, and the eight consulates general and seven consulates in the United States, launched a number of public-affairs programs in 1977, concentrating on relations with the information media. When Prime Minister Trudeau visited Washington in February to meet President Carter, the posts in the United States conducted a media campaign that contributed to extensive coverage of the event and appreciation of the issues discussed. Widespread media attention and positive editorial opinion in the United States on the Canada-U.S. northern natural-gas pipeline agreement were fostered by the public-affairs efforts of the posts, which were also active in providing current and balanced information on the Canadian national-unity issue. The posts continued to encourage the development of Canadian studies programs at important universities in the United States. There was also a considerable co-ordinated effort to make Canadian literature and the Canadian visual and performing arts better known to U.S. audiences. (See also chapter "Public Affairs and Press Relations".)



Functional Activities

Defence relations

NATO

Canada was one of the 12 original signatories of the North Atlantic Treaty. Successive Canadian Governments have maintained that the country's security remains linked to that of both Europe and the United States - a view shared by other members of the Alliance. Canada has supported the idea of collective defence and remains convinced of NATO's important political role in the reduction, and eventual removal, of the underlying causes of potential East-West conflict through negotiation, reconciliation and settlement.

The Government has implemented its commitment to collective defence and to the Alliance by decisions taken after extensive review of Canada's defence structure. In November 1975, it announced that capital expenditure for defence would be increased, in real terms, by 12 per cent each year for five years, until capital expenditures reached at least 20 per cent of the total defence budget. The replacement of certain equipment of the Canadian Forces was also approved in principle. In 1976, arrangements were made to purchase a new long-range patrol aircraft, designated the CP140 *Aurora*, and a new main-battle tank, the *Leopard 1*. Preliminary decisions were made by the Government during 1977 for acquiring new ships and fighter aircraft for the Canadian Forces.

Members of the Alliance continued to experience, in varying degrees, the impact of severe inflation and other economic problems. An adequate level of defence capability had to be maintained in the face of serious strains on the economies of some of the allies. Alliance members, including Canada, continued to seek economies by increasing specialization in the development, production and acquisition of military equipment in order to avoid costly duplication of effort.

Canada's membership in NATO also continued to be a factor in the development of its political, economic and scientific-technological relations with Europe, by which it sought to counterbalance its relations with the United States. The Alliance has allowed—indeed, has obliged—both Canada and the United States to maintain a deep interest in European affairs, and has exemplified the

interdependence of Europe and North America. It has also provided Canada with an opportunity to consult regularly with 14 other countries (including eight of the nine members of the European Community) on a variety of political and military questions.

The value of the consultative process afforded by the Alliance was again demonstrated in May, when the heads of government of member countries participated in the spring ministerial meeting of the North Atlantic Council, held in London. Three major initiatives were agreed to by the Council, viz. a fresh study of the long-term trends in East-West relations and their implications for the Alliance, a request that defence ministers initiate and develop a long-term defence program and encouragement for closer co-operation among the members in all aspects of defence production. Work has been proceeding on all three. Interim reports were provided to foreign and defence ministers at their meetings in Brussels in December looking towards the Council meeting in Washington on May 30 and 31, 1978, in which heads of government are again to participate.

North American defence co-operation

Complementing its NATO commitments in Europe, Canada has co-ordinated its defence efforts very closely with those of the United States. The first aim of Canadian defence policy has been to ensure that its sovereignty is respected on land, in the air and at sea in conjunction with arrangements of mutual support for the defence of North America.

The Permanent Joint Board on Defence, created in 1940, played the principal consultative role in Canada-U.S. defence co-operation. In 1977, the Board examined and discussed a wide range of defence topics of mutual interest, including modernization of surveillance and control systems, procedures for the cross-border movement of military aircraft and redefinition of NORAD regional boundaries.

There are some 800 agreements, treaties, memoranda of understanding and other arrangements relating to Canada-U.S. defence co-operation. The North American Air Defence Command (NORAD) was the creation of one of the most important of these bilateral agreements. A new configuration of NORAD regions is to go into effect about 1981, creating seven regions, two of which will be entirely in Canada. These will be controlled by regional-operations control centres in North Bay and Edmonton.

Other elements of North American defence co-operation include joint maritime exercises by ships and aircraft of the two navies off the Atlantic and Pacific coasts. On land, units of Canadian Mobile Command exercise with the U.S. Army, both in Canada and the United States.

Arrangements for the sharing of defence production, systematized since 1953, have facilitated closer co-operation in defence development and production. These arrangements have enhanced Canada's ability to contribute to the strengthening of the North American defence-base. In the years 1958-73, cross-border military trade between Canada and the United States totalled \$6 billion.

There are also arrangements for search-and-rescue operations, weather reporting, civil-emergency planning, northern research, and many other activities involving the forces of both countries.

Peace-keeping

The Canadian Government continued to support the notion of peace-keeping as an alternative to the resolution of international problems by force, and to provide this support in practical ways. In 1977, over 1,600 Canadians served abroad as peace-keepers, including over 1,100 with the UN Emergency Force (UNEF) and the UN Disengagement Observer Force (UNDOF) in the Middle East, and 515 with the UN Force in Cyprus (UNFICYP). Canada continued to participate in two observer missions - the UN Truce Supervisory Organization (UNTSO), with 20 military observers, and the UN Military Observer Group in India and Pakistan (UNMOGIP), with nine military observers—both of which were established in 1948.

Although the situation in each of the peacekeeping theatres remained relatively stable during 1977, progress towards the solving of underlying political problems was slow. Towards the end of the year a dramatic exchange of visits by the President of Egypt and the Prime Minister of Israel raised hopes for substantial progress in the new year. However, in Cyprus there was little evidence of a mutual disposition towards reconciliation and serious negotiation, though it was hoped that renewed efforts would be made early in 1978. (See also "United Nations".)

Military-training assistance

An interdepartmental committee chaired by the Department of External Affairs administers the Military-Training Assistance Program. Where positions are available, training is provided, on request, for personnel of the armed forces of selected developing countries. The program provides basic officer, junior-staff and military-trades training courses.

In 1977, over 100 foreign candidates, primarily from Africa and the Caribbean, were trained in Canada, of whom approximately 30 per cent attended officers' courses. Three Canadian officers helped set up the new Ghanaian Armed Forces Staff College, where they are now serving as instructors.

Arms control and disarmament

Although no major arms-control and disarmament agreement was reached during 1977, the year was one of intensified international effort in several important fields, both in the United Nations context and outside it. In this sense, work accomplished by the international community in arms control and disarmament was, in effect, preparatory to, and aimed at ensuring the success of, a number of major steps forward expected in 1978. Canada's own efforts intensified in a number of areas, reflecting the Government's determination to do what it could to contribute to real progress and to ensure that momentum was not lost.

Strategic Arms Limitation Talks (SALT)

The most urgent and important arms-control issue now under negotiation remains the long-sought additional agreement between the two major nuclear powers to curtail the strategic-nuclear-arms race and begin the process of reducing nuclear arsenals. It is essential to the improvement of East-West relations and the continued development of *détente* that the U.S.A. and the U.S.S.R. agree to limit the further growth and refinement of strategic nuclear arms, in order to enhance the stability of the strategic balance and so reduce the risk of war.

In 1972, the U.S.A. and U.S.S.R. signed initial agreements on the limitation of strategic nuclear arms (SALT I), and in 1974, at Vladivostok, they reached an understanding on the outlines of a further agreement, SALT II. New proposals were put forward by the U.S.A. in early 1977, and by the end of the year negotiations had progressed sufficiently to give rise to optimism that agreement on SALT II might be reached early in 1978.

Both in NATO and through bilateral channels, Canada was able to register support for early agreement on measures that would halt and eventually reverse the nuclear-arms race.

Non-proliferation

Because of its own advanced capabilities in nuclear technology, Canada has recognized its special responsibility in the field of non-proliferation and has assigned it a high priority. Canada continued its efforts to broaden and reinforce the international non-proliferation system. At the thirty-second General Assembly, Canada co-sponsored a resolution, which received wide support, calling upon those states that had not done so to adhere to the Non-Proliferation Treaty or at least accept IAEA-administered safeguards on their entire nuclear programs.

Canada was active in supporting, together with the U.S., a proposal for a Nuclear-Fuel-Cycle Evaluation (INFCE) program, and was chosen co-chairman of INFCE's working group on fuel and heavy-water availability. INFCE is exploring, on a co-operative basis in the international community, ways of reducing the particular proliferation risks inherent in the nuclear-fuel cycle and in the growing international production and transfer of plutonium (See also "Economic and technological affairs".)

Nuclear testing

During 1977, the U.S., Britain and the U.S.S.R. began negotiations to end nuclear testing, recognizing that such cessation need not await the participation of all nuclear-weapon states. To date, the negotiations have centred on the questions of verification, whether all explosions should be banned, including so-called peaceful nuclear explosions, and whether the treaty should come into effect without the participation of all nuclear-weapon states. The three-power negotiations are aimed at reaching agreement on the key elements for a treaty. The Geneva Disarmament Conference would then undertake the multilateral phase of negotiating a test-ban treaty.

With negotiations on a comprehensive test-ban treaty under way, the UN General Assembly adopted by consensus a resolution, co-sponsored by Canada, setting the objective that negotiations leading to such a treaty be successfully concluded in the near future.

Chemical weapons

Canada is a party to both the 1925 Geneva Protocol, which prohibits the use of chemical and bacteriological (biological) weapons, and the 1972 Convention, which bans the production and possession of bacteriological weapons. In 1977, the U.S. and the U.S.S.R. began negotiations on a joint approach to solving problems that had impeded earlier progress towards the banning of chemical weapons, not the least of which was effective verification. In order to maintain the momentum towards achieving agreement on effective measures to prohibit the development, production and stockpiling of chemical weapons and to bring about their destruction, Canada successfully co-sponsored a resolution at the 1977 UN General Assembly urging the vigorous pursuit of this object. It is expected that the Geneva Disarmament Conference will continue to give special attention to this area in 1978.

UN special session on disarmament

The Canadian Government views the UN special session on disarmament, to be held in New York from May 23 to June 28, 1978, as an opportunity for the international community to provide new impetus to efforts towards greater progress in curbing and reversing the arms race. Consequently, as a member of the preparatory committee, Canada has been actively engaged in preparations for the special session. It submitted to the Secretary-General a number of action-oriented proposals, which included: 1) the establishment of an international register of arms transfers to which all UN member states would submit full information; 2) a conference between recipients and suppliers to restrict such transfers on a regional basis; 3) regional arms-control conferences to deal with local arms races through agreed measures of restraint; 4) the holding of a follow-up special session, after an unspecified interval, to review progress towards the specific targets to be set by this special session. (See also "United Nations".)

Mutual and balanced force reductions (MBFR)

Canada has participated directly in the second principal East-West arms-control negotiations now in progress, the Conference on the Mutual Reduction of Forces and Armaments and Associated Measures in Central Europe. In these negotiations, which began in Vienna in 1973, NATO and the Warsaw Pact have been seeking agreement on ways to reduce the level of armed confrontation in the area of its greatest concentration. The negotiations were made possible by a general relaxing of Cold War tensions and an improvement in the relations between the U.S. and U.S.S.R., reflected in the 1972 SALT agreements and the agreement to convene the Conference on Security and Co-operation in Europe. As had been expected, there has been considerable difficulty, and progress has been slow. By the end of 1977, no agreement was yet in sight. Canada has expressed the belief that a balanced reduction in the level of armed confrontation between East and West will improve the political climate and reduce the possibility of war, and has remained convinced that its security is inseparable from that of Western Europe. Accordingly, within the NATO alliance Canada has been a consistent supporter of MBFR and has contributed as far as possible to the formulation of policy and the conduct of the negotiations.

Seabed treaty review conference

As a party to the 1970 Seabed Treaty, which, in effect, made the seabed and ocean-floor beyond a 12-mile coastal band a nuclear-weapon-free zone, Canada participated in the review conference held in Geneva from June 20 to July 1, 1977. The conference was convened pursuant to Article VII of the treaty, five years after the treaty entered into force, to review its operation and to ensure that its purposes were being successfully realized. The Canadian delegate was unanimously elected chairman of the drafting committee, which successfully carried out the principal work of the conference in preparing its Final Declaration. This document, which was adopted by consensus, concluded, after a clause-by-clause examination of its provisions, that the treaty had been implemented satisfactorily and reaffirmed the commitment of parties to its aims, notably that of preventing an arms race in nuclear weapons or any other type of weapon of mass destruction on the seabed.

Economic and technological affairs

General economic policy

The importance of Canada's international economic relations has been increased by a number of factors and tendencies that have been manifest since 1973 and show signs of persisting for the remainder of the decade. The impact on Canada of oil-price changes, continuing balance-of-payments surpluses for Japan and Germany, and wide fluctuations in international exchange-rates have underlined the close relation between Canada's international and domestic economic policies.

The major Western trading nations (the United States, Japan, Germany, France, Britain, Canada and Italy) have responded to the need to promote economic co-operation by means of economic "summitry". At the London economic summit meeting in May 1977, government leaders acknowledged the urgency of creating more jobs while continuing to reduce inflation. They particularly emphasized the problem of unemployment among young people. They committed their countries to targets for their domestic economies and accepted commitments to strengthen the international trading system and reject protectionism. In addition they called for improved international financing facilities and for energy-conservation and diversification of production.

In June 1977, the Conference on International Economic Co-operation (CIEC), or the "North-South Conference", in which Canada played a major role as co-chairman, ended its work. It had significant achievements to its credit, though there was also major disappointment about its unrealized goals. Support was achieved for the notion of a common fund for commodity-price stabilization; agreement was reached on a \$1-billion International Fund for Agricultural Development; commitments were made on future levels of development-assistance; and agreement was reached on some elements of a comprehensive program of energy co-operation.

At the OECD Ministerial Council meeting in Paris in June, Canada called on countries to consolidate the achievements of the CIEC. The 24 participating governments adopted a special declaration on their relations with the

developing world, which expressed their willingness to continue the dialogue on co-operation to build a more equitable and stable economic system. They also reaffirmed their support for the OECD strategy for sustained world economic expansion: a progressive return to full employment and price stability. The OECD members also agreed to renew the "trade pledge" that encourages member governments not to resort to restrictive trade measures in reaction to domestic economic difficulties.

The resumed thirty-first session of the United Nations General Assembly evaluated the work of the CIEC in the autumn of 1977. On the basis of this evaluation, the thirty-second regular session, which followed immediately, established an "overview" committee for North-South issues, with the aim of strengthening the UN General Assembly's role in the North-South discussions. The thirty-second session also discussed preparations for establishing a new international development strategy for the 1980s.

In their annual meetings in September, the International Monetary Fund and the World Bank focused attention on efforts by the major industrialized countries to achieve economic recovery. The responsibilities of countries with major balance-of-payments surpluses were stressed.

These meetings were only part of the international process of economic consultation. Canada also participated in regular international economic discussions in UNCTAD, the OECD, NATO, the CSCE, GATT and the regional development banks. Bilaterally, Canada negotiated double-taxation agreements and held trade talks with a number of countries, as outlined elsewhere in this review. Changes in Canadian commercial and economic policies concerning South Africa were announced, as well as measures implementing Canadian policy with regard to the Arab trade boycott of Israel.

In review, 1977 was a difficult year for the world economy. Domestic and international developments combined to create additional obstacles to the maintenance of a more equitable international economic system. As an industrialized country, Canada continued to play an important role in seeking to resolve these difficulties.

Commercial policy

Movement towards recovery of the world economy from recession proved to be a slow and delicate process during 1977. For most countries, expected real-growth levels were not achieved and high unemployment and inflation persisted. These conditions led to increasing pressures in industrial countries to protect domestic industries from import competition.

In Canada, unemployment, especially on a regional basis, created pressures for such protection. The Canadian Government continued to monitor the effectiveness and appropriateness of Canada's tariff and import policies throughout 1977 and some changes were made. For example, GATT safeguards were used to impose global quotas on footwear and textile imports, taking into account recommendations of independent review mechanisms such as the Anti-dumping Tribunal and the Textile Clothing Board.

Commercial policies established to encourage domestic production and to stabilize and protect producers' incomes have also had significant effects on the competitive position of foreign suppliers. During 1977 the Government consulted with various groups in Canada on a national food strategy, which included the receiving of submissions on the roles to be played by both Canadian and foreign suppliers in meeting domestic food needs. The Canadian Tariff Board recommended changes to the tariff schedule for fruits and vegetables, which indicated that further consultations would be necessary if the Board's recommendations were to be implemented. In 1977, the Government put into effect certain tariff reductions on products of special interest to developing countries.

During the year negotiating positions for countries participating in the multilateral trade negotiations (MTN) were agreed upon in time for resumed negotiations to begin early in 1978. Canada recognized that countries must strengthen the framework for fair and orderly trade in order to contain the pressures being exerted for restrictive actions, which might set off a spiral of import protection and retaliation among trading partners. If such a climate of

trade restriction and disruption were allowed to develop, countries would probably turn inward in the 1980s, to the detriment of the world economy, and to the particular detriment of countries, such as Canada, whose economic well-being depends so much on international trade.

Protectionist pressures and the need to liberalize trade have been major factors in Canada's bilateral trade considerations. Some of the largest customers for its manufactures and agricultural products in 1977 were the same countries that wished, for example, to export textiles and footwear to Canada to balance trade.

In 1977 Canadian commercial policies sought a balance between the requirement to protect some domestic producers from injurious competition and Canada's aim, in the MTN and elsewhere, of moving towards a more open international trading environment.

Commodities

Much of the considerable international activity in the commodities area during 1977 was connected with the Integrated Program for Commodities adopted at the UN Conference on Trade and Development (UNCTAD) in 1976. This program called for international negotiation on a list of commodities of concern to developing countries, many of which were also important to Canada both as an importer and as a major exporter on world markets. Canada participated in over 30 meetings in connection with the Integrated Program, dealing with copper, iron ore, phosphates, rubber, tea, tropical timber, vegetable oils, jute and hard fibres. As a major exporter of copper, Canada was specially interested in the series of UNCTAD meetings that brought producers and consumers of copper together to review problems in world markets. These meetings may eventually result in more enduring consumer-producer arrangements for copper.

The International Sugar Agreement of 1973, which lacked economic provisions, was, as the result of two sessions of the United Nations Sugar Conference, in April-May and September 1977, replaced with a new instrument. Canada was active in the negotiations leading to this agreement, which was to come into force in January 1978. The new agreement was designed to help stabilize

free-market sugar prices, to the benefit of both producers and consumers. Canada was also involved during 1977 in the preparations for a major conference to consider a new International Wheat Agreement, which was scheduled to take place early in 1978.

The establishment of a Common Fund to assist in stabilizing commodity prices through support for the buffer-stocking operations of international commodity agreements was a major concern of North-South relations during 1977. Two sessions of the Common Fund conference were held in Geneva, in March-April and in November. While developed and developing countries were not able to resolve their differences on the financing and objects of the Common Fund, some progress on the complex issues involved was made at the two sessions. By the end of 1977, both developed and developing countries had begun to prepare for the resumption of Common Fund negotiations in 1978.

Energy

During the year, the likelihood of a global oil-supply shortage as early as the mid-1980s greatly concerned policy-makers in the industrialized countries, as well as in the oil-exporting and -importing developing countries. Although no breakthrough in international co-operation to prepare against the coming tight supply situation was achieved during the year, there was at least some progress. The industrialized countries in the International Energy Agency (IEA) agreed on measures to help reduce their dependency on imported crude oil. The Conference on International Economic Co-operation ended in 1977 without agreeing on institutional agreements for dealing with international energy questions, though it did produce a program for international co-operation on energy. Finally, the OPEC countries, after weathering a potentially divisive two-tier oil-price split in the first half of the year, ended 1977 with a decision not to increase the world price of oil, at least during the first half of 1978.

Alastair Gillespie, Minister of Energy, Mines and Resources, served as chairman of the meeting of the IEA Governing Board held in Paris in October. To meet the risk that the

world might have to face a shortage of oil and other forms of energy as early as the 1980s, the Board adopted a decision on IEA group objectives and principles for energy policy. This decision set an aim of holding total oil imports by IEA members to 26 million barrels a day during 1985, and established principles to reinforce the energy policies of members to meet that objective. Canada participated further in IEA co-operative agreements on energy research and development, and continued to contribute to IEA activities for emergency oil-sharing and for monitoring the world oil market.

The Conference on International Economic Co-operation, of which Canada and Venezuela were co-chairman, ended in June. Canada was active in the CIEC's energy commission which, in the end, failed to agree on the establishing of a follow-up mechanism for co-ordinating international co-operation on energy. However, the conference did reach a consensus that it was in the world community's interest to bring about a smooth transition from an international energy economy based on hydrocarbons to one based on higher-cost alternative and renewable sources of energy. The CIEC commission also produced an International Energy Co-operation and Development Program that could provide a basis for future action.

In the immediate post-CIEC period, Canada's approach has been to encourage practical means of advancing co-operative energy programs through all available bilateral and multilateral channels. During 1977, co-operation on energy between industrialized and developing countries was discussed by the World Bank and the IEA. No substantive action on energy was taken at the thirty-second session of the UN General Assembly.

Throughout the first half of 1977 there were two prices for OPEC oil, because Saudi Arabia and the United Arab Emirates decided to raise their prices by only 5 per cent on January 1,

1977, as opposed to the 10 per cent favoured by the other 11 OPEC countries. Although this split was resolved in July, when all members decided to remain at the 10 per cent level for the remainder of the year, the differing approaches within OPEC were manifested again in the discussions on 1978 price levels prior to the December 20 OPEC meeting in Caracas. Since that meeting did not reach agreement on new prices, the OPEC marker crude price was to remain at the July 1977 level (\$12.70) for the first months of 1978. This outcome reflected the current, and temporary, oversupply in the world oil market, as well as an appreciation by some of the most influential OPEC members, including Saudi Arabia and Iran, of the serious effect further abrupt oil-price rises might have on Western economies.

Non-proliferation

During 1977 Canada made substantial progress in implementing its policy, announced in December 1974 and further refined during 1976, on the safeguards applicable to nuclear exports. Agreements meeting the stringent requirements of Canadian safeguards policy were signed with Sweden on September 27 and with Romania on October 24. An agreement was also signed with the United States on November 15, which provided for interim safeguards pending passage of legislation by the United States to enable it to negotiate a more definitive agreement. Negotiations with the principal purchasers of Canadian uranium, the European Community and Japan, continued during 1977. Towards the end of the year, negotiations were successful in resolving outstanding differences between Canada and the European Community, and agreement in principle was announced on December 20. Negotiations with Japan had also progressed significantly by the end of the year.

Canada continued to support the work of the International Atomic Energy Agency (IAEA) in its efforts to promote the use of nuclear energy, while ensuring, to the greatest extent possible, that its use would not lead to a proliferation of nuclear-weapons capability. Canada informed the IAEA of its willingness to co-operate in developing and installing equipment to facilitate more effective safeguarding of CANDU reactors. In addition

to its regular IAEA contribution for technical assistance, Canada also continued its contribution for particular IAEA projects.

As a founding member of the 15-member Nuclear Suppliers Group, Canada has vigorously encouraged other nuclear-suppliers to raise the level of safeguards they apply to nuclear exports. While the supplying countries in the group have not been willing to go as far as Canada in requiring nuclear-recipients to accept safeguards on all their nuclear facilities as a precondition to transfer, Canada was nevertheless instrumental in the Group's reaching a consensus on guidelines for nuclear transfers to be applied by the members.

Non-proliferation was a principal subject at the London economic summit meeting in May. President Carter's opposition to reprocessing in the United States and his call for restraint by other countries in using reprocessing led to a difference of views between nations such as Canada and the United States, which have adequate domestic supplies of natural uranium and thus do not have a pressing economic need for reprocessing, and countries such as West Germany, France and Japan, which consider reprocessing an essential element in their national energy strategies. As a result of this difference, discussions were initiated at the expert level that led to the launching of the International Nuclear-Fuel-Cycle Evaluation in Washington in October. That study established the goal of an objective and comprehensive two-year evaluation of the various nuclear-fuel-cycle technologies and their proliferation risks. Canada has played a major part in the INFCE by its co-chairmanship of Working Group One (Fuel and Heavy-Water Availability) and its active participation in five of the seven other working groups of the INFCE.

Multilateral environmental policy

Pollution knows no frontiers. In addition to its continuing bilateral co-operation with adjacent countries— notably the United States and Denmark—, Canada's concern with the balance of nature has been reflected in its efforts to promote an increased level of environmental awareness and higher international environmental standards through participation in multilateral assemblies such as the United Nations, the Organization for Economic Co-operation and Development, the North Atlantic Treaty Organization and the European Community.

Participation in the OECD Environment Committee and the NATO Committee on the Challenges of Modern Society has enabled Canada to benefit by exchanges of information and experience and by co-operation in environmental studies and projects of interest to Canada as well as other technologically-advanced Western societies. Similar benefits have been derived from a program of information exchanges with the European Community.

The states participating in the Conference on Security and Co-operation in Europe recognized that protection and improvement of the environment was one of the tasks of central importance to the well-being of people everywhere. There was substantial progress in 1977 towards realizing the provisions of the Helsinki Final Act affecting the environment within the framework of the UN Economic Commission for Europe.

By its participation in the Environment Program of the United Nations, including continuing support for the voluntary Environment Fund, Canada demonstrated the importance it attached to a global approach to protecting the natural balance for future generations. The United Nations program has enabled Canada to share its knowledge and experience in this sphere with the developing countries. Canada has fully supported the aim of the UN Environmental Program to encourage sound and appropriate growth so that developing countries might avoid the major environmental problems associated with rapid industrial and technological progress. This concern also underlay Canada's significant contributions to the United Nations conferences held in 1977 on water and "desertification".

Science policy

The international scientific activities of the Federal Government are aimed at helping to ensure that Canada attains a position among the leaders of the industrialized and technologically-advanced countries. This object is pursued by various means, including exchanges of information, visits of technical experts, and joint research projects in collaboration with other nations. These activities are promoted by the Department of External Affairs in close collaboration with science-based departments and agencies.

Canada was active in 1977 in a variety of science-policy organizations. The Agence de Coopération Culturelle et Technique, Canada's representative to which was the Minister of Communications, met to decide on the major aims of an expanded science and technology program. Canadian representatives attended meetings of the Commonwealth Science Council, the OECD Committee on Science and Technology Policy, the NATO Science Committee and the Senior Advisers on Science and Technology of the Economic Commission for Europe. Canada was also represented at a UNESCO meeting preparatory to a conference of science policy ministers (MINESPOL II) scheduled for 1978. In May, Canada and the Federal Republic of Germany held their fourth consultative meeting within the framework of the agreement on scientific and technological co-operation. An exploratory technical mission visited Poland to identify areas of possible co-operation.

Air relations

Canada's airlines continued to retrench and consolidate their services during the course of the year. The efficient implementation of existing agreements was emphasized rather than the negotiation of new and expanded services. Canadian air connections with the U.S.S.R., Czechoslovakia, Austria and Belgium were suspended. CP Air and Air Canada withdrew from the IATA North Atlantic fares agreement and negotiated their fares bilaterally.

Negotiations were held with Japan, Spain, Haiti and Argentina and an agreement was concluded with Finland. Under a four-year commercial agreement with Air Canada, Finnair began single-tracking operations to Mirabel Airport in April 1977.

Transportation

During the year, the Canadian Government continued its active participation in international transportation organizations, as well as its efforts to reach bilateral arrangements with other countries for the expansion of transport opportunities and to exchange information on transport technology and management. Delegations from Canada participated in all the committees, as well as in the Council and Assembly, of the International Maritime Consultative Organization (IMCO).

In addition, on a Canadian initiative, renegotiation of the St Lawrence Seaway Tolls Agreement was begun with the United States. Considerable progress was made and the broad framework of a new pact agreed on.

Telecommunications

Canada increased its global and regional involvement in international telecommunications in 1977. Extensive preparatory work was undertaken, both interdepartmentally and internationally, in anticipation of two world administrative radio conferences, in 1978 and 1979, to be held by the International Telecommunications Union (ITU), the member organization of the United Nations family responsible for international telecommunications. The Secretary-General of the ITU, Mohamed Mili, paid an official visit to Canada in October.

Canada also participated actively in the work of specially-designated units dealing with telecommunications within international groupings. Thus Canadian delegations attended the Commonwealth Telecommunications Organization conference in Sydney, Australia, in May and June, and the meeting of the telecommunications committee of the Organization of American States in Rio de Janeiro in December.

Canada continued its involvement in the work programs of existing and proposed international satellite organizations. In April, it was represented at the meeting of signatories

of the International Telecommunications Satellite Organization and served on the Board of Governors of that body. Considerable progress towards the establishment of the International Maritime Satellite Organization was made in 1977 under the terms of the mandate given to the INMARSAT Preparatory Committee, of which Canada is a member. Canada also took part in the technical, economic and organizational panels of INMARSAT. In the field of aeronautical telecommunications, Canada's membership in the planned tripartite Aeronautical Satellite Program (Aerosat), with the United States and the European Space Agency, led to its participation in two meetings of the Aerosat Council during the year.

Industrial co-operation policy

During recent years something new has appeared in the realm of international trade. In contrast to isolated transactions involving relations between buyer and seller or user and supplier co-ordinated by the market-place, there has been a growing tendency for firms to pool their capabilities in common industrial enterprises. Such arrangements typically cover sets of complementary activities and often extend across the entire spectrum of capital-formation, research and development, financing, production, marketing and distribution.

Within Canada, increasing attention has been given to the stimulation of industrial co-operation between Canadian firms and those of Canada's trading partners in order to achieve a number of the Government's purposes, including: the upgrading of exports; the providing of Canadian firms with the most modern technologies; the rationalizing of the manufacture of Canadian products through the expansion of markets; and the helping of Canadian firms with insufficient resources to become established in international markets and thereby to benefit from international trade.

The Department of External Affairs, in conjunction with other interested ministries, kept in touch with business and labour in Canada in an effort to ensure that Canadian industry was able to take advantage of this increasingly-important method of carrying on international trade.

Policy towards developing countries

As part of a general review by the Canadian Government of its relations with developing countries, increasing emphasis has been placed on those in the middle and upper income ranges. Since the traditional program of development assistance, with its emphasis on the poorest nations, has had little relevance for many of the higher-income developing countries, a program of industrial co-operation is now being designed to encourage investment in developing countries possessing an established industrial base.

While the new Canadian policy is still in the stage of formulation, it is believed that, by co-ordinating a number of existing programs and creating some new ones both within and outside the "aid" field as such, small and medium-sized Canadian companies may be encouraged to undertake enterprises in selected developing countries. Such an enterprise might take the form of direct investment, a joint venture, or some other kind of corporate link. In turn, the growth of Canada's export-oriented industrial sector and, indeed, its export performance would be boosted by the stimulation of demand for Canadian plant and technology. At the same time, undertakings of this sort would contribute to the development of the industries of "partner" developing countries.

At the multilateral level, the Department has been involved in the negotiation, within the framework of UNCTAD, of an international code of conduct on the transfer of technology. It has also continued to follow closely the activities of the United Nations Organization for Industrial Development and has participated in the work of the intergovernmental committee responsible for drafting a new constitution for UNIDO as a Specialized Agency of the United Nations.

Development assistance

Canada's official development-assistance program during the fiscal year ending March 31, 1977, reached a record total-disbursement level of \$963.6 million (inclusive of food aid).

Canada reaffirmed its commitment to the UN aid target of 0.7 per cent of gross national product (GNP), while giving greater attention to the quality of its aid.

Bilateral disbursements continued to be concentrated on the poorest developing countries, in accordance with one of the principal objectives set out in the *Strategy for International Development Co-operation 1975-80*. Canada also supported a number of leading multilateral institutions, such as the World Bank, regional development banks and the UNDP with payments totalling \$189.8 million, or 20 per cent of the total.

Once again, Canada exceeded its 1974 pledge to the World Food Conference to contribute one million tonnes of grain as food aid annually for three years. The bilateral portion consisted of 669,974 tonnes of grain and grain equivalents and \$56.1-million worth of non-grain foods, while the multilateral contribution was made up of 351,897 tonnes of grain and grain equivalents and \$36.9-million worth of non-grain foods. Food-aid expenditures during the year ending March 31, 1977, totalled \$237.51 million.

The administration of the Canadian development-assistance program was chiefly the responsibility of the Canadian International Development Agency, which reports to Parliament through the Secretary of State for External Affairs. The Department of External Affairs co-operated with CIDA and other government entities in elaborating policy and ensuring co-ordination with other Canadian foreign-policy aims. Canadian posts in the developing countries also contributed personnel to help administer the program.

Commonwealth technical co-operation

The Commonwealth Fund for Technical Co-operation has been the principal multilateral mechanism for development assistance within the Commonwealth. Its main purpose has been to provide technical assistance, education and training in developing countries.

Canada, which has contributed approximately 40 per cent of the resources of the fund, has regarded it as an effective instrument of development co-operation, and, at the Commonwealth heads-of-government meeting in June, Prime Minister Trudeau announced that Canada would contribute \$6.5 million to the fund in the fiscal year 1977-78 and \$7.8 million in 1978-79.

The Special Commonwealth Fund for Mozambique, created in 1976 with a target of £ 1 million, became operational in 1977 and by September had initiated technical assistance and training projects costing £300,000. The Canadian contribution to this fund in 1977 was \$200,000.

Intellectual property, investment and competition policy

The major activity in the realm of intellectual property in 1977 was the preparation by the World Intellectual Property Organization for revision of the Paris Convention on Industrial Property (Patents). This preparation was to continue throughout 1978, culminating in a diplomatic conference in 1979. In the course of the discussions, special attention was given to the interests of developing countries.

As a member of the UN Commission on Transnational Corporations, Canada was active in the work, begun during the year, to develop a code of conduct for transnational corporations. In addition, Canada participated in the ECOSOC Working Group on the Problem of Corrupt Practices in International Commercial Transactions. Within the OECD framework, there was steady progress in drafting guidelines for multinational enterprises, while the issue of limitations to discriminatory treatment of foreign direct investment was the subject of continuing study.

Canada has also been a member of working groups in both the OECD and UNCTAD that are examining methods for increasing international co-operation among governments in order to deal with restrictive business practices in international commerce.

Export-financing policy

Canada took part in the continuing consultations among industrialized countries for the purpose of lessening unnecessary competition in officially-supported export credits. During 1977, the original seven adherents to the consensus on export credits, including Canada, were joined by the European Community as well as by all other OECD member states except Austria, New Zealand, Iceland and Turkey. This membership enlargement served to make the consensus a more significant tool in preventing credit competition.

Canada was also a participant in the informal Club of Paris, which, in cases of default in the repayment of officially-supported credits, has brought creditor and debtor states together to discuss the most effective means of repayment. During 1977, the Club of Paris met twice with representatives of Zaire; Canada participated in both these meetings.

Canada signed agreements during the year with five countries, designed to provide a procedural framework for solving problems arising in the field of foreign-investment insurance. These brought to 22 the number of agreements of this sort in force between Canada and other countries. At the year's end, discussions on similar agreements were under way with an additional 15 states.

Legal affairs

In the sphere of international law the Department, through its Legal Bureau, has two principal and complementary functions. It provides a general advisory service to the Government on international law, including information and advice on treaties to which Canada is a party or in which there is a Canadian interest. Secondly, it acts as the operational arm of the Government in the development and maintenance of international law. Of increasing importance in current relations among states are the numerous international meetings held to codify existing law or formulate new law in areas previously not subject to it. Many of these are held under the auspices of the United Nations; in 1977 they included such subjects as the law of the sea, economic law, terrorism and hostage-taking, and outer-space law. In one area, humanitarian law, more than four years' work on the adoption of two protocols to the Geneva Conventions of 1949 related to the protection of victims of armed conflict came to fruition in 1977. On the bilateral side, Canada was active in negotiations and discussions on fisheries, maritime boundaries and environmental questions.

Law of the Sea Conference

Since the beginning of the Third United Nations Law of the Sea Conference in 1974, Canada has been a leading advocate of a comprehensive new international regime for the oceans. It was one of the first supporters of the functional approach whereby a country claims jurisdiction for specific purposes, rather than total sovereignty. The latest negotiating text incorporates Canada's aims on several issues of major importance: the conception of a 12-mile territorial sea has been universally accepted, international support for special pollution-control measures in ice-covered areas has increased, and a consensus has emerged in support of the establishment of a 200-mile economic zone.

The sixth session of the Law of the Sea Conference convened in New York from May 23 to July 15. Informal discussions were held before and after the session, which proved to be more successful than the two previous ones combined. Though many sensitive and contentious issues have yet to be settled and strong disagreement persists over the international seabed regime, most of the issues outstanding were examined in detail and the conference came closer than ever before to reaching a consensus in a number of areas of major concern.

Following these discussions, the conference president, in conjunction with the chairmen of the three committees, drafted a new informal composite negotiating text (ICNT). This single working document embodied the four separate documents contained in the former revised single negotiating text (RSNT), issued in May 1976 at the end of the fourth session. It contained numerous changes that would make possible the settlement of a wide range of controversial questions. Though this text resembled a draft treaty, it was a working instrument designed to facilitate negotiations without infringing upon each delegation's right to suggest amendments in the effort to reach a consensus. Delegates generally agreed, however, that the ICNT would be the final negotiating text and that its provisions would to a large extent be incorporated in any draft treaty adopted by the conference.

During this session, attention was focused on the international regime of exploitation for the deep seabed and, in particular, the key issues of access to the deep seabed, over which the conference had reached an impasse at the previous session. Despite its serious shortcomings and a certain ambiguity, the ICNT seemed to ensure that private and state-owned companies could obtain mining contracts from the International Seabed Authority, but so far under conditions that were not acceptable to all the industrialized countries. Canada, with other land-based producers of the minerals that would be mined in the seabed, was instrumental in the introduction of a formula that made it possible for a balance to be struck between the mineral output of the deep seabed and total worldwide production, and that would go some way to protecting the land-based producers from serious market dislocation.

The ICNT continued the definition of the continental shelf as extending to the outer edge of the continental margin. Despite the objections of landlocked and geographically-disadvantaged countries (LGDC), the conference seemed prepared to accept one of the margin definitions proposed by the countries whose continental shelf, like that of Canada, extends beyond the 200-mile limit, subject to certain revenue-sharing conditions. The status of the 200-mile exclusive economic zone was better defined at

the 1977 session by the adoption of a formula based on an earlier suggestion by Canada. By striking a balance between the rights of coastal states within this zone and the rights of other countries with respect to navigation, overflight and the installation of undersea pipelines and cables, a *sui generis* definition was created—i.e., the zone would be neither part of the high seas nor under national jurisdiction.

One of the biggest problems that remained unsolved concerned the desire of landlocked and geographically-disadvantaged countries to enjoy preferential rights of access to living resources within the exclusive economic zones of coastal states. At the outset, this group of countries sought the right to exceed the total allowable catch within these zones. Progress was achieved at the very end of the session with the presentation of a new draft text granting extensive privileges to landlocked and geographically-disadvantaged countries while protecting the vital interests of coastal states.

With respect to salmon fishing, Canada achieved an almost total ban on fishing for anadromous species beyond the 200-mile limit and recognition of the primary interest of the country in whose rivers the fish originate. However, the conference remained split over the question of lateral delimitation of the continental shelf and the exclusive economic zone between countries that share a border or lie opposite one another. Canada disagreed with provisions in the ICNT that, in its view, placed too much importance on the principles of equity. It favoured the principle of equal distance and sought to have the text brought closer to the provisions of the 1958 Convention on the Continental Shelf.

In the third committee, Canadian interests centred on the right of coastal states to set standards for the design, construction, equipment and manning of foreign vessels in their territorial seas and on the power of coastal states to police their own economic zones. The right of coastal states to set special environmental standards concerning ice-covered waters has now been incorporated in the negotiating text, a move that reflects growing international support for Canada's 1970 Arctic Waters Pollution Prevention Act. In the area of marine scientific research, the ICNT recognized the principle of coastal-state

consent to scientific research activities in the exclusive economic zone and on the continental shelf, and included clauses relating to the promotion and performance of such activities.

On the settlement of disputes, a consensus emerged for the establishment of a seabed tribunal distinct from the future law-of-the-sea tribunal. At the request of a number of coastal states, including Canada, an exception clause aimed at protecting coastal states in the exercise of their sovereign rights over the living resources of their economic zones was incorporated into the mandatory dispute-settlement procedures. Neither the coastal states nor the countries that depend on deep-sea fishing have been satisfied with this provision. The former would have preferred a more categorical exception and the latter felt that the current text already went too far.

In 1977 Canada and a number of its neighbours extended their fisheries jurisdiction to 200 miles. It thus became urgent to settle the delimitations of fishing-zones and continental-shelf jurisdiction between Canada and the United States, France and Denmark. On July 27, the Prime Minister of Canada and the President of the United States announced the appointment of special negotiators to seek a comprehensive settlement of the Canada/United States maritime boundaries and related resource issues. The negotiators were instructed to report to governments in October on the principles of a comprehensive settlement encompassing maritime-boundaries delimitation and complementary fishery and hydrocarbon resource arrangements, and to develop the substance of an *ad referendum* comprehensive settlement for submission to governments by December 1.

The Canadian negotiator, Ambassador Marcel Cadieux, organized a team drawn from the Departments of External Affairs, Fisheries and Environment, Energy, Mines and Resources, and Justice. Meetings with the United States team began in mid-August and continued on a rotating basis, mainly in Washington and Ottawa. The Canadian delegation held periodic

consultations with the premiers, ministers and officials of British Columbia, Nova Scotia and New Brunswick, and with representatives of the fishing industry and fishermen's organizations on both the west and east coasts. In addition, representatives of the fishing industry and provincial officials formed a Fisheries Advisory Group to assist the Canadian negotiating team.

In October, the negotiators submitted their joint report, which recommended establishment of a Joint Fisheries Commission for the co-operative management of fish-stocks of common concern, proposed arrangements for the sharing of hydrocarbon resources in boundary areas, and expressed the hope that, with a satisfactory resolution of the resource issues, mutually-acceptable agreement on specific lines delimiting the respective maritime jurisdiction of the two countries would be possible.

Despite substantial progress, the complexity and difficulty of some of the issues led the special negotiators to ask for an extension of their mandate to the spring of 1978.

International fisheries

Within the last decade, major changes in the legal status of the world's oceans have resulted from developments at the Third United Nations Conference on the Law of the Sea and from the extension of the maritime jurisdiction of coastal states. It has been the responsibility of the Department of External Affairs to incorporate these jurisdictional changes into the fisheries and maritime relations Canada has established with those nations operating off its coasts, and into the various regional multilateral organizations of which Canada has been a member. On January 1, 1977, the fisheries zones of Canada on the east and west coasts were extended from 12 to 200 miles, followed in March by a similar extension in Arctic waters.

During 1977, Canada concluded fisheries agreements with Cuba, Bulgaria, the German Democratic Republic and Romania, complementing those signed earlier with Norway, Spain, Portugal, the U.S.S.R. and Poland. These agreements permit the continuation of foreign fishing within the 200-mile zones for stocks that Canada declares to be beyond its capacity to harvest,

and under a strict Canadian system of licences and quotas. The four new agreements also contained a provision designed to ensure greater protection for depleted fish-stocks outside the 200-mile zones. In particular, they recognized Canada's special interest in the stocks on the Grand Banks and Flemish Cap beyond the zones of national jurisdiction.

With the signing of agreements with the nine nations mentioned above, Canada had only to negotiate agreements with the European Economic Community and Japan to bring all its fisheries relations under international agreement. To this end negotiations began in December with the EEC (now wholly responsible for the fishing activities of its member states) to develop a comprehensive bilateral fisheries agreement.

Pending the resolution of the maritime boundaries issue and the negotiation of a long-term comprehensive fisheries treaty, an interim reciprocal fisheries agreement for 1977 was signed with the United States. The underlying principle in the agreement was the avoidance of disruption to existing fishing patterns during the transitional period between the declaration of 200-mile zones by both countries and the negotiation of a long-term fisheries agreement. To attain this objective, the agreement permitted the continuation of fishing without licences by the fishermen of one country off the coast of the other, flag-state enforcement as between the parties, and prohibition of third-party foreign fishing in boundary regions. Canada and the United States continued to pursue negotiations towards a salmon-interception agreement. Its purpose would be to establish effective mechanisms to ensure that both nations benefited from their own conservation and enhancement programs.

In late 1977, Canada and France agreed that, pending negotiations on maritime boundaries, they would renew for 1978 the interim arrangements governing fishing in the designated ICNAF area adjacent to the islands of St Pierre and Miquelon.

Also in 1977, the members of the International Convention for the Northwest Atlantic Fisheries (ICNAF) met in Ottawa to reach agreement on a new convention. Canada believed that a new institution, to be called the Northwest Atlantic Fisheries Organization (NAFO), was necessary to reflect on the regional level the new jurisdictional realities (the extension of fisheries zones to 200 miles by coastal states) and the principles emerging from the Law of the Sea Conference. Nearly all the provisions of a new convention were agreed to, with the exception of one recognizing Canada's special interest on the Grand Banks and Flemish Cap beyond the 200-mile limit. A second session was to be convened in 1978.

Environmental law

There were several significant developments during 1977 in the still-expanding sphere of international law. Bilaterally, Canada and the United States took steps to solve several outstanding transborder problems, but, as is typical in such a complex relation, had to face new ones, particularly those of air pollution. Multilaterally, the United Nations Environment Program (UNEP) took its first step to ensure the further global development of the legal principles contained in the 1972 Stockholm Principles on the Human Environment.

The Garrison Diversion, a perennial Canada-U.S. problem, moved closer to solution in April, when President Carter announced that, in response to concern expressed by Canada about the effects of the North Dakota diversion scheme on Canadian waters, the contract for a major part of the project would not be let until after the IJC had made a report on it. The United States, in a diplomatic note, reaffirmed its long-standing treaty commitments with Canada and made a commitment to:

... undertake no construction of works in the Garrison Diversion affecting waters flowing into Canada until it is clear that its obligations under the Boundary Waters Treaty of 1909 will be met. These undertakings are in keeping with the spirit of mutual understanding and forbearance which has characterized and will continue to characterize the efforts of the two governments in addressing transfrontier pollution matters.

Later in 1977, the IJC released its report and concluded that the construction and operation of the Garrison Diversion Unit in North Dakota, as envisaged, would cause significant injury to health and property in Canada. The IJC made a series of recommendations on the modification of the project to negate or reduce these adverse effects. The recommendations were subjected to review by the two governments.

In the summer of 1977, tanker traffic from Alaska to the southern 48 states commenced along Canada's west coast. Canada has opposed this traffic, particularly through the Strait of Juan de Fuca *en route* to and from Puget Sound, ever since plans to start it were announced in 1973. Canada was concerned about the hazards tankers would pose to the environment in the congested waters of the Strait. Under international law, the United States has had the right to bring tankers through the Strait since they could enter and exit wholly on the United States side beyond Canadian jurisdiction. In any event, an 1846 treaty gave ships of Canada and the U.S. the right of free navigation on the other state's side of the Strait.

Discussions, led by the Department of External Affairs, were held throughout 1977 to ensure that tanker traffic through the Strait would navigate with the highest degree of safety. A voluntary vessel-traffic management scheme was introduced in the Strait in 1974, followed in 1975 by a voluntary traffic-separation scheme, in which shipping would enter the Strait on the U.S. side and leave on the Canadian side. Such a scheme would ensure the least possible congestion in the Strait, thus reducing the risk of collision.

Air-pollution problems, which have troubled Canada and the United States on various occasions since the famous Trail Smelter arbitral decision in 1936, again became active during 1977. The United States expressed concern about two power projects in Canada, one along the East Poplar River in Saskatchewan and the other at Atikokan in Ontario, which it claimed would cause air-quality problems on its side of the border. In both cases, Canada presented technical evidence to demonstrate that there would be no deterioration of air quality as a result of either project. In the case of Atikokan, however, the United States has indicated that the plant will violate the high standards established under its Clean Air Act. The effect

of one country's environmental standards on a bordering country poses legal difficulties that have been under bilateral discussion and have also been raised in Paris by the OECD, of which Canada is a member. Canada has stated that the appropriate means for settling transfrontier environmental disputes is the application of the Stockholm Principles on the Environment, which do not embrace the notion of one state's accepting the environmental standards of its neighbour.

At the multilateral level, Canada was successful in using the United Nations Environment Program to play a more active part in the development of the international law of the environment. Since the 1972 Stockholm Conference, the OECD has been the only multilateral organization to develop further the legal principles contained in the Stockholm Principles. There was no consideration of these principles on the global level until UNEP established its working group on environmental law in 1977. The group was given a broad mandate to develop a program of work in the environmental-law field, and has chosen as its first priority area a study on liability and compensation for drilling and mining on the continental shelf. Canada was elected to serve as the first chairman of the group.

An environmental disaster later in 1976 focused public and government attention on the need for stricter international anti-pollution standards in 1977. The spill from the Liberian tanker *Argo Merchant* off New England resulted in President Carter's calling for an international conference to consider measures to improve tanker safety. Canada supported this proposal and, with the United States, will argue for improved tanker-inspection and -certification procedures at the Tanker Safety and Pollution Prevention Conference, to be held in London by the International Maritime Consultative Organization (IMCO) in February 1978.

Canada took an initiative in IMCO during 1977 that should improve the enforcement procedures under the 1954 Convention on the Prevention of Pollution of the Sea by Oil, the only marine-pollution convention now in force. A review of reports sent by Canada to flag states of their ships' violations of the convention revealed that only 30 per cent of the reports were being investigated. In about

50 per cent of the cases, no reply was received from the flag state. At Canada's urging, the tenth IMCO Assembly passed a resolution that requested coastal states to notify the organization as well as the flag state of any violations of the convention. IMCO is to collate and circulate these reports and indicate those flag states that have investigated the reports and those that have not. Canada hoped this policy would encourage delinquent flag states to fulfil their obligations under the convention.

International economic law

The year 1977 was one of major developments for Canada in international economic law, at both the bilateral and the multilateral levels.

At the bilateral level, the most significant development was the negotiation of two agreements between Canada and the U.S.A. The first was a treaty to ensure non-intervention and non-discrimination with respect to existing and future pipelines carrying oil or natural gas to one of the parties across the territory of the other. The second was a treaty on the construction of a pipeline to transport natural gas from Alaska.

At the multilateral level, the Legal Bureau participated in the 1977 activities of the World Intellectual Property Organization working group on the review of the Paris Convention, and in an intergovernmental group of experts drafting a code of conduct for the transfer of technology, to be considered at a UN conference scheduled for the autumn of 1978. The Bureau was also closely involved with the work of the UN Commission on Transnational Corporations, which is responsible for drafting an international code of conduct, as well as with an *ad hoc* working group established by the Economic and Social Council of the United Nations (ECOSOC) to examine illicit payments. The activities of these two groups could result in the adoption of new international instruments in 1978.

Co-operation between Canadian and U.S. anti-combines agencies has been conducted in recent years in accordance with the bilateral Fulton-Rogers and Basford-Mitchell

understandings, as well as the multilateral arrangements concluded within the OECD. These arrangements have proved to be of considerable benefit to agencies in both countries. In 1977, U.S. Attorney-General Bell and Canadian ministers reached agreement on general principles that would expand these understandings and were intended to guide Canadian and U.S. officials in developing notification and consultation procedures for further reducing the possibility of jurisdictional conflicts. However, U.S. anti-trust proceedings during the year relating to international uranium-marketing arrangements revealed new areas of difficulty in this area.

Nuclear law

Throughout the year, Canada continued negotiations with its nuclear clients with a view to concluding agreements on safeguards in line with the high Canadian standards announced in 1974 and 1976. Agreements were signed with Sweden and Romania in 1977, and it was expected that agreement would be reached with Euratom and Japan early in 1978.

In 1977, 15 major nuclear-supplier states, including Canada, decided individually to inform the Director-General of the International Atomic Energy Agency of the minimum safeguards standards they had decided to apply to nuclear exports. The minimum standards adopted by the suppliers reflected much, but not all, of the Canadian policy announced in 1974. Like Canadian policy, these minimum standards stipulated that safeguards should apply to items for the term of their useful life and for the life of any items produced thereby. Furthermore, technology relating to certain sensitive nuclear activities could be transferred only if the nuclear material produced by means of such activities was safeguarded, but reactor technology was not covered as it was by Canadian policy. The minimum standards also required observance of strict measures to guard against nuclear terrorism and to draw attention to the desirability of requiring mutual agreement between supplier and recipient states on arrangements for the reprocessing and enrichment, as well as the storage or retransfer, of plutonium and highly-enriched uranium—both readily employable in nuclear weapons.

While Canadian policy announced in December 1976 provided that future Canadian nuclear exports to a non-nuclear-weapon state would be approved only if it had either ratified the Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons or had otherwise made a binding commitment to nuclear non-proliferation, and if it had accepted the application of safeguards to its entire nuclear-fuel cycle, suppliers failed to reach consensus on the need to apply safeguards to the full nuclear program of a recipient country. Canada has been continuing its efforts to persuade other suppliers to follow its lead on this matter, in order to ensure that the safeguards required of non-NPT parties will be as stringent as those required of parties to the treaty.

Outer-space law

As a country with communications satellites in geo-stationary orbit and an active program in the field of remote-sensing, Canada has had a direct interest in the rational and progressive development of international law relating to outer space. The United Nations has provided a focal-point for this process through its Committee on the Peaceful Uses of Outer Space and its Legal Subcommittee.

In 1977, the subcommittee continued to consider, as a matter of high priority, the elaboration of principles governing the use by states of artificial earth-satellites for direct television broadcasting. The major remaining question facing the subcommittee in 1977 was whether agreement of a receiving state was a prerequisite to the establishment of a direct television-broadcasting service directed at it. At the sixteenth session, Canada and Sweden, continuing their long-standing co-operation in this field, jointly introduced two working papers. The first paper contained a suggested preamble to the draft principles and the second was a revised draft principle entitled "Consultation and Agreement", which linked the legal framework of the International Telecommunication Union to a general principle on agreement. This text, which was consistent with earlier joint proposals, ensured that establishment of an international direct television-broadcasting service by satellite could take place only with the agreement of the receiving states. This text represented, in the Canadian view, a responsible and workable balance between the need to further orderly development of an important new area of technology and the need to protect the

sovereign rights of states to regulate their own communication systems. On the basis of the progress achieved in the Legal Subcommittee and the parent committee in 1977, Canada will press for the conclusion of a full draft set of principles at the next session of the subcommittee.

The Legal Subcommittee continued in 1977 its work on the legal implications of remote-sensing of the earth from space. During the session, six new draft principles were developed relating to the following subjects: the role of the United Nations, dissemination of information regarding impending natural disasters, the duty of avoiding detrimental use of remote-sensing data or information, dissemination of technical information to developing countries, state responsibility for activities in the field of remote-sensing, and the right of a "sensed" state to access to data pertaining to its territory. In addition, a controversial text of a "possible draft principle" was also formulated relating to state sovereignty over natural resources.

During negotiations in the Legal Subcommittee, Canada has taken the position that the legal framework established to govern the activities of states engaged in remote-sensing should facilitate the maximum co-operative use of remote-sensing technology consistent with the need to safeguard legitimate national interests.

Although the sixteenth session of the Legal Subcommittee was to give high priority to completing the draft moon treaty, very little progress was made during the session. On the one hand, a number of developing countries continued to insist on a direct reference to the moon and its natural resources, and other celestial bodies and their natural resources, as the common heritage of mankind. These countries were also committed to the establishment of an international legal regime to govern the exploitation of such resources when this should become feasible. On the other hand, certain states did not wish to place undue international legal restriction on research and unforeseen prospects for exploitation of the resources of the moon and other celestial bodies. Unless major changes were to take place before the next session of the subcommittee, the prospects for progress on the draft moon treaty did not appear promising.

International legal measures against terrorism

During the past year there was renewed effort in the United Nations to come to grips with the issue of international terrorism and, in particular, the taking of hostages.

International terrorism was originally inscribed on the agenda of the United Nations General Assembly in 1972 by the Secretary-General, following the tragic events at the Munich Olympics. That year, the Assembly adopted a resolution that created an *Ad Hoc* Committee on International Terrorism, which has met only twice, in 1973 and in 1977. In both instances, its work has been hindered by highly-ambiguous terms of reference. In 1977, as in 1973, many Third World delegations stressed the importance of studying the causes of international terrorism, which they generally attributed to policies followed by Israel and certain governments of southern Africa. Those delegations were also opposed to any proposals that might, in their view, affect the operation of national liberation movements. Canada and other Western delegations, on the other hand, stressed the need for the international community to develop specific and concrete measures against all acts of international terrorism, regardless of motive, such measures to be based on the principle of "prosecute or extradite" contained in the 1970 Hague and 1971 Montreal conventions on aerial hijacking and in the 1973 New York Convention on the Protection of Diplomats. As a result of such divergent points of view on the work of the committee, no substantive progress has been made, nor has agreement been reached on a program of work.

In 1976, at the thirty-first session of the UN General Assembly, the Federal Republic of Germany took an initiative on a related matter, concerning the drafting of a convention against the taking of hostages. The new committee, which was established to deal with this subject, met in New York in August 1977, but had only limited success. While its mandate provided a sharper focus than that of the Committee on International Terrorism, debate in the two bodies was strikingly similar. Most Arab delegations emphasized that the question of hostage-taking was an integral part

of the question of international terrorism and that its underlying causes should, therefore, be examined. The most serious divergence of views, however, was on the question of the scope of the convention and its application to national liberation movements. Various Arab and African delegations noted that, unless a satisfactory solution was found to this question, it would be very unlikely that the Hostage-Taking Committee could make progress. Nevertheless, some debate of a substantive nature did take a place on relevant legal matters, such as preventive measures against hostage-taking, criminal sanctions, jurisdiction and extradition. While strong differences of opinion persisted over fundamental issues, the thirty-second General Assembly adopted a resolution that renewed the mandate of the committee for another year.

In approaching the work of this committee, Canada has taken the view that the groundwork for international co-operation in combating the taking of hostages was established by the 1970 Hague, the 1971 Montreal and the 1973 New York conventions. These instruments have, however, left gaps to be filled by the proposed new convention, which should build upon these precedents without duplicating or disturbing the existing and accepted international framework.

International humanitarian law applicable in armed conflict

The fourth and final session of the Diplomatic Conference on the Reaffirmation and Development of Humanitarian Law Applicable in Armed Conflict was held in Geneva from March 17 to June 10. The conference adopted by consensus two protocols to the Geneva Conventions of 1949 relating to the protection of victims of international and non-international armed conflicts.

The protocols, which were opened for signature in Berne on December 12, were signed by 46 states, including Canada, on that day. The Department of External Affairs, through its Legal Bureau, has taken an active interest from the start in this latest development of humanitarian law and has participated in all four sessions of the conference, as well as in the two meetings of government experts that worked on a draft text that subsequently formed the basis of discussion for the conference.

Protocol I deals with the protection of victims of international armed conflict. The Geneva Conventions afford protection to the sick and wounded members of the armed forces, to prisoners of war and to the civilian population. This protection has been significantly extended by the first protocol; for example, it includes articles on the protection of non-defended localities, of the environment and of items indispensable to the survival of the civilian population (food and water supplies). There are also special provisions on the reunion of families, the protection of journalists and measures in favour of women and children.

Protocol I contains a number of innovative provisions, beginning with the first article, which defines the scope of application so as to include wars of national liberation as international armed conflict. Also of interest in this regard are articles on the status of guerilla fighters and mercenaries.

Protocol II applies to victims of internal conflict (civil war), a domain hitherto unregulated by international law. This protocol was of particular interest to the Canadian delegation, which at an earlier session of the conference had presented its own draft text. The Canadian delegation worked hard to obtain support for a short, simplified version of Protocol II, which, it was felt, would be more acceptable to Third World states sensitive to what they saw in the instrument as a potential for interference in their internal affairs; in fact, the text adopted in the end was very close to the Canadian draft. Under this instrument, international law has for the first time established standards for the treatment of victims of internal conflict.

The work of the *Ad Hoc* Committee on the prohibition or restriction of the use of specific categories of conventional weapons was not reflected in the two protocols. Instead, the conference adopted a resolution calling on the United Nations to convene another conference in 1979 on the subject of the prohibition of certain conventional weapons. This decision was subsequently confirmed by the thirty-second session of the General Assembly.

In recognition of their humanitarian purpose, the protocols provide for entry into force upon the deposit of two instruments of ratification of accession. The Canadian Government, in consultation with its NATO allies, has been engaged in an examination of the texts in order to determine its official position before ratifying with respect to some of the more controversial aspects of the instruments.

Treaty law

The Department's Treaty Section provides legal advice both to the Department of External Affairs and to other government departments on Canadian treaty procedure, on the drafting of treaty texts and on the interpretation of Canadian treaty obligations.

The Treaty Section is responsible for ensuring that the form of international agreements concluded by Canada conforms to international usage and Canadian practice. It prepares all formal instruments related to Canadian acceptance of treaty obligations, such as the treaty texts themselves, if signed in Canada, and instruments of ratification, accession, acceptance and approval.

The section maintains up-to-date records on the status of all treaties affecting Canada. The *Canada Treaty Register* contains particulars of the date and place of signature of a treaty and the dates of tabling in, or approval by, Parliament, together with ratifications and accessions, if applicable, and information on entry into force, reservations, related agreements, subsequent amendments and termination.

During 1977, Canada signed 36 bilateral agreements. During the year, 23 such agreements entered into force for Canada upon signature and ten by ratification. In the same period, action was taken in connection with 15 multilateral agreements. (See "International Agreements to which Canada is a Party: 1977 Developments".) A general index to the *Canada Treaty Series*, covering the years 1965 to 1974, was published in 1977.

Privileges and immunities

The Department has general responsibility for the interpretation and application, in Canada and abroad, of the principles contained in different international agreements on privileges and immunities affecting diplomatic and consular missions and international organizations. The main development in this field during 1977 was the adoption by Parliament of the Diplomatic and Consular Privileges and Immunities Act. This act constituted a landmark on the subject, as it integrated into Canada's statutory law the main provisions of the 1961 Vienna Convention on Diplomatic Relations, ratified by Canada in 1966, and the 1963 Vienna Convention on Consular Relations, ratified by Canada in 1974. The new legislation clearly established the authority of the Secretary of State for External Affairs to grant and deny privileges and immunities to foreign representatives in Canada on the basis of the reciprocal treatment extended to Canadian diplomatic and consular staff abroad. The Act also set out the authority of the Secretary of State for External Affairs to issue certificates for use in court to establish a person's entitlement to a privilege or an immunity. Finally, the new legislation repealed the Diplomatic Immunities (Commonwealth Countries) Act, thus putting the diplomatic and consular personnel of the Commonwealth on the same footing as those of non-Commonwealth countries.

Private international law

In the area of private international law, the Department, through the Bureau of Legal Affairs, offers a variety of services intended to facilitate legal proceedings involving Canadian and foreign jurisdictions on the basis of conventions or by arranged procedures. Private lawyers in Canada submit a large number of requests for the serving of legal documents, such as divorce petitions and writs of summons, addressed to persons living abroad, in connection with civil suits in Canada. Evidence is obtained from witnesses abroad either by private arrangements or by rogatory commissions when the co-operation of foreign courts is required. Through Canadian posts, the Bureau helps in the transmission of documents for such purposes. It also assists in serving foreign legal

documents and in arranging for rogatory commissions in Canada, and authenticates signatures on Canadian documents required for use abroad.

With the increase in travel and the greater mobility of individuals, social-security benefits, maintenance orders and judgments and other related matters have become subjects of international co-operation. Many of these subjects fall within the area of provincial jurisdiction, and liaison is carried on between the Bureau and provincial attorney-general departments to establish and administer the necessary reciprocal arrangements.

Another area of co-operation between states involves the enforcement of criminal law. To facilitate extradition of persons to and from Canada, and of fugitive offenders in Commonwealth countries, the Bureau is in contact with police forces at all levels and with provincial and federal departments of government, as well as with Canadian and foreign diplomatic missions. During 1977, negotiations were conducted with Norway concerning a new extradition treaty. Extradition treaties were signed with the Federal Republic of Germany and Denmark that are expected to be ratified and brought into force in the near future. It is also expected that new extradition treaties with France and Finland will be signed and ratified shortly. A new Fugitive Offenders Act, based on the model prepared for the Commonwealth law ministers conference in London in 1966, is to be introduced into Parliament shortly. When this act is passed, the Canadian legislation will be in line with fugitive offenders acts throughout the Commonwealth and with recent extradition treaties Canada has concluded with other countries.

The Bureau also performed an advisory function in the lawmaking activities of international law organizations such as the International Institute for the Unification of Private Law (UNIDROIT) and the Hague Conference on Private International Law.

The Bureau has become extensively involved in the international aspects of a number of civil kidnapping, or "childnapping", cases involving disputes between a mother and a father over custody of a child. The number of

cases of this kind has been on the rise. The Bureau has attempted to obtain reports on the well-being of the children involved and, if possible, has arranged for their return to Canada in those cases where the Canadian courts have already ruled on custody. Partly because of the acute distress often caused by such disputes, there has been considerable public interest in the role of the Federal Government, and of the Department of External Affairs in particular. The subject of "childnapping" was raised at the federal-provincial conference of attorneys-general in October 1975, at which time the provinces were urged to adopt model provincial legislation on reciprocal enforcement of provincial custody orders. Since that time, eight provinces have enacted the model legislation. Internationally, Canada has moved on two fronts to seek co-operation in this field. At Canada's request, "childnapping" was considered at the Commonwealth ministers meeting held in Winnipeg in August. The ministers directed that early examination be given to the possibility of greater co-operation in the enforcement of custody orders. Also at Canada's request, this subject has been placed on the agenda of the 1980 Hague Conference on Private International Law. It is hoped that a draft convention dealing with this sort of kidnapping will be presented to that conference.

During 1977, officials of the Bureau participated in the negotiation of treaties with the United States and Mexico on the execution of penal sentences. Treaties were signed with these countries to permit, on a reciprocal basis, Canadian citizens sentenced to imprisonment in these countries to serve their sentences and parole in Canada. On December 21, the Transfer of Offenders Act was introduced into Parliament. This legislation, when passed, will permit Canada to carry out the obligations assumed in the treaties. At the year's end the possibility of negotiating similar treaties with other foreign states was being considered.



Multilateral Activities

The Commonwealth

During 1977, the Commonwealth remained a distinctive and effective institution for international consultation and co-operation. Consisting of 36 countries (approximately one-quarter of the world's countries and the same fraction of its population) of various races, languages, cultures and stages of economic development, it has served as an accurate reflection of the world's major problems, and has provided a unique forum wherein equal and sovereign states sharing certain ideals could work together on the basis of consensus. Canada has remained strongly committed to the Commonwealth and the positive role it is playing in helping solve world problems.

The June biennial meeting of heads of Commonwealth governments - the "summit" of Commonwealth activities in 1977—was held in London to honour the Queen's Silver Jubilee. In addition, Commonwealth ministers came together during 1977 at four meetings: the seventh Commonwealth education conference, the biennial Commonwealth law ministers' conference, the Commonwealth finance ministers' conference, and the fifth Commonwealth medical conference.

During the year, in addition to a broad variety of official and non-governmental activities, the Commonwealth strengthened its links with the United Nations, in which it had acquired observer status during 1976. Another matter of particular interest to Canada was the Commonwealth's admittance of Mauritius and Seychelles, which, with Canada, are also members of La Francophonie; the secretariats of the two bodies began to meet regularly during 1977 to exchange information. In addition, the Commonwealth Foundation announced a grant in support of an experimental two-year program of co-operation between the Commonwealth and French-speaking countries of Africa.

Heads-of-government meeting

At the Commonwealth heads-of-government meeting in London in June, a topic of special importance was the situation in Southern Africa. The prime ministers reaffirmed their full support for the struggle for independence in Zimbabwe and Namibia, and for the demands of the oppressed in South Africa. They recognized the need to increase the resources available for humanitarian and technical assistance in that region to support the coloured peoples of Southern Africa in their pursuit of freedom.

Another major topic was the world economic situation in the light of the results of the Conference on International Economic Co-operation and the London economic "summit". Discussion included the final report of the Commonwealth Group of Experts, which made a significant contribution to efforts to evolve a new economic order, with particular emphasis on the problems of developing countries. The heads of government indicated that the Commonwealth had a useful role to play in attaining global consensus on economic affairs, and they considered how it could assist in solving specific problems such as those of commodities, energy, food-production, trade and finance.

Discussion included political, economic and social problems of common interest, including the Middle East, Cyprus, the law of the sea, human rights and the many functional areas in which Commonwealth co-operation is carried on through the Secretariat and related institutions.

Prime Minister Trudeau initiated consultations on two difficult questions of interest to Canada—the threat of at least a partial African boycott of the 1978 Commonwealth Games in Edmonton because of contacts in sport with South Africa, and the violation of human rights in Uganda. The first problem was solved in private discussion during an informal weekend at Gleneagles, which resulted in unanimous agreement on a statement of principles on sporting contacts with South Africa. On the second issue, the Commonwealth reaffirmed its support for basic human rights in the clearest terms in the final communique.

Finance ministers' meeting

The annual meeting of the Commonwealth finance ministers, which took place September 21 and 22 in Barbados, gave ministers an opportunity to exchange views immediately prior to the annual meetings of the World Bank and the IMF. The ministers expressed concern at the generally slow rate of economic recovery, high inflation, unemployment and balance-of-payments problems, and the effects these factors had on developing countries. In their final communique, the ministers indicated the need for economic expansion by industrialized countries with balance-of-payments surpluses as a stimulus to international economic recovery.

The ministers also stressed the need for a positive follow-up to the Conference on International Economic Co-operation, including the transfer of real resources to developing countries. They agreed to continue to use the recommendations of the final report of the Commonwealth Group of Experts, *Towards a New International Economic Order*, as a guide to action in international forums. They also agreed to back an early increase in World Bank capital to permit expansion in its lending programs. And they reviewed recent developments at the IMF and in the field of monetary reform designed to assist developing countries.

The Commonwealth ministers expressed satisfaction with the growth of the Commonwealth Fund for Technical Co-operation and with its record of "cost effectiveness, speed and responsiveness". They agreed that the report of the Commonwealth Technical Group on the Common Fund be circulated to the international community as an important technical document. They also emphasized that the Fund must keep pace with expanding requirements of member governments, and expressed pleasure at the increase in the size of the pledges received from some developing as well as developed countries.

Law

The year was one of special activity in Commonwealth consultation in the field of law. In July, Canadian delegates attended a meeting of the Commonwealth Law Conference in Edinburgh, and in August the first meeting of Commonwealth Law Reform Agencies in London. Also, Canada was host to the biennial meeting of Commonwealth law ministers and attorneys-general in August, held in Winnipeg. The Minister of Justice, Ron Basford, was chairman of the conference; the inaugural address was given by Chief Justice Bora Laskin. The law ministers considered reports prepared by the Secretariat on such topics as reciprocal recognition and the enforcement of judgments and court orders, the role of the modern attorney-general, delays in the administration of justice, and training in the legal profession.

Commonwealth education ministers

Ministers of education met in Accra in March to discuss measures to help solve some of the educational problems facing the Commonwealth. They agreed to strengthen functional co-operation in education in a number of ways. A 13-member Canadian delegation was led by the Honourable Ben Hanuschak, Chairman of the Canadian Council of Ministers of Education and Minister of Continuing Education and Manpower for Manitoba.

Commonwealth health ministers

The fifth Commonwealth medical conference, attended by health ministers, was held in Wellington in November. The Canadian delegation was led by the Parliamentary Secretary to the Minister of National Health and Welfare, Ken Robinson, and included representation from the provinces. The conference considered ways of enabling the community at large to play a more positive part in health-improvement, and examined the need for a closer relation between training institutions and health ministries, the selection and training of health personnel and the development of health-care delivery systems. They agreed on recommendations for practical action by national governments, regional groupings and the Commonwealth Secretariat.

Commonwealth parliamentary relations

Parliamentary relations continued to be a productive area of Commonwealth activity. The twenty-third Commonwealth parliamentary conference, which took place in Ottawa from September 20 to 24, was the largest ever held. More than 250 parliamentarians from over 100 national and provincial legislatures attended, and groups of them visited all provinces of Canada. The parliamentarians discussed such matters as human rights, the world energy crisis and Southern Africa. They also adopted a new constitution and gave priority in future programs to promoting greater activity by branches.

The Commonwealth Group of Experts met under the chairmanship of the Secretary-General of the Caribbean Community and Common Market in February and March to complete their report to Commonwealth governments on means for closing the gap between rich and poor countries. The Canadian High Commissioner in Barbados has been serving as the Canadian expert in this group.

Canada participated in an 11-man team of industrial specialists that met to consider measures for accelerating the pace of industrial development. The team submitted a preliminary report to the Commonwealth heads-of-government meeting in June.

A Canadian delegation took part in a Commonwealth-wide seminar in Jamaica, organized by the Commonwealth Youth Program for the purpose of encouraging greater involvement by young people in the development of their countries.

Canadian participants presented papers to the Fourth Triennial Conference of the Association for Commonwealth Literature and Studies, which met in New Delhi in January.

The Executive Council of the Commonwealth Science Council met in May in London and organized a September seminar on energy matters. A Canadian delegation attended the seminar, which was held in Barbados.

The biennial conference of the Royal Argicultural Society of the Commonwealth met in Regina and later in Jamaica.

The sixteenth meeting of the Commonwealth Telecommunications Council was held in Singapore.

In Canada, the Royal Commonwealth Society continued to be engaged in a wide variety of activities. One of the more notable was the fifth Student Commonwealth Conference, held in Ottawa. More than 100 Canadian students from across Canada took part.

La Francophonie

The year 1977 was productive for the affairs of La Francophonie. Canada participated in a number of international conferences and meetings attended by representatives of both governmental and non-governmental organizations.

There is a potential for nations speaking the same language to further their political, economic, cultural and trade relations. The majority of states where French is a language of communication within the country or with the outside world, i.e. some 30 countries, decided to take part in organizations representing a population of 250 million on four continents.

Canada continued to work towards the strengthening of the international French-speaking community in order to make it a useful forum and an effective framework for co-operation, particularly between industrialized and developing countries. Canada's constant support in the past, and the constructive role it continued to play during 1977, have earned it a leading place in the French-speaking community.

Agency for Cultural and Technical Co-operation

The highlight of 1977 for La Francophonie was the general conference of its Agency for Cultural and Technical Co-operation, held at Abidjan from December 14 to 17. The Canadian delegation was headed by Jean-Pierre Goyer, Minister of Supply and Services and adviser to the Secretary of State for External Affairs on matters relating to French-speaking countries. The Provinces of Quebec, New Brunswick and Ontario were represented by, respectively, Claude Morin, Minister of Intergovernmental Affairs, Jean-Pierre Ouellet, Minister of Youth, Recreation and Cultural Resources, and René Brunelle, Provincial Secretary for Resources Development and Minister Responsible for Bilingualism.

The conference welcomed three new members to the Agency - Comoro Islands, Djibouti and Zaïre - and acknowledged the withdrawal of Madagascar. New Brunswick was admitted as a participating government, thus becoming the second Canadian province (Quebec being the first) to be granted that

status. By the end of the year the Agency comprised 26 members states, two associated states and two participating governments. The retiring Secretary-General, Dankoulodo Dan Dicko of Nigeria, was re-elected for a fresh term of four years. Three of the four deputy secretaries-general were also re-elected: Léopold Amyot, seconded from the Canadian Department of External Affairs, Abdelaziz Driss of Tunisia and Simon-Pierre Nothomb of Belgium. André Clérici of France was elected to the fourth position of deputy secretary-general, to replace the late Louis Capelle.

The Agency's General Conference in Abidjan appeared to usher in a period on consolidation. The priorities that had been defined at the last General Conference, held in 1975 in Mauritius, were reaffirmed. These priorities reflected three areas of concern - development, the promotion of national cultures and languages, and educational, scientific and technical co-operation. Moreover, in view of the limited human and financial resources the Agency had at its command, the conference declared itself in favour of greater concentration on multilateral programs with more clearly defined objectives corresponding more closely to the aims of the Agency. The conference reaffirmed its conviction that such programs had to meet the priority needs of member states and achieve results directly benefiting the people of the member countries.

An important result of the conference was the launching of the Special Development Program for promoting development through economic, social and cultural co-operation financed by voluntary contributions. This program is meant to fill the gaps in other bilateral and multilateral co-operation activities. It will study and implement development projects corresponding to the needs of each country, especially in the spheres of education, research, agriculture, health and social communication. It is open to all countries that are members of the Agency and of the French-speaking ministerial conferences. Canada, one of the chief

originators of the program, contributed \$750,000 to it in November and hoped to increase its contribution to \$2 million during the next three years. Simon Venne, a Canadian seconded from CIDA, was appointed Director-General of the Special Program.

In addition, the general conference took note of the result of the Conference of Ministers Responsible for Science Policy in Agency member countries, which was held in Luxembourg from September 19 to 24. At that conference, the Agency's science policy was initiated and a program of scientific and technical activities was established.

The general conference agreed to hold in 1979 a meeting of ministers responsible for co-operation with the aim of improving the Agency's activities in this area. It was also agreed that the next general conference would be held in Lebanon in 1979.

In February, the Agency convened a meeting in Chad of ministers responsible for handicrafts in order to formulate guidelines for Agency handicraft activities. A visit to Ottawa was made in April by Agency Secretary-General Dan Dicko, who met with the Prime Minister, the Secretary of State for External Affairs, the adviser to the Secretary of State for External Affairs on matters relating to French-speaking countries and the President of CIDA, as well as senior officials. The visit gave Canada an opportunity to confirm the importance it attached to consolidating and broadening the activities of the Agency as the central body of the international French-speaking community.

Conference on education

The thirtieth session of the Conference of Ministers of Education of French-speaking Countries took place in Brussels from March 14 to 18. The Canadian delegation was headed by the Ambassador to Belgium, and included the Vice-Premier and Minister of Education of Quebec, as well as officials of the Provinces of New Brunswick, Ontario and Manitoba. The conference theme was elementary and secondary teacher development. The conference ratified the

merging of the technical secretariats of the two sectoral conferences, that of Ministers of Education and of Ministers of Youth and Sports. The conference also took note of its increased collaboration with the Agency for Cultural and Technical Co-operation, especially in the area of local production of pedagogical materials.

The thirty-first session was scheduled to be held in Ouagadougou, Upper Volta, in March 1978, on the themes of the relations between school and life, and the production of pedagogical materials and documentation.

Conference on youth and sports

The annual session of the Conference of Ministers of Youth and Sports of French-speaking countries was held in Lomé, Togo, from September 26 to 30. The Canadian delegation was headed by Jean-Pierre Ouellet, New Brunswick's Minister of Youth, Recreation and Cultural Resources, and included Claude Charron, minister responsible for the Quebec High Commission for Youth, Recreation and Sport, and officials from Ontario and Ottawa. The conference agreed to co-ordinate its youth activities with those of the Agency for Cultural and Technical Co-operation. Canada contributes to certain of those programs, including a work camp for young people in Benin. In addition, the Permanent Technical Secretariat administers, on behalf of CIDA, a program of scholarships for developing countries that are members of the conference to be used for physical education. Quebec and New Brunswick likewise contribute to the financing of certain programs. The next session of the conference is to be held in Libreville in August 1978.

Non-governmental organizations

Canada has continued to encourage, and in many cases to provide support for, a number of French-speaking associations of persons in the professions and other fields of endeavour who wish to establish bonds of co-operation and mutual understanding. The interest manifested by these associations and the activities they have sponsored have contributed much to the progress achieved by the international French-speaking community.

An important development during the year was the creation of the Conseil international des radios-télévisions d'expression française (CIRTEF) - an international council of French-language broadcasting systems - to meet a need of the international French-speaking community in the area of communications. The decision to create CIRTEF was taken at an international symposium of broadcasting agencies held in Montreal from June 6 to 10. The symposium, organized jointly by the Department of External Affairs, the Department of Intergovernmental Affairs of Quebec, the CBC French network and the Quebec Broadcasting Bureau, was held under the aegis of the Agency for Cultural and Technical Co-operation, bringing together representatives of radio and television bodies from about 30 French-speaking countries.

The Association of Partly or Wholly French-Speaking Universities (AUPELF) organized a meeting of departments of French studies from various parts of the world in Strasbourg from July 17 to 23. The International Association of French-Speaking Parliamentarians (AIPLF) held its eighth general assembly in Paris from July 8 to 14. In Canada, Laval University was host for a symposium with the theme "La Francophonie and the Commonwealth: myth or reality", from March 31 to April 2, and the University of Moncton held the seventh Biennale de la langue française from August 23 to 31 with the theme "The French language and cultural identity".

Within the UN system, the main event of 1977 was the adoption by the Security Council of a resolution imposing mandatory military sanctions on South Africa - the first occasion such action had been taken against a member state. A less-visible development was the emphasis on rearranging the economic and social sections of the UN system to provide better direction and greater resources for the many UN programs in these fields.

Although there were modest improvements in the UN's work, these activities did not generate much public enthusiasm and did not dispel public doubt about the UN's relevance to current international problems. This mood of public scepticism was perhaps linked to the feeling that the member states of the UN could and should do more to live up to the high purposes expressed in the UN Charter, to which they have all subscribed. Mr Jamieson, in his statement to the General Assembly during the general debate, referred to this attitude when he said that "the performance of the United Nations and of its member states is being examined more closely and critically than ever before, for the sound and obvious reasons that the stakes are higher than ever before".

Nowhere is this truer than on the question of the Middle East, which remained a major preoccupation throughout the UN system. The issue was not as disruptive as in previous years, but the General Assembly debate and the many resolutions it generated revealed no fresh thinking; not even Mr Sadat's dramatic trip to Jerusalem towards the end of the debate inspired a new approach within the UN.

The other major intractable political question facing the United Nations was the situation in Southern Africa, which several times during the year was the subject of intense debate in the Security Council and which led to the adoption of 30 resolutions by the General Assembly.

The Anglo-American proposals for a negotiated settlement in Rhodesia called for a major UN role to help bring the parties together and to ensure an orderly and peaceful transition to majority rule. Security Council Resolution 385 laid the basis for an

initiative by the five Western members of the Council (Britain, Canada, France, Germany, the United States) to bring about the independence of Namibia on the basis of free elections supervised by the UN - efforts that were still continuing at the end of the year.

Some modest steps were taken in the field of arms control, and the special session on disarmament in 1978 was expected to give fresh impetus to the search for means to halt and reverse the arms race.

Human rights were another high-priority subject throughout the UN system in 1977. The two main barriers to progress in the area were the difficulties of agreeing upon a common approach to this sensitive question and the jealous protection by member states of the principle of national sovereignty. However, Canada and other like-minded countries took the position that human rights were a legitimate subject of international concern; and they will continue to press for improvements in the UN machinery designed to protect human rights throughout the world.

During 1977 the UN admitted Djibouti and Vietnam, bringing the number of member states to 149.

Canada began its fourth two-year term on the Security Council on January 1. Of the Council's 73 meetings during the year, 48 were devoted to African questions, and most of the others were taken up by discussions of the Middle East and Cyprus. Most debates concluded with resolutions worded in such a way that they did not attract negative votes, which has become a common Security Council practice. An exception was the vote by Canada and the other four Western Council members against three African-sponsored draft resolutions calling for measures against South Africa in terms they could not support. But agreement was later reached on a resolution, couched in more acceptable terms, condemning South Africa for its *apartheid* policies, and on the resolution imposing a mandatory arms embargo.

Southern Africa

Southern Africa continued to concern the United Nations, and there were a number of significant developments during 1977.

The Security Council, following further repressive measures by the South African Government and the death in prison of Steven Biko, a respected black leader, unanimously adopted on November 4 a resolution imposing a mandatory arms embargo on South Africa. This was the first time that the Security Council had taken action against a member state under the provisions of Chapter VII of the Charter. Canada, as a Council member, expressed strong support for this measure, which reflected a policy followed by the Government since 1963, when the Security Council first recommended cessation of arms shipments.

Canada also participated with the other four Western members of the Security Council in a joint effort to bring about the independence of Namibia on the basis of Security Council Resolution 385, which set out the conditions for an internationally-acceptable settlement. The five countries undertook repeated and intensive consultations with South Africa and with the South West Africa People's Organization (SWAPO), which initially made a good deal of progress. Some of the more contentious issues, however, were not resolved by the end of 1977, and the search for an agreement continued into the new year.

Two UN special conferences dealing with Southern Africa were held during 1977. The International Conference in Support of the Peoples of Zimbabwe and Namibia took place in May in Maputo, Mozambique, and the World Conference for Action against *Apartheid* was held in August in Lagos, Nigeria. All major Western nations, including Canada, were represented at these conferences, which achieved considerable success. The member states' disposition to flexibility and compromise resulted in consensus declarations, which served to warn white ministries in Southern Africa that their policies were not acceptable to the world community. Canada supported British-U.S. proposals for a negotiated settlement in Rhodesia and indicated it was prepared in principle to

contribute to a Zimbabwe Development Fund, which would form part of a final settlement. Canada also supported a Security Council resolution requesting the Secretary-General to appoint a special representative to discuss with all the parties the transition to majority rule.

The General Assembly debate on Southern Africa took part against the background of these developments in the Security Council, although one Western criticism was that the many resolutions adopted by the General Assembly did not sufficiently reflect them. In his statement to the General Assembly during the general debate, Mr Jamieson had criticized the proliferation of resolutions and their often ritualistic nature, and he noted that "by passing more resolutions, we have succeeded, paradoxically, in ensuring that they receive less, not more, attention".

The number of General Assembly resolutions directly concerned with Southern Africa totalled 30, reflecting in tone and content the resolutions adopted the previous year. Canada again demonstrated its support for justice and racial harmony in Southern Africa, and for the legitimate aspirations of the peoples of Rhodesia and Namibia, by voting in favour of 16 of these resolutions. The inclusion of unacceptable elements in three resolutions, such as the singling-out of some countries for one-sided criticism or the blanket criticism of all economic relations with South Africa, led Canada and many other Western countries to vote against them. Canada abstained on the remaining 11 because it had reservations on certain aspects of their provisions, or because they prejudged questions that were still to be discussed in the Security Council. (See also "English-speaking . . . Africa".)

Middle East

Despite Egyptian President Sadat's visit to Israel in 1977 and the establishment of direct contact and negotiation between Egypt and Israel, debate in the General Assembly on the Middle East largely followed the pattern of previous years and continued to be sterile and sometimes acrimonious. Several resolutions that Canada considered to be one-sided or impractical were adopted. In short, the atmosphere of cautious hope generated by developments in the Middle East was not reflected at the United Nations.

Eighteen resolutions relating to the Middle East were passed by the General Assembly; of these, Canada voted in favour of nine, and against four, and abstained on five. Canada has always tried to maintain a balanced position on all Middle East resolutions, and each of its votes reflects the most careful consideration of all aspects of the text of each particular proposal. The basis for the Canadian position continued during 1977 to be support for the framework within which it was hoped to achieve a peaceful settlement, as set out in Security Council Resolutions 242 and 338. Canada therefore opposed resolutions that appeared to prejudice current and future negotiations. A new resolution was introduced at this Assembly censuring Israel for establishing new settlements in occupied Arab territories and Canada supported this resolution because of its belief that the establishment of settlements in the occupied territories would make the realization of a negotiated solution in conformity with Resolution 242 more difficult.

The Security Council devoted only seven meetings to Middle East questions (including renewal of the mandates of the UN Emergency Force and the UN Disengagement Observer Force), compared to 39 in 1976. Members of the Council agreed not to indulge in a lengthy debate or to support resolutions that might impede the negotiations. (See also "Middle East".)

Cyprus

Canada's principal contribution towards peace in Cyprus continued to be the maintenance of Canadian soldiers in the UN Force in Cyprus (UNFICYP). Canada expressed concern in the General Assembly debate on Cyprus over the continuing inadequate financial support of the force by member states in spite of the importance attached to the UN role on the island. In addition, Canada expressed disappointment that the presence of UNFICYP had not led to significant progress in achieving a political solution to the problems of Cyprus.

The resumption of talks between the Greek and Turkish Cypriot communities in April temporarily raised hopes that a solution might

be found, but these expectations were not realized. Nevertheless, the emphasis in the General Assembly resolution on the need to resume intercommunal talks, especially the provision calling on the parties concerned to co-operate with UNFICYP, enabled Canada to support this resolution (See also "Defence relations".)

Peace-keeping

The mandates of the main UN peacekeeping forces in which Canada is a major participant were extended by the Security Council during 1977: the United Nations Emergency Force (UNEF), which is stationed in the Sinai, for a full year until October 24, 1978; the United Nations Disengagement Observer Force, (UNDOF) for six months, until May 31, 1978; and the United Nations Force in Cyprus (UNFICYP), also for a six-month period, until June 15, 1978.

Though the UN has successfully operated peacekeeping forces in the field, there has been considerable disagreement over peacekeeping policy. The Special Committee on Peacekeeping Operations, of which Canada is a member, remained unable to produce guidelines for future peacekeeping operations because of differences among its members concerning the principles governing the establishment and day-to-day control of such operations. The Special Committee discussed the question of "practical measures" - improvements that would help ensure better preparation of operations and greater efficiency for peacekeeping forces in the field. The mandate of this committee was renewed at the thirty-second session for another two years. The committee was also requested to devote attention to practical measures. (See also "Defence relations".)

Disarmament

The UN's role in the search for a solution to the complex problems of disarmament continued at the thirty-second session; however, disappointment over the lack of progress was reflected in the 100 statements of national position and the adoption of 24 resolutions. Despite the lack of any dramatic breakthrough, the atmosphere was conducive

to progress, and a greater spirit of compromise was displayed by members states. Attention was focused on the special session on disarmament, to be held in May and June 1978, which, it was hoped, would give new impetus to international efforts to halt and reverse the arms race. In his statement of October 27 to the General Assembly's First Committee, the Canadian representative said that, although achievements had been disappointing up to that time, there were grounds for optimism in at least three crucial areas where current efforts had resulted in opportunities for major progress - the Strategic Arms-Limitation Talks between the U.S. and the U.S.S.R., international efforts to strengthen the non-proliferation system, and negotiations for a comprehensive test-ban. He added that these developments provided no grounds for complacency, adding that, on the contrary, efforts to enhance international security required a greater sense of urgency because the success of this enterprise depended on the intensity of the effort — particularly by all states of military significance — in the next few years. (See also "Arms control and disarmament".)

Economic and social questions

The sixty-second and sixty-third sessions of the Economic and Social Council dealt with a variety of items of concern to Canada, which completed a three-year term on the Council in December.

The traditional social-affairs orientation of the spring (sixty-second) session was maintained, though the work of several scientific and technical bodies was also reviewed, including those dealing with population questions, cartography, the transport of dangerous goods, statistics and international drug control.

The two most important debates on human rights centred on the UN Decade for Action to Combat Racism and Racial Discrimination and UN activities for the advancement of women. On the former theme, the Council adopted a resolution establishing the necessary agenda and machinery for the 1978 World Conference to Combat Racism and Racial Discrimination; its adoption without a formal vote constituted progress towards the original international consensus on the goals of the UN Decade. The initial consensus had been disrupted for a time by UN General Assembly Resolution

3379 (XXX), equating Zionism and racism. In the interpretation of Canada and the others, the 1977 ECOSOC resolution, however, referred only to decisions adopted by consensus, in line with the original 1973 UN Declaration. The General Assembly subsequently endorsed this resolution.

With regard to women's rights the Council took the following action: forwarded to the Assembly a draft convention on the elimination of discrimination against women; invited the heads of UN agencies to organize training programs for women in development-planning and management; asked the Secretariat to prepare a questionnaire to enable governments to report on the implementation of the World Plan of Action; began preparatory work for the 1980 World Conference on the UN Decade for Women; and requested that UNESCO organize seminars designed to help countries improve the image of women through educational materials.

The summer (sixty-third) session of the Council focused on economic questions and issues of co-ordination within the UN system. Discussion continued concerning food problems, science and technology, the environment, industrial development, transnational corporations and implementation of the International Development Decade. New discussions focused on consumer protection and development of the marine environment. The Council agreed to special international assistance measures for a number of economically-disadvantaged states and areas (Angola, Cape Verde, Sao Tome and Principe, Comores, Botswana, Lesotho, Mozambique, Zambia and the Sudan-Sahel region).

Progress was made in development of an intergovernmental institution to follow up the work of the 1976 *Habitat* Conference held in Vancouver, and the General Assembly approved creation of a 58-member Human Settlements Commission, to which Canada was subsequently elected.

Agreements of association with the newly-created International Fund for Agricultural Development and the World Tourism Organization were approved, bringing the total number of UN Specialized Agencies to 19.

In the General Assembly a package of proposals was accepted for the rearranging of the UN's secretariat and intergovernmental machinery. Among the proposals accepted were: that ECOSOC should meet more frequently in shorter, subject-oriented sessions; that there should be a gradual integration of many of the smaller voluntarily-financed development funds; and that a position of Director-General for Development and International Economic Co-operation should be created, the incumbent of which would be second in rank to the Secretary-General and would be charged with leadership and co-ordination of UN programs and negotiations over the entire economic and social spectrum.

A further reform was the creation of a Committee of the Whole, which would meet between General Assembly sessions to supervise implementation of decisions relating to a "new international economic order", facilitate negotiations on outstanding issues in other bodies, and exchange views on global economic problems.

In June, the International Labour Organization (ILO) elected Joe Morris, President of the Canadian Labour Congress, as chairman of its governing body, a position he will hold until June 9, 1978. The United States withdrew from the ILO on November 6, thereby fulfilling the notice of intent to withdraw that it had given two years previously.

In September G.N. Vogel, former Chief Commissioner of the Canadian Wheat Board, was appointed Executive Director of the World Food Program. The WFP began in 1963 to establish international procedures for meeting emergency food needs and to implement pilot projects of assistance to social and economic development.

Human rights

Canadian concern for the promotion of human rights continued to be expressed during 1977 in multilateral bodies such as the Belgrade follow-up meeting of the Conference on Security and Co-operation in Europe, the

Commonwealth heads-of-government meeting in London, and the United Nations.

During the Commonwealth heads-of-government meeting in June, the Canadian Prime Minister played a leading role in the adoption of declarations that condemned the violation of human rights in Uganda.

Canadian efforts on human rights at the Belgrade meeting were based on the belief that human rights had clearly become valid subjects of international concern and possessed direct relevance to the idea of *détente*. The Canadian delegation was active throughout discussions of the Helsinki Final Act, but its attention was focused on human rights and human contacts. As a reflection of the Canadian public's concern, Canada co-sponsored new proposals aimed at: (a) the right of the individual to communicate with his government without suffering for it; (b) the freer movement of people, especially for family visits and family reunification; (c) the freer flow of ideas, especially in the form of printed information; (d) freer contacts between people in business, science, education and culture.

Since the adoption by the UN of the Universal Declaration of Human Rights in 1947, issues of human rights have been prominent in the debates of the General Assembly and other UN bodies. In 1976, the legal basis for international enforcement of human-rights standards was strengthened with the entry into force of the International Covenant on Economic, Social and Cultural Rights, the International Covenant on Civil and Political Rights and the latter's optional Protocol. Canada, having acceded to these covenants in 1976, was able to participate in the elections to the Human Rights Committee, the monitoring body established by the covenants. This committee held its first meeting in the spring of 1977 and Professor Walter S. Tarnopolsky of the Osgoode Hall Law School, York University, was one of 18 persons elected to the committee (on which they serve in their personal capacities).

In 1977, Canada continued, as a member of the Commission on Human Rights (until December 1978), to press for the adoption of effective mechanisms for the promotion of human rights. Matters of particular concern to Canada during the session of the commission once again included torture and religious intolerance. Also, at the instance of Canada, the commission discussed the effects of science and technology on human rights, and the problem of discrimination against children born out of wedlock. In the General Assembly, Canada shared in the attempt to establish the position of United Nations High Commissioner for Human Rights. However, consideration of the draft resolution, co-sponsored by Canada, was deferred on a procedural motion and the subject was instead referred to the Commission on Human Rights. (See also "Economic and social questions.")

Canadian financial contributions to UN system

The thirty-second session of the General Assembly approved a 1978-79 biennial budget of \$984 million. These funds will be used to support the economic, social and humanitarian activities of the UN and to meet the costs of staff salaries, headquarters maintenance and publications. Expenses are shared by all member states on a scale based largely on figures for relative national income. Under a newly-revised scale adopted in 1977, Canada will be assessed 3.04 per cent of the regular budget, up from 2.96 per cent. Canada's contribution of \$11,930,457 (U.S.) will be the ninth-largest. As a member of the UN Specialized Agencies, Canada also pays their assessments, amounting to approximately \$20 million in the fiscal year 1977-78.

The Canadian contributions for UN peace-keeping cover primarily expenses exceeding those that would have been required to maintain the same forces in Canada. It is estimated that Canada spent a total of about \$12 million for UNIFCYP in the fiscal year 1976-77, including normal pay and allowances; about \$3 million of this total was attributable solely to the presence of 515 Canadian Forces personnel in Cyprus. About \$800,000 of this total, which is to be refunded by the UN, represents the approximate annual cost of the Canadian airlift to Cyprus. In the Middle East there are almost 1,100 Canadians

serving with UNEF II and UNDOF at a total annual cost of approximately \$13 million, including pay and allowances. Under a special formula to reimburse troop contributors, about \$9 million is claimed from the UN annually by Canada to offset these expenses. As the entire cost of UNEF-UNDOF is borne by the UN membership, Canada, as a member of the UN, is assessed about 3 per cent of that cost, amounting to \$2.9 million in the fiscal year 1976-77.

Voluntary contributions, mostly for development-assistance costs as distinguished from regular budget expenses, constitute a much larger part of Canada's financial contribution to the UN system, amounting in 1977 to \$168 million. Canada gave priority to the UN's central development-assistance funds, such as the United Nations Development Program (UNDP) and United Nations Children's Fund (UNICEF), which together received about \$40 million from Canada, and to the World Food Program, to which Canada gave \$99 million (\$10 million cash, \$89 million in food grains). The concentration of its aid in these UN institutions reflects Canada's position as one of the world's major food-producers and its preference, in principle, to channel assistance through general-development funds rather than the various special-purpose funds established from time to time by the UN Specialized Agencies. Smaller contributions in cash and kind went towards refugee activities, programs for the benefit of the victims of *apartheid*, and humanitarian and disaster-relief assistance, all of which responded to urgent needs in the international community. The major part of such expenditures were channelled through the Canadian International Development Agency.

Special conferences

Each year the United Nations, through its related organs and programs and through the Specialized Agencies, sponsors several major conferences on the solution of particular world problems. These conferences are usually concerned primarily with technical questions and most representatives, including those of Canada, are specialists on the subjects discussed. Though political differences often arise, these conferences provide opportunities to resolve them.

In 1977 there were a number of special UN conferences, the most important of which were: the United Nations International Water Conference, held in Mar del Plata, Argentina, to discuss the problem of the international or transboundary fresh-water supply and the quality of fresh water; the third United Nations Conference on the Standardization of Geographical Names, held in Athens, Greece, to discuss the reports of various regional committees on nomenclature and cartography and to standardize geographical names; and the United Nations Conference on Desertification, held in Nairobi under the auspices of the UN Environment Program, to discuss problems of prolonged drought, particularly in Africa, and solutions such as increased use of dry-land farming techniques. Another special meeting was the Conference of Plenipotentiaries on Territorial Asylum, held in Geneva, which discussed the increasing problems of stateless persons and refugees in finding permanent residence in other countries.



Foreign Policy Co-ordination

Federal-provincial relations

The Department's Federal-Provincial Co-ordination Division was established in September 1967 in response to the Canadian Government's decision to expand its capacity to satisfy the international aspirations of provincial authorities and to facilitate better their legitimate international activities.

Through the division the Department has sought to maintain a continuing working relation with provincial governments in order to keep itself informed of provincial aims, aspirations and policies with international implications. This division has served as an instrument for the development of effective co-operation with the provinces by means of liaison visits to provincial capitals and the co-ordination of activities relating to provincial concerns in the international field of other federal departments and agencies and of Canadian missions abroad.

The year 1977 was one of continuing provincial involvement in international activities. A number of major international conferences involved the participation of various provincial governments, including: the United Nations Water Conference; the sixth session of the Law of the Sea Conference; the World Health Assembly; the International Labour Conference; the Food and Agriculture Organization Conference; the UN Economic Commission for Europe Seminar on Human Settlements and Energy (held in Ottawa); the OECD High-Level Conference on Youth Unemployment; the thirty-sixth session of the International Conference on Education (UNESCO); and the seventh Commonwealth Education Conference.

An Information-Flow Program was created in 1973 to provide the provinces with information from the Canadian Embassy in Washington on the policies and activities of the United States Government in certain areas of provincial interest. The program has been carried out by means of oral briefings, exchanges of visits by officials, and a regular flow of written reports and documents. During 1977 the program was further broadened from its original emphasis on trade matters to include energy matters and environmental and social issues.

The interest of the provinces in the Framework Agreement between Canada and the European Community has led to their integration into the arrangement under the mechanism established by the Joint Co-operation Committee (JCC). During the year, a federal-provincial consultation system was established to keep provinces aware of activities arising from the Framework Agreement. The provinces were invited to participate in joint working groups and more recently in two subcommittees of the JCC dealing with industrial and general co-operation. Consistent with the growing provincial interest in relations with the European Community is the recently-inaugurated Information-Flow Program, modelled on the Washington pattern described above, which is designed to keep the provinces informed of political, economic and social developments in the European Community.

Official relations between provincial and federal officials in contact with the EC also increased. The Canadian Ambassador to the European Community visited Toronto to brief the Ontario Cabinet on the Community. Similarly, the representative in Ottawa of the Commission of the European Communities, Ambassador C. Heidenreich, visited several

provinces in the interest of Canada-EC relations. In turn, provincial representatives joined Canadian businessmen in a mission to Brussels in November; they later participated in subcommittee meetings of the JCC.

In the international field, active liaison with the provinces was carried on during 1977 concerning: environmental matters such as the Garrison Diversion, Skagit-Ross Dam and Poplar River projects; energy matters such as the Alcan Pipeline and uranium development; and trade and economic matters such as the convention tax issue with the U.S.A., U.S. agricultural and petrochemical tariffs and the nationalization of the potash industry in Saskatchewan. In addition, much attention was devoted to the provincial interest in the maritime boundary negotiations.

Visits

The Department assisted in making arrangements for a number of provincial leaders who were going abroad, including: Premier Davis of Ontario, who led an investment mission to Japan and Hong Kong; Premier Hatfield of Nova Scotia, who went to Japan to negotiate a bond issue; Premier Lougheed of Alberta, who visited the U.S.S.R., Iraq, Saudi Arabia, Iran, Israel and Geneva for trade discussions; and Premier Bennett of British Columbia, who visited London, Brussels and the European Community, Bonn, Geneva and Paris in the interest of trade and investment.

The Department also helped make arrangements for visits by foreign leaders to various Canadian provinces, including West German Chancellor Schmidt, Dr B. Vogel, First Vice-President of the West German *Bundesrat* and Premier of the Rhineland Palatinate of the FRG, Prime Minister Andreotti of Italy, and Prime Minister Forbes Burnham of Guyana. Arrangements were also made for over 100 visits by heads of mission in Ottawa to provincial capitals.

National unity

In response to the interest in matters of national unity, the Department assumed responsibility for co-ordinating the international aspects of this question. It provided special briefing material for use by Canadian missions and for visiting international celebrities. In co-operation with the Federal-Provincial Relations Office, it provided analyses and speech materials for the federal authorities on the international aspects of national unity issues.

Interdepartmental Committee on External Relations

The Interdepartmental Committee on External Relations (ICER) consists of the Under-Secretary of State for External Affairs (as chairman), the deputy ministers of the Departments of Industry, Trade and Commerce, Employment and Immigration, and National Defence, and the President of the Canadian International Development Agency, the Secretary to the Cabinet and the Secretary of the Treasury Board. This body was established in 1970 to advise the Government, through the Secretary of State for External Affairs, on such matters as the formulation of broad policy for foreign operations, the harmonization of departmental and agency "country plans", the allocation of resources for the conduct of programs abroad, program-implementation, the recommendation of head-of-post appointments and personnel policies for foreign operations. The ICER has a small secretariat staffed by personnel on loan from the departments and agencies responsible for major foreign-operations programs. It is assisted by several subcommittees, including an *ad hoc* subcommittee and an information subcommittee.

During 1977, ICER and its subsidiary bodies concentrated on developing measures to improve the effectiveness of Canada's foreign operations. In response to the Government's policy of manpower restraint, ICER continued to use its "country-programming system" to review the nature and extent of representation abroad and, where possible, to reduce and redeploy the number of personnel abroad. With a review to rationalizing Canadian representation abroad, ICER also undertook a study of the activities abroad of government departments and agencies with limited foreign operations.

The ICER *ad hoc* subcommittee continued to focus its attention on methods of streamlining the country-programming system. It also considered a number of other issues, such as criteria for the opening and closing of posts, official-hospitality guidelines and interdepartmentally-accepted descriptions of foreign operations programs. The information subcommittee, which is concerned with liaison between departments and agencies having information programs abroad, continued its efforts to improve co-ordination in this field.

Table I provides a summary of the location of the 124 Canadian posts in existence in 1977-78 and the 4,872 persons engaged in carrying out the Government's 13 foreign-operations programs in some 140 countries and 39 major international institutions. Table II indicates the relative number of man-years devoted to the major foreign-operations programs by program personnel. Table III breaks down the number of program staff abroad by department or agency, which differ considerably from the 13 accepted foreign-operations programs.

TABLE I

**Distribution of Canadian posts
and personnel abroad by
geographical region in the fiscal
year 1977-78**

Geographical region	Number of Canadian posts, missions, offices	Number of countries and institutions involved (1)	Number of (2)	
			program personnel	support staff
Africa and the Middle East	25	67	200	478
English-speaking Africa	9	28	62	164
French-speaking Africa	10	22	67	137
Middle East	6	17	71	177
Asia and the Pacific	17	27	240	616
Asia	4	8	98	210
Pacific	9	12	94	186
South Asia	4	7	48	220
Europe	38	37	528	1283
Eastern	6	8	64	207
Northwestern	10	8	188	436
Western	22	21	276	640
Western hemisphere	17	30	182	366
Caribbean	4	9	54	109
Latin America	13	21	128	257
United States	18	6	301	467
International institutions	9	19	74	138
Total	124	186	1525	3348

(1) Countries with which Canada has diplomatic or consular relations and major international institutions (e.g., the United Nations and its Specialized Agencies, UN regional economic commissions and regional development banks).

(2) Program personnel include Canada-based officers (1,178) and locally-engaged personnel (347) who have responsibility for program-management. Support staff include stenographic, clerical, administrative and other support personnel, both Canada-based (927) and locally-engaged (2,421). These figures include all employees abroad of all federal departments

and agencies except those working for, or on loan to, international institutions, Canadian Armed Forces personnel on operational military duty in NATO and UN peacekeeping operations, and personnel overseas from Crown corporations and other government commercial or proprietary agencies (e.g., Atomic Energy of Canada Ltd, Air Canada, the Canadian Broadcasting Corp., the Canadian Commercial Corp. and the National Film Board). The figures do not include employees of provincial governments or CIDA technical-assistance personnel in developing countries.

TABLE II**Percentage of time devoted to
Canadian foreign-operations
programs by program staff abroad
in the fiscal year 1977-78**

Program	Percentage distribution of program staff
Consular	3.9
Customs and excise administration	1.0
Defence relations (1)	6.0
Employment and immigration	17.8
General relations	15.9
International development assistance (2)	6.3
Police liaison	2.2
Public affairs	7.4
Science, technology and environment	0.9
Tourism	4.7
Trade and industrial development	25.2
Transport, communications and energy	0.7
Other	1.7
Administration and support	6.3
Total	100

(1) Excludes Canadian Armed Forces personnel engaged in operational activities (e.g., Canada's contingents with NATO, UN peacekeeping operations).

(2) Excludes persons under CIDA's technical-assistance programs abroad (i.e., advisers, experts, educators).

Source: Fiscal year 1978-79 country programs submitted by posts abroad

TABLE III

**Total number of program staff
abroad by department or agency,
in the fiscal year 1977-78**

Department or agency	Number of program staff abroad
Agriculture Canada	2
Canadian International Development Agency	52
Employment and Immigration	250
External Affairs	514
Finance	3
Health and Welfare Canada	27
Industry, Trade and Commerce	484
Labour Canada	3
National Defence	89
Public Archives	3
Public Works	9
Revenue Canada	16
Royal Canadian Mounted Police	49
Supply and Services Canada	22
Transport Canada	2
Total	1525

Source: Fiscal year 1977-78 ICER manning-level data



Services to Canadians

Consular activities

Despite economic conditions, there was no apparent decline in foreign travel by Canadians during 1977 and, in fact, a significant increase took place in the demand for consular services at 108 Canadian posts round the world.

In Ottawa, the Bureau of Consular Services co-ordinated the consular activities of these posts to provide assistance to Canadians living or travelling abroad. It dealt with day-to-day consular cases abroad (e.g. distressed Canadians), long-range emergency planning, family reunification, applications for non-immigrant visas from certain countries, registration of Canadians abroad, and responses to enquiries from the public. It also dealt with consular reports and statistics, consular conventions and multilateral and bilateral agreements, consular-training and -evaluation programs, monitoring of relevant legislative developments, liaison with the travel industry and advice on questions about consular activities. At diplomatic and consular posts abroad, consular work ranged from the issuing of passports, the providing of notarial services and the succouring of Canadian travellers who were ill, penniless or in legal trouble, to full emergency-evacuation procedures.

Consular assistance

In 1977, Canadian missions abroad reported over 520,000 cases of consular assistance, the large majority of which were routine enquiries, involving the issuing or replacement of passports and help in obtaining visas. There was a significant decline, however, in most of the serious categories of consular assistance to distressed individuals. Fewer than 2,800 Canadians (compared to 3,200 in 1976), encountered financial difficulties requiring the aid of Canadian posts in obtaining funds from relatives and friends in Canada or emergency assistance. The number of Canadians repatriated on a cost-recovery basis was at the same level as in 1976—250 cases.

Canadian posts provided assistance and advice to next-of-kin in connection with the deaths abroad of 405 Canadians. There were fewer reported instances of Canadians being

arrested or detained by foreign authorities; over the year, consular officers helped 833 Canadians to obtain legal counsel and to remain in touch with their families. Besides ensuring that Canadians were not denied due process of law in accordance with the laws of the country concerned, consular officers endeavoured to ensure humane treatment of the accused and maintained regular contact with Canadian prisoners. In 1977, fewer than 275 persons were detained or imprisoned on drug charges, compared to 312 in 1976. The number of Canadians who encountered emergency medical problems abroad last year requiring assistance from Canadian posts was 568.

The coming into effect of the new Citizenship Act on February 15, 1977, was accompanied by a major increase in the number of enquiries about Canadian citizenship. Two provisions of the Act were of special interest to many Canadians living outside Canada, viz. that children who had been born to a Canadian mother and non-Canadian father outside Canada between January 1, 1947, and February 15, 1977, became eligible for a grant of Canadian citizenship, and that Canadian citizens no longer faced automatic loss of their citizenship if they acquired the citizenship of another country. While all posts registered an increased demand for citizenship information, Canadian posts in the United States received large numbers of applications and requests for information owing to the considerable number of Canadians living in the United States.

In 1977, Canada signed treaties with the United States and with Mexico on the execution of penal sentences (exchange of parolees and prisoners). Ratification and implementation are to follow passage of the enabling legislation, which had been introduced into Parliament by the end of the year. Once the treaties are in force, more than 90 prisoners in U.S. penal institutions and eight in Mexico will be eligible to return to Canada to serve the remainder of their sentences. Consular services are to continue for detainees not yet sentenced who are not covered by the proposed legislation.

Under the amended Old Age Security Act, proclaimed as law on July 1, 1977, former residents of Canada with at least 20 years of residence in Canada after the age of 18 became entitled to receive a portion of the full pension at age 65, without returning to

Passport Office

Canada. In order to qualify for an Old Age Security Pension, applicants from abroad had to provide proof of residence in Canada, which inspired many requests for assistance by elderly Canadians, particularly in the United States.

In expectation of the follow-up meetings to the Conference on Security and Co-operation in Europe (CSCE), which opened in Belgrade in October to review implementation of the Final Act of the CSCE, public interest in such questions as the reunification of families, family visits and the freer movement of people continued to grow during 1977. As a result, the Department was involved in representations on behalf of Canadian residents to governments of many countries rigidly controlling emigration. The volume of such representations increased considerably over previous years.

The Department continued its co-ordinating role in the processing of visa applications by non-immigrants from certain designated countries. The number of applications showed a steady increase over past years, mainly as a result of Canada's expanding trade relations, though the volume was not as high as in 1976, when the Olympic Games and the *Habitat* conference were held in Canada.

The Department was represented on the Refugee Status Advisory Committee, which reviewed 522 claims for refugee status during 1977.

Awareness program

The Consular Awareness Program continued through the year, with a special emphasis on travel-industry relations, and the Department participated in meetings of the Alliance of Canadian Travel Associations. A modest advertising campaign, intended to alert young travellers to the most common pitfalls of international travel, was undertaken in the spring of 1977. Departmental officials and regional passport-office directors participated in television and radio programs and press interviews dealing with consular matters. A feature of the Consular Awareness Program during 1977 was the production of a completely-revised booklet for Canadian travellers entitled "Bon Voyage, but . . .", which is issued free with all Canadian passports. At the year's end, a special program was under way to familiarize approximately 2,200 travel agents across Canada with the booklet and to provide them with stocks for the use of Canadian travellers.

The Passport Office provides passport services to Canadian citizens and issues certificates of identity and UN refugee-convention travel documents to legally-landed aliens now living in Canada. There are regional passport offices in Edmonton, Halifax, Montreal, Toronto, Winnipeg and Vancouver, the major departure-points for Canadians going abroad.

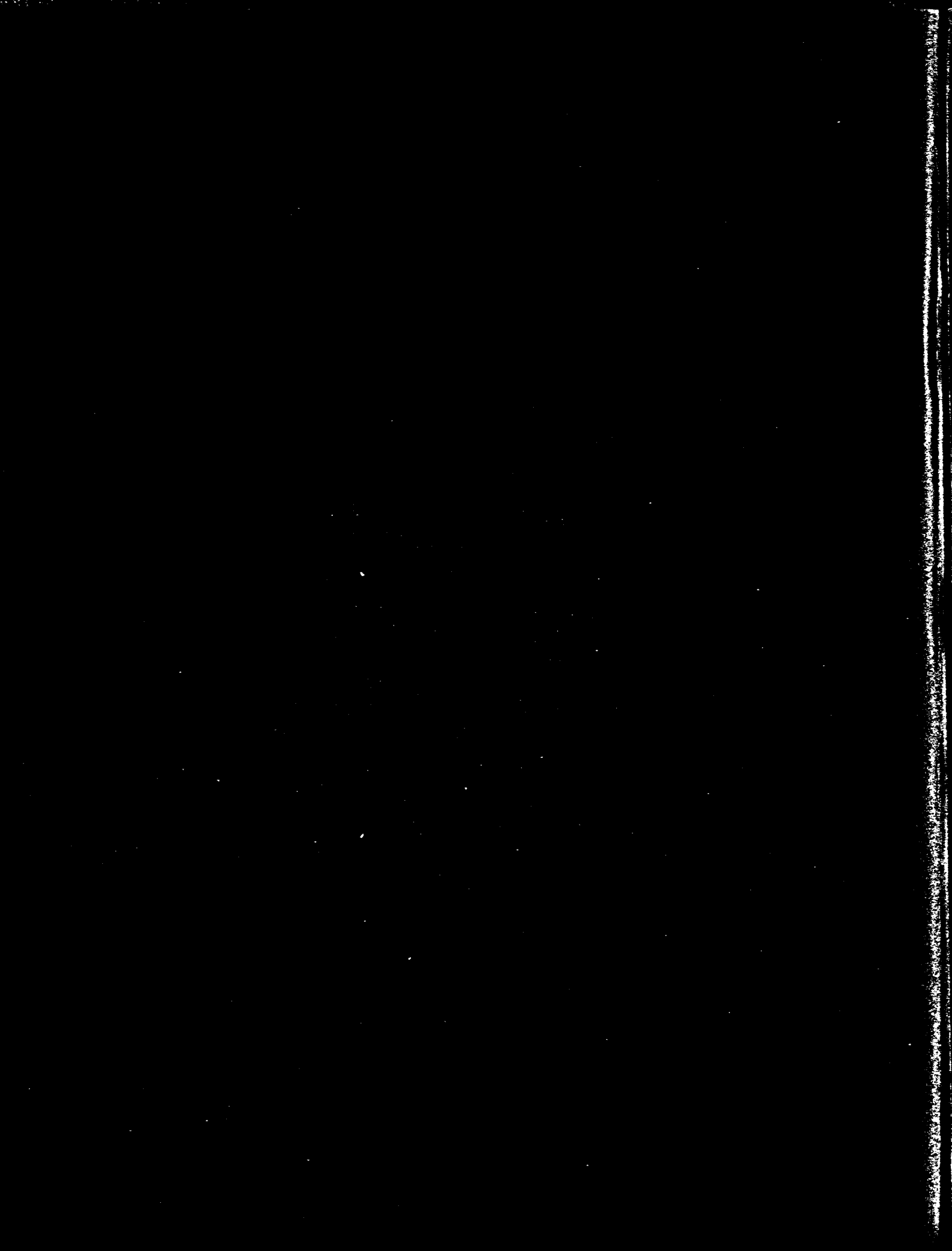
In 1977, the number of passports issued increased by 13.1 per cent over the figure for 1976, to an estimated 738,612. Of the total, an estimated 40,430 passports were issued at posts abroad. The balance between regional offices and headquarters, which had levelled off after the postal strike in November 1975, was maintained, the regions showing a 1.9 percent increase.

The number of certificates of identity and refugee travel documents issued was 3,277, 17.6 percent below that for the previous year. The shorter residence period for Canadian citizenship may have been partly responsible for the decrease, though no large groups of refugees were admitted to Canada during the year.

The number of valid passports in current use in December 1977 was estimated at about 3,072,000. At that time there were 13,637 valid certificates of identity and refugee travel documents in circulation.

Regional offices, including the public counter in the Lester B. Pearson Building in Ottawa, accounted for about 58 per cent of the total number of passports issued in Canada during the year; the remainder were issued by the central processing unit at headquarters, following application by mail. The regional offices promoted public-information programs concerning passports, and assisted with the Consular Awareness Program by means of talks to interested groups and radio and television messages. In addition, they provided Canadians with information on conditions in troubled parts of the world and helped them to determine the whereabouts and well-being of relatives travelling abroad and to make arrangements for sending funds to them if they were in distress.

On October 3, the Federal Government announced that the mail business of the Passport Office would be moved from the National Capital Region to Sydney, Nova Scotia. The relocation plan provides for the mail business to begin operating in Sydney late in 1979.



Public Affairs and Press Relations

To a growing extent, all units of the Department at home and abroad are involved in varying degrees in the increasingly comprehensive field of public affairs.

The concern of the Department with public affairs reflects the importance of public opinion, both at home and abroad, in the attainment of foreign policy objectives. In dealing with countries possessing representative governments, it is important to remember that the attitudes of particular segments of the population can decisively affect the course of governmental action. Even in closed societies, governments display some degree of sensitivity to public opinion, both domestic and international. In addition, attitudes formed abroad can have an impact at home. The object of the Department's public-affairs programs is to provide the means of communication between Canadians and their Government, on the one hand, and audiences abroad, on the other, to ensure understanding of Canadian goals and attitudes.

The environment in which Canadian foreign relations are conducted has changed markedly in recent years and, in the public arena, requires increasing sensitivity and ability on the part of Canadian representatives abroad. In 1977, considerable international attention was paid to Canada, largely because of its domestic political and economic affairs. It became a matter of daily concern at many posts to explain the democratic process as it operated in Canada, and to emphasize its distinctive attributes and national purpose.

In 1977, effort was focused on sharpening public-affairs programming through the systematic alignment of activities to post objectives, closer collaboration with federal and provincial departments and other interested entities, the introduction of public-affairs training for foreign service personnel and locally-engaged staff, and improvement in the despatch of policy and background information to posts. Canadian citizens and private organizations were kept as well informed as possible of the Department's activities in order to create greater understanding of foreign-policy questions.

During 1977, the Department continued to enhance the mutual understanding of Canada and a number of foreign countries through cultural- and academic-relations programs. It also sought to reflect internationally the creativity of Canadian culture and learning as achievements in their own right and as an essential contribution to the long-term promotion of foreign-policy objectives.

Academic relations

Following some internal reorganization within the Department during 1977 for the purpose of grouping academic-related responsibilities (except those of the Historical Division) in one division, the work of the Academic Relations Division has comprised four elements: the domestic academic-relations program, the program of Canadian studies abroad, international academic and scholarship exchange programs, and liaison with provincial authorities and non-government organizations on questions of Canadian participation in international conferences and activities.

Domestic academic-relations program

The purpose of this program was to subject Canadian foreign policy to informed comment and criticism. An improved awareness of foreign-policy issues was encouraged by the widespread use of departmental speakers, by the holding of conferences and by the dissemination of background information. The end of the year witnessed the extension of this program to other sectors of the community, such as church, labour and business groups interested in Canadian foreign policy.

To encourage dialogue with the academic community, senior foreign service officers and "visitors" were seconded to Canadian universities. The program freed officers from departmental duties for one academic year, enabling them to devote their time to teaching, writing, performing research and holding seminars on international relations at the universities they visited. In 1977-78, officers were lent to British Columbia, Dalhousie, Laval and Mount Allison Universities.

The Foreign Service Visitors Program and the Departmental Speakers Program are indispensable parts of this activity. During 1977, departmental officers gave 136 lectures and seminars, and 15 seminars were given to members of the Department by distinguished journalists, academics and foreign officials.

The Department provided support for conferences on a variety of themes related to Canadian foreign policy and to international relations. Briefings were also provided for groups of students visiting the Department.

Canadian studies abroad

The Department extended its program of Canadian studies abroad to expand the nucleus of professors and students familiar with Canada, to develop an awareness of the qualities of Canadian scholarship, particularly in the social sciences and the humanities, and to stimulate exchanges between Canadian and foreign academics.

The principal areas of concentration in 1977 were the United States, Britain, France, Germany, Italy, Japan and Belgium. Canadian studies were developed by awarding visiting professorships, supporting joint research projects, encouraging inter-university contacts, making gifts of Canadian books and learned journals, organizing conferences and seminars, and making grants to publications and national associations for Canadian studies.

United States

Co-ordinated by the Association for Canadian Studies in the United States (ACSUS), which is supported by the Department and has more than 500 members drawn from nearly all the 50 states, Canadian studies continued to expand in the United States during 1977. Contributions were made to Yale, Johns Hopkins, Northwestern and Duke Universities to assist in the development of academic interest in Canadian affairs. Individual grants were made to a number of American academics for research and study in Canada during 1977, to equip them to give Canadian courses at their universities. Speakers were provided to universities whose curricula featured seminars on Canada, and books and journals were provided to institutions in support of their Canadian studies programs.

Assistance was given to two seminars and workshops conducted for high-school teachers by universities in the southern and eastern states; and discussions were held on similar programs proposed for 1978 in the mid-West and on the West Coast with the aim of introducing Canadian content into state secondary-school programs.

Belgium

Belgian interest in Canadian studies found expression during the year in requests for documentation, exchange of professors between Toronto and Antwerp, and professorial visits from the Universities of Montreal and British Columbia. At the request of the University of Liège, a University of Ottawa professor took part in a seminar on psychiatric methodology and documentation. A member of the staff of the University of Montreal made a study of Canadian material in Belgian university libraries. In addition, a delegation of education officials from the Atlantic Provinces visited Belgium to study the organization of education, and Belgian specialists came to Canada to learn about the teaching of visual and theatre arts. Young Belgians came to Canada and young Canadians went to Belgium under the terms of the intergovernmental specialization and research scholarship program.

Britain

The growing British interest in Canadian studies was reflected in the appointment in 1977 of a full-time academic relations officer to the Canadian High Commission in London. Professor Allan Cairns, a political scientist from the University of British Columbia, became the third occupant of the Chair of Canadian Studies at the Centre of Canadian Studies, University of Edinburgh. At the University of Sussex in Brighton, the Visiting Canadian Studies Fellow was Professor Peter Neary, a historian from the University of Western Ontario. The British Association of Canadian Studies received assistance for seminars and for publication of a *Bulletin of Canadian Studies*.

John Moldenhauer, Head of Acquisitions at the Library of the University of Guelph, toured several British universities to study Canadian holdings in British libraries and to advise British librarians on obtaining Canadian materials.

Federal Republic of Germany

During 1976, the first year of the program in the Federal Republic of Germany, a number of universities expressed interest in studies about Canada. In 1977, this interest was encouraged by the provision of Canadian books, bibliographies and learned journals to 22 universities, by lecture tours of Canadian academics and by a number of regional seminars on Canadian topics.

A colloquium on Canadian studies in Germany, attended by over 60 academics representing 21 German universities, was held at the Theodor Heuss Akademie in Gummersbach in February, and a Co-ordinating Committee for Canadian Studies in the Federal Republic was elected and given the task of preparing the way for the creation of an Association for Canadian Studies. Plans were also made to establish several major resource facilities for Canadian studies at some of the existing centres of interest. Also under study were proposals on academic exchanges with the Federal Republic, in some of which faculty members and students already studying Canadian topics at their respective universities would be involved.

France

Academic relations with France have generally consisted of university exchanges and co-operation at other teaching levels. These exchanges have taken the form of visits, missions, lectures, conferences, joint projects, teaching, gifts of books and study and research trips. The aim of the Canadian program of studies recently set up in France has been to establish a network of communication among teachers and students in institutions of higher learning by drawing the attention of academic circles to the originality and quality of Canadian intellectual activity, particularly in the social sciences and humanities.

During the past year, several Canadian and French universities took part in exchanges. In addition, the Association française d'études canadiennes organized seminars in Paris on the historiography of New France and on literature and ethnic diversity. A third seminar, on ideology and politics, took place at York University.

Several provinces took part in missions, exchanges of language assistants and other educational activities arranged at various levels. The intergovernmental scholarship program enabled young people from all parts of Canada to pursue university studies in France for a year and French students to attend various Canadian universities.

Italy

During 1977, ten universities offered or planned to introduce courses on Canada. Interest ranged from literature at the Universities of Bari, Messina, Venice, Bologna, Pisa, Turin, Urbino, Florence and Rome to history at Genoa, Bologna, Pisa and Florence, law at Bologna, and native art at Urbino. The University of Messina offered an interdisciplinary approach to Canadian studies. At present, some 200 Italian students are taking part in courses on Canada and some 50 postgraduate theses on Canadian topics are being written at Italian universities.

Several regional seminars on Canadian studies were organized, and a major gathering of Italian scholars with an interest in the subject was held at the University of Bologna. This meeting has resulted in plans for an Italian Association for Canadian Studies and an Italian *Journal of Canadian Studies*. The University of Bologna held a second seminar on a Canadian theme, and a small Centro di Studi Italo-Canadesi was established by the Faculty of Law.

The interest of Italian academics in Canadian studies was encouraged by gifts of library materials on Canada, lectures by visiting Canadian professors and aid to academics coming to Canada to improve their knowledge in their particular field of teaching and research.

Japan

In 1974, the Canadian and Japanese Prime Ministers announced plans for establishing complementary programs, of approximately \$1 million each, for the development of Japanese

studies in Canada and Canadian studies in Japan. The Canadian program was inaugurated by Mr Trudeau during his visit to Japan in 1976.

Until recently, few Japanese scholars considered Canada a subject warranting separate study; their image of Canada had centred primarily on economic relations, especially as regarded the supply of raw materials. The Canadian studies program in Japan was created to shift this emphasis to the distinctive attributes of Canadian life and scholarship.

The program now encompasses several universities in the Tokyo and Kyoto areas. History Professor H. Vivian Nelles of York University, the first visiting professor of Canadian studies to be sent to Japan under the program, offered basic introductory courses in Canadian history, politics, society and economics at Tsukuba, Keio and International Christian Universities. He was succeeded in 1977 by Professor Eric Ross, the head of Mount Allison University's Department of Geography. Professor Toyomasa Fusé of York University, whose comparative courses in sociology included extensive Canadian content, taught during 1977 at Kyoto and Doshisha Universities. Professor Kalevi Holsti of the University of British Columbia taught political science at the University of Kyoto during the spring term.

Books on Canada, bibliographies and learned journals were provided to 12 universities. Three basic texts on the Canadian economy were translated into Japanese. To commemorate the centennial of Canadian-Japanese diplomatic relations, the Department of External Affairs commissioned a history of Canadian-Japanese relations by Professor Klaus Pringsheim of McMaster University, which is to be published in the language of both countries. Three Japanese scholars were brought to Canada in 1977 to expand their knowledge of the country. In the summer of 1977, under the leadership of Professor Bamba of Tsuda College, a formal Japanese Association of Canadian Studies was founded. Under its sponsorship, the first Canadian studies conference, attended by more than 30 Japanese scholars, was held in the autumn of 1977.

Cultural affairs

Scholarships and academic exchanges

In continuation of its awards program, the Department offered some 250 scholarships for postgraduate work at Canadian universities to scholars from 22 countries. These countries grant a comparable number of awards to Canadian students. Travel grants from the Department permitted more than 100 Canadian academics to teach at foreign universities or to participate in learned conferences abroad. Another program of grants, financed by the Department and administered by the Canada Council, enabled Canadian universities to bring more than 60 foreign professors, experts and artists of world eminence to Canada to give courses at institutions of higher learning. The Department also helped more than 30 English-speaking Canadians to travel to France to combine postgraduate studies with the teaching of English, as part of an exchange program that brought an equal number of French-speaking language assistants to Canada.

The Department gave assistance to a number of academic missions, including a delegation of German state-education authorities who visited several Canadian provinces to discuss exchanges of high-school students and teachers, and representatives of the Association of Community Colleges of Canada, who visited European and African countries to discuss international co-operation at the junior-college level.

In association with the Council of Ministers of Education (made up of the education ministers of the ten provinces) and national non-governmental organizations, the Department made arrangements for Canadian participation in various educational activities, carried out under the auspices of international organizations such as the OECD, UNESCO and the Commonwealth.

Cultural relations have become an increasingly effective means of creating understanding among nations and awareness of the values they share. Since Canadian cultural programs have been designed principally to support foreign-policy aims, they have been concentrated in countries of special importance to Canada. They have also attempted to meet the needs of the Canadian artistic community by publicizing Canadian achievements in the arts abroad, thereby providing opportunities for Canadian artists to become better known and to perform in other countries. Programs include tours by performing companies, art exhibitions, exchanges of persons, book donations, special events such as "Canada Weeks" and participation in international festivals.

Cultural agreements and programs

Canada has signed cultural agreements with Brazil (1944), Italy (1965), Belgium (1967), the Federal Republic of Germany (1975), Mexico (1976) and Japan (1976), as well as a General Exchanges Agreement with the U.S.S.R. (1971). It has also had active programs of cultural exchange that were not governed by formal diplomatic instruments.

The Mixed Commission administering exchanges with France met in Ottawa in May. The Belgium-Canada Mixed Commission met in Ottawa in October and the Quebec-Belgium Subcommittee met in Quebec City. In November, federal and provincial officials met with Mexican representatives to develop a one-year program of exchanges, and they visited London to develop further cultural links with Britain.

Artistic exchanges and cultural promotion

Les Grands Ballets Canadiens toured Latin America in May and June, giving 44 performances in ten countries. The company's repertoire featured Fernand Nault's *Carmina Burana* and Brian Macdonald's *Tam Ti Delam*; their reception everywhere was enthusiastic and critics were unanimous in their praise. Entre-Six and Le Groupe de la Place Royale, two modern dance companies, made

successful debuts in New York with assistance from the Department. The Contemporary Dancers of Winnipeg were also given support to appear at three important festivals in the United States.

In November, the Department, with the co-operation of the Canada Council, the Canadian Music Centre, the Canadian Broadcasting Corporation and its own cultural centres in Paris and London, sponsored a week-long promotion in both cities of contemporary Canadian compositions, under the title "Musicanada". Each series was designed to bring music critics, concert agents and producers into direct contact with a representative sample of Canadian musical compositions, interpreted by outstanding Canadian performers. The project included over 80 musicians and featured works by 32 living Canadian composers. The musicians involved in the series were the Orford Quartet, le Quintette à Vent du Québec, the Canadian Brass, la Société de Musique Contemporaine du Québec, the Festival Singers, and the conductors Mario Bernardi, who directed the British Broadcasting Corporation Symphony, and Pierre Héту, who conducted the Nouvel Orchestre Philharmonique de Paris. Most of the concerts were broadcast nationally by the BBC or Radio-France, dramatically multiplying their audiences. Subsequently the Department supported a week of similar musical events in Germany produced by the Composers, Authors and Publishers Association of Canada. This series was opened by Boris Brott, conducting the Beethovenhalle Orchestra, and involved most of the "Musicanada" groups. The Festival Singers and the Canadian Brass, along with mezzo-soprano Lois Marshall, visited the U.S.S.R., where they performed to overflow houses. The Department also helped the McGill Chamber Orchestra make a December tour of Poland, Hungary and Czechoslovakia that received similarly high praise. Support was also given to the Quebec Symphony Orchestra for a performance in Washington, D.C.

The tour of the People's Republic of China in March by the Canadian Brass was a milestone event of 1977. The group met with a friendly reception for its performances in concert halls and factories, and opened the way for closer cultural co-operation with the P.R.C. The Shanghai Ballet Company appeared in five Canadian cities in May on its first tour in North America. The success of these tours entailed close collaboration between the Chinese and Canadian Governments.

Individual musicians who received financial help in giving concerts abroad included the classical piano-duo Bouchard and Morrisett (who represented Canada at the Cervantino Festival in Mexico), the folk trio Stringband (Mexico), the guitarist Leona Boyd (Latin America), Camerata (Europe), the popular singer Murray McLaughlin (Japan), the folk-singer Raoul Roy (North Africa and Senegal), the York Winds ensemble (New York), the pianist Irving Heller (Italy), the soprano Anna Chornodolska (Mexico), the organist Raymond Daveluy (Switzerland), the pianist Karen Quinton (Europe), the cellist Gisela Depkat (Belgium), the folk-singer Raymond Brault (Louisiana), the folk ensemble Maple Sugar (Washington, D.C.), and the Artists' Jazz Band (New York). The composer Harry Somers made a lecture tour of the U.S.S.R. at the invitation of the Union of Composers, and Murray Schafer lectured in Poland, Britain, Portugal, Italy and Germany. A series of television films of popular singers from Quebec was purchased by the Department for showing in French-speaking Africa. The Department continued to support the activities of Les Jeunesses Musicales/World Youth Music. A delegation of Japanese music critics and concert agents was brought to Canada on a familiarization visit.

The Department sponsored, during the year, a tour of France and Belgium by the Théâtre Expérimental de Montréal (TEM). The TEM project was a unique transatlantic experiment involving Belgian and French actors and directors, who worked first in Canada with the TEM and later performed with the Canadian company during its tour abroad. The Department also sent the Théâtre Populaire du Québec to the Festival d'Avignon in France

to present Roland Lepage's *Le Temps d'une vie*. The Coad Puppets visited Japan, the Théâtre des Pissenlits, a company performing for children, was sent to the New England states, and the Canadian Puppet Festival was aided in making a tour of the Western United States.

The Department continued to work with other government agencies to assure Canadian participation in film festivals and special cinema events. One such occasion was a retrospective showing of Canadian films in Tokyo by the Japan Film Theatre.

Visual-arts projects in 1977 were highlighted by the launching of a major travelling collection on a three-year tour. "Canadian Contemporary Painters", 21 canvases featuring work by seven artists, was drawn from the Art Bank of the Canada Council and opened at the Canadian Cultural Centre in Paris prior to a four-month tour of galleries in New Zealand. The collection will be on view throughout Australia during 1978. "The Group of Seven", an exhibition of 44 paintings from the McMichael Canadian Collection, continued its international circuit under the joint sponsorship of the Department, the Province of Ontario and Air Canada. Following showings in Britain in January, the paintings were displayed in Munich, Bonn, Leningrad, Kiev, Moscow and Hamburg during the balance of 1977. Works by six Canadian artists were lent by the Art Bank for display as part of an international show held at the Museum of Modern Art in Belgrade during the follow-up meeting of the Conference on Security and Co-operation in Europe. The works were seen afterwards in Ljubljana, Yugoslavia, at the Museum of Modern Art.

A number of special collections provided by other government agencies were sent abroad by the Department. The H.J. Warre Collection of historical material from the Public Archives was shown in the Western United States, and "Links to Tradition", a collection of contemporary native art assembled by the Department of Indian and Northern Affairs, visited Brazil. The Department also supported the display of Canadian "video" arts at the Sao Paulo Biennale, and it helped individual artists and private galleries to participate in the Paris Biennale and the Basel and Bologne art

fairs. The Department's eight print collections remained in circulation in many parts of the world. Three familiarization tours of Canadian galleries were sponsored by the Department, bringing critics and gallery directors from Japan, Britain and Germany to learn more about Canadian visual arts. The Canadian cultural centres in Paris, London, Brussels and New York arranged year-round schedules of exhibitions, which included shows by some of Canada's most promising young artists.

The Department has sponsored two annual literary prizes, one in co-operation with Belgium and the other in co-operation with Australia, which are awarded respectively to French-language and English-language writers. They are awarded alternately to Canadian authors and writers from the two other countries. In 1977, the winners were a Belgian, Marcel Moreau, and a Canadian, Alice Munro. Margaret Atwood was invited by the Cini Foundation to give a series of lectures in Italy, and Marshall McLuhan addressed a seminar at the Venice Biennale. Canadian poets were given help in attending poetry festivals abroad, and an annual grant was again provided to the Rencontres québécoises internationales des écrivains. Canadian participation in book fairs at Frankfurt and Brussels continued.

Youth exchanges

Under various programs, young people from Canada and abroad were given the opportunity of visiting each other's countries, where they stayed with families, worked on public-service projects and travelled extensively. The Young Leaders program involved students from Belgium, Britain, France, Finland, the Netherlands and Japan in exchanges with young Canadians. The Young Technicians exchange program involved young professionals from Canada and Mexico, and a summer-work program exchanged students between Canada and Germany.

Sport

The Department was instrumental in preparing the ground for the successful negotiation of the Gleneagles Declaration against *apartheid* in sport by Commonwealth heads of government, which enabled African nations to accept invitations to the Commonwealth Games scheduled for Edmonton in 1978. The Department supported the visit of the Minister of State for Fitness and Amateur Sport, Iona Campagnolo, to the Federal Republic of Germany, the German Democratic Republic, Poland and Hungary. As a result of Mrs Campagnolo's visits, sports relations with these countries were improved and an exchange arrangement was signed with Poland. The participation of *Team Canada 77* in the World Hockey Championships in Vienna was supported by the Department, as well as a visit to China by the University of Toronto *Blues* hockey team. The Department helped Hockey Canada to bring Chinese players and coaches to Canada for a training period and, as in previous years, it advised and supported Canadian sports bodies that engaged in international meets and competitions.

UNESCO

The activities of the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO) - encompassing the natural and social sciences, education and culture - have been of interest to many governmental departments and agencies in Canada, both federal and provincial, to institutions of higher learning, and to a number of private organizations and individuals. The Department has worked closely with the Canadian Commission for UNESCO, and Canada's permanent delegation to UNESCO in Paris has served as intermediary between these Canadian entities and the UNESCO Secretariat to ensure that UNESCO benefited fully from Canadian experience and that affiliated Canadian bodies were kept informed of matters of interest to them.

Canada has participated enthusiastically in a variety of scientific programs such as the International Oceanographic Commission, the "Man and the Biosphere" Program, the International Hydrological Program, the International Geological Program and UNISIST - the UN intergovernmental program for co-operation in the field of scientific and technological information. Canada participated in the major Intergovernmental Conference on Environmental Education held in Tbilisi, U.S.S.R., in October. In 1976, Canada was elected to the 15-member World Heritage Committee and participated in the international campaign for the protection of the world's most significant historical and cultural monuments.

Historical affairs

Volume twelve in the series *Documents on Canadian External Relations* was published during the summer. For technical reasons, the twelfth volume (1946) appeared before the ninth, tenth and eleventh volumes, which will cover the second half of the Second World War (1942-45). The mood at the end of hostilities is conveyed clearly in this volume of more than 2,000 pages, two-fifths of which is devoted to the efforts to establish peace in Europe and Japan and to the early activities of the United Nations and its Specialized Agencies.

Research and related work on the three remaining volumes progressed according to the schedule established a few years ago. As planned, the ninth volume (1942-43) is to be published around the middle of 1978, with the tenth and eleventh volumes (1944-45) to follow. The schedule has been rearranged to make room for the second volume of the *Documents on Relations between Canada and Newfoundland (1935-49)*, which is to be published before the tenth and eleventh volumes in the *External Relations* series.

The Department's aim in publishing the record of its foreign policy has been to facilitate university research and teaching in this field. Accordingly, it has made available a selection of documents from a large collection of records. The wide range of subjects treated in these volumes has illustrated the multiplicity of bilateral relations and the complexity of multilateral relations. Produced by professional historians, each of these volumes is a copious record of events reflecting the vagaries of international politics. The series enables researchers and specialists alike to view major political decisions in their global context and to understand the sometimes complex motives behind them.

The benefits to Canada from the publication of a series of this kind are far from negligible. It is one of the best means of making Canada's foreign policy known both at home and abroad. The volumes are available to the public in the major libraries and universities of Canada and in the major universities of a number of countries where Canadian courses are now given.

As in the past, members of the Historical Division represented the Department in universities both in Canada and the United States. Members have been invited to give series of lectures to university audiences or papers at seminars on modern Canadian history and foreign policy. Others have shared the results of their research by publishing original articles.

Particular attention was paid during the past year to the Oral History Program, which was introduced several years ago to complement the written information available. At least a dozen senior officials, either retired or still at work, were interviewed by departmental officers. A number of these interviews were conducted in order to provide material for a book to be published on Norman A. Robertson's contribution to the development of Canada's foreign policy during his long career.

The Division also approved for release a number of manuscripts, theses and articles prepared on the basis of research among departmental files and it was responsible for granting access to files under certain conditions; more than 50 professors and doctoral students were given permission to consult the files during 1977. The Division arranged interviews with members of the Department acquainted with various files in order to provide researchers with additional information. It gave oral and written replies to numerous requests from professors, journalists and researchers, about 60 of which were received each month.

During the year, the Division was preparing for the transfer to the Public Archives of files covering the period 1940-48; about 60,000 files will soon be added to the Public Archives holdings.

In the course of the year, the Canadian section of the Pan-American Institute of Geography and History (PAIGH) published the report of the Geography Commission meeting held in Ottawa in May 1975. With the co-operation of PAIGH headquarters in Mexico City, the report was sent to universities and national libraries of all countries in the hemisphere. A Canadian delegation participated in the PAIGH General Assembly, which was held in Quito from August 15 to 30. Canada was chosen for a second time as the host of the Geography Commission, and Professor Harold Wood of McMaster University was given a second four-year term as president of the Commission.

Information services and public relations

The sophistication of mass communications since the Second World War has made public opinion an increasingly significant factor in the formation of the foreign policy of many governments, and this has affected the conduct of international diplomacy. Today, it is often no longer enough for an ambassador to explain his country's views to foreign ministers and officials; he may also find it necessary to inform the general public, or special sections of it, in his area of accreditation.

During the year, all Canadian embassies, high commissions and consulates undertook some kind of press and information program. Such activity was most intense in the United States, Western Europe and Japan, because of the importance these areas have had for Canada and the benefits it has expected from the dissemination there of Canadian information.

The general direction of the press and information program abroad was the responsibility of the Department in Ottawa. A large variety of information materials was produced at headquarters, and a wide range of projects was devised to convey the messages of the Government's information program to particular foreign audiences in terms suited to their special interests. Much of this work consisted of answering inquiries and distributing materials reflecting Canadian policy and interests in various regions. Films, exhibits, audio-visual aids, publications, speeches and seminars were employed in the effort to foster a clearer understanding of Canadian aims, policies and achievements by "priority" audiences. In general, the purpose of this activity was to project an image of Canada abroad as a distinctive, sophisticated and stable society that had much to offer the rest of the world and to inform the foreign public of developments in federal-provincial relations.

For their local programs Canadian posts received briefing materials on government policy for use in contact with foreign governments, the news media and the public. To this end they were sent texts of statements and speeches, press scans and press-guidance and background materials on a variety of domestic and foreign-policy issues, including the economic situation in Canada, northern pipelines, Canadian nuclear policies and human rights questions.

Publications

The Department produced a broad selection of publications - in English, French and a number of foreign languages - on Canadian themes, directed at selected audiences. In 1977 these included a book on Canadian involvement in the United Nations during the 30 years since its creation, and a booklet on Canada and the Commonwealth. The periodical *Canada Weekly* was distributed (on request) in English, French, German and Spanish versions to some 20,000 readers throughout the world. About a quarter of a million copies of the booklet *Facts on Canada* were distributed abroad in 11 languages. Illustrated articles and photo-stories were prepared for publications issued by a number of Canadian posts in local languages or for submission to foreign publications. Press kits were prepared for journalists accompanying Canadian ministers on visits abroad or attending international conferences, and for journalists visiting Canada with foreign leaders. Nearly 600 journalists and "opinion-formers" were brought to Canada from 48 countries for briefings and familiarization tours. Background material was prepared for speech-makers, and lecture tours by Canadians were arranged at home and abroad in support of specific objectives.

The bimonthly *International Perspectives*, a journal of informed opinion on Canada's role in world affairs and on current international questions, has become well established during the six years of its existence. Its distinctive feature has been the policy of opening its pages to free expression of opinion by specialists - foreign as well as Canadian - on various aspects of international affairs.

Films, television and exhibits

Television having become an information medium of prime importance in many parts of the world, efforts were made by the Department to take advantage of the opportunities it afforded. For example, the Department supported the production of

several television programs in French and English for broadcast in the United States, Britain and France, and for further use in Third World countries. The Canadian Consulate in Buffalo continued to produce a regular weekly television program on Canada for broadcast in its area. Seventeen principal posts - in the United States, Western Europe and Japan - were provided with video-cassette equipment to support their public-affairs programs and received public-affairs features provided by the Department in co-operation with Canadian television organizations for showing to selected audiences. All films produced by the National Film Board have become available in video-cassette form and are used in certain parts of the world. A hundred prints each of NFB films in Spanish and Portuguese versions were provided to posts in Latin America exclusively for television broadcast, and other films were made in German, Italian, Arabic, Russian and Japanese versions, as well as Spanish and Portuguese, to increase their use by posts and to update post libraries. The Department assisted foreign film teams visiting Canada in producing programs on location; five such teams came from Japan alone during 1977.

Motion-picture film continued to play an important role in the public-affairs program. Outstanding films of the National Film Board and private producers were made available for distribution to posts abroad, and remain in constant demand throughout the world. The tape-film libraries maintained by virtually all posts rely heavily on NFB films.

Exhibits are often used to further programs, and five new displays - in addition to several dozen already in existence - were produced for circulation on six continents. On the average, an exhibit on Canada opened somewhere in the world every third day during 1977, often featuring a unique aspect of Canada, such as its polar regions or its West Coast native peoples. A major exhibit on the social dimensions of Canadian architecture was produced for showing in both the United States and Europe. Smaller travelling exhibits on Canadian construction techniques, Canadian cities and ice hockey were prepared for showing throughout the world.

Institutional liaison

The Department organized speaking tours in Canada by both Canadian and foreign officials, and arranged group visits to international organizations such as NATO and the European Communities. It arranged for participation in seminars on foreign-policy themes by officials of the Department or by foreign guests. It co-operated with the information services of NATO, the Commonwealth, the UN and the European Communities by producing or participating in the production of exhibits and slide shows and by distributing within Canada publications such as *NATO: Facts and Figures*.

The Department was responsible for administering grants to Canadian organizations with a special interest in foreign policy, such as the Canadian Institute of International Affairs, le Centre québécois de relations internationale and the Atlantic Council of Canada.

The impact of various programs described above on the foreign news media, governments, non-governmental organizations and opinion-formers was monitored and evaluated with a view to refining and improving the services provided.

Special projects

In connection with world-wide Silver Jubilee celebrations during 1977, the Department sponsored a special exhibition, "The Queen and Canada", which was presented in London. It helped to finance and organize performances by the RCMP Musical Ride throughout Britain during the summer months. Commonwealth celebrations were also co-ordinated in numerous centres across Canada.

World Exhibitions Program

Press Office

The International Bureau of Exhibitions (BIE) registered an Australian proposal for an international universal exposition in 1988 to commemorate the bicentennial of the discovery of Australia. Patrick Reid, Director General of the Department's Bureau of Public Affairs, was elected unanimously to the presidency of the BIE for a two-year term.

The operational side of the World Exhibitions Program remained quiet, pending receipt of official invitations to participate in an international universal exposition scheduled for the Los Angeles area in 1981, and in a special international exhibition on energy to be held in Knoxville, Tennessee, in 1982. Invitations from the United States Government requesting Canada's participation in the two exhibitions were expected early in 1978.

The Head of the Press Office serves as the Minister's and the Department's official spokesman and made public the official position on foreign-policy questions. Besides answering questions from journalists and handling the Department's day-to-day press relations, he arranges general press conferences for the Minister at home and abroad and specialized briefings on complex subjects. The Press Office issues press releases on behalf of the Department and the Minister containing the formal announcements of the Department, texts of statements and speeches by the Minister, policy statements on international affairs and the like.

The Press Office gives assistance to Canadian journalists going abroad on assignments, and makes arrangements for journalists accompanying the Minister when he travels to foreign countries or attended international conferences. Similarly, it helps, together with other divisions in the Department, to organize programs for press parties accompanying foreign leaders on official visits to Canada; this includes accreditation and arranging for attendance at major events and setting up meetings with federal and provincial officials.

The Press Office also prepares press scans from a cross-section of selected major Canadian newspapers and electronic media summarizing domestic and international news and issues of relevance to the Department.



Resources, Personnel and Communications

Foreign representation in Canada: protocol

The number of countries having diplomatic relations with Canada now stands at 132: there are 69 resident ambassadors, 18 resident high commissioners, 32 non-resident ambassadors and 13 non-resident high commissioners. In addition, there are the International Civil Aviation Organization (ICAO), which is located in Montreal, with representatives from 39 member states and a large secretariat, the delegation of the European Economic Commission, the Office of the High Commissioner for Refugees, the International Labour Office and the United Nations audio-visual information centre on human settlements, recently established in Vancouver. The total number of consular and other diplomatic offices outside Ottawa is now 315, a slight decrease, owing in part to adjustments in the consular territories of the accrediting countries.

Protocol

During 1977 the Office of the Chief of Protocol maintained contact with the missions, providing services and advice in accordance with Canada's obligations under international conventions and Canadian laws and regulations. Such matters as the protection of foreign embassy and consular personnel, and ceremonial arrangements involving the diplomatic corps and Government hospitality to foreign visitors, were the responsibility of the Office. It was also responsible for overseeing the privileges and immunities of 759 diplomatic personnel, some of whom were resident outside Canada, 624 individuals and their families attached to consulates, and 641 foreign administrative and support staff and their families. There were also 215 private servants working for foreign representatives. At the ICAO headquarters in Montreal, besides the 39 representatives of the member states, there were 108 senior officials, whose status was similar to that of the diplomats, and an administrative and support staff of 299 persons.

The Office continued to help newly-arrived foreign personnel to understand Canadian customs and the Canadian laws and regulations they would be expected to observe, and to intervene to prevent misunderstandings between members of the diplomatic community and Canadian citizens from having an adverse effect on the work of foreign missions, while protecting the interests of Canadians.

The Office was also responsible for welcoming foreign visitors and for offering them Government hospitality. In 1977, the Department's services organized 359 receptions and co-ordinated arrangements for 120 visits to Canada. These included state or official visits by: the heads of state of Belgium, Gabon, Mauritania and Tanzania; the heads of government of Britain, Denmark, Grenada, Guyana, the Federal Republic of Germany, Italy, Singapore and Western Samoa; and the ministers of foreign affairs of Barbados, Britain, China, France, Japan, Mexico, Niger and Sudan. Arrangements were also co-ordinated for official travel abroad by the Prime Minister to Britain, France, Iceland and Washington, and by the Secretary of State for External Affairs to Brazil, Britain, Colombia, Egypt, Greece, Israel, Mexico, Peru, Spain and Yugoslavia.

Personnel

External Affairs is the department whose activities cover the largest geographical area. External's Canadian operations, including those at headquarters in Ottawa and at six regional passport offices, require the services of 2,002 employees. In addition to the personnel working inside Canada, 1,345 Canadians and 2,373 local employees serve at 125 posts in nearly every corner of the globe. So widespread an organization, with the consequent diversity of its activities, imposes heavy - and often unique - demands on a personnel system.

The 1977 work of the Personnel Bureau will serve to illustrate this point. For example, with the other foreign-service departments, the Bureau continued to ensure that its cross-Canada recruiting process found the candidates best qualified for a rotational career. The staffing of foreign missions involved 872 postings from headquarters to posts and between posts. The operation of an appraisal and promotion system for employees regularly on the move to all parts of the world required the convening of more than 40 committees and boards composed of over 120 officers and support staff. The preparation of employees for foreign assignments involved many kinds of training, much of it unique to this Department; this included courses for some 336 employees in Canada and abroad in over 30 languages. The Bureau also organized several seminars on the practical and psychological problems of retirement. Finally, to ensure fair and reasonable conditions for employees working abroad, often in circumstances very different from those prevailing in Canada, the Bureau provided a good deal of assistance in a number of areas that are not usually the concern of an employer (e.g., education, accommodation, medical care, transportation, etc.).

So comprehensive a system must obviously be flexible enough to cope with changing conditions and expectations, both at home and abroad. Among the important developments and innovations in a number of areas in 1977 was a review of the promotion-and-appraisal system for support staff. Two new programs were introduced to provide greater opportunity for the

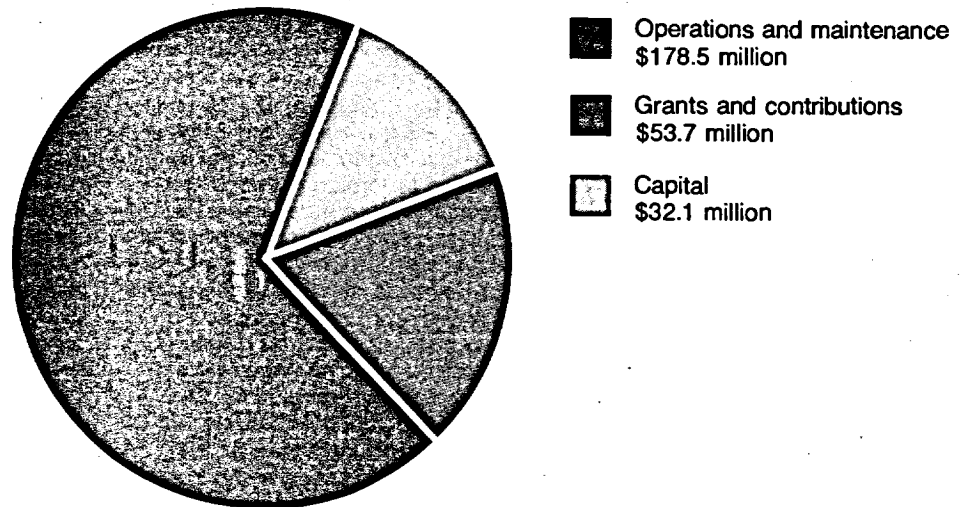
advancement of support staff into the officer groups - including an intradepartmental competition at the FS-1 level and an Officer-Specialist Development Program. For officers, a new training program was introduced to provide better preparation in public affairs. The first steps were taken towards the introduction of a career-streaming process to encourage Foreign Service Officers to focus their attention on fewer areas of departmental operations than in the past. In 1977 significantly-increased resources, embodied in a Human Resources Planning Section, were devoted to planning in the personnel area, and in particular to increasing emphasis on the Equal Opportunities Program. Consultations were held with other departments in order to design an efficient and equitable system for paying the bilingual bonus to rotational foreign-service personnel.

The Department continued to ensure that the benefits of the Foreign Service Directives were appropriately provided to all its employees, and it also provided certain administrative services to employees of other departments on posting abroad. Changes were introduced into the official hospitality system. While continuing to provide assistance to employees and their families in a wide range of personal concerns, the Bureau stepped up its efforts to develop a departmental policy to combat alcoholism. Numerous labour-management committee meetings were held during the year on all aspects of the Bureau's responsibility for administering more than a score of collective agreements.

Finally, while the Department's general mandate in foreign operations was preserved, efforts were made to relate the activities of the foreign-service community to those of the Ottawa-based Public Service as a whole.

Budget

The Department's main estimates of \$264.3 million for the fiscal year ending March 31, 1978, provided for operating and capital expenditures and for grants and contributions to national and international organizations.



External Affairs 1977-78 budget by category of expenditure

Of the total budget, \$121.6 million was used for relations with foreign governments, \$9.9 million for assistance to Canadians abroad, \$28.2 million for information and cultural relations, and \$27.9 million for general administration. In addition, \$76.5 million was required to provide support services to other departments and agencies having representatives abroad, notably the Department of Industry, Trade and Commerce, the Canada Employment and Immigration Commission and the Canadian International Development Agency.

An amount of \$178.5 million was required for operations and maintenance. Included in this category were expenditures of \$95.7 million for salaries and other personnel costs of departmental and post employees, \$16.9 million for rental of properties abroad and the balance for covering a variety of costs associated with the conduct of foreign relations. Travel and communications represented a large portion of the Department's non-salary operating expenses. To provide efficient communications, including courier service, between headquarters and posts abroad, \$9.9 million was needed. The costs of moving departmental personnel to and from posts abroad, both on routine duty and when travelling with dependents, amounted to \$13.7 million.

The capital budget of the Department consisted of \$11.6 million for the regular replacement of equipment, vehicles and furniture and \$20.5 million for the acquisition or construction of property. The latter sum permitted the Department to effect long-term savings through the planned acquisition of property abroad for chanceries, official residences and staff accommodation.

A large part of the total of \$53.7 million identified as grants and contributions consisted of payments resulting from Canada's membership in international organizations. A sum of \$28.6 million was required to meet the mandatory costs of Canadian membership in the United Nations and its Specialized Agencies, including \$3.2 million as Canada's assessed share of the expenses of the United Nations Emergency Force in the Middle East. Grants and contributions were also paid to such organizations as the North Atlantic Treaty Organization (\$2.8 million), the Organization for Economic Co-operation and Development (\$2.3 million), the Agency for Cultural and Technical Co-operation (\$3.2 million), and the Pan-American Health Organization (\$1.9 million). A sum of \$1.2 million is paid by the Department to local authorities in Canada in lieu of taxes on diplomatic and consular property; comparable Canadian Government property abroad is also untaxed.

Embassies

A) Resident

(Canadian representative resident in country)

Country	City
Algeria	Algiers
Argentina	Buenos Aires
Austria	Vienna
Belgium	Brussels
Brazil	Brasilia
Cameroon	Yaoundé
Chile	Santiago
China,	Peking
People's Republic of,	
Colombia	Bogota
Costa Rica	San José
Cuba	Havana
Czechoslovakia	Prague
Denmark	Copenhagen
Egypt,	Cairo
Arab Republic of,	
Ethiopia	Addis Ababa
Finland	Helsinki
France	Paris
Germany,	Bonn
Federal Republic of,	
Greece	Athens
Guatemala	Guatemala City
Haiti	Port-au-Prince
Holy See	Rome
Hungary	Budapest
Indonesia	Jakarta
Iran	Tehran
Iraq	Baghdad
Ireland	Dublin
Israel	Tel Aviv
Italy	Rome
Ivory Coast	Abidjan
Japan	Tokyo
Korea	Seoul
Lebanon	Beirut
Mexico	Mexico City
Morocco	Rabat
Netherlands	The Hague
Norway	Oslo
Pakistan	Islamabad
Peru	Lima
Philippines	Manila
Poland	Warsaw
Portugal	Lisbon
Romania	Bucharest
Saudi Arabia	Jeddah
Senegal	Dakar
South Africa	Pretonia
Spain	Madrid

Sweden	Stockholm
Switzerland	Berne
Thailand	Bangkok
Tunisia	Tunis
Turkey	Ankara
Union of Soviet	
Socialist Republics	Moscow
United States of America	Washington
Venezuela	Caracas
Yugoslavia	Belgrade
Zaire, Republic of,	Kinshasa

B) Non-resident

(Canadian representative resides at the Canadian mission shown in brackets)

Country
Afghanistan (Pakistan)
Bahrein (Iran)
Benin, People's Republic of, (Ghana)
Bolivia (Peru)
Bulgaria (Yugoslavia)
Burma (Thailand)
Burundi (Zaire)
Cape Verde Island (Senegal)
Central Africa Empire (Cameroon)
Chad (Cameroon)
Comores Islands (Tanzania)
Congo, People's Republic of the, (Zaire)
Dominican Republic (Venezuela)
Ecuador (Colombia)
El Salvador (Costa Rica)
Gabon (Cameroon)
Germany, Democratic Republic of, (Poland)
Guinea (Senegal)
Guinea-Bissau (Senegal)
Honduras (Costa Rica)
Iceland (Norway)
Jordan (Lebanon)
Kuwait (Iran)
Laos (Thailand)
Liberia (Ghana)
Libyan Arab Republic (Egypt)
Luxembourg (Belgium)
Madagascar (Ethiopia)
Mali (Ivory Coast) ¹
Mauntania (Senegal)
Mongolia (Soviet Union)

¹ Officer resident in Bamako (Office of the Canadian Embassy to Mali).

High Commissions

Mozambique (Zambia)
 Nepal (India)
 Nicaragua (Costa Rica)
 Niger (Ivory Coast)²
 Oman (Iran)
 Panama (Costa Rica)
 Paraguay (Argentina)
 Qatar (Iran)
 Rwanda (Zaire)
 Somalia, Democratic Republic of, (Tanzania)
 Sudan (Egypt)
 Suriname, Republic of, (Guyana)
 Syrian Arab Republic (Lebanon)
 Togo (Ghana)
 United Arab Emirates (Iran)
 Upper Volta (Ivory Coast)³
 Uruguay (Argentina)
 Vietnam, Socialist Republic of, (China)
 Yemen Arab Republic (Saudi Arabia)
 Yemen, People's Democratic
 Republic of, (Saudi Arabia)

2) Officer resident in Niamey (Office of the Embassy to Niger).

3) Officer resident in Ouagadougou (Office of the Embassy to Upper Volta).

A) Resident

(Canadian representative resident in country)

Country	City
Australia	Canberra
Bangladesh	Dacca
Barbados	Bridgetown
Britain	London
Ghana	Accra
Guyana	Georgetown
India	New Delhi
Jamaica	Kingston
Kenya	Nairobi
Malaysia	Kuala Lumpur
New Zealand	Wellington
Nigeria	Lagos
Singapore	Singapore
Sri Lanka	Colombo
Tanzania, United Republic of,	Dar-es-Salaam
Trinidad and Tobago	Port of Spain
Zambia	Lusaka

B) Non-resident

(Canadian representative resides at the Canadian mission shown in brackets)

Country
Bahamas (Jamaica)
Botswana (South Africa)
Cyprus (Israel)
Fiji (New Zealand)
Gambia (Senegal)
Grenada (Barbados)
Lesotho (South Africa)
Malawi (Zambia)
Malta (Italy)
Mauritius (Tanzania)
Papua New Guinea (Australia)
Seychelles (Tanzania)
Sierra Leone (Nigeria)
Swaziland (South Africa)
Tonga (New Zealand)
Uganda (Kenya)
Western Samoa (New Zealand)

Permanent delegations to international organizations

Consulates General

Organization	City	Country	City
European Communities (Atomic Energy Coal and Steel, Economic Food and Agriculture Organization International Atomic Energy Agency North Atlantic Council Organization for Economic Co-operation and Development United Nations United Nations (Geneva Office and Conference of Committee for Disarmament) United Nations Educational Scientific and Cultural Organization United Nations Environment Program United Nations Industrial Development Organization Organization of American States (Observer Mission)	Brussels Rome Vienna Brussels Paris New York Geneva Paris Nairobi Vienna Washington	Australia France Germany Iceland Italy South Africa United States of America	Melbourne Sydney Bordeaux Marseilles Strasbourg Düsseldorf Hamburg Reykjavik (Honorary Consul) Milan Monaco ⁴ Johannesburg Atlanta Boston Chicago Los Angeles New Orleans New York San Francisco Seattle

4) Care of Canadian Consulate General, Marseilles, France.

Consulates

Delegations to international conferences

Country	City	Conference	City
Britain	Belfast	Mutual and Balanced Force Reduction Talks	Vienna
	Birmingham		
	Glasgow	Multilateral trade negotiations	Geneva
	Manchester		
Brazil	Rio de Janeiro		
Germany	Sao Paulo		
Macao ⁵	Stuttgart		
Mexico	Acapulco		
	(Honorary Consul)		
	Guadalajara (Honorary Consul)		
Spain	Malaga		
	(Honorary Consul)		
San Marino ⁶			
South Africa	Cape Town		
United States of America	Buffalo		
	Cleveland		
	Dallas		
	Detroit		
	Minneapolis		
	Philadelphia		
	San Juan		
	(Territory of Puerto Rico)		

5) Care of Canadian Commission, Hong Kong.

6) Care of Canadian Embassy, Rome, Italy.

Military mission and consulate

Commission

Country	City
Germany	Berlin

Country	City
Belize ⁷	
Bermuda ⁸	
Hong Kong	Hong Kong
West Indies Associated States and Montserrat ⁹	

7) Care of Canadian High Commission, Kingston, Jamaica.

8) Care of Canadian Consulate General, New York, U.S.A.

9) Care of Canadian High Commission, Bridgetown,
Barbados.

Handling of information

Telecommunications

The Department's secure telegraphic-communications network, which serves the majority of posts abroad, provides what is, in effect, the central nervous system essential to the conduct of Canada's international relations. Telegraphic traffic during 1977 exceeded two million messages, of which more than 50 per cent were carried for departments other than External Affairs. The improved performance achieved through the computerized message-switch installed in 1976 became evident throughout the world-wide network as unusual new requirements for the timely transmission of information placed continuous pressure on telecommunications facilities. Circuit changes permitted the withdrawal of some communicators from the Paris relay centre and, through direct links with headquarters, many posts gained more rapid service. Contracts to acquire a higher-capacity message-switch in 1978 were let with a view to achieving greater efficiency and further substantial cost and staff reductions at home and abroad. New cryptographic devices and ancillary terminals were tested and made ready for installation to begin early in 1978. Exploratory work continued on several systems for future application in the network.

In parallel with measures to achieve greater technical efficiency, a vigorous program of telegram reform was launched to increase the effectiveness of the actual communications passed between departmental headquarters and the posts abroad. The full import and the benefits of this new program are expected to become apparent in the coming year.

Records-management and information systems

In the area of records-management, progress towards the implementation of the automated information-storage and -retrieval system continued through 1977. Contracts were awarded for the computer, the computer program and the terminals to be placed in the decentralized information-control offices. These steps on the technical side have carried the Department well along the way towards establishing a comprehensive and more accessible information-base for the substantive aspects of international affairs. To provide personnel support, a competition was held to recruit Information-Control Officers, and arrangements were made for training to begin in 1978 in preparation for the assignments of the successful candidates. The bilingual thesaurus to be used for "on-line" indexing and retrieval was completed and the difficult process of refining the terms and phrases was started. The responsibilities and duties of the Central Information-Management Office, which is to monitor and direct the operation of the system, were defined.

The plan to decentralize the information and records systems in order to provide more responsive service to client divisions of the Department required some bureaux to be relocated to provide adequate accommodation for the new sub-units.

The implementation of the information system called for complementary changes in the present Records Management Division, looking to its merger with the Information Systems Division in 1978. In anticipation of this step, the Records Management Division carried out a number of organizational changes in the operation of the complex mail-handling system and pursued an active file-improvement program in preparation for converting a considerable amount of material to microfiche.

Library

An automated information-retrieval program was successfully introduced during 1977 in the Library Services Division. The daily extraction of statistical and bibliographical information from some 80 data-bases was introduced. Thus periodicals, documents and monographs collected over the years can now be fully used as a result of speedy machine-access. Research to meet the requirements of the Department at home and abroad has undergone substantial expansion as a result of these new capabilities.

The Library staff have themselves adapted well to the rapid developments in the use of microforms and automated systems. For example, departmental membership in a cataloguing consortium promised an increasingly challenging future role for the division. In addition to giving better service to clients, the increasing conversion of material to micrographics has produced immediate and practical benefits through economy of storage space and ease of filing. These developments at departmental headquarters have been matched by improvement of the extensive services provided to posts, and have demonstrated that the Library has a vital function to perform throughout the Department.

Word-processing

With a view to achieving economies in some of the Department's typing operations, a Word-Processing Services Section was established at headquarters early in 1977. From a small pilot project, the section increased in size in proportion to the additional volume and complexity of work as various divisions turned increasingly to it for specialized assistance.

The technical aspect of word-processing involves the use of equipment ranging from simple magnetic-card and tape typewriters to sophisticated micro-computers equipped with screens and programmable diskettes.

Depending on the media used, documents varying in size from one to 100 pages can be stored on cards, tapes or diskettes for long or short periods, according to specific requirements, and can be reproduced at will for reference or revision.

Word-processing is a central service, available to all units of the Department. It has been found to be of greatest value in such applications as the editing and production of lengthy reports, multiple letters, letters with variable inserts and the "reformatting" of the many texts produced in the two official languages.

Bilingualism adviser

The Bilingualism Adviser is responsible for the application within the Department, both in Canada and abroad, of the legislation and directives relating to bilingualism. He passes on and explains directives and formulates appropriate recommendations. As liaison officer with the Commissioner of Official Languages, the Adviser inquires into complaints concerning the application of bilingualism and reports to the Under-Secretary of State for External Affairs and the Commissioner of Official Languages.

The Adviser's responsibilities include the application of bilingualism and the examination of the language quality of French-language texts at national and international conferences in which the Department is a participant. He also visits Canadian diplomatic or consular missions in order to make sure that both Canadian and local staff are aware of the official languages policy, while a member of his team examines the appearance and language quality of French texts and documents used abroad. In 1977 the Bilingualism Adviser brought the number of missions visited up to 55, visiting Lisbon, London, Paris, Rabat, Tunis, Washington and the Observer Mission to the Organization of American States.

In order to ensure the quality of the French in all documents issued by the Department, the Bilingualism Adviser's office includes a team of writer-researchers.



**International
Agreements
to which Canada
is a Party: 1977
Developments**

Bilateral agreements

Afghanistan

Development Assistance Agreement between the Government of Canada and the Government of the Republic of Afghanistan
Kabul, July 5, 1977
In force July 5, 1977

Antigua

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of Antigua constituting an Agreement relating to Canadian Investments in Antigua insured by the Government of Canada through its Agent, the Export Development Corporation
Bridgetown, Barbados, and St John's, Antigua,
June 8, 1977
In force June 8, 1977

Bolivia

General Agreement for Development Co-operation
La Paz, December 29, 1977
In force December 29, 1977

Bulgaria

Agreement between the Government of Canada and the Government of the People's Republic of Bulgaria on Mutual Fisheries Relations
Signed at New York, September 27, 1977
In force September 27, 1977

Colombia

Trade Agreement between the Government of Canada and the Government of Colombia
Ottawa, November 17, 1971
Instruments of Ratification exchanged at Bogota January 25, 1977
In force January 25, 1977

Cuba

Agreement between the Government of Canada and the Government of the Republic of Cuba on Mutual Fisheries Relations
City of Havana, May 12, 1977
In force May 12, 1977

Denmark

Treaty between Canada and the Kingdom of Denmark concerning Extradition
Ottawa, November 30, 1977

Dominica

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of Dominica constituting an Agreement relating to Investments in Dominica insured by Canada through its Agent the Export Development Corporation
Bridgetown, Barbados, and Roseau, Dominica,
February 4 and 17, 1977
In force February 17, 1977

Dominican Republic

Convention between the Government of Canada and the Government of the Dominican Republic for the Avoidance of Double Taxation and the Prevention of Fiscal Evasion with Respect to Taxes on Income and on Capital
Ottawa, August 6, 1976
In force September 23, 1977

Finland

Agreement between the Government of Canada and the Government of Finland for Air Services between and beyond their Respective Territories
Ottawa, May 16, 1977
In force provisionally May 16, 1977
In force definitively November 7, 1977

France

Air Transport Agreement between the Government of Canada and the Government of the French Republic
Paris, June 15, 1976
In force provisionally, June 15, 1976
In force definitively, January 8, 1977

Trade Agreement between Canada and France
Signed Ottawa, May 12, 1933
In force provisionally, June 10, 1933
In force definitively, November 22, 1933
Denounced by Canada, December 15, 1977
Termination date, March 15, 1978

German Democratic Republic

Agreement between the Government of Canada and the Government of the German Democratic Republic on Mutual Fisheries Relations

Berlin, October 6, 1977
In force October 6, 1977

Germany, Federal Republic of

Treaty between Canada and the Federal Republic of Germany concerning Extradition
Ottawa, July 11, 1977

Greece (Hellenic Republic)

Agreement between the Government of Canada and the Government of the Hellenic Republic on Commercial Scheduled Air Services

Athens, January 18, 1974
In force provisionally January 18, 1974
In force definitively January 26, 1977

Grenada

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of Grenada constituting an Agreement relating to Investments in Grenada insured by Canada through its Agent the Export Development Corporation

Bridgetown, Barbados, and St George's, Grenada, February 8, 1977
In force February 8, 1977

Honduras

Development Loan Agreement between the Government of Canada and the Government of Honduras

Tegucigalpa, March 31, 1977
In force March 31, 1977

Development Loan Agreement between the Government of Canada and the Government of Honduras

Tegucigalpa, June 14, 1977
In force June 14, 1977

International Development Association

Agreement between the Government of Canada and the International Development Association to provide for the Administration by the Association of Certain Funds to be made available by the Government for Specific Development Projects

Washington, April 22, 1977
In force April 22, 1977

Italy

Convention between Canada and Italy for the Avoidance of Double Taxation with Respect to Taxes on Income and for the Prevention of Fiscal Evasion

Toronto, November 17, 1977

Agreement on Social Security between Canada and Italy

Toronto, November 17, 1977

Japan

Cultural Agreement between Canada and Japan

Tokyo, October 27, 1976
In force November 16, 1977

Mexico

Cultural Agreement between the Government of Canada and the Government of Mexico
Mexico, January 25, 1976

In force provisionally January 25, 1976
In force definitively February 9, 1977

Treaty between Canada and the United Mexican States on the Execution of Penal Sentences

Ottawa, November 22, 1977

Montserrat

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of Montserrat constituting an Agreement relating to Investments in Montserrat insured by Canada through its Agent, the Export Development Corporation

Bridgetown, Barbados, and Plymouth, Montserrat, February 14 and 15, 1977
In force February 15, 1977

Pakistan

Convention between Canada and the Islamic Republic of Pakistan for the Avoidance of Double Taxation and the Prevention of Fiscal Evasion with Respect to Taxes on Income
Ottawa, February 24, 1976
In force December 15, 1977

Philippines

Convention between Canada and the Philippines for the Avoidance of Double Taxation and the Prevention of Fiscal Evasion with Respect to Taxes on Income
Manila, March 11, 1976
In force December 21, 1977

Poland

Long-Term Grain Agreement between the Government of Canada and the Government of the Polish People's Republic
Ottawa, November 24, 1976
In force January 1, 1977
Terminated April 19, 1977, with effect from January 1, 1977

Long-Term Grain Agreement between the Government of Canada and the Government of the Polish People's Republic
Ottawa, April 19, 1977
In force April 19, 1977, with effect from January 1, 1977

Air Transport Agreement between the Government of Canada and the Government of the Polish People's Republic
Ottawa, May 14, 1976
In force provisionally May 14, 1976
In force definitively October 28, 1977

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the Polish People's Republic constituting an Agreement relating to Articles IX, XI, XIII and XV of the Air Transport Agreement of May 14, 1976
Ottawa, May 14, 1976
In force provisionally May 14, 1976
In force definitively October 28, 1977

Portugal

Agreement between the Government of Canada and the Government of Portugal on their Mutual Fishery Relations
Ottawa, July 29, 1976
In force July 18, 1977

Romania

Agreement between the Government of Canada and the Government of the Socialist Republic of Romania for Co-operation in the Development and Application of Atomic Energy for Peaceful Purposes
Ottawa, October 24, 1977

St Christopher-Nevis-Anguilla

Exchange of Notes constituting an Agreement between the Government of Canada and the Government of the State of St Christopher-Nevis-Anguilla relating to Canadian Investment in St Christopher-Nevis-Anguilla insured by the Government of Canada through its Agent, the Export Development Corporation
Bridgetown, Barbados, and Basseterre, St Christopher, August 19 and 20, 1977
In force August 20, 1977

Singapore

Convention between the Government of Canada and the Government of the Republic of Singapore for the Avoidance of Double Taxation and the Prevention of Fiscal Evasion with Respect to Taxes on Income
Singapore, March 6, 1976
In force September 23, 1977

Sweden

Agreement between the Government of Canada and the Government of Sweden concerning the Uses of Nuclear Material, Equipment, Facilities and Information transferred between Canada and Sweden
Signed at New York, September 27, 1977

Switzerland

Convention between Canada and Switzerland for the Avoidance of Double Taxation with Respect to Taxes on Income and on Capital
Berne, August 20, 1976
In force August 19, 1977

Trinidad and Tobago

Agreement between the Government of Canada and the Government of Trinidad and Tobago relative to the Canada Pension Plan
Ottawa, April 26, 1977
In force April 26, 1977, with effect from January 1, 1974

United Nations

Agreement between the Government of Canada and the United Nations concerning the Headquarters and Operations of the United Nations Audio-Visual Information Centre on Human Settlements
New York, September 27, 1977
In force September 27, 1977

United States of America

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the United States of America concerning Reconstruction of Canadian Portions of the Alaska Highway
Ottawa, January 11 and February 11, 1977
In force February 11, 1977

Protocol between the Government of Canada and the Government of the United States of America to amend the Convention for the Protection, Preservation and Extension of the Sockeye Salmon Fisheries in the Fraser River System, as amended
Washington, February 24, 1977

Treaty between Canada and the United States of America on the Execution of Penal Sentences
Washington, March 2, 1977

Exchange of Notes constituting an Agreement for the Establishment of an experimental Loran-C Power Chain in the Vicinity of the St Mary's River in Ontario and Michigan
Washington, March 29, 1977
In force March 29, 1977, with effect from August 1, 1975

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the United States of America to further extend the Agreement concerning Joint Participation in the Augmentor Wing Flight Test Project of November 10, 1970
Ottawa, May 31 and July 18, 1977
In force July 19, 1977

Reciprocal Fisheries Agreement between the Government of Canada and the Government of the United States of America (This Agreement supersedes the Agreement of June 15, 1973, as extended.)
Washington, February 24, 1977
In force July 26, 1977

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the United States of America constituting an Agreement concerning the Establishment of a Joint Marine Pollution Contingency Plan
Ottawa, July 28 and August 30, 1977
In force August 30, 1977

Agreement between the Government of Canada and the Government of the United States of America concerning Transit Pipelines
Washington, January 28, 1977
In force October 1, 1977

Agreement between Canada and the United States of America on Principles Applicable to a Northern Gas Pipeline
Ottawa, September 20, 1977
In force September 20, 1977

Exchange of Notes between the Government of Canada and the Government of the U.S.A. concerning the Agreement for Co-operation concerning Civil Uses of Atomic Energy, signed on June 15, 1955, as amended
Ottawa, November 15, 1977
In force, November 15, 1977

Upper Volta

General Agreement for Development Co-operation between the Government of Canada and the Government of the Republic of Upper Volta
Ouagadougou, November 8, 1977

Yugoslavia

Trade Agreement between the Government of Canada and the Government of the Socialist Federal Republic of Yugoslavia
Belgrade, October 24, 1973
In force May 17, 1977

Zaire

General Agreement for Development Co-operation between the Government of Canada and the Government of the Republic of Zaire
Kinshasa, November 11, 1977
In force November 11, 1977

Multilateral agreements

Convention providing a Uniform Law on the Form of an International Will

Done at Washington, October 26, 1973
Canada's Instrument of Accession deposited January 24, 1977, with the following declaration -

"the Government of Canada accedes to the Convention providing a Uniform Law on the Form of an International Will, done at Washington, D.C., on October 26, 1973, subject to the following declaration:

1. The Government of Canada declares that, pursuant to Article XIV of the Convention, the Convention shall extend only to the provinces of Manitoba and Newfoundland.

2. The Government of Canada further declares that it will submit, at any time after accession, other declarations, in conformity with Article XIV of the Convention, stating expressly the additional provinces to which the Convention shall extend, when such provinces have enacted the necessary implementing legislation."

Amendments to Articles 34 and 55 of the Constitution of the World Health Organization of July 22, 1946

Done at Geneva May 22, 1973
Canada's Instrument of Acceptance deposited June 14, 1974
In force for Canada February 3, 1977

Agreement establishing the International Fund for Agricultural Development (IFAD)
Done at New York, December 20, 1976
Signed by Canada February 10, 1977

Trilateral Safeguards Agreement between IAEA, Canada and Spain
Done at Vienna, February 10, 1977
In force February 10, 1977

Convention on the Prevention and Punishment of Crimes against Internationally Protected Persons including Diplomatic Agents
Done at New York, December 14, 1973
Signed by Canada June 26, 1974
Canada's Instrument of Ratification deposited

August 4, 1976

In force for Canada February 20, 1977

Protocol to the International Convention for the Northwest Atlantic Fisheries
Done at Washington, December 20, 1976
Canada's Instrument of Approval deposited March 9, 1977

Amendments to the Convention of the Inter-Governmental Maritime Consultative Organization, 1948
Adopted November 14, 1975
Canada's Instrument of Acceptance deposited April 6, 1977

Convention on the Prohibition of Military or any Other Hostile Use of Environmental Modification Techniques
Done at Geneva, May 18, 1977

Convention on the International Regulations for Preventing Collisions at Sea, 1972
Done at London, October 20, 1972
Canada's Instrument of Accession deposited March 7, 1975, accompanied by the following declaration:

"1. The Government of Canada considers that the provisions of Rule 10, 'Traffic Separation Schemes', do not provide the compulsory use of the adopted schemes. The Government of Canada considers that the compulsory routing of ships is necessary to avoid collisions between ships and the resulting damage to the marine environment.

2. The Government of Canada notes that there are no exceptions to Rule 10(b), (c) and (h) for vessels engaged in fishing with nets, lines, trawls, trolling lines or other apparatus, or for vessels engaged in special operations such as survey, cable, buoy, pipeline or salvage operations, and that the exceptions in Rule 10(e) are not broad enough to adequately provide for vessels engaged in special operations. The Government of Canada considers that the practical application of Rule 10 would be complicated without realistic exceptions for fishing vessels and for vessels engaged in special operations.

3. The Government of Canada therefore does not consider that it is prohibited from providing for the compulsory use of traffic separation schemes or providing for such exceptions to Rule 10(b), (c), (e) and (h)."

Entered into force July 15, 1977
Entered into force for Canada July 15, 1977

Agreement establishing the International Fund
for Agricultural Development
Done at New York, December 20, 1976
Signed by Canada, February 10, 1977
Canada's Instrument of Ratification deposited
November 28, 1977

Protocol suspending the Application of
Safeguards under the Agreement between the
International Atomic Energy Agency, the
Government of Canada, and the Government
of Japan for the Application of Agency
Safeguards in Respect of the Bilateral
Agreement between those Governments for
Co-operation in the Peaceful Uses of Atomic
Energy
Done at Vienna, December 2, 1977
Entered into force December 2, 1977

Protocol additional to the Geneva Convention
of 12 August 1949, and relating to the
Protection of Victims of International Conflicts
(Protocol I)
Done at Berne, December 12, 1977

Protocol additional to the Geneva Convention
of 12 August 1949 and relating to the
Protection of Victims of Non-International
Armed Conflicts (Protocol II)
Done at Berne, December 12, 1977

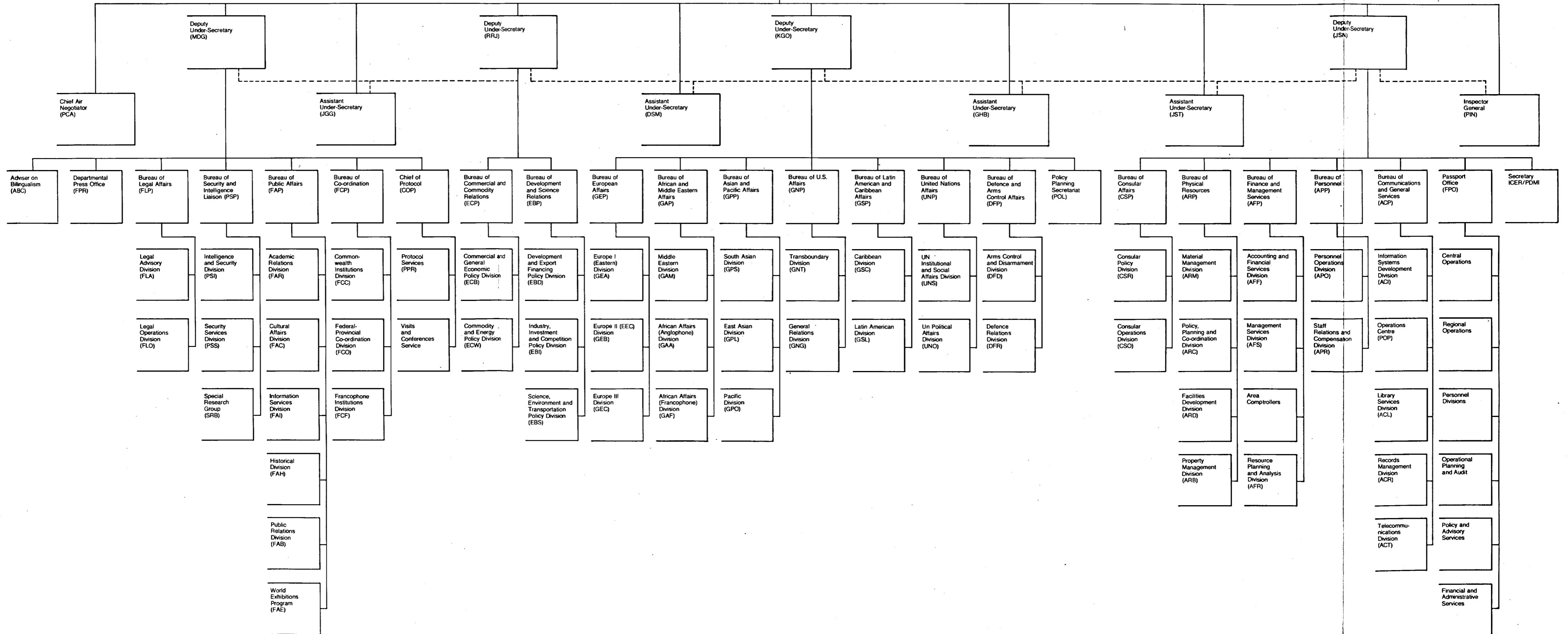
International Sugar Agreement, 1973
Done at Geneva, October 13, 1973
Signed by Canada, December 14, 1973
Canada's Instrument of Ratification deposited
December 28, 1973
Entered into force for Canada January 1, 1974
Canada's Letter of Acceptance of further
Extension of this Agreement until December
31, 1977, deposited December 15, 1976
Canada's Letter of Acceptance of Further
Extension of this Agreement until December
31, 1978, deposited December 30, 1977

International Sugar Agreement, 1977
Done at Geneva, October 7, 1977
Signed by Canada December 30, 1977
Canada's Instrument of Ratification deposited
December 30, 1977

Headquarters organization chart

Department of External Affairs

Under-Secretary of State for External Affairs (AEG)



(3) 84
4297_{kw}

b 3489747 (E)

5